



autrepart

Variations

autrepart

Variations

Numéro 27

Autrepart est une revue à comité de lecture coéditée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et les éditions de l'Aube. Son objectif est de promouvoir la réflexion sur la complexité et les dynamiques des sociétés du Sud en mouvement permanent, pour penser et redéfinir leur propre réalité. Ces sociétés font face à des changements économiques, sociaux, politiques, écologiques,... Les phénomènes de mondialisation relativisent l'autonomie des États, les inégalités intra et internationales se creusent, des transformations majeures affectent tantôt les politiques des États, tantôt la nature même des institutions. Les réactions et les adaptations multiformes des sociétés du Sud à ces changements sont au cœur des interrogations de la revue.

Le caractère transversal des sujets abordés implique en général de rassembler des textes relevant des différentes disciplines des sciences sociales.

Comité de rédaction

Virginie Baby-Collin, Sylvie Brepeloup, Carole Brugeilles, René Collignon, Véronique Dupont*, Evelyne Mesclier, Sandrine Mesplé-Somps, Philippe Gervais-Lambony, Nolwen Henaff*, Marie-José Jolivet, Jean-Yves Martin*, Marc Le Pape.

*Équipe rédactionnelle.

Comité de parrainage

Claude Bataillon, Jean Coussy, Alain Dubresson, Françoise Héritier, Hervé Le Bras, Elikia M'Bokolo, Laurence Tubiana.

Secrétariat de rédaction

Dominique Lopès

autrepart

Institut de recherche pour le développement

213, rue Lafayette

75480 Paris cedex 10

Tél. 01 48 03 78 84 - Fax 01 48 03 08 29

e.mail : dlopes@paris.ird.fr

Les instructions aux auteurs sont envoyées sur demande par le secrétariat.

Abonnement : Éditions de l'Aube, le Moulin du Château, 84240 La Tour d'Aigues

Tél. 33 (0)4 90 07 46 60 - Fax 33 (0)4 90 07 53 02, e.mail : mcsimon.aube@wanadoo.fr

abonnement France : 55 euros - étranger : 79 euros

Sommaire

Marguerite Bey : Pérou: quelles politiques de lutte contre la pauvreté?	5
Bernard Castelli : Les réseaux de blanchiment de l'argent criminel en Amérique latine: de l'illégalité financière à la légitimité économique et sociale	25
Mamoudou Djibo : Les enjeux politiques dans la colonie du Niger (1944-1960)	41
Marc-Antoine Pérouse de Montclos : La transition démocratique au Nigeria: militaires civilisés ou civils militarisés?	61
Emmanuelle Kadya Tall : Les nouveaux entrepreneurs en religion: la génération montante des chefs de cultes de possession à Cotonou (Bénin) et Salvador (Brésil)	75
Marie-Hélène Zérah : Dix ans de libéralisation de l'économie indienne: les effets limités de la gouvernance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en ville	91
Points de vue sur...	107
<i>La lutte contre la pauvreté</i> , Jean-Yves Martin	109
<i>L'impatience ou la patience des pauvres?</i> , François Roubaud	112
<i>Réduction de la pauvreté et des inégalités: quelles alternatives?</i> , Guillaume Leroy	117
Notes de lecture	
Charles Illouz, <i>De chair et de pierre. Essai de mythologie kanak</i>	125
Anath Ariel de Vidas, <i>Mémoire textile et Industrie du souvenir dans les Andes</i>	126
<i>L'Écologiste</i> , « Défaire le développement. Refaire le monde »	128
<i>Chemins critiques. Revue haïtiano-caraïbienne. Sociétés-Sciences-Arts-Littérature</i>	129
F. Sandron, B. Gastineau, <i>Dynamiques familiales et Innovations sociodémographiques</i>	131
Hubert Cochet, <i>Crises et Révolutions agricoles au Burundi</i>	132
Laurent Fourchard, <i>De la ville coloniale à la cour africaine</i>	134
Agnès Serre, <i>Belém, une ville amazonienne</i>	136
Françoise Navez-Bouchanine (éd.), <i>La Fragmentation en question</i>	137
S. Bahuchet, D. Bley, H. Pagezy, N. Vernazza-Licht (éd.), <i>L'Homme et la Forêt tropicale</i>	139
Frédéric Landy, <i>L'Union Indienne</i>	141
Marion Segaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant (dir.), <i>Dictionnaire de l'habitat et du logement</i>	143
Résumés/Abstracts	145

Pérou : quelles politiques de lutte contre la pauvreté ?

Marguerite Bey *

Le Pérou est un pays où la pauvreté est devenue omniprésente. Aux espoirs de développement des années soixante et soixante-dix, ont succédé des crises économiques et politiques dans lesquelles le surendettement du pays et la paupérisation d'un nombre croissant de Péruviens ont joué un rôle central. La politique libérale adoptée par le gouvernement du président Fujimori a permis, comme pour l'ensemble des économies latino-américaines, de réduire l'inflation et de favoriser la croissance économique, mais, en fragilisant les économies, elle a également creusé les inégalités. Une politique sociale aurait favorisé une couverture universelle des programmes sociaux; au lieu de cela, le Pérou a choisi une politique d'assistance focalisée vers les pauvres, en « compensation » de la paupérisation des familles. Mais qu'en est-il réellement de ces politiques ?

Dans cet article, nous proposons de mettre en regard l'évolution économique du Pérou avec les politiques de lutte contre la pauvreté, en insistant sur celles mises en place au cours de la dernière décennie. Il s'agit d'en analyser les objectifs et les résultats par rapport aux ambitions du gouvernement de Fujimori, au niveau des populations pauvres, mais aussi du territoire national. La question se pose, devant la multiplication des aides sociales (alimentation, santé, infrastructures sociales), de savoir quels sont leurs effets sur le niveau de vie des populations considérées comme pauvres ou subissant certaines carences. Peut-on affirmer que ces politiques combattent les causes profondes ou seulement conjoncturelles de la pauvreté ?

Depuis quelques années, l'omniprésence d'un discours sur la pauvreté¹ rend ce phénomène à la fois plus visible – on mesure son ampleur, on compte les pauvres, on établit des catégories – et plus opaque – la définition de la pauvreté oscille entre des valeurs économiques et non économiques, objectives et subjectives, et on confond, voire on stigmatise, une grande diversité de personnes sous un seul qualificatif de « pauvre ». La polysémie du substantif pauvreté amène à confondre la rareté des ressources, cause de carences matérielles, et l'impossibilité d'accéder aux ressources, conséquence de relations sociales empreintes d'inégalité. Cependant, de nombreuses études ont permis de mettre en évidence une façon de

* Centre de recherche de l'Institut d'étude du développement économique et social, université de Paris-1 Panthéon-Sorbonne.

1 À partir de 1990, la Banque mondiale s'est inquiétée des conséquences des mesures d'ajustement structurel sur l'appauvrissement des populations [BM, 1990, 2000].

voir les pauvres et la pauvreté en dehors des relations sociales dans une analyse statique et nous obligent désormais à penser ce phénomène comme un processus [Dubois, 1998²]. C'est pourquoi cet article propose de mettre en regard l'évolution des processus de paupérisation avec les programmes de lutte contre la pauvreté mis en place au cours de la décennie de 1990.

La pauvreté au Pérou : structure ou conjoncture économique ?

Un préambule démographique s'impose pour comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent les politiques que nous allons décrire : la population du Pérou a triplé entre 1940 et 1993, passant de 6,2 à 22 millions d'habitants. Dans le même temps, le rapport population urbaine/population rurale s'est inversé : la première passait d'un tiers en 1940 à deux tiers en 1993. Il n'en demeure pas moins qu'en chiffres absolus, la population rurale continue d'augmenter (elle a gagné plus de 2,5 millions d'individus dans ce même laps de temps) [Inei, recensements nationaux, 1940, 1993].

L'histoire économique des dernières décennies apporte-t-elle une explication à la façon de traiter la pauvreté ?

Le Pérou, à l'instar d'autres pays d'Amérique latine, a connu un endettement très important dans les années soixante et soixante-dix, période durant laquelle le secteur agraire était réformé en même temps que l'industrialisation s'accélérait. Dans les années quatre-vingt, les conséquences de l'endettement national se sont fait durement sentir, de même que dans le sous-continent américain, puisque l'on évoque une « décennie perdue ». La seconde moitié de la décennie, sous la présidence d'Alan García, a été marquée essentiellement par une politique hétérodoxe. En refusant de se plier aux contraintes de l'ajustement d'inspiration néolibérale, le gouvernement s'aliéna les milieux d'affaires et les entrepreneurs, qui ont alors expatrié leurs capitaux en masse. Dès la fin de l'année 1987, commençait « la spirale de l'hyperinflation et de la récession » [Gastellu, 1995 : 907].

Dans les années soixante, la lutte contre la pauvreté n'était pas un objectif en soi dans la politique nationale. La stratégie de développement de l'économie péruvienne était abordée en termes de satisfaction des nécessités de base familiales, selon les zones rurale et urbaine et pour les trois ensembles géographiques du pays : côte, montagne et forêt. Dans la même période, Webb, puis Amat y León, travaillaient sur la distribution des revenus. Il ressort de ces travaux que les poches de pauvreté se trouvaient alors essentiellement dans la zone rurale. La métropole liménienne était relativement homogène, tandis que les campagnes, surtout andines, présentaient une pauvreté aiguë (en 1972, 89 % des familles appartenant au quintile le plus pauvre vivaient dans le secteur rural) et une inégalité relative des revenus. Amat y León ne négligeait pas pour autant l'importance de la pro-

2 Dans le même groupe de recherche (Dial), Herrera montre, sur le Pérou, la mobilité économique des pauvres selon différents critères et en particulier selon l'importance des aides reçues [Herrera, 2000].

duction pour la consommation familiale, qui représentait entre 22 et 29 % des revenus des deux quintiles les plus pauvres en 1972 [Elías, 1992].

L'élaboration des cartes de pauvreté, qui prédomina dans les années quatre-vingt, s'attachait à mesurer les inégalités entre les départements et au niveau des provinces et des districts. Un des résultats les plus importants de cette comparaison se trouvait dans la révélation qu'en moyenne, les provinces les plus pauvres de la Sierra du sud se situaient très en dessous de Lima sur une échelle de développement³ [Elías, 1992]. Les recherches sur la distribution des revenus furent relancées à partir de la seconde moitié des années quatre-vingt grâce au matériel fourni par une vaste enquête nationale sur les niveaux de vie (Enniv), réalisée par l'Institut national des statistiques (INE) et la Banque mondiale⁴. La ligne de pauvreté⁵ devenait dès lors la référence la plus importante en matière de mesure de la pauvreté. Il restait à distinguer ou, mieux, à comparer, les revenus et les dépenses de consommation, nombre d'auteurs considérant ces dernières comme plus significatives⁶.

Dans cette période, le Projet régional de lutte contre la pauvreté est mis en place par l'Institut national de planification (INP) en accord avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Pour l'INP, « la pauvreté au Pérou est un phénomène à la fois structurel, historique et subjectif, qui recouvre différentes dimensions – économique, politique, sociale et institutionnelle – et dont la cause se trouve dans le type de croissance inégale qui caractérise le pays. La pauvreté se définit comme une situation récurrente pour d'importants groupes humains qui manquent des opportunités suffisantes pour accéder à un "panier" de biens et de services de base avec lesquels vivre de manière "adéquate" selon certains standards acceptés par la collectivité » [INP, 1989 : 5]. L'analyse de la pauvreté repose sur les données du recensement national de 1981 et de l'Enniv de 1985-1986, le premier donnant lieu à une étude des nécessités de base insatisfaites (NBI) et la seconde permettant le calcul de la ligne de pauvreté sur une base monétaire. L'INP affirme qu'entre 1981 et 1986, la pauvreté absolue a augmenté: en 1986, 57 % de la population sont pauvres, parmi lesquels 32 % sont extrêmement pauvres⁷.

3 On confondait encore les objectifs de développement national et ceux, plus spécifiques, de lutte contre la pauvreté, qui n'apparaîtront comme tels qu'à partir de 1990, à l'instigation de la Banque mondiale [World Bank, 1990].

4 Jusqu'en 2000, six enquêtes ont été réalisées à l'échelle nationale (1985-1986; 1991; 1994; 1996; 1997; 2000, sur 3978 foyers) et une à Lima métropolitaine (1990). La méthodologie des enquêtes de foyers sur les niveaux de vie (Enniv) a été développée par la Banque mondiale pour procurer des informations sur la qualité de vie des foyers dans les pays en développement. Le territoire péruvien a été divisé en sept zones: Lima métropolitaine, côte urbaine, côte rurale, montagne urbaine, montagne rurale, forêt urbaine, forêt rurale.

5 *Ligne de pauvreté*: la référence est un niveau de revenu ou de dépense retenu comme la quantité minimum pour un niveau de vie considéré comme « adéquat ». En dessous de cette ligne, les individus sont considérés comme pauvres, sans plus de distinctions.

6 Les résultats des travaux de Glewe et de Habich, qui portent sur 1988 et 1989 respectivement, montrent que les revenus réels ayant diminué entre ces deux années, les dépenses sont supérieures aux revenus pour les deux quintiles de population les plus pauvres, ce qui nous autorise à supposer des revenus dissimulés ou une consommation, surtout alimentaire, améliorée par la production locale (cultures d'autosubsistance ou troc) ou par des donations [Elías, 1992 : 34].

7 *Pauvreté extrême*: les dépenses totales n'arrivent pas à couvrir le coût d'un panier alimentaire (*canasta básica alimentaria*) qui satisfasse les besoins nutritionnels minimums (2318 kcal).

Pauvreté non extrême: les dépenses couvrent les besoins alimentaires mais ne permettent pas de satisfaire d'autres besoins de base tels qu'éducation, santé, etc.

Pour cette institution, la pauvreté ne pourrait être combattue que sur le moyen et le long termes. Dans l'immédiat, cependant, il fallait élaborer un programme de « compensation sociale », c'est-à-dire subventionner l'alimentation, en vue de l'ajustement structurel, préconisé pour affronter la crise que traversait le Pérou, fortement aggravée au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt. Les propositions de stratégies sectorielles en santé, éducation et alimentation, ainsi que la proposition d'un « développement intégral » pour les zones rurales débouchaient sur la définition de groupes sociaux prioritaires. Les subventions et les aides alimentaires apparaissent alors comme la clé de voûte d'une nouvelle politique sociale, désormais focalisée vers les plus pauvres. Le développement disparaît du vocabulaire des pouvoirs publics.

Dans cet esprit et en vue de lutter contre les foyers de terrorisme concentrés dans la Sierra du sud, Alan García a adopté un programme social basé sur la définition d'un « Trapèze andin », qui regroupait les départements les plus pauvres du pays (Huancavelica, Ayacucho – fief du Sentier lumineux –, Apurímac, Cusco et le nord de Puno). Ce programme avait pour vocation de canaliser les subventions vers les campagnes les plus pauvres et les moins développées, mais, devant la gravité des conséquences de la guérilla, il est passé pratiquement inaperçu.

Le nouveau gouvernement formé en 1990 par le président Fujimori hérite d'une économie dévastée et d'une situation politico-sociale très précaire. À partir de 1994, après quatre années de vaches maigres, le gouvernement péruvien a pu récolter les fruits d'un régime « dur » : les succès de la lutte anti-guérilla⁸, ajoutés à des mesures macro-économiques qui ont permis de ramener l'indice de l'inflation de plus de 60 % (juillet 1990) à 0,9 % (juillet 1994) [Jiménez, 2000 : 61⁹] ont fait pardonner (si ce n'est oublier) une dépression économique aux conséquences sociales alarmantes et la dissolution du Congrès (en 1992), qui accordait dès lors les pleins pouvoirs au président Fujimori. C'est dans ce contexte que ce dernier a été réélu en 1995.

Cependant, l'indice de production alimentaire par personne n'a cessé de chuter jusqu'à 1994¹⁰. Une croissance démographique élevée (qui descend seulement à 2,8 % au recensement de 1993), principalement dans les villes, a évidemment aggravé les conséquences de la crise agricole. Dès lors, le Pérou entre dans une dépendance des importations alimentaires qu'il était parvenu à éviter jusque-là. Et il ne faut pas oublier qu'une grande partie de la population dépend encore de la production agricole pour travailler et se nourrir. Cette réalité rend le problème de la sécurité alimentaire d'autant plus sensible qu'il ne peut se réduire aux capacités d'importation du pays.

La période de 1994 à 1997 est marquée par une forte expansion économique. En 1993, le retour des prêts internationaux, suspendus à cause de l'insolvabilité déclarée du Pérou, a permis une phase de reconstruction. Le développement des

8 En particulier, l'arrestation du chef du Sentier lumineux en 1992.

9 Rappelons que le taux moyen d'inflation annuel atteignait 7481,70 % en 1990, alors qu'il était de 85,85 % en 1987 [Gastellu, 1995 : 908].

10 L'indice de production par habitant, de 126,9 pour 13,9 millions d'habitants en 1972, est passé à 79,3 pour 22,6 millions d'habitants en 1993 [Eguren *et alii*, 1997 : 164].

infrastructures était d'autant plus urgent que nombre d'entre elles étaient à l'abandon à cause de l'état d'urgence imposé par la guérilla dans une grande partie du pays. Selon Jiménez [2000], c'est parce que les banques commerciales ont eu recours au crédit étranger pour étendre leurs placements intérieurs que le coût du crédit a été abaissé, favorisant un taux de croissance élevé. Les deux secteurs extractifs qui ont bénéficié de financements extérieurs sont les mines et la pêche, dont la croissance n'a eu aucune répercussion sociale, puisque ce sont des secteurs intensifs en capital et non en main-d'œuvre. Cette tendance qui marque la croissance de l'économie péruvienne explique que la pauvreté n'a que faiblement reculé pendant cette période.

Le taux d'intérêt réel était de 6 % en 1994 avant de remonter pour atteindre 27,7 % en 1998 [Jiménez, 2000], quand le flux de capitaux internationaux a été ralenti par la crise internationale, amorçant le ralentissement de la croissance économique de la période suivante. D'après Herrera, « l'économie péruvienne, après avoir bénéficié d'une phase d'expansion rapide sur la période 1993-1997 (dépassant 6 % en moyenne par an) connaît, à l'égal d'autres pays de la sous-région touchés par la crise asiatique, un net ralentissement de sa croissance » [Herrera, 2000]. Pour Jiménez, la récession serait due à la restriction des crédits, de même que dans les années 1990-1992 [2000 : 65]. D'après les données du ministère du Travail, l'institut Cuánto montre une évolution négative entre les périodes 1994-1997 et 1997-2000 pour le PIB par habitant, la consommation des foyers et l'emploi dans les entreprises de plus de 100 employés [Cuánto, 2000].

La période allant de 1997 à 1999 est marquée à la fois par des visées électorales à court et moyen termes (les élections municipales de 1998 et les élections présidentielles et législatives de 2000¹¹) et par une libéralisation accélérée de l'économie. Dans le même temps, les inégalités augmentent¹². La concentration des revenus est désormais plus marquée à Lima, alors qu'elle tend à diminuer en province. Plus la moyenne des revenus est élevée et plus leur distribution est inégalitaire. On remarque surtout les cas extrêmes : Lima métropolitaine a le niveau de revenu par tête le plus élevé et a le coefficient de Gini le plus élevé, tandis que la montagne rurale a le niveau de revenu le plus bas et l'indicateur d'inégalité le plus bas.

La récession économique de ces dernières années a entamé le capital humain, pour certains enfants, de façon irrémédiable. Le nombre d'enfants et d'adolescents en âge scolaire (entre 6 et 15 ans) qui travaillent ou recherchent un emploi tend à s'élever [Inei, 1998]. D'après les enquêtes nationales auprès de ménages (Enaho), le taux de fréquentation dans le secondaire tend à baisser entre 1998 et 1999 pour les populations caractérisées par des besoins de base insatisfaits, alors que la différence entre les milieux urbain et rural reste à peu près stable (91,6 % en ville contre 78 % dans les campagnes).

11 À cet effet, le gouvernement a annoncé, sur la fin de son deuxième mandat, un « Plan national de nutrition et d'alimentation, 1998-2000 » focalisé sur les populations en situation d'extrême pauvreté, en prenant pour cibles les enfants et les femmes.

12 Pour l'ensemble du pays, le coefficient de Gini est de 0,392 en 1994, de 0,386 en 1997 et de 0,403 en 2000. *Coefficient de Gini*: indicateur d'inégalité dans la distribution des revenus ou dépenses des familles. Mesure de 0 à 1, avec 0 pour une égalité totale et 1 pour une concentration totale des richesses.

Ces quelques observations donnent une image assez sombre de la situation du Pérou à la veille du XXI^e siècle. Les besoins sont non seulement importants, mais tendent plutôt à augmenter, en raison de la dégradation de nombreux services et infrastructures et du maigre budget accordé à des secteurs comme l'éducation ou la santé. L'agriculture, négligée et maltraitée par une politique d'inspiration libérale, se trouve, elle aussi, en déficit, rendant plus précaires les conditions de vie d'un grand nombre de Péruviens qui dépendent directement de la production agricole de leur pays.

Les mesures orientent-elles les objectifs de la lutte contre la pauvreté des années quatre-vingt-dix ?

Au cours des années quatre-vingt-dix, les mesures de la pauvreté ont été considérablement affinées: à côté de la pauvreté strictement monétaire, apparaissent des instruments de mesure et des indicateurs qui font référence aux conditions de vie des populations [Bey, 1999]. Au Pérou, diverses méthodes ont été utilisées. À partir des critères qui sont désormais retenus, nous essaierons de comprendre comment l'évolution des chiffres et la comparaison entre les différentes aires géographiques peuvent aboutir à la définition d'un budget et d'un programme visant à réduire la pauvreté, ou seulement son amplitude.

L'indicateur de développement humain, proposé par le Pnud, a été utilisé au Pérou pour évaluer la situation sociale (santé, éducation) et le niveau des revenus. En pratique, cet indicateur a surtout servi à comparer la situation du Pérou à celle des autres pays. Cet indicateur est calculé à partir des données recueillies dans les recensements nationaux de 1972, 1981 et 1993. Dans l'ensemble, il aurait progressé de 0,539 à 0,693 entre 1972 et 1993, mais le détail des variables révèle une progression positive pour les facteurs sociaux et négative pour le produit intérieur brut par habitant, ce qui reflète bien la crise économique du tournant des années quatre-vingt-dix¹³.

Dans son étude sur les conditions de vie et la pauvreté au Pérou en 1997 et 1998¹⁴, l'Inci a employé une méthodologie basée sur les différences entre dépenses et revenus mensuels par tête selon les déciles de revenus. Ce calcul donne la mesure des difficultés que rencontre une proportion importante de la population: jusqu'au septième décile, les dépenses sont plus importantes que les revenus, ce qui signifie qu'en 1998, 70 % de la population du Pérou se trouvait en difficulté, ou bien avait de plus en plus recours à l'auto-provisionnement. Ces

13 Selon le Pnud, l'indicateur de développement humain fait référence à trois postes: santé, éducation et revenu par tête. Mais cette organisation considère que le développement humain requiert aussi des conditions politiques (sécurité, démocratie, participation sociale), sociales (distribution des revenus, satisfaction des nécessités de base) et des politiques de préservation des ressources [Pnud, 1998]. Au Pérou, l'Inci utilise les données recueillies dans les recensements nationaux de 1972, 1981 et 1993, pour les variables suivantes: alphabétisme des adultes (plus de 15 ans); taux de scolarisation; espérance de vie à la naissance; PIB par habitant (en monnaie de 1979) [Eguren *et alii*, 1997 : 208-209].

14 « Conditions de vie et la pauvreté au Pérou, 1997-1998 », recherche réalisée à partir des résultats de l'Enaho 1997, 1998, 1999 [Inci, 2000].

différences expliquent que les estimations de pauvreté étaient plus élevées avec un calcul à partir du revenu qu'en partant des dépenses¹⁵.

Plus récemment, l'Inei a développé de nombreux travaux pour définir les besoins de base et en mesurer la satisfaction. Au nombre de cinq, les nécessités de base insatisfaites (NBI) considèrent la qualité du logement (matériaux, promiscuité et services hygiéniques), la scolarité des enfants et la dépendance économique dans les foyers¹⁶. Ces critères nous incitent à considérer les résultats obtenus avec une certaine circonspection. Ils sont non seulement arbitraires, mais souffrent également de divers préjugés citadins : pourquoi ne pas compter la présence ou l'absence de certains services ou infrastructures, tels que l'eau potable, le tout à l'égout, l'électricité ou les routes asphaltées ? Pourquoi considérer les matériaux traditionnels comme des éléments d'un logement « inadéquat » ? La dépendance économique peut certainement être calculée de différentes manières : entre autres, tient-elle compte du travail des femmes et des enfants, surtout en milieu rural ? Que signifie un service hygiénique : comprend-on les latrines ? À toutes ces observations, il faut ajouter que les statistiques signalent le nombre de NBI sans distinction, alors qu'elles ont un poids absolument différent dans les milieux urbains et ruraux.

À propos des différences observées entre villes et campagnes, on peut compléter la figure ci-dessous pour les années 1993 à 1997. En 1993, 39,2 % des foyers résidant en zone urbaine présentaient au moins une NBI, alors qu'ils étaient 88,2 % en zone rurale. En 1995, on observe une amélioration : sur un total de 48,8 % de foyers avec au moins une NBI, 31,6 % vivaient dans les villes et 80,2 % dans les campagnes. Selon les mêmes sources, cette tendance se poursuivait en 1997 [Inei, 2000].

Figure 1 – Répartition des ménages selon le nombre de nécessités de base insatisfaites (NBI) ou satisfaites (NBS), 1993-1999 (%)

NBI	1993	1997	1998	1999
Au moins 1 NBI	53,9	46,0	42,1	39,6
1 NBI	30,6	26,6	27,0	25,2
2 ou + NBI	23,3	19,4	15,1	14,4
NBS	46,1	54,0	57,9	60,4

Source : Enaho-IV, 1999 ; Inei, 2000 (élaboration de l'auteur).

15 Le calcul réalisé, à partir de l'Enaho de 1998, sur les dépenses et les revenus fait référence à trois paniers « réels » (observés dans l'échantillon) devant répondre aux besoins nutritionnels minimums de chaque aire géographique (côte, montagne et forêt). On procède ensuite au calcul de la valeur des paniers alimentaires de 1998 pour les sept régions géographiques à partir de la médiane des prix [Bey, 2001].

16 Les NBI sont décrites de la manière suivante :

- Logements avec des caractéristiques physiques inadéquates : murs extérieurs en paille tressée ou en matériaux traditionnels (boue et paille, pierre et boue, bois), sols de terre battue, ou encore locaux improvisés dont la fonction n'est pas le logement humain.
- Logements sur-occupés : c'est-à-dire plus de 3,4 personnes par pièce, sans compter la cuisine, la salle de bains, le couloir, ni le garage.
- Logements sans services hygiéniques.
- Foyers ayant des enfants entre 6 et 12 ans non scolarisés.
- Foyers ayant une dépendance économique élevée [Inei, 2000].

Les revenus, l'éducation et les infrastructures de base sont les indicateurs qui reflètent le mieux la diversité des situations. Certes, c'est dans les carences en services que la différence entre les milieux rural et urbain est le plus visible. C'est la raison pour laquelle il est courant d'affirmer que les populations rurales sont les plus pauvres du Pérou, alors que la pauvreté urbaine se concentre dans des quartiers périphériques qui se prêtent mieux à une focalisation des aides (en particulier alimentaires). Pourtant, on peut ajouter qu'en milieu rural un apport financier est beaucoup plus visible qu'en ville, où l'argent circule davantage.

Qu'en est-il des carences alimentaires? L'alimentation est le poste le plus important dans les dépenses des familles, surtout les plus pauvres: jusqu'au septième décile, les aliments représentent plus de la moitié des dépenses [Inei, Enaho, 1997-1998]. La malnutrition des enfants de moins de 5 ans s'exprime dans différents types de déficits: taille/âge, poids/âge (dénutrition aiguë) et poids/taille. Le déficit taille/âge, qui correspond à une dénutrition chronique, est le plus fréquent en milieu rural. Ces déficits ont légèrement diminué de manière générale entre 1984 et 1992, mais il y aurait une augmentation de la dénutrition chronique en ville et une augmentation générale du déficit poids/taille [Eguren *et alii*, 1997 : 115]. Cela signifierait que les familles, aussi bien rurales qu'urbaines, rencontrent des difficultés pour alimenter leurs enfants, quantitativement et qualitativement. Les familles rurales peuvent recourir à un auto-approvisionnement inaccessible à de nombreux citadins, mais il convient de relativiser cette assertion, car les agriculteurs produisent de plus en plus pour le marché (ce qui est incompatible avec une production variée pour la consommation familiale), alors que les citadins sont de plus en plus souvent amenés à cultiver un jardin pour s'approvisionner en fruits et légumes et en petits animaux de basse-cour.

Dans l'ensemble, les mesures de la pauvreté au Pérou reflètent une approche en termes structurels (inégalités de revenus, carences dans les services éducatifs et de santé) et, surtout, montrent des inégalités profondes entre villes et campagnes. Les carences alimentaires ont été considérées comme des conséquences de la conjoncture économique, principalement en ville.

À partir de ces observations, quels types de politiques sont menés? Les programmes que nous allons étudier maintenant visent à pallier des carences chez les populations identifiées comme pauvres. Les politiques reflètent deux types de préoccupations: développer les services publics sur le long terme et, à court terme, subventionner l'alimentation pour compenser une conjoncture économique défavorable à une majorité de la population. Grâce à ces deux types d'action, le président Fujimori apparaît comme un bienfaiteur.

Les programmes de lutte contre la pauvreté: des politiques structurelles ou conjoncturelles?

Quelle est la place des dépenses sociales dans le dispositif de lutte contre la pauvreté?

« Si l'on prend pour référence l'année 1980 – point de départ d'une nouvelle expérience démocratique au Pérou après douze ans de gouvernement militaire –, on peut constater qu'en comparaison avec le PIB, les dépenses sociales – éduca-

tion, santé, logement, justice et programmes d'allégement de la pauvreté – ont eu une tendance très nette à la diminution durant toute la décennie et jusqu'à 1994 » [Eguren *et alii*, 1997 : 181]. L'année quatre-vingt-dix, durant laquelle fut mis en place le programme d'ajustement structurel le plus drastique qu'ait connu le Pérou, marque un creux dans les dépenses (en pourcentage du PIB), à l'exception du service de la dette qui augmente, pour baisser plus tard. Les dépenses sociales suivent une évolution faible mais positive (de 4,7 % en 1980 à 5,3 % en 1996) [*ibidem*], mais leur évolution est plus significative si l'on s'en tient à l'Inei qui les met en rapport au nombre d'habitants : elles progressent de 76,1 soles par habitant en 1992 à 321 en 1997 (en soles constants de 1994) [Inei, 2000].

En ce qui concerne la répartition des dépenses sociales, précisons que dans le programme d'ajustement structurel, la compression des fonctions de redistribution de l'État est un des volets les plus importants. Aussi, les programmes « compensatoires » mis en place à partir de 1990 ne représentent-ils pas une part bien importante du budget national. Il convient de rappeler que la politique sociale ne se réduit pas à la lutte contre la pauvreté, mais qu'elle a une fonction d'équité et de bien-être à l'égard de l'ensemble de la population.

À partir de 1993, on observe une augmentation relative de la rubrique « autres » par rapport à celles plus traditionnelles de santé et d'éducation dans l'ensemble des dépenses sociales. Cette rubrique « autres » contient pêle-mêle des programmes alimentaires et des programmes visant le développement d'infrastructures sociales et de production. Il s'agit de programmes (Foncodes, *Vaso de Leche* (bol de lait), Pronaa et Pronamachs¹⁷) qui répondent à de nouveaux critères de lutte contre la pauvreté, la focalisation des dépenses sur les plus pauvres, prenant un caractère d'urgence. Ces programmes sont administrés, respectivement, par le

Figure 2 – Part des dépenses sociales dans le budget programmé du gouvernement, 1985-1998
(millions de dollars de 1996)

Secteurs et budgets	1985	1990	1993	1995	1997	1998
Éducation	462,3	12,2	114,9	262,7	296,6	364,2
Santé	218,0	12,3	135,5	490,2	345,5	344,9
Prog. de compensation	256,6	22,1	342,0	507,1	185,2	304,9
Total services sociaux de base (SSB)	1253,2	55,0	990,4	2179,2	2081,4	2193,8
Budget total du gouvernement	6548,3	1635,4	6614,4	9927,9	6387,4	6728,1
SSB/total dépenses gouv. (%)	19,14	3,36	14,97	21,95	32,59	32,61

Source : Vásquez, in Vásquez (ed.), 2000 : 155-156.

17 Foncodes (Fondo de Compensación del Desarrollo Social) : infrastructures et petits déjeuners scolaires. Pronaa (Programa Nacional de Apoyo Alimentario) : en particulier, appui alimentaire aux mères et enfants en bas âge.

Pronamachs (Programa Nacional de Manejo de Cuencas Hidrográficas y Conservación de Suelos) : réhabilitation des infrastructures agricoles traditionnelles (terrasses et systèmes d'irrigation), reforestation.

ministère de la Présidence, celui de la Femme et du Développement humain (Promudeh) et celui de l'Agriculture. La mise en œuvre de ces programmes et leurs résultats (surtout en milieu rural) incitent à s'interroger sur l'existence d'une coordination entre ces ministères.

Parmi ces programmes, il convient de distinguer le Foncodes, qui est à la fois le plus important en pourcentage du budget comme en couverture nationale, surtout à travers les petits déjeuners scolaires. Il est également le plus critiqué sur trois points: son important centralisme, sa forte dépendance des financements extérieurs (à partir de la fin 1993) et son but visiblement électoral.

Sous le premier gouvernement de Fujimori, l'ensemble des dépenses sociales a représenté près de 20 % des dépenses publiques, puis aurait dépassé les 30 % au cours de son second mandat. Encore faut-il connaître la répartition des dépenses et leur fonction: favoriser le passage de l'extrême pauvreté vers une pauvreté plus modérée? Cibler des populations dans un but électoral – ce qui expliquerait le favoritisme en milieu urbain ? L'idée de développement national n'est plus de mise, il semblerait plutôt que le principal souci du gouvernement a été de relever artificiellement le niveau de vie des populations les plus démunies, en commençant par les plus accessibles, dans la métropole liménienne, et en reléguant au dernier plan les populations amazoniennes, peu nombreuses et trop dispersées pour mener des actions ayant une visibilité.

Ainsi, le poste correspondant à la lutte contre la pauvreté aurait effectivement beaucoup augmenté au cours du deuxième mandat du président Fujimori. Mais les actions menées permettent de douter quant à la focalisation des programmes d'assistance sur les plus nécessiteux.

Les programmes de lutte contre la pauvreté: focalisation ou redistribution des ressources?

La quantité de services que fournit l'État pour atténuer ou réduire la pauvreté au Pérou est impressionnante. En peu de temps, même les communautés andines¹⁸ ont reçu de manière cumulée un grand nombre d'aides:

- pour la construction d'infrastructures (écoles, collèges, centres de santé, locaux communaux, chemins ruraux, ponts – avec le Foncodes –, réseaux d'irrigation, terrasses agricoles, reforestation – avec le Pronamachs – et même logements – avec le Banco de materiales);
- en alimentation (aux bébés, aux mères qui allaitent et aux enfants scolarisés – avec les programmes de Wawa-wasi, petits déjeuners scolaires, etc. – et aux populations pauvres en général – Vaso de leche, Comedores populares et provisions du Foncodes);
- en santé (programmes de prévention et de santé de base, dirigés principalement vers les enfants scolarisés);
- en éducation (alphabétisation et cours techniques).

18 Jusqu'aux années quatre-vingt, les populations andines avaient plutôt une perception négative du rôle de l'État et même dans les régions rurales proches de la capitale, sa présence était peu perceptible [Bey, 1994].

Pourtant, il y a lieu de se préoccuper de la pertinence des aides diverses et de leur arrivée effective jusqu'aux destinataires et, en particulier, au sujet des aides alimentaires : environ 600 millions de dollars seraient investis chaque année dans 20 programmes alimentaires, qui parviennent à une dizaine de millions de Péruviens, mais un million de « pauvres extrêmes » appartiendraient à des familles non bénéficiaires de programmes alimentaires. Ces informations confirment l'idée selon laquelle les ressources sont mal focalisées [Vásquez, Riesco, 2000]. Il convient d'ailleurs de distinguer les programmes d'assistance ciblés des programmes visant l'amélioration des services et des infrastructures rurales, qui ne bénéficient pas nécessairement aux catégories les plus pauvres. En effet, une étude de la Banque mondiale portant sur la distribution de l'accès aux nouveaux services mis à la disposition de la population nationale entre 1994 et 1997 montre que les programmes de travaux publics (eau, assainissement, électricité, santé) ne s'adressent pas particulièrement aux groupes sociaux les plus nécessiteux¹⁹. Dans ce domaine, les populations urbaines se trouvent nettement avantagées [Hentschel, 1999].

Le Foncodes est le programme qui a la plus grande couverture nationale. Ses deux volets les plus importants sont : l'appui alimentaire à travers les petits déjeuners scolaires et la construction d'infrastructures. Pour ce qui est des travaux publics, il est évident, en ville comme à la campagne, que les infrastructures bénéficient indifféremment aux usagers. De plus, les appels d'offres ont donné lieu à une corruption généralisée, de nombreux chantiers restant inachevés. En ce qui concerne les petits déjeuners scolaires, bien qu'ils soient distribués dans toutes les écoles publiques, ils atteignent effectivement les enfants les plus nécessiteux, puisque dès qu'une famille en a les moyens, elle scolarise ses enfants dans le système scolaire privé, le public ayant mauvaise réputation. Bien sûr, en milieu rural, les familles n'ont pas le choix des écoles, à moins d'envoyer leurs enfants étudier en ville (ce qui arrive de plus en plus souvent, surtout pour le secondaire), mais sur ce point aussi, on constate que la focalisation est moins nécessaire en milieu rural [Bey, 1994]. En revanche, la qualité nutritive de ces petits déjeuners est reconnue comme étant très faible, pouvant parfois détériorer l'équilibre alimentaire des enfants, qui pourraient être mieux alimentés chez eux. Les cantines populaires – *comedores populares* – présentent d'ailleurs le même défaut, ce qui a conduit à identifier ces programmes comme ayant un but visiblement électoral.

Cependant, il faut distinguer un programme alimentaire d'un programme nutritionnel. « En général, selon les versions officielles, un programme alimentaire ou de complément alimentaire n'a pas nécessairement un but nutritionnel : il peut être utilisé comme un simple transfert de revenus vers les secteurs les plus pauvres, et n'a donc pas l'exigence d'avoir des effets significatifs sur l'état nutritionnel de ses bénéficiaires. En revanche, la contribution d'un programme à l'amélioration de l'état nutritionnel suppose un plan plus vaste [...] l'éducation

19 Les populations regroupées dans le deuxième quintile sont relativement mieux servies que les plus pauvres, regroupées dans le premier quintile (4 % à 7 % de différence en faveur du deuxième quintile). Dans le domaine de la santé, les plus pauvres sont les plus mal servis (16 % contre 20 % pour le second quintile et jusqu'à 26 % pour le quatrième) [Hentschel, 1999].

Figure 3 – Distribution géographique des enfants sous-alimentés et des dépenses des programmes pour la nutrition, 1997 (%)

Aire géographique	Dénutrition	Dépenses
Lima métropolitaine	8,9	31,6
Côte urbaine	6,9	8,8
Côte rurale	5,1	9,6
Montagne urbaine	7,7	5,3
Montagne rurale	51,3	31,9
Forêt urbaine	5,1	4,4
Forêt rurale	15,0	8,4
Total national	100	100

Source: Enniv, 1997, in Hentschel, 1999 : 53.

nutritionnelle, les actions préventives de santé et le suivi de la croissance des enfants sont autant d'aspects essentiels pour améliorer l'état nutritionnel » [Vásquez, Riesco, 2000 : 102-103].

Sur la base de l'Enniv de 1997, le nombre d'enfants sous-alimentés et l'accès aux programmes montrent une nette focalisation sur la capitale et la montagne rurale, cette dernière le justifiant par un taux de dénutrition élevé, ce qui n'est pas le cas de Lima. En revanche, la forêt tropicale ne reçoit pas les aides que sa participation de 15 % dans le total national de dénutrition devrait attirer.

Les aides directes en aliments ont quatre types de fonctions :

- une amélioration nutritionnelle, mais seulement dans les cas de ciblage et de suivi des bénéficiaires;

- une amélioration immédiate des conditions d'alimentation des familles bénéficiaires, mais seulement dans le cas où ces apports s'additionneraient à un budget alimentaire insuffisant, car, dans de nombreux cas, il est probable que le budget familial tienne compte des apports alimentaires extérieurs et réduise donc la part qui revient à l'achat d'aliments;

- une amélioration du taux de scolarisation des enfants (durée des études et assiduité) dès lors que les aliments sont distribués dans les centres scolaires, ce qui est supposé inciter les parents à envoyer leurs enfants à l'école;

- enfin, dans un système de distribution sans discrimination (le *vaso de leche*, par exemple, administré par la municipalité), les aides alimentaires sont perçues comme manifestant la volonté bienfaitrice du maire, voire du président de la République (pour les programmes gérés par le ministère de la Présidence comme le Foncodes, qui distribue la plus grande partie des aides alimentaires), et contribuent à renforcer un système clientéliste, dans lequel les intermédiaires trouvent aussi leur compte.

Les programmes alimentaires publics (13) et privés (4) poursuivent des objectifs plus ou moins clairement établis: certains programmes sont effectivement ciblés vers les enfants en bas âge (moins de 3 ans ou moins de 6 ans) et les mères en gestation ou en lactation; d'autres, au contraire, ont une destination diffuse vers les « secteurs en extrême pauvreté » ou les « groupes les plus vulnérables ». Le

Déjà parus :

Les Arts de la rue dans les sociétés du Sud, Michel Agier et Alain Ricard

Familles du Sud, Arlette Gautier et Marc Pilon

Variations, 1997

Empreintes du passé, Edmond Bernus, Jean Polet et Gérard Quéchon

Communautés déracinées dans les pays du Sud, Véronique Lassailly-Jacob

Échanges transfrontaliers et Intégration régionale en Afrique subsaharienne, Johny Egg

et Javier Herrera

Variations, 1998

Drogue et Reproduction sociale dans le Tiers Monde, Éric Léonard

La Forêt-monde en question, François Verdeaux

Les Identités contre la démocratie, René Otayek

Variations, 1999

Le Sida des autres. Constructions locales et internationales de la maladie, Claude Fay

Survivre grâce à... Réussir malgré... l'aide, Bernard J. Lecomte, Jean-David Naudet

Logiques identitaires, Logiques territoriales, Marie-José Jolivet

Variations, 2000

Afrique noire et Monde arabe : continuités et ruptures, Emmanuel Grégoire, Jean Schmitz

Des écoles pour le Sud : stratégies sociales, politiques étatiques et interventions du Nord,

Marie-France Lange

Les Jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud, René Collignon,

Mamadou Diouf

Variations, 2001

Les Fonctionnaires du Sud entre deux eaux : sacrifiés ou protégés ?, Marc Raffinot,

François Roubaud

Gérer la ville : entre global et local, Élisabeth Dorier-Apprill, Sylvy Jaglin

Diasporas, développements et mondialisations, Rosita Fibbi, Jean-Baptiste Meyer

Variations, 2002

Les images de l'identité, Denis Vidal

Dynamiques résidentielles dans les villes du Sud, Monique Bertrand

Sociétés dans la guerre, Yves Goudineau

Couverture : atelier graphique des éditions de l'Aube

© Éditions de l'Aube, IRD

(Institut de recherche pour le développement), 2003

ISBN 2-87678-921-3

ISSN 1278-3986

nombre de bénéficiaires n'a qu'une valeur indicative, du fait qu'il n'est pas précisé à quelle échelle ces programmes interviennent. De la plus grande à la plus petite, disons que les petits déjeuners scolaires atteignent tous les enfants scolarisés dans le secteur public (près de 2 millions), de même que les cantines populaires attirent la plupart des familles dans le besoin (plus de 800 000), mais proposent des contenus nutritionnels très bas et n'apportent aucun suivi. À l'autre extrême, des programmes très ciblés vers les bébés et leurs mères (Wawa-wasi, Panfar, Pacfo ou Prosierra – publics – ou encore Niños de Care et Nutrition infantile de Adra Ofasa – privés) ont des résultats beaucoup plus tangibles grâce à un suivi sur un groupe de bénéficiaires plus réduit (de 50 000 à 400 000²⁰).

Différentes études montrent que les programmes Wawa wasi et celui d'alimentation infantile (tous deux administrés par le Promudeh) fournissent les aliments contenant le plus de calories et de protéines, alors que les aliments du Vaso de leche et des petits déjeuners scolaires (du Foncodes) en contiennent très peu. En moyenne, les programmes des organismes privés ont une qualité nutritionnelle supérieure à l'ensemble des programmes publics. Cette remarque permet d'établir un lien entre certains programmes et leur fonction essentiellement clientéliste ou plus précisément électorale. Le cas du Foncodes en est une excellente illustration [Bey, 2001].

Ces observations engagent à conclure que les résultats obtenus ne sont pas proportionnels aux dépenses engagées dans la lutte contre la pauvreté. La brèche de pauvreté permet de calculer la quantité de ressources qu'il serait nécessaire de transférer, dans une focalisation parfaite, pour que les pauvres sortent de leur état. L'institut Cuánto montre qu'« à partir de calculs réalisés avec la brèche de dépenses, le nombre de pauvres et la valeur de la ligne de pauvreté pour chaque domaine d'étude, il faudrait répartir 9,262 millions de nouveaux soles (environ 2 653 millions de dollars) pour que cette année [2000] aucun Péruvien ne se trouve en dessous de la ligne de pauvreté. Cette quantité est équivalente à 7,8 % du PIB de 1999 et à 27,2 % du budget de la République pour l'année 2000. Pour éliminer la pauvreté extrême, il faudrait transférer seulement 946 millions de nouveaux soles (271 millions de dollars), ce qui équivaut à 0,8 % du PIB de 1999 et à 2,8 % du budget pour l'année 2000 » [Cuánto, 2000 : 10].

Si certains analystes des politiques sociales sont confiants dans la possibilité de faire reculer la pauvreté, c'est seulement à la condition de « développer des projets bien focalisés, rentables et durables » [Francke, 2000 : 198]. Cependant, l'idée d'intégrer la politique économique et la politique sociale en une même stratégie est de plus en plus consensuelle. « La politique économique doit promouvoir une croissance soutenue, intensive en travail (pour affronter le problème de l'emploi), qui rende possible une collecte fiscale soutenue, ce qui augmente la capacité d'investissement social de l'État. Le fait que l'État investisse ou non dans des secteurs sociaux est déjà une décision politique, en relation avec la perception que celui-ci aurait des problèmes de pauvreté et de distribution des revenus qui caractérisent un pays » [Parodi, 2000 : 17-18]. De l'orientation de la

20 Le récapitulatif de ces programmes se trouve dans Bey, 2001. L'information est tirée de: Secretaría técnica de Política alimentaria nutricional, *Principales programas de alimentación y nutrición: análisis comparativo* [Inei, 2000 : vol. 8].

politique nationale, économique et sociale, dépendra que la lutte contre la pauvreté s'attaque à ses causes ou seulement à ses effets spectaculaires.

Qui a bénéficié des programmes de lutte contre la pauvreté ?

Si l'on en croit les derniers résultats de l'Enniv présentés ci-dessous, en 2000 la pauvreté aurait augmenté partout²¹. En particulier, l'augmentation de l'extrême pauvreté resterait concentrée en milieu urbain, alors qu'elle diminuerait en milieu rural. On observe en effet une augmentation de la pauvreté à Lima métropolitaine au cours des dernières années, mais une meilleure focalisation des programmes qui distribuent des aliments en milieu rural aurait permis de contenir l'extrême pauvreté entre 1997 et 2000, malgré le contexte récessif. Toutefois, en mesurant le déficit de revenu, on constate qu'« il y a plus de pauvres et [que] ceux-ci sont plus pauvres qu'avant » [Cuánto, 2000].

L'augmentation inquiétante du pourcentage de pauvres dans la société péruvienne a incité les pouvoirs publics à rechercher des moyens pour atténuer les conséquences des politiques libérales des années quatre-vingt-dix. Nous avons vu que les planificateurs misaient sur la distribution de ressources avec des programmes sociaux à court terme, tout en reconnaissant qu'ils devraient s'attaquer au problème de la pauvreté sur le long terme, c'est-à-dire entreprendre une réforme des structures économiques (l'accès à la terre et à l'emploi étant des conditions nécessaires, mais non suffisantes). Les programmes lancés dans les années quatre-vingt-dix ont reçu un financement beaucoup plus important à partir du deuxième mandat de Fujimori, comme nous l'avons vu. S'ils n'ont eu pour résultat qu'une augmentation de la pauvreté absolue et relative, après une diminution au moment de la plus forte croissance du pays, il serait pertinent de s'interroger sur le type de politique mené au cours de cette décennie.

En ce qui concerne les résultats, d'après les sources officielles de l'Institut national des statistiques, « s'il n'y avait pas les transferts (publics et privés), les niveaux de

Figure 4 – Évolution de la pauvreté entre 1994 et 2000 (%)

	Total pauvres			Pauvres extrêmes			Pauvres non extrêmes		
	1994	1997	2000	1994	1997	2000	1994	1997	2000
Total	53,4	50,7	54,1	19,0	14,7	14,8	34,4	36,0	39,3
Lima métropolitaine	42,4	35,5	45,2	5,5	2,4	4,7	36,9	33,1	40,4
Reste urbain	50,4	48,9	49,8	13,0	7,6	8,4	37,4	41,3	41,4
Zone rurale	65,5	64,8	66,1	36,2	31,9	30,1	29,3	32,9	36,0

Source : Cuánto, 2000.

21 Il convient d'observer une certaine réserve quant à des chiffres produits par différentes sources, les enquêtes de panel portant sur des échantillons différents, à différents moments de l'année, et ne posant pas les mêmes questions.

pauvreté seraient plus importants. En 1998, cette compensation est plus favorable aux personnes extrêmement pauvres par rapport à la situation de 1997 » [Inei, 2000, vol. 8]. En référence aux enquêtes Enaho de 1998 et 1999, au deuxième trimestre de 1998, 2 074 292 personnes bénéficiaient des programmes alimentaires contre 3 242 103 personnes qui n'y avaient pas accès; un an plus tard, le nombre de bénéficiaires s'élevait à 2 428 489 contre 3 061 760 de non bénéficiaires. La destination des aides alimentaires étant présentée comme un souci réel, les enquêtes de ménages cherchent à déterminer dans quelle mesure ceux en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté sont bénéficiaires des programmes d'aide alimentaire. Les calculs montrent ainsi que 64,6 % des pauvres et 78,9 % de ceux qui se trouvent en extrême pauvreté reçoivent une assistance alimentaire, avec une focalisation sur les foyers de la montagne rurale (72 % et 84 % pour les « pauvres » et « extrêmement pauvres », respectivement) et sur la forêt rurale (80 % dans les deux cas) [Inei, 2000].

La figure ci-dessous montre certes une légère amélioration dans la couverture des programmes sociaux, mais il nous autorise à ajouter un bémol aux évaluations officielles: les plus démunis²² ne sont pas tous bénéficiaires d'aides sociales, tandis que de nombreux foyers ayant tous leurs besoins de base satisfaits reçoivent des aides sociales et même alimentaires.

La figure suivante, basée sur une autre enquête [Enniv, 1997-2000], confirme la couverture insatisfaisante des populations pauvres. On y observe en effet une plus grande couverture des programmes alimentaires en 2000 par rapport à 1997, mais l'extrême pauvreté reste pourtant au même niveau après réception des aliments donnés.

Par ailleurs, l'étude réalisée par l'équipe de la Banque mondiale sur l'impact des transferts directs et indirects sur les différents niveaux de pauvreté montre

Figure 5 – Accès des foyers aux programmes sociaux, 1998-1999 (%)

Accès des foyers aux programmes sociaux (%)	1998	1999
Accès à au moins 1 programme social	55,8	59,3
Avec au moins 1 NBI	73,1	75,4
Avec 1 NBI	69,5	70,7
Avec 2 ou plus NBI	81,3	85,7
Avec nécessités de base satisfaites	44,9	50,4
Accès à au moins 1 programme alimentaire	28,0	31,8
Avec au moins 1 NBI	42,6	47,5
Avec 1 NBI	38,7	43,8
Avec 2 ou plus NBI	51,4	55,8
Avec nécessités de base satisfaites	18,8	23,1

Source : Inei, Enaho-IV, 1998 et 1999 : 19.

²² Rappelons que parmi les NBI se trouve la « dépendance économique », que les aides alimentaires sont justement supposées soulager.

Figure 6 – Impact des aliments donnés sur la pauvreté extrême, 1997-2000

Enniv	1997	2000
Pauvres extrêmes recevant des aliments donnés (%)	71,4	75,5
Valeur <i>per capita</i> des aliments reçus (US\$ mois)	1,3	1,5
Montant des aliments donnés sur le revenu de la population bénéficiaire (%)	6,7	9,8
<i>Impact des aliments donnés sur la pauvreté extrême</i>		
Pauvreté extrême sans aliments donnés (%)	17,2	17,3
Pauvreté extrême après réception d'aliments donnés (%)	14,7	14,8
Contribution des aliments donnés à la réduction de la pauvreté extrême (%)	2,5	2,5

Source : Cuánto, Enniv, 1997-2000.

que, bien qu'il soit difficile de mesurer l'impact des transferts monétaires ou d'aliments sur le court terme (substitution immédiate sans augmentation de la consommation, remboursement de dettes, etc.), il semble néanmoins que les transferts privés aient un effet significativement plus important que les transferts publics, principalement en ville [Hentschel, 2000]. Autrement dit, la solidarité familiale est plus efficace que la création d'emplois ou les aides alimentaires du Foncodes.

Pourtant, les appuis du Foncodes auraient été plus efficaces, si ce n'est plus importants, en milieu rural où, rappelons-le, l'extrême pauvreté tendrait à diminuer. Mais cette « victoire » mérite d'être relativisée, puisque la pauvreté en général a augmenté. De plus, la ville est davantage sujette à des « infiltrations », c'est-à-dire à des détournements des aides vers des bénéficiaires non nécessaires [Francke, 2000].

D'une manière générale, on peut se demander quels sont les effets des programmes de lutte contre la pauvreté sur les inégalités à l'échelle nationale. Nous avons vu qu'en l'an 2000, la concentration des revenus est plus importante à Lima qu'en province. Parallèlement, les dernières enquêtes nationales montrent une réduction des populations extrêmement pauvres en milieu rural, tandis que, de manière générale, le nombre de pauvres est en augmentation et en proportion plus importante en ville. Une évaluation par régions a fait apparaître un résultat très important : « Il est beaucoup moins coûteux de réduire la pauvreté dans les zones rurales qu'à Lima » [Francke, 2000 : 198]. La plus forte présence de la pauvreté en milieu rural et les faibles niveaux de consommation en comparaison avec la ville, surtout la capitale, rendent les zones rurales plus sensibles à la moindre amélioration dans les revenus, tandis que les distorsions dans l'attribution des aides y sont minimales, du fait que dans ce milieu, la pauvreté n'est pas que monétaire. Cette remarque plaide en faveur d'une meilleure orientation des politiques de lutte contre la pauvreté vers les zones rurales, au détriment des grandes villes, ce qui pourrait contribuer à la réduction rapide des inégalités régionales.

Quant aux bénéficiaires, nous avons vu qu'il est plus facile de cibler les personnes dans le besoin en milieu rural que dans les grandes villes, où l'accès à des aides multiples est facilité. Toutefois, la variété des programmes ne garantit pas une

amélioration dans les conditions de vie des individus mais plutôt un soulagement ponctuel. Tel est le cas de certains services sanitaires ou d'aides alimentaires au contenu énergétique très bas. Mais, avant tout, se pose la question de la focalisation des aides : celle-ci tend à stigmatiser les situations de pauvreté en créant une frontière entre les groupes dans le besoin et les autres, dont certains pourront être qualifiés de « profiteurs » par les premiers. Dans ce contexte nouveau, marqué par une multiplication des aides sociales, la représentation que les différents groupes sociaux se font d'eux-mêmes et des autres est sensiblement modifiée. De surcroît, dans les politiques de lutte contre la pauvreté, le ciblage de populations définies avec des critères qui excluent les relations sociales de production entretient ces groupes sociaux dans la dépendance des aides et dans une relation subordonnée au pouvoir.

*

Des politiques structurelles ou conjoncturelles ?

Les analyses de la pauvreté au Pérou mettent en exergue des facteurs structurels, aussi bien au niveau des catégories socio-économiques qu'au niveau géographique. Pourtant, les définitions données à la pauvreté dans les années quatre-vingt-dix et les programmes mis en place pour y faire face manifestent que l'intérêt majeur de l'ancien président Fujimori n'a pas été de combattre ce fléau. Au contraire, il était de les mettre à son service, en l'installant dans un pouvoir incontesté. Pour atteindre ce but, tous les efforts ont porté sur la valorisation de l'image du président et la formation d'un soutien massif, alors même que les mesures libérales prises depuis le début de son premier mandat auraient dû lui aliéner le soutien populaire. Un ministère de la Présidence a été créé, qui était chargé d'administrer les programmes de lutte contre la pauvreté ou considérés comme tels. Ainsi, des panneaux indicateurs de travaux publics et de présentation de programmes sociaux ont fleuri dans tout le pays, y compris en pleine nature, sur lesquels la volonté personnelle du président était mise en exergue. Les programmes de cette dernière décennie ont été, pour la plupart, orientés vers des cibles dont la participation politique et économique dépend de la générosité des gouvernants. Cela explique l'abandon dans lequel ont été tenues les populations amazoniennes, par exemple. Si l'on ajoute à cette observation les études qui ont montré que les dépenses sociales augmentaient à la veille d'élections (locales ou nationales), il est aisé de conclure que ce gouvernement s'est fortement appuyé sur le clientélisme et le marchandage électoral. Les slogans du Foncodes, à la veille des élections présidentielles de 2000²³, en disent long sur son caractère populiste et clientéliste : « en travaillant ensemble nous réaliserons tout » ; « 1991-2000 : avec des travaux d'infrastructures sociales et économiques, neuf années d'amélioration de la qualité de vie des plus pauvres²⁴. »

23 Élections auxquelles Fujimori se présentait pour la troisième fois, ayant modifié la Constitution dans ce sens.

24 « Trabajando juntos lo haremos todo » ; « 1991-2000 : con obras de infraestructuras sociales y económicas, nueve años mejorando la calidad de vida de los más pobres » [Foncodes, 2000].

Si la pauvreté est un argument politique, il devient plus rentable pour un gouvernement d'entretenir l'illusion d'une redistribution des revenus et de ne pratiquer en réalité qu'un saupoudrage clientéliste auprès des populations pauvres. La forte centralisation des programmes (en particulier du Foncodes) et la corruption expliquent que nombre de chantiers publics sont restés inachevés ou que des programmes ciblés n'ont pas atteint leur but. La création d'emplois elle-même est restée illusoire, le temps de construire quelques infrastructures, et les salaires n'arrivaient pas toujours à bon port.

Les programmes alimentaires ont eu des effets plus mitigés, sachant qu'ils ne constituent souvent que des subventions à l'alimentation, n'ayant aucun souci d'améliorer la qualité nutritive des repas. Nous l'avons vu, la focalisation de ce type d'aide sur les populations les plus nécessiteuses est plus heureuse en milieu rural qu'en ville. Cependant, si les programmes de lutte contre la pauvreté signifiaient en principe un transfert de revenus vers les secteurs les plus pauvres, il faut reconnaître que les populations moins pauvres en ont amplement profité. On ne peut que regretter que les financements relativement importants accordés aux programmes de lutte contre la pauvreté n'aient abouti qu'à alléger les effets conjoncturels d'une politique libérale qui, elle, produira inéluctablement plus de pauvres.

BIBLIOGRAPHIE

- BANQUE MONDIALE [1990], *Rapport sur le développement dans le monde 1990 : « La pauvreté »*, Washington, World Bank.
- BANQUE MONDIALE [2001], *Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 : « Combattre la pauvreté »*, Washington, Banque mondiale/ESKA.
- BEY M. [1994], *Le Meilleur Héritage. Stratégies paysannes dans une vallée andine du Pérou*, Paris, éditions Orstom, coll. À travers champs.
- BEY M. [1999], « Recherches sur la pauvreté: état des lieux. Contribution à la définition d'une problématique », *Revue Tiers-Monde*, XL (160), octobre-décembre: 871-895.
- BEY M. [2001], *Paupérisation et Politiques de lutte contre la pauvreté au Pérou*, Paris, CRI-IEDES, Textes de recherche n° 43.
- DUBOIS J.-L. [1998], « Présentation des différentes approches de la pauvreté », *Journée des économistes Orstom: les différentes approches de la pauvreté*, Paris, 8 octobre 1998.
- EGUREN F. et alii [1997], *Evaluación social del desarrollo humano en el Perú*, Lima, Acción ciudadana.
- ELÍAS L. [1992], « Estudios sobre la pobreza en el Perú: bibliografía comentada », in Anderson et alii, *Pobreza y políticas sociales en el Perú*, Lima, Universidad del Pacífico-CIUP: 23-74.
- FRANCKE P. [2000], « Estimación de los posibles impactos de un programa de lucha contra la pobreza », in Vásquez (ed.), *Impacto de la inversión social en el Perú*, Lima, Universidad Del Pacífico/IDRC-CIID: 187-200.
- GASTELLU J.-M. [1995], « Une réponse au fujichoc: les invitations payantes à Lima », *Cahiers des Sciences humaines*, Orstom, 31 (4): 905-930.
- HENTSCHEL J. (coord.) [1999], « Pobreza y desarrollo social: 1994-1997 », in Webb, Ventocilla (eds.), *Pobreza y economía social. Análisis de una encuesta: Enniv-1997*, Lima, Instituto Cuánto/Unicef/Usaid: 15-74.
- HERRERA J. [2000], « Ajustement et mobilité économique à Lima », *Problèmes d'Amérique latine*, 38: 71-100.
- INSTITUTO CUÁNTO [2000], *Encuesta nacional sobre medición de niveles de vida*, Enniv-2000, Lima.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA E INFORMÁTICA (INEI) [1961, 1972, 1981, 1993], *Censos nacionales*.

- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA E INFORMÁTICA (INEI) [1998], *Perú : trabajo infantil y adolescente*.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA E INFORMÁTICA (INEI) [1996, 1997, 1998, 1999], *Encuesta nacional de hogares (Enaho)*.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA E INFORMÁTICA (INEI) [2000], *Compendio estadístico*, CD-Rom.
- INSTITUTO NACIONAL DE PLANIFICACIÓN [1989], *Pobreza en el Perú. Aspectos básicos y orientaciones de política*, Lima, INP, Serie Divulgación n° 9.
- JIMÉNEZ F. [2000], « Stabilisation et ajustement économique au Pérou : les limites du modèle néolibéral », *Problèmes d'Amérique latine*, 38 : 51-70.
- PARODI T. C. [2000], « Política económica y social en el Perú : 1980-2000 », in Portocarrero (ed.), *Políticas sociales en el Perú : nuevos aportes*, Lima, Puc/Universidad del Pacífico/IEP : 13-38.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT [1996-1997-1998], *Rapport sur le développement humain*, Paris, Economica.
- VÁSQUEZ H. E., RIESCO G. [2000], « Los programas sociales que "alimentan" a medio Perú », in Portocarrero (ed.), *Políticas sociales en el Perú : nuevos aportes*, Lima, Puc/Universidad del Pacífico/IEP : 89-151.

Les réseaux de blanchiment de l'argent criminel en Amérique latine : de l'illégalité financière à la légitimité économique

*Bernard Castelli **

Les flux financiers de source illicite sont aujourd'hui partie prenante du processus de mondialisation : les recettes de la drogue, du trafic des armes, de la prostitution, du jeu clandestin, etc., en irriguant de manière constante les différents secteurs de l'économie légale, auraient pour fonction primordiale d'atténuer les déficiences récurrentes des mécanismes officiels de financement du développement. Cette thèse séduisante de la substitution financière va souvent de pair avec l'idée iconoclaste d'une criminalisation accélérée des structures de la légalité, laquelle se manifesterait principalement sous la forme d'une extension du pouvoir d'influence des organisations criminelles en matière de décision économique [Fabre, 1999].

Or l'expansion et la rentabilité élevée des activités illicites ne sont pas sans poser de sérieux problèmes : l'absorption de volumes conséquents de liquidités à l'intérieur d'économies officielles de taille dissemblable impose tout d'abord d'entreprendre, de manière quasi concomitante, une « démarche de purification » des sommes suspectes. Pour se convertir en pur ou propre, l'argent sale doit être blanchi au préalable et acquérir de la sorte une légitimité irréfragable. Bien qu'il soit difficile de s'accorder sur le contenu précis de cette dernière notion empruntée au départ à la science politique, l'orthodoxie économique dominante définit un comportement légitime comme le fait que chaque agent puisse disposer d'une fonction d'utilité reflétant ses valeurs et préférences. À cette perception réductrice sont associées toutefois des externalités positives alors que l'illégitimité se traduit inversement par des situations défavorables en termes de négociation et de règlement des contrats. La tâche s'avère en effet difficile dès lors que l'efficacité d'un tel acte présuppose l'existence d'un certain consensus social et, plus localement, la prégnance de valeurs éthiques [Thoumi, 1997] au sein même de l'espace économique convoité par les intérêts criminels.

D'autant que l'économie légale n'est pas toujours synonyme d'acceptation sociale surtout lorsque la *Loi* est perçue comme illégitime [Rocha, 2000]. Les exemples abondent à cet égard dévoilant la réalité de relations pour le moins ambiguës sinon contradictoires tissées entre la légalité économique et les activités

* Économiste IRD, Centre de recherche d'Île-de-France.

illégalles: la contrefaçon (illicite) de marchandises tolérée pour ses bénéfices individuels mais suscitant parallèlement de sérieux préjudices matériels à la production réglementée, les fiscalités officielles aux finalités redistributives appréciées par la majorité des contribuables devenant illégitimes dès lors que l'on tente d'en augmenter la pression (diffusion de la fraude fiscale), les marchés parallèles du crédit (usure) directement mis en concurrence risquée avec les systèmes financiers licites, les sociétés commerciales et industrielles légalement établies aux pratiques frauduleuses rémunératrices, l'économie criminelle en quête permanente de respectabilité économique et de reconnaissance sociale¹...

Le dynamisme de cette économie souterraine est d'ailleurs peu ou prou freiné par la multiplication récente des lois anti-blanchiment: même si la recrudescence de nouveaux dispositifs juridiques répressifs à l'échelle mondiale n'a en réalité qu'une incidence marginale sur les volumes blanchis, elle oblige d'ores et déjà à une amélioration permanente des procédés de dissimulation et de légitimation des capitaux douteux. Atteindre un niveau optimal de protection consiste, en fin de compte, à s'organiser sous une forme durable afin d'éviter la découverte des finalités sous-jacentes inhérentes aux schémas financiers employés².

Dans le cadre de cet article, la référence appuyée aux fonds à blanchir du commerce des stupéfiants d'Amérique latine permettra de montrer que les trafiquants ont de plus en plus recours à une organisation clandestine chargée d'éliminer les contraintes économiques et financières dérivées d'un afflux massif de narcodollars. De taille variable, selon la plus ou moins grande rentabilité conjoncturelle du trafic, la structure de blanchiment souvent retenue est le réseau, en raison de sa plus grande efficacité par rapport à d'autres formes plus conventionnelles d'organisation du recyclage: entreprises criminelles, marchés gris ou noirs, groupes mafieux... Définie en première instance comme une association d'agents distincts³ ne participant pas directement au trafic des drogues, la notion de réseau proposée ici s'efforcera de dépasser le contenu fragmentaire des travaux qui segmentent le processus de légitimation de l'argent de la drogue en de multiples filières sans liens apparents entre elles. Une approche globale sera donc privilégiée, où l'attractivité et la supériorité fonctionnelles de la forme réticulaire résident dans la conjonction de deux avantages comparatifs spécifiques: une structure d'intermédiation délictuelle de nature polyvalente et un système cohérent de protection des ressources illégales.

Nous concluons provisoirement en élargissant le débat à la dimension publique du blanchiment dans la mesure où les analyses présentées ci-dessous

1 Sans oublier le népotisme et le clientélisme endémiques de certains pays de la planète qui alimentent également les opérations financières occultes.

2 On considère en général les délits économiques et financiers d'envergure comme des infractions structurées, ordonnées: « ... La délinquance d'affaires implique de plus en plus une organisation. Elle demande la disposition de moyens et de personnes, la structuration de groupes et de hiérarchies, la répartition des tâches et l'emploi de moyens technologiques » [Cartier-Bresson, Josselin, Manacorda, 2001 : 30].

3 Avec cette terminologie spécifique, nous désignons en fait des acteurs économiques, au départ non criminels et souvent même bien intégrés socialement, dont la pratique professionnelle quotidienne conduit à basculer, de façon pérenne ou non, dans une délinquance financière caractérisée notablement par la transgression des dispositifs de contrôle existants. Ces derniers ont pour fonction de certifier *en théorie* la licéité des flux d'argent en circulation.

prennent comme principale référence factuelle un type de réseau d'essence privé représenté au travers de ses membres les plus proéminents : banquiers, entrepreneurs, administrateurs de biens et de sociétés diverses... Si la corruption des hommes politiques constitue sans nul doute un vecteur puissant capable d'accélérer la légitimation des richesses acquises par le biais du commerce des drogues, elle n'est malheureusement pas toujours le fait de rares individualités égarées sur les chemins buissonniers de la représentation politique.

De l'économie du blanchiment à la notion de réseau

À la difficulté quantitative d'évaluer le volume des profits à blanchir doit être en effet ajoutée celle ayant trait au substrat normatif d'une définition qui tenterait de différencier théoriquement un réseau illégal d'un réseau légal. Une telle tentative s'avère en général vaine et peu féconde, si elle est circonscrite à la seule mise en œuvre de critères spécifiques aboutissant en fin de compte à une signification tantôt extensive ou tantôt réduite de la réalité observée [Boltanski, Chiapello, 1999 : 208-227]. Eu égard au contenu intrinsèque du concept, celui-ci revêt en revanche un intérêt heuristique plus évident dès lors qu'il est conçu comme un regroupement d'intermédiaires rémunérés dont le travail occulte est de fournir en priorité une crédibilité indéfectible aux sommes recyclées. Car rendre des liquidités sales crédibles – dit autrement : ayant toute l'apparence d'une origine licite – a pour effet majeur une augmentation constante du coût de blanchir due principalement à la variété des compétences spécifiques des professionnels recrutés.

Le recours croissant au concept de réseau dans la littérature en sciences sociales a permis d'enrichir dernièrement la réflexion scientifique sur le développement des échanges formels (ou informels) liés aux multiples activités humaines légales [Boltanski, Chiapello, 1999]. Quelques réticences bien compréhensibles demeurent cependant quant à la pertinence d'une application systématique au domaine très particulier des circuits financiers criminels. Or, pour « déstigmatiser » cet argent et faciliter sa dilution dans les structures de l'économie légale, plusieurs étapes techniques et échanges monétaires sont auparavant nécessaires entre les différents agents – ou blanchisseurs, pour nommer ce type d'intermédiaires singuliers : fourmi, déposant-moyen, investisseur local, banquier, administrateur de fiduciaires, gérant de sociétés écran, prête-noms des paradis « réglementaires »... –, qui agissent dans le cadre d'une structure fermée, efficace, capable d'optimiser les diverses opportunités de recyclage. En raison de ses caractéristiques, le réseau représente aujourd'hui la forme d'organisation la plus répandue capable de faire circuler en toute confidentialité, tout en les légitimant progressivement, des quantités fiduciaires et scripturales douteuses.

La dimension économique du blanchiment

L'évaluation économique de la finance de provenance criminelle demeure un thème controversé et encore peu étudié sur lequel règne une incertitude périodiquement entretenue par la fourniture régulière de chiffres globaux fantaisistes, produits de travaux d'une légèreté méthodologique notoire. Ainsi, les quantifications

excessives de liquidités supposées blanchies tendent sans doute à accentuer l'hiatus entre la taille réelle du phénomène et son observation statistique; celles-ci ne sont d'ailleurs pas toujours dépourvues d'arrière-pensées idéologiques. Avec l'amplification de la menace potentielle de criminalisation de l'économie, le bien-fondé et le renforcement de certaines mesures anti-blanchiment se trouvent être ainsi politiquement justifiés par l'énormité des chiffres produits. Avant même toute tentative de conceptualisation, examinons préalablement, avec toute la circonspection requise, les dernières évaluations concernant les sommes en jeu.

La nature souterraine des activités illicites impose de recourir à une approche avant tout déductive dès lors que l'on se trouve dans l'impossibilité pratique de quantifier avec précision le montant des profits potentiels à blanchir. Plusieurs modalités directes et indirectes de calcul sont néanmoins envisageables qui permettent de croiser différentes informations selon le niveau d'agrégation disponible [Morel, Rychen, 1994]. À un niveau transnational par exemple, on cherchera à évaluer globalement l'excédent monétaire plausible résultant du marché des stupéfiants, afin d'en déduire indirectement le volume des fonds susceptibles d'être blanchis.

Le croisement des chiffres officiels de saisies, de consommation et de production des stupéfiants, malgré de nombreuses carences et incohérences, demeure en général la démarche privilégiée des principaux organismes spécialisés dans ce domaine [Cartier Bresson, Josselin, Manacorda, 2001].

C'est ainsi que le Gafi estime en 1990 la production ou les ventes afin d'en déduire la valeur des passifs bancaires susceptibles d'être blanchis. Cet organisme parvient ainsi à un chiffre des ventes de drogue (héroïne, cocaïne, cannabis) en Europe et aux États-Unis s'élevant à 122 milliards de dollars, lesquels se répartissent de la manière suivante: 61 % pour la vente de cannabis, soit 74,4 milliards de dollars; 29 % pour la cocaïne, soit 35,4 milliards de dollars; et 10 % pour l'héroïne, soit 12,2 milliards de dollars. Le Gafi formule en outre l'hypothèse suivant laquelle 55 % à 70 % des fonds criminels pourraient donner lieu à un blanchiment, c'est-à-dire en fin de compte à un recyclage de 85 milliards de dollars par an.

Le *World Drug Report* [1997] du Pnucid, sur la base d'hypothèses audacieuses concernant la pureté du produit final et les taux d'exportation de l'héroïne et de la cocaïne, parvient à évaluer approximativement la production et le trafic des drogues au cours de l'année 1995. Le Pnucid obtient en fait un chiffre d'affaires de 339 milliards de dollars distribué ainsi: 107 milliards de dollars pour l'héroïne; 117 milliards de dollars pour la cocaïne; 62 milliards de dollars pour la marijuana; 13 milliards de dollars pour le haschich, et 60 milliards de dollars pour les drogues synthétiques.

On voit que l'évaluation du Pnucid est nettement supérieure à celle du Gafi. Or, il est plus que probable que cette différence quantitative soit le résultat d'erreurs, d'approximations et de méthodologies divergentes dans l'appréhension pertinente de la réalité économique du trafic des drogues. Quoi qu'il en soit, plusieurs auteurs [Grimal, 2000; Kopp, 1997] n'hésitent plus à questionner l'ampleur des chiffres diffusés en critiquant sévèrement le calcul excessif des dépenses liées à l'achat au détail des stupéfiants de même que le niveau élevé de leur prix de vente supposé. Ainsi, Reuter prétend que le chiffre d'affaires du marché mondial des drogues ne dépasse pas en réalité les 100 milliards de dollars annuels et que la majeure partie de cette valeur ajoutée se formerait essentiellement sur les marchés

domestiques. Il avance en outre un chiffre de 20 milliards de dollars pour la valeur commercée au niveau international.

De cette réévaluation à la baisse des revenus du trafic découle en toute logique une diminution substantielle du volume estimé des profits illicites pouvant être blanchis par l'intermédiaire des circuits financiers internationaux. Ce qui fait dire à P. Kopp que « même si le chiffre d'affaires était de 125 milliards de dollars, le commerce international de drogues ne dépasserait pas 20-25 milliards... » [cité par Cartier Bresson, Josselin, Manacorda, 2001 : 103]. Seule une partie de cette somme ferait par conséquent l'objet d'un blanchiment multiple et pervertirait éventuellement l'économie légale.

L'objet de ce document n'étant pas de procéder à une recension critique des différentes techniques permettant d'évaluer le montant supposé des fonds illicites à blanchir, on peut toutefois rappeler que cette quantification se heurte à un double handicap (Castelli, 1998) : d'un point de vue factuel, l'illégalité même de cette activité économique pose tout d'abord un problème rédhibitoire au moment de la collecte des informations nécessaires au calcul de la dimension financière du blanchiment de l'argent des drogues : l'inexistence compréhensible d'un cadre statistique susceptible d'en saisir la taille impose en effet le recours obligé à des estimations indirectes non exemptes de critiques quant à la pertinence de leur degré de précision [Cartier Bresson, Josselin, Manacorda, 2001]. Au-delà de cette difficulté technique, le caractère historiquement contingent des mesures réalisées renvoyant à des actions exogènes au champ d'étude, à des événements sociopolitiques éphémères (répression, politique étrangère, motifs électoraux) empêche en outre d'avoir une vue plus objective du phénomène dans toute sa complexité.

Le réseau de blanchiment et son coût

Sans disposer évidemment de données précises, l'on peut toutefois essayer de ventiler les composantes principales d'un coût du blanchiment/recyclage :

Coût opérationnel du blanchiment

- Dépenses engagées pour le stockage physique des quantités de liquidités sales (location et/ou acquisition d'immeubles : entrepôts, maisons de sécurité, locaux commerciaux, coffres-forts);
- Prix d'acheminement ou de transport de la monnaie fiduciaire (véhicules terrestres, moyens maritimes et dispositifs aériens...) non compris les rémunérations des chauffeurs-passeurs (cf. *infra*);
- Frais matériels liés à la circulation des sommes au sein du réseau de blanchiment (acquisition d'infrastructures technologiques de communication virtuelle : matériels informatiques – *hardware* –, outils de télécommunications, dépenses spécifiques en *software*...);
- Coût des investissements et des placements dans la sphère légale.

Coût humain et politique

- Subornation des représentants de la répression (police, justice, armée);
 - Rémunération des multiples « sans grade » (gardiens, employés du stockage et emballage, chauffeurs, passeurs, fourmis...) qui doivent soit traiter soit déposer les espèces sur des comptes courants;
 - Paiement des fonctionnaires et des employés travaillant dans les banques, les établissements non financiers, les sociétés commerciales, les entreprises industrielles, etc.
 - Notes de frais des conseillers financiers et des divers prête-nom;
 - Honoraires des cabinets juridiques défenseurs des réseaux de blanchisseurs;
 - Financement des appuis politiques et de la légitimité sociale (le nerf économique du clientélisme).
-

Le fonctionnement d'un réseau de blanchiment implique l'engagement de fortes dépenses (cf. *supra*), lesquelles se différencient assez nettement des coûts de transaction liés au commerce de marchandises illégales telles que les stupéfiants [Krauthausen, Sarmiento, 1991]. Parmi les variables sélectionnées ci-dessus, quelles sont les plus déterminantes? Les dépenses matérielles, bien qu'essentielles au fonctionnement du réseau, ne sont qu'une composante du coût total. L'intensification des contrôles répressifs auxquels sont soumis les agents affectés au transport et au fractionnement des dépôts bancaires (frais opérationnels) a certainement une part de responsabilité dans l'augmentation du coût liée à la circulation physique des montants à blanchir. De même, pour échapper à la répression, le paiement d'intermédiaires hautement qualifiés dans le montage d'opérations financières indétectables se trouve être complété par des « frais » liés à la subordination et aux prébendes versés aux fonctionnaires publics et employés privés des institutions de financement.

De manière plus générale, le blanchiment a un prix croissant qui résulte de l'existence d'une prohibition globale sur l'utilisation des bénéfices liés à l'expansion des activités criminelles. Dans le cas particulier du trafic des drogues, Steiner [1997] a montré que la part du « coût de lavage » a nettement augmenté dans le revenu net des exportateurs colombiens de cocaïne au cours des quinze dernières années: de 3 % en 1985 sur les sommes blanchies à un taux oscillant entre 5 % et 8 % en 1992 pour culminer aujourd'hui à près de 20 %, si ce n'est plus comme le corroborent les ultimes travaux anglo-saxons [Grosse, 2001]. Car le coût du blanchiment n'est pas seulement fonction de la plus ou moins grande qualité et variété de l'offre des services de légitimation dans la mesure où il dépend aussi étroitement des résultats atteints par la répression. L'application effective des dispositions d'une loi anti-blanchiment, en augmentant le risque de traçabilité des recettes illicites, conduit par la même occasion à accroître son prix, celui d'offrir une meilleure crédibilité au capital d'origine criminelle.

Les singularités théoriques du concept de réseau de blanchiment

D'un point de vue théorique, le blanchiment est une illustration emblématique de l'importance de la délégation, de l'intermédiation au sein de l'économie illégale: en plus de créer du lien social entre les délinquants et les blanchisseurs, la raison d'être économique d'un tel réseau, en tant que forme organisationnelle spécifique, résiderait, entre autres atouts, dans la possibilité de maîtriser les coûts de délégation consubstantiels à l'activité onéreuse et lucrative de blanchir. Comme nous l'avons déjà noté, plus on multiplie les intermédiaires susceptibles d'occulter les identités des bénéficiaires réels plus s'élève, au fur et à mesure des différentes étapes du blanchiment, le prix de la protection assimilé ici à un coût de délégation.

Par rapport à la répression, sa signification économique et sociale apparaît elle-même très singulière: le contenu de la lutte anti-blanchiment se différencie nettement des sanctions et des contraintes affectant en permanence les sphères de production et de consommation des stupéfiants. Un contrôle plus ou moins efficace s'exerce en effet sur les contreparties matérielles, les biens marchands illégaux mis en vente afin d'en réduire l'offre (éradication des plants de cocaïne) ou

d'en empêcher la commercialisation (arrestation de dealers et de toxicomanes) par le biais d'une action conjuguée des autorités policières et des appareils judiciaires [Boyer, 2000]. Sauf cas de simultanéité de saisies de drogues et de monnaie fiduciaire, les fonds en voie de blanchiment ont au contraire rarement un rapport physique, un contact direct avec les marchandises mises au ban de la *Loi* et par conséquent de la société.

En d'autres termes, l'organisation des circuits financiers de l'argent illégal ne se confond presque jamais avec les filières de production et de commercialisation des drogues. Devenue quasi indétectable grâce au mélange constant avec des flux provenant d'activités licites, la finance d'origine criminelle – que ce soit sous forme de revenus initialement illicites ou par métamorphoses successives du capital blanchi – n'est toutefois pas dépourvue de retombées économiques dans le domaine de la production réelle. Comme dans le cas du foncier urbain [Castelli, 1999], l'argent recyclé peut également se *réifier* soit sous la forme de marchandises (logement résidentiel et immobilier commercial), soit sous celle de capital productif (bâtiments industriels).

D'un point de vue méthodologique, nous sommes en présence d'un processus économique en évolution constante dont il faut bien observer les effets déterminants, à un moment historique donné, sans pour autant réduire ceux-ci à une explication ternaire. Chantal Cutajar insiste à juste titre sur l'anachronisme du modèle classique d'analyse : « Analyser le processus de blanchiment n'est pas aisé tant les méthodes mises en avant sont nombreuses et évolutives. L'analyse classique du phénomène repose sur une succession de trois étapes nettement différenciées : le placement, l'empilage et l'intégration. Le modèle est révolu » [Cutajar, 2000 : 18-19]. Une approche dynamique s'intéressera au contraire plus à la durée des montages financiers qu'à leur segmentation statique inscrite dans un espace-temps borné. Selon les territoires et les activités choisis, la circulation incessante de flux de monnaie, d'informations et d'innovations technologiques au sein d'un réseau clandestin permet alors de déjouer la répression et d'asseoir la légitimation des richesses illégales. La coexistence paradoxale d'opérations sophistiquées et de procédés plus rustiques, voire archaïques à l'intérieur même de l'organisation réticulaire traduit en réalité son évolution récente vers la polyvalence.

Pour un économiste orthodoxe, le réseau est réduit théoriquement à un support technique qui stimule le développement des échanges entre agents⁴. Une conception morphologique va même jusqu'à formaliser une segmentation verticale des activités en une triple dimension structurelle : infrastructures, infostructures et services finals [Currien, 2000]... Cette trichotomie de nature fonctionnelle ne favorise en rien une différenciation pertinente des réseaux légaux de ceux de nature illégale. Affirmer par exemple que la production et la commercialisation des drogues reposent sur une logistique infrastructurelle, une concentration endogène de res-

4 * Ce sont souvent les mêmes importateurs véreux, les mêmes professionnels douteux de l'import-export, les mêmes transporteurs sulfureux, les mêmes établissements frelatés qui apparaissent car dans la criminalité organisée on trouve de moins en moins de spécialisation et de plus en plus de polyvalence », de F. Aubert, *Main basse sur l'Europe*, Plon, 1994 : 318 [cité par Broyer].

sources matérielles, informationnelles, relationnelles et statutaires n'est pas l'apanage de cette activité criminelle, ou de toute autre d'ailleurs, dans la mesure où ces caractéristiques se retrouvent aussi dans les réseaux bancaires, de solidarité, sportifs... dont l'existence s'inscrit dans le cadre de la plus stricte légalité.

Pour singulariser ce type d'organisation, il faut avant tout en appréhender la finalité essentielle. Au-delà de l'interconnexion chère aux ingénieurs et aux informaticiens, le fonctionnement du réseau des blanchisseurs se caractérise par un élargissement des tâches et des objectifs assignés auparavant aux circuits historiques, c'est-à-dire antérieurs au blanchiment contemporain. Ces derniers mobilisaient en réalité peu d'agents et de capitaux, leur champ spatial d'action était fort restreint (territoire géographique limité au marché des marchandises illégales), l'emploi des techniques rudimentaires était aussi diffus (échanges non monétaires de divers produits illégaux), et ils demeuraient en définitive la cible privilégiée des forces répressives.

La notion de polyvalence⁵ donne en revanche sa pleine signification économique et sociale aux structures réticulaires du blanchiment; une telle forme d'organisation peut être d'ores et déjà considérée comme polyvalente lorsqu'elle a la capacité:

- d'attirer l'ensemble des capitaux et des patrimoines criminels en assurant la flexibilité permanente des différentes stratégies de blanchiment;
- de mettre en œuvre, séparément ou conjointement, les stratégies d'opacité, de crédibilité et de respectabilité liées au changement de statut de l'argent illicite [Broyer, 2001];
- d'utiliser à bon escient la variable espace-temps qui accompagne toujours une opération de recyclage de grande ampleur (*cf. infra*);
- d'optimiser, quelle que soit la source variée des actifs utilisés, l'ensemble des formes de blanchiment (archaïques, élémentaires, élaborées, sophistiquées);
- de répondre aux motivations sociales des criminels et des différentes catégories de blanchisseurs en évitant un certain nombre d'inconvénients qui fragilisent de l'intérieur l'efficacité et la sécurité opérationnelles du réseau: découverte par la répression, trahison des membres, prégnance des comportements opportunistes...

Une analyse menée dans le cadre d'une perspective globale – qui s'écarte notablement de la seule accumulation hypothétique d'informations hétérogènes [de Maillard, 2000], peut dès lors fournir les clés de lecture du blanchiment sous sa forme réticulaire.

La protection des réseaux de blanchiment

L'importance d'un réseau de blanchiment relève de facteurs généraux dont la taille et la longueur des circuits empruntés, les montants blanchis et/ou à blanchir (projection future), les techniques mises en œuvre... sont souvent cités comme essentiels à un fonctionnement optimal, c'est-à-dire sûr, bien protégé. Afin de

5 « Il est l'instrument d'échanges marchands entre des producteurs et des consommateurs, la plate-forme transactionnelle permettant la confrontation d'une offre et d'une demande » [Currien, 2000 : 7].

mieux comprendre la portée économique d'une telle forme organisationnelle, la prise en compte d'éléments spécifiques demeure en outre indispensable.

Les circuits organisés du blanchiment s'adaptent aux normes de contrôle des flux financiers (seuil de dépôt à dix mille dollars par exemple), même si celles-ci obligent parfois à multiplier les courriers ou les sociétés écran et à déplacer constamment l'horizon temporel des placements de capitaux illicites. À cet égard, le scandale de la BCCI (Bank of Credit and Commerce International) constitue un cas remarquable de longévité d'une banque disposant d'une compétence technique hors pair dans le domaine du blanchiment de l'argent mafieux (www.ex.ac.uk/~Rdavies/arian/scandals). Pendant un peu moins de quinze années d'existence, la BCCI a su en effet moduler la durée des diverses techniques utilisées en fonction de contraintes légales et d'objectifs occultes lui permettant ainsi de mieux brouiller les pistes criminelles de la richesse créée: trusts de niveaux divers et compagnies fantômes avec renouvellement de leur existence légale tous les deux ans, prêts adossés à échéance variable, certificats de dépôts bancaires à durée modulable, etc., traduisent la dimension historique sous-jacente des stratégies de dissimulation [Henry, 1996 : 361-384].

Une opacité recherchée

Mais qu'est-ce qui fait qu'une telle organisation économique et financière sous contrainte répressive s'adapte en permanence, pérennise des situations de quasi-impunité? Nous avons remarqué précédemment que la capacité d'adaptation des réseaux de blanchiment est liée en grande partie au coût des délégations nécessaires – les primes de risques à blanchir –, à l'absence de repérage des profits illicites et à la transgression des lois anti-blanchiment. Cela semble cependant bien insuffisant pour expliquer la présence d'organisations réticulaires de blanchiment dans la mesure où leur souplesse d'adaptation à des situations risquées d'identification potentielle dépend de plus en plus de la connaissance *in fine* des normes sociales, des dispositifs juridiques et judiciaires préservant en théorie l'économie légale de la pénétration des revenus et des patrimoines criminels. Pour éviter d'être découvertes, un niveau de protection optimum doit être garanti et maintenu grâce à un contrôle permanent des informations les plus sensibles.

Comme n'importe quel réseau clandestin, le réseau de blanchiment déploie alors une stratégie à première vue paradoxale mais en réalité très rationnelle. Il s'agit en premier lieu de ne laisser filtrer que le minimum de renseignements opérationnels strictement indispensables au bon accomplissement des phases d'occultation: utilisation de prête-noms, comptabilité fictive des sociétés écran, recours aux comptes numérotés (secret bancaire), anonymat des fiducies, transfert du capital des trafiquants vers des zones accueillantes (paradis fiscaux, centres financiers *offshore*) [Hampton, Abbot, 1999], etc., sont des pratiques connues qui ont fait leur preuve depuis longtemps. En second lieu, le brouillage des origines, pour indispensable qu'il soit, ne suffit pas à assurer la protection du réseau. Car ce dernier requiert également une grande quantité d'informations économique-financières, officielles ou non, susceptibles d'améliorer le volume et la qualité des prestations rendues: de l'extérieur, des experts en l'art de blanchir (avocats, conseillers en

gestion, fraudeurs patentés), des établissements financiers complaisants ou complices, des autorités corrompues lui fournissent, à temps et avec une régularité périodique, les données nécessaires à un recyclage efficient. Entre les différents participants à un réseau actif, la provenance illicite des bénéfices de même que la clandestinité organisée engendrent cependant plusieurs asymétries majeures.

L'information primaire – ou identité des profits à blanchir – est la seule à être en possession des trafiquants, lesquels ne transmettent bien entendu qu'une partie des informations aux intermédiaires du blanchiment pendant tout le déroulement des opérations. Cette rétention à la source se double également d'une communication interne réduite à la portion congrue et sous une forme codée afin d'éviter une possible remontée des investigations policières vers les bénéficiaires du recyclage. Les blanchisseurs sont souvent maintenus dans l'ignorance des véritables identités des maîtres d'œuvre sans que cela signifie pour autant qu'ils ne se doutent pas de l'illégalité initiale de l'argent manipulé ou feignent de ne pas savoir pour qui ils travaillent en réalité.

À leur décharge, il faut toutefois souligner que ces intermédiaires ne sont pas censés connaître tous les tenants et les aboutissants du processus de formation de richesses sur le marché des stupéfiants. La carence délibérée en données précises les empêcherait d'ailleurs d'en découvrir la provenance criminelle. La bonne foi trompée de banquiers « blanchisseurs-malgré-eux » n'est pas aussi rare qu'on l'imagine généralement. Un art consommé de la manipulation de même que les meilleures recommandations du monde économique-financier réunies autour des représentants légaux des trafiquants (avocats, conseillers) suscitent parfois des blanchiments à l'insu des professionnels de l'intermédiation financière. Des maîtres manipulateurs s'y sont malheureusement trop bien illustrés: Meyer Lansky, Franklin Jurado pour ne citer que les plus célèbres [Robinson, 1994; Jerez, 1999].

Dans un réseau clandestin, l'information est par définition captive, elle diffère radicalement en termes d'accessibilité et de disponibilité de celles d'un réseau « légal⁶ ». Les rares informations circulant à l'intérieur d'une organisation réticulaire à finalité illégale ne sont en outre jamais soumises à une éventuelle contestabilité, à une discussion démocratique liée à la pertinence de leur emploi en raison des objectifs non avouables du blanchiment lesquels sont en apparence antagoniques avec de ceux de l'économie légale. Au vu des faibles résultats de la lutte anti-blanchiment, les stratégies de rétention informationnelle font montre d'une efficacité supérieure occasionnant une réelle diminution des risques de repérage des quantités blanchies. Avec le contrôle asymétrique des informations – les trafiquants sont au courant de tout ou presque tandis que leurs collaborateurs en blanchiment disposent seulement d'une information partielle, utile à l'accomplissement de tâches précises –, le réseau s'autoprotège de la sorte des actions externes de répression en promouvant un fonctionnement de type circuit semi-fermé.

6 Évitez toutefois de donner ici une vision trop idyllique des réseaux œuvrant dans la légalité. Les anticipations supposées rationnelles des agents ne sont pas toujours vérifiées empiriquement puisque l'incertitude contextuelle, l'imprécision des données, le coût d'accès aux informations, la complexité des organismes économiques, etc., réduisent d'autant la fiabilité intrinsèque de l'information circulant au sein des réseaux légaux.

Or l'opacité stratégique s'avère parfois dangereuse lorsqu'elle est poussée dans ses ultimes retranchements: en cas d'arrestation d'un participant notoire par exemple, le risque que la répression s'étende aux autres membres du réseau devient de plus en plus grand (*effet domino*), à un point tel que la probabilité de découverte tend à s'élever elle aussi. Les trafiquants protègent les profits de la drogue sous ses différents avatars tandis que les blanchisseurs organisés préservent avant tout l'anonymat de leurs commanditaires tout en cherchant à maintenir confidentielles les relations favorables à une légitimation des narcoprofits.

À la différence des filières responsables de la production et du trafic des drogues, en confiant par délégation le soin de blanchir et de recycler à un agent extérieur au « milieu », les trafiquants transfèrent en même temps l'obligation de secret absolu à des collaborateurs dont la rationalité instrumentale se développe de manière préférentielle dans le cadre de la légalité économique. S'ils sont toujours comptables devant les responsables des organisations de stupéfiants de l'intégralité des sommes remises, les blanchisseurs demeurent néanmoins libres de mettre à profit leurs contacts pour entreprendre les placements et les investissements les plus judicieux à l'insertion des capitaux criminels. Ils ne sont rien de plus que les dépositaires temporaires de liquidités sales puisque leur rôle consiste à créer des paravents légaux grâce à une succession de montages financiers opaques.

L'exemple du blanchiment estimé à 10 milliards de dollars – produits de plusieurs délits et crimes: détournement de l'aide internationale, commerce des drogues, corruption, trafics divers –, appartenant à la mafia russe au travers de la Bank of New York a montré comment la complicité des dirigeants américains de l'établissement financier favorisait le fonctionnement d'un réseau de blanchiment sur plusieurs territoires. Après perception de substantielles commissions, les fonds étaient investis dans des sociétés commerciales locales puis déposées sur des comptes bancaires d'entreprises nord-américaines qui facilitaient la réexpédition des sommes blanchies vers des centres *offshore* des Caraïbes (*Le Monde*, 25 mars 2000). Et tout cela dans un mouvement perpétuel de rotation du capital illicite jusqu'à en estomper la destination finale.

Le réseau de blanchiment et son espace

L'espace de production et de circulation des marchandises créées en dehors de la *Loi* diffère radicalement de celui où se déroulent les blanchiments de même que leur éventuelle intégration dans des secteurs à haute intensité capitaliste (industries, marchés financiers, foncier urbain spéculatif, etc.). Un réseau de recyclage peut être également appréhendé comme un espace multidimensionnel permettant de dissimuler, à un certain coût, les montants à blanchir. Cette organisation spatiale doit par conséquent s'affranchir de plusieurs barrières économiques qui constituent autant d'obstacles à la mobilité du capital douteux; l'exportation des dollars tirés de la vente de drogues aux États-Unis d'Amérique illustre bien les difficultés rencontrées [Grosse, 2001].

Après le regroupement des petites coupures en des lieux appropriés de concentration de la monnaie fiduciaire, le travail d'un réseau local de blanchiment consiste à rapatrier une partie de ces liquidités vers le pays des trafiquants. Des

précisions supplémentaires montrent combien la réalité est plus complexe. Ainsi certains travaux commettent l'erreur d'amalgamer blanchiment et rapatriement des narcodollars quand il ne s'agit en fait que d'entrées et de sorties de devises non enregistrées, sans conversion en monnaie légitime. Par exemple, sous les formes les plus variées, le transport clandestin d'espèces (dollars) à la frontière américano-mexicaine s'inscrit plutôt dans le cadre d'un rapatriement massif de devises sans que puisse l'assimiler à du blanchiment *stricto sensu* dans la mesure où il conserve encore une trace délictueuse.

Ce type de rapatriement vers les pays exportateurs de drogues serait en réalité faible par rapport aux profits blanchis et recyclés dans les grands pays consommateurs puisque le partage du revenu des ventes et de son blanchiment s'y réalise de manière majoritaire [Moulette, 1999]. Le pluriel ici est important : les bénéficiaires du narcocapital ne sont absorbés ni par un seul pays ni par une activité ou secteur déterminés une fois pour toutes. La dispersion géographique du blanchiment, quels que soient les procédés employés, est accompagnée d'ailleurs de son corollaire économique la diversification des modalités du financement illicite, combinaison stratégique qui démultiplie les opportunités de protection des intérêts mafieux ; les deux exemples ci-dessous illustrent cette tendance dominante.

D'une part, grâce à une enquête conjointe des autorités mexicaines et américaines, une filière du cartel de Juarez a été démantelée en septembre 1997 [Boyer, 2001]. Les forces répressives ont ainsi confisqué près de 26 millions de dollars sur un compte de la Citibank appartenant à un directeur de bureau de change chilien. Les sommes déposées auraient eu comme propriétaire réel Amado Carrillo Fuentes, le chef du cartel, décédé en 1997 sur une table d'opération en pleine intervention de chirurgie esthétique. Par le truchement de virements réalisés au profit (apparent) de la société de change, les blanchisseurs ont ainsi pu transférer sans trop de difficultés les revenus du trafic de drogue vers les comptes de plusieurs membres de la famille du trafiquant, lesquels employaient bien évidemment des prête-noms pour sécuriser leurs placements. La délocalisation d'une partie des opérations de blanchiment au Chili a donc permis de dissimuler le contenu illicite des sommes en jeu tout en brouillant leur destination finale ; seule la mort du chef a brutalement interrompu l'entrée des narcodollars dans la sphère économique des activités légitimes de ce pays. Une stratégie de délocalisation des fonds à blanchir qui aurait dû être suivie d'une insertion multisectorielle (banque, finance, immobilier, industrie...).

D'autre part, pendant l'opération policière baptisée Casablanca, les enquêteurs américains ont pu mettre au jour un réseau international de blanchiment composé de près de 100 banques et institutions de crédit dont American Express Bank, Laredo National... Structure internationale dans la mesure où son extension géographique favorisait le transfert des revenus monétaires de la distribution des stupéfiants au travers d'une multitude de nations : États-Unis, Mexique, Colombie, Venezuela, Panama, Équateur, Italie, Israël, Japon, Allemagne, Brésil, Hongkong, les Bahamas, les Barbades, etc.

À une échelle inférieure, dans un même ensemble spatial (une ville), peuvent coexister des réseaux différents de blanchiment appartenant soit à une même orga-

nisation de trafiquants soit à un groupe concurrentiel. Un espace ès-qualité en blanchiment-recyclage se construit progressivement en tant que lieu extraterritorial d'alliances provisoires entre les trafiquants organisés où leurs circuits financiers parviennent à (co)opérer sans s'affronter directement. Les filières de distribution des drogues (détail, gros) ne sont au contraire nullement épargnées par la violence dans la mesure où celle-ci intervient de manière récurrente sous la forme d'une concurrence impitoyable dont l'objectif fondamental demeure la conquête de nouvelles parts sur le marché des stupéfiants.

Pendant un temps, c'est-à-dire avant les affrontements violents de la fin des années quatre-vingt, les cartels de Cali et de Medellín ont eu recours par exemple aux mêmes réseaux opérant principalement sur le territoire américain [Grosse, 2001]. Cette alliance provisoire reposait en réalité sur la reconnaissance de la compétence professionnelle des hommes et l'extrême complexité des techniques nécessaires au bon fonctionnement des réseaux de blanchiment. Puisque celles-ci avaient fait la preuve de leur efficacité, il valait mieux s'adosser à une riche expérience marquée de multiples succès dans le domaine du recyclage des produits financiers de la drogue. En résumé : un réseau à échelle variable (villes, régions, pays, continents, etc.) diminue sans conteste les risques de découverte des flux illégaux susceptibles de pénétrer les structures officielles de l'économie. Cet avantage géographique majeur compense partiellement l'accroissement substantiel des coûts de rotation et d'intégration du capital en voie de blanchiment.

Rappelons que l'organisation économique des circuits financiers sous la forme de réseau se confond assez rarement avec celle des filières de production et de commercialisation des drogues. Sans être totalement séparés, il existe souvent une autonomie fonctionnelle entre la fabrication des drogues et le résultat financier de leur vente sur un marché urbain. Bien entendu, la mise en commun temporaire de stupéfiants et d'espèces peut se produire comme dans le cas du transport clandestin de marchandises et de devises à exporter sans que cette pratique ne devienne toutefois la règle générale en raison du risque plausible de double perte, matérielle et monétaire.

Avec le blanchiment-recyclage, nous nous situons en aval des divers processus de l'illégalité économique, les ressources drainées par les réseaux n'ont directement aucun rapport physique avec les différents types de produits et de services stigmatisés par la loi. L'économie financière pratiquée y est souterraine, virtualisée, que ce soit sous sa forme initiale de revenus illicites ou au travers des métamorphoses successives de placements et d'investissements rémunérateurs. Le travail quotidien de blanchiment n'engendre pas de valeurs ajoutées *stricto sensu* – sauf rentabilité exceptionnelle des insertions légales –, parce que nous sommes de plain pied dans un schéma classique de circulation des richesses illégales, ne faisant subir que des transformations variables au statut apparent de l'argent. En contrepartie, des revenus occultes d'intermédiation sont distribués dont les montants ne peuvent être déclarés aux services du fisc (cas des avocats et des conseillers financiers).

On a analysé précédemment le réseau de blanchiment comme une organisation financière mettant en rapport des agents décidés à opacifier la provenance illégale de sommes investies et placées au sein de l'économie officielle grâce à des mécanismes atypiques de coordination (le secret, la corruption, la violence maîtrisée, l'*omerta*...). L'analyse proposée ici mérite toutefois d'être étoffée de quelques réflexions conclusives.

Tout d'abord, la dimension « publique » du blanchiment n'est prise en considération que sous la forme du seul coût humain et politique (commissions occultes par exemple) de la délégation mafieuse, laquelle favorise sans doute le recyclage des capitaux illicites. Le type de réseau étudié reflète en effet les comportements délictueux de l'élite du monde des affaires privées (banquiers, entrepreneurs, administrateurs de biens et de sociétés diverses, etc.).

Or des travaux récents ont montré que l'État lui-même pouvait être également le lieu privilégié de blanchiments massifs renforçant ainsi la formation et l'expansion de ces circuits clandestins: le cas mexicain décrit par J. Riveois [1999] illustre de façon éloquente la contribution décisive d'une partie du système social et politique à leur développement rapide. Au cœur des appareils judiciaires et politiques, de multiples connivences institutionnelles ont souvent accru sinon consolidé le pouvoir – privé au départ mais aujourd'hui mixte –, des plus grands cartels de trafiquants mexicains. De même, infiltrer l'espace public en profitant de l'élan de privatisation de services ou de programmes sociaux constitue une modalité singulière mais efficace de blanchir de l'argent sale: toujours au Mexique, l'exemple célèbre de la Compagnie nationale de subsistance populaire (Conasupo), société chargée de distribuer des denrées alimentaires subventionnées aux familles pauvres – et partiellement privatisée par le président Carlos Salinas (1988-1994) –, a été ainsi utilisée par le frère du président, Raul Salinas, pour envoyer de la cocaïne aux États-Unis et recycler de façon quasi simultanée les narcodollars sur ses comptes bancaires.

Par ailleurs, le drainage chronique des ressources locales – qu'elles soient de provenance légale ou illégale, privée ou non – vers des espaces extraterritoriaux (centres *offshore*) représente une des tendances majeures de l'économie du blanchiment des deux dernières décennies du XX^e siècle. En Amérique latine, cette involution des flux de financement s'est souvent accompagnée du déploiement concomitant de réseaux internationaux capables de recycler des fonds financiers volumineux [Oppenheimer, 2001]. Et comment ne pas s'étonner enfin qu'au moment où s'accroissent les sorties de capitaux suspects, plusieurs pays de la planète se trouvent être déséquilibrés sur le plan économique et social par des crises financières insolubles. Même si corrélation ne signifie en aucun cas causalité, on peut néanmoins s'interroger sur le lien virtuellement explicatif entre l'existence de réseaux de blanchiment et la fragilité structurelle des systèmes de financement nationaux [Fabre, 1999]. De ce débat il faut surtout retenir que les interactions croissantes entre l'économie légale et sa sphère illégale risquent d'engendrer de sévères ruptures en termes de régulation économique des marchés et de protection sociale des États.

BIBLIOGRAPHIE

- BOITANSKY Luc, CHAPPIELLO Ève [1999], *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Gallimard, 857 p.
- BOYER Jean-François [2001], *La Guerre perdue contre la drogue*, La Découverte, coll. Enquêtes, 350 p.
- BROYER Philippe [2001], *L'Argent sale dans les réseaux du blanchiment*, L'Harmattan, coll. Économie et Innovation, 460 p.
- CARTIER BRESSON J., JOSSELINE Ch., MANACORDA S. [2001], *Les Délinquances économiques et financières transnationales et globalisation, analyses et mesures du phénomène*, Paris, IHESI, 134 p.
- CASTELLI Bernard [1998], « Le choix de l'immobilier des villes andines comme mode de blanchiment des profits de la drogue », *Autrepart*, 8: 175-197.
- CASTELLI Bernard [1999], « Impacts urbains du recyclage de l'argent de la drogue dans les Andes: un état des lieux », *Revue Tiers-Monde*, 158, avril-juin: 251-270.
- CURRIEN Nicolas [2000], *Économie des réseaux*, La Découverte, coll. Repères, 119 p.
- CUTAJAR Chantal (dir.) [2000], *Le Blanchiment des profits illicites*, Presses universitaires de Strasbourg, coll. de l'université Robert-Schuman, Centre de droit des affaires, 222 p.
- FABRE Guilhem [1999], *Les Prospérités du crime. Trafic de stupéfiants, blanchiment et crises financières dans l'après-guerre froide*, L'Aube/Unesco, 205 p.
- GRIMAL Jean-Claude [2000], *Drogue: l'autre mondialisation*, Le Monde-Folio actuel, 260 p.
- GROSSE E. R [2001], *Drugs and Money. Laundering Latin America's Cocaine Dollars*, USA, Praeger, 226 p.
- HAMPTON Mark, ABBOTT Jason P. (eds) [1999], *Offshore Finance Centres and Tax Havens. The Rise of Global Capital*, Great Britain, MacMillan Business, 240 p.
- HENRY S. [1996], *Banqueros y lavadolares. El papel de la Banca internacional en la deuda del tercer mundo, la fuga de capitales, la corrupción y el anti-desarrollo. Relatos de detectivismo económico*, Bogotá, TM Editores, 564 p.
- JEREZ Olivier [1999], *Le Blanchiment de l'argent*, Banque éditeur, 291 p.
- KOPP Pierre [1997], *L'Économie de la drogue*, La Découverte, coll. Repères, 213, 125 p.
- KRAUTHAUSEN C., SARMIENTO Luis Fernando [1993], *Cocaína & Co. Un mercado ilegal por dentro*, Bogotá, Tercer Mundo Editores/Instituto de Estudios Políticos y Relaciones Internacionales, 239 p.
- MAILLARD Jean de [2000], « Les limites actuelles de la lutte anti-blanchiment dans le monde », in *Rapport moral sur l'argent dans le monde 2000*, Montchrestien-Association d'économie financière: 183-190.
- MOREL Bernard, RYCHEN Frédéric [1994], *Le Marché des drogues*, L'Aube, 140 p.
- MOULETTE Patrick [1999], « Tendances actuelles en matière de blanchiment d'argent », in *Rapport moral sur l'argent dans le monde 1999*, Montchrestien-Association d'économie financière: 207-215.
- OPPENHEIMER Andrés [2001], *Ojos vendados. Estados Unidos y el negocio de la corrupción en América Latina*, Buenos Aires, Editorial Sudamericana, 315 p.
- ROBINSON Jeffrey [1995], *Les Blanchisseurs*, Presses de la Cité, 355 p.
- ROCHA Ricardo G. [2000], *La economía colombiana tras 25 años de narcotráfico*, Bogotá, Siglo del Hombre Editores, UNDCP, 172 p. + annexe.
- STEINER Roberto [1997], « Los dolares del narcotráfico », Tercer Mundo editores-Fedesarrollo, *Nueva serie cuadernos de Fedesarrollo*, 2, Bogotá, 119 p.
- THOUMI Francisco E. [1997], « Tramas de lo legal y lo legítimo en la industria colombiana de las drogas », in Del Olmo Rosa Drogas (coord.), *El conflicto de fin de siglo, Cuadernos de nueva sociedad*, 1, 2^e semestre, Venezuela: 135-147.

Les enjeux politiques dans la colonie du Niger (1944-1960)

Mamoudou Djibo *

Le Niger est ce territoire d'Afrique occidentale partagé entre le Sahara et le Sahel. Très tôt parcouru par des explorateurs européens¹, l'espace nigérien a été conquis et occupé par les Français entre 1897 et 1900, malgré les tentatives de résistance et de soulèvement des populations locales².

Par la fusion du « territoire militaire de Zinder », créé le 23 juillet 1900, et du « cercle du Djerma », créé le 11 octobre 1900, est constitué, le 20 décembre 1900, le troisième territoire militaire du Haut-Sénégal-Niger qui devient territoire militaire du Niger, le 7 septembre 1911. Détaché de ce bloc, le 4 décembre 1920, ce qui sera désormais désigné territoire du Niger est érigé en colonie du Niger, le 3 octobre 1922, au sein de la Fédération d'Afrique occidentale française (AOF)³.

Comme pour la plupart des colonies françaises d'Afrique, la fin de la seconde guerre mondiale sera le point de départ d'une évolution qui fera du Niger un territoire d'outre-mer puis un État membre de la Communauté : cet État proclamé sous la forme d'une République, le 18 décembre 1958, accède à l'indépendance le 3 août 1960. Après six décennies de domination, quatorze années (1946 à 1960) ont ainsi suffi à transformer l'ancienne colonie en république indépendante. Quelles sont les forces politiques qui ont concouru à cette transformation et quelles étaient leurs motivations ? Quelle a pu être la part d'actions et de responsabilités prise par les populations et les élites nigériennes dans ce processus ? Quels ont pu être le rôle et l'influence de la puissance coloniale et de ses forces politiques dans ces mutations et pour quels enjeux ?

* Ph. D., Département d'histoire, faculté des lettres et sciences humaines, université Abdou-Moumouni de Niamey, Niger.

1 On peut citer, entre autres : James Richardson, Adolphe Overweg, Edouard Vogel et Heinrich Barth (1851-1855), Monteil (1890-1892), le lieutenant Baud (1895), Georges Toutée (1894-1895), le lieutenant de vaisseau Émile Hourst (1896), le capitaine Marius-Gabriel Cazemajou (Mission du Haut Soudan, 1897-1898), la Mission Afrique centrale conduite par les capitaines Paul Voulet et Julien Chanoine (1899), la Mission saharienne conduite par l'explorateur Fernand Foureau et le commandant François Lamy (1898-1899), le capitaine J. Tilho (1906-1909), etc. Voir A. Salifou [1989], *Histoire du Niger*, Paris, ACCI-Nathan : 151-165 ; G. Fourage, J. Vanoye, *Le Passé du Niger : de l'Antiquité à la pénétration coloniale*, Niamey, INDRAP : 61-81 ; E. Séré de Rivières, *Histoire du Niger* : 201 sq.

2 Parmi les cas de résistance ou de soulèvement contre l'intrusion coloniale, on peut citer les cas de Karma (1898 et 1906), Sargadji (région de Dosso en 1901), Lougou (Dogondoutchi en 1898), Konni (1898) Zinder (1898 et 1906), Kobritanda (Dosso en 1906), l'Air et le Damergou (1914-1918), etc.

3 La Fédération d'Afrique occidentale française (AOF) a été créée par un décret du 16 juin 1895 et organisée par le décret du 18 août 1904.

Pour trouver des réponses à ces questions, il est nécessaire de connaître les étapes de cette évolution pour en comprendre le processus en rapport avec la participation des Nigériens au débat politique de l'époque à travers la naissance, l'évolution et les activités des partis politiques.

Naissance et prolifération des partis politiques

Par rapport aux autres colonies qui constituaient l'AOF, le Niger était très en retard.

Sur le plan scolaire, avec un taux de scolarisation de 2 % en 1945, il restera à la traîne jusqu'en 1960 avec seulement 4 %. En 1948, le Niger ne comptait que 3 400 élèves [La Documentation française, 1960 : 40-41], nombre incluant aussi bien les natifs du territoire que les enfants des métropolitains et Aofiens⁴ y résidant, plus nombreux du fait que leurs parents sont plus sensibilisés à l'école que les paysans et éleveurs nigériens. En 1946, 60 seulement des 2 000 élèves formés jusqu'alors à l'École normale William Ponty, au Sénégal, sont originaires du Niger [Fuglestad, 1975 : 120]. À cette date, un seul Nigérien, Issoufou Saidou Djermakoye, aura fréquenté un lycée⁵ : même en 1958, ce cycle d'étude ne comptera que 546 élèves contre 5 066 au Sénégal [La Documentation française, 1960 : 41] ! Ce sous-développement scolaire n'a pas permis aux Nigériens de profiter de la loi Léon Blum de 1936 qui autorisait les colonisés d'Afrique noire à pratiquer des activités syndicales, cette autorisation exigeant d'être titulaire au moins du certificat d'études élémentaires pour y prétendre.

En plus du lourd handicap de la faible scolarisation, le Niger, territoire militaire jusqu'en 1922, a été négligé sur le plan de l'équipement et de l'emploi. Avec peu ou pas du tout d'industrie⁶, il ne compte jusqu'en 1960 que 13 824 salariés sur une population de 2 600 000 habitants. Sur ce chiffre, les manœuvres (9 463) et les ouvriers (2 972) totalisent 12 435 salariés, toutes origines confondues⁷, en grande majorité des temporaires recrutés à l'occasion de la période de la traite arachidière (octobre-décembre) ou pour les chantiers de construction. Au 17 août 1959, le nombre exact des salariés permanents était de 5 970 dont seulement 3 021 Nigériens⁸ !

Ainsi, à défaut de cadres techniques et administratifs locaux, tous les postes de responsabilité étaient occupés par des ressortissants d'autres territoires qui ne cachaient pas leur mépris pour les autochtones qu'ils qualifiaient d'ailleurs « d'incapables ». Hormis les instituteurs, le grade le plus élevé pour un Nigérien, dans la fonction publique coloniale, était celui de commis expéditionnaire. Même au sein des associations et clubs récréatifs, au nombre de vingt avant 1944, aucun natif du territoire n'exerçait une quelconque responsabilité.

4 Métropolitains désignent les Français de France ou des départements d'outre-mer vivant dans les colonies alors que le terme Aofien désigne les originaires des autres territoires d'AOF.

5 Diori Hamani, 12 mai 1972, bande n° 1/VS/Ny.

6 Les seules installations industrielles sont les centrales thermiques de Niamey, Maradi et Zinder jusqu'en 1956, qui produisaient globalement 921 kW contre 41 463 au Sénégal.

7 *Le Temps du Niger* (Niamey), 52, 13 juillet 1960 : 13.

8 *Le Niger* (Niamey), 169, 17 août 1959 : 3-4.

Enfin, le Niger a connu près d'un quart de siècle de commandement militaire (de 1898 à 1922), suivi d'un commandement civil qui n'était guère moins brutal. Jusqu'en 1953, et ce malgré les mesures législatives qui, ailleurs, amélioreraient les conditions de vie des colonisés, il est resté sur la lancée du gouvernement de Vichy sous l'autorité du gouverneur Jean Toby⁹. Un tel contexte d'administration musclée ne peut être propice au développement d'une activité de sensibilisation politique émancipatrice en direction des populations.

C'est pourtant dans ce climat de frustration et de retard que survient l'« ère de la politique moderne ». C'est, en effet, au lendemain de la seconde guerre mondiale que les activités politiques sont officiellement autorisées dans les colonies françaises d'Afrique noire. Pour la première fois, les populations d'outre-mer, ou plutôt leurs élites, vont participer à la politique moderne introduite par le colonisateur : la première Assemblée nationale constituante française du 21 octobre 1945 comptera ainsi, en son sein, 63 élus d'outre-mer sur ses 522 députés [Borella, 1958 : 499]. À l'époque, le Niger constituait une seule circonscription électorale avec le Soudan français et l'élection devait se faire par deux collègues, le premier réservé aux électeurs de « statut français » et le second, à ceux dits de « statut particulier » ou « local ». L'élu du Niger à ce second collègue fut le Soudanais Fily Dabo Sissoko aussi bien à la première qu'à la deuxième Constituante. Cette représentation par quelqu'un de l'extérieur du territoire conduit à s'interroger sur l'existence ou non de forces politiques propres au Niger.

Le contexte de frustration évoqué plus haut a eu pour conséquence d'allumer ou d'attiser la flamme particulariste chez plusieurs natifs du Niger, qui acceptent mal leur situation de laissés-pour-compte. C'est ainsi que, quelques mois après la conférence de Brazzaville (janvier 1944), un groupe de « commis¹⁰ » se réunit clandestinement dans une île du fleuve Niger (île du Pont Kennedy, à Niamey) pour réfléchir sur leur sort, et sur la situation de leur territoire¹¹. Il en ressort une volonté de travailler pour changer les choses, avec pour objectif l'élimination du bureau de l'Amicale de Niamey de tous les « étrangers » et pour en faire le tremplin de leur action nationaliste. Ce groupe, qui se baptise « Groupe de la 2^e conférence de Brazzaville », réussit, malgré les intimidations et les menaces, à placer à la présidence de ce bureau Boubou Hama, alors instituteur à Dori, en Haute-Volta. C'est la première organisation à caractère politique de natifs nigériens à voir le jour, sur fond de xénophobie, et qui marque le début d'une ère nouvelle au Niger.

Avec la fin de la guerre, ce « groupe » commencera à faire circuler des tracts pour dénoncer les exactions de l'administration non seulement pour contrebalancer la suprématie des Aofiens locaux, mais surtout pour se faire découvrir auprès de la masse urbaine comme étant des contestataires du système établi. Mais c'est surtout l'opportunité offerte par les élections à la deuxième Assemblée constituante française qui va motiver ce groupe à orienter ses activités vers la constitution d'une

9 Rapport de l'inspecteur des colonies, Bourgeois Gavardin, le 10 septembre 1941, C.634, d.8, ANN; en 1953, le gouverneur vichyste Jean Toby y était à son 6^e séjour.

10 *Commis* dérive du grade de *commis expéditionnaire*, pour désigner celui qui a été à l'école du Blanc et qui est comme lui : la littérature coloniale parle d'*évolué*, terme à connotation péjorative.

11 Diori Hamani, bande n° 1/VS/Ny du 12 mai 1972.

formation politique. La première Constituante ayant été rejetée par le référendum du 5 mai 1946 [Chapsal *et alii*, 1961-1962: 84], la perspective de nouvelles élections, pour le 2 juin 1946, est un motif d'encouragement. Dans son élan, il reçoit un appui de taille: Issoufou Saidou Djermakoye, l'unique « universitaire » nigérien arrive de Paris, dans le but de se présenter à ces élections, avec un canevas de parti politique, le Bloc populaire nigérien (BPN)¹². Très vite, il comprend qu'il lui faut composer avec ce groupe dit de la « 2^e conférence de Brazzaville ». Son BPN s'efface alors pour permettre la constitution du Parti progressiste nigérien (PPN), le 12 mai 1946. Contre toute attente, c'est encore Fily Dabo Sissoko que le nouveau parti va retenir contre son président Issoufou Saidou Djermakoye, qui s'en sent frustré et déçu: né il y a à peine un mois, le parti connaît ainsi sa première secousse.

Les activités politiques vont être favorisées par la constitution de la IV^e République qui donne naissance à l'Union française¹³. En instituant des assemblées locales et l'Union, elle confirme la représentation de l'outre-mer aussi bien à l'Assemblée nationale qu'au Conseil de la République (ex-Sénat). Ces représentations supposent des élections, donc de la propagande et de la compétition politiques, ce qui justifie une activité au grand jour pour les partis.

L'entrée en vigueur de cette constitution donne lieu à de nouvelles élections législatives, le 10 novembre 1946: entre temps, une loi du 5 octobre 1946 a séparé le Niger du Soudan, permettant à chacun de ces territoires d'avoir son représentant propre à l'Assemblée nationale française¹⁴. Le PPN retient alors la candidature de Diori Hamani qui est élu contre quatre autres candidats, dont son président Issoufou Saidou Djermakoye et Djibrilla Maïga. Les prétendants membres du PPN digèrent mal leur amertume contre l'élu et le parti qui ne les a pas désignés.

La naissance du Rassemblement démocratique africain (RDA), le 18 octobre 1946, sous la direction de Félix Houphouët-Boigny, de Côte d'Ivoire, va être une nouvelle source de discorde. Les anciens élèves de l'école normale William-Ponty, majoritaires au sein du PPN, sont attirés à la fois par les idées lancées à Bamako et par la possibilité, que leur offre le nouveau cadre, de rejoindre leurs anciens disciples aofiens à l'échelle régionale dans la lutte pour l'émancipation africaine. On oublie alors momentanément les griefs contre les Aofiens locaux et la manifestation « particulariste » du départ semble glisser vers un militantisme extraterritorial, du moins chez les anciens Pontins¹⁵. Mais Issoufou Saidou Djermakoye, de tendance SFIO, n'entend pas laisser « son » parti tomber dans la contagion communiste, le RDA étant, au niveau métropolitain, apparenté au groupe parlementaire communiste. L'indiscipline de parti qu'il a déjà démontrée et la tendance des

12 « Les partis politiques en AOF ». *Étude du bureau du haut commissaire de la République en AOF*, août 1955, C. 2263, d.6, CAOM.

13 En créant l'Union française, cette constitution transforme les colonies en *territoires d'outre-mer* (TOM) et dote chacun d'un embryon d'assemblée dit *Conseil général* de deux collèges, le premier réservé aux citoyens de statut français et le second aux citoyens de statut local, alors que tous ont, dans la même période, bénéficié de la citoyenneté française.

14 Loi n° 46-2151 du 5 octobre 1946, JO-AOF du 8 octobre 1946: 1253 et 1256.

15 Le terme *Pontin* désigne les anciens élèves de William Ponty.

autres à affilier le PPN au RDA communisant suffisent à le faire partir, avec deux autres compagnons malheureux de novembre, dès que l'affiliation se réalise, le 19 septembre 1947.

Le désormais PPN-RDA n'échappera pas à la lutte que les pouvoirs publics français, dans le contexte de la guerre froide, vont livrer au PCF et à son allié africain. Pour affaiblir, sinon abattre le PPN-RDA, qui a désormais pour secrétaire général Djibo Bakary, l'administration n'hésite devant aucune méthode. L'annonce d'élections complémentaires en juin 1948, conformément à la loi n° 48-594 du 1^{er} avril 1948 qui attribue un second siège de député au Niger, va lui donner l'occasion d'agir contre le parti qui retient la candidature de son secrétaire général pour aller siéger à Paris, aux côtés de Diori Hamani. Aussi bien le candidat retenu que le député en siège, et tous les autres élus (au Conseil de la République et à l'Assemblée de l'Union) natifs du territoire, sont originaires de l'« ouest nigérien ». Cette situation permet au gouverneur Jean Toby d'encourager un groupe de six ressortissants de l'« est » du territoire, membres du PPN-RDA à se rebeller contre la décision de leur Comité central pour exiger ce second siège pour leur région¹⁶ : pour la première fois au Niger se pose un problème ethno-régionaliste parmi les commis qui, à la naissance du PPN, y avaient adhéré sans considérations ethniques ou régionalistes. Pour mieux réussir son coup, le gouverneur fait venir à Niamey les chefs de canton les plus influents de l'est du territoire¹⁷ pour leur faire cautionner la création d'un nouveau parti politique qui liquidera ce PPN-RDA communiste » et hostile à la chefferie. Mais des paramètres imprévus infléchiront les intentions du gouverneur, puisque les mécontents du PPN-RDA, devenus « indépendants », les métropolitains et autres Aofiens non intégrés désirent participer en « sympathisants » à l'activité politique dans la nouvelle structure envisagée. C'est ainsi qu'à la suite d'un congrès tenu à Maradi en mai 1948, est constituée, sous l'égide du gouverneur¹⁸ et avec la bénédiction des chefs, l'Union nigérienne des indépendants et sympathisants, UNIS, à moins d'un mois du scrutin électoral¹⁹ : son candidat, Georges Mahaman Condat, est élu le 27 juin 1948 second député du Niger contre Djibo Bakary.

Entre 1948 et 1952, le nouveau parti devient la principale force politique du Niger. Pour l'aider à s'exprimer et à s'implanter, interdiction est faite, au début de 1950, au PPN-RDA d'organiser tout rassemblement sur toute l'étendue du territoire²⁰.

Mais vers la fin de cette même année, Félix Houphouët-Boigny, président du RDA, va décider d'un changement d'alliance parlementaire : le désapparement du RDA vis-à-vis du PCF est annoncé le 17 octobre 1950 à Paris. Sur le plan parlementaire et métropolitain, il s'allie désormais à l'UDSR alors au pouvoir. En

16 Ce groupe est constitué de : Georges M. Condat, Djougou Sangaré, Mamoudou Yaroh, Amani Saley, Nouhou Ibrahim et Brah Dandiné. Entretien du 13 octobre 1989 à Niamey avec Georges M. Condat.

17 Il s'agit principalement du sultan de Zinder à qui celui d'Agadez a donné mandat pour agir en son nom, du chef de province de Maradi, des chefs de canton d'Illéla, de Madaoua, Azorori.

18 E. Séré de Rivières, *Histoire du Niger*, op. cit. : 271.

19 Le nouveau parti est reconnu officiellement le 4 juin 1948.

20 Arrêté n° 0183/APA du 9 février 1950, du gouverneur du Niger par intérim, C.2187, d.1, CAOM.

Afrique, cette réorientation se traduit par un changement de cap qui se concrétise par l'amorce d'une collaboration entre les sections RDA et l'Administration. Au Niger, elle a suscité des réactions diverses au sein du PPN-RDA. Diori Hamani, qui se trouvait en France au moment du changement de cap, proclame son ralliement à Houphouët-Boigny, soutenu dans cette option par Boubou Hama, président de la section nigérienne. De leur côté, Djibo Bakary et Djibrilla Maïga refusent la nouvelle orientation, considérant que la situation coloniale n'a nullement changé. Le premier veut conserver la ligne politique suivie jusqu'alors par le parti et abandonne le PPN-RDA « nouvelle formule » pour se lancer dans une activité syndicale. Le second tente de fonder un nouveau parti, le Rassemblement nigérien, pour finalement rejoindre l'UNIS en 1952²¹. Ces défections achèvent de déstabiliser le PPN-RDA dont l'audience a déjà été sérieusement amoindrie par la naissance et l'ascension de l'UNIS. Aux élections à l'Assemblée nationale du 17 juin 1951, l'UNIS enlève les deux sièges en compétition²² et remporte, en mars 1952, 34 des 35 sièges du second collège prévus pour le renouvellement du Conseil général local²³: le PPN-RDA, en 1951, n'est plus qu'un parti sans élus!

Ayant abandonné l'opposition, le PPN-RDA devient un allié de l'administration, ce qui est la fonction essentielle de l'UNIS. Pour mieux convaincre de son changement de principes et se faire pardonner ses attaques véhémentes contre les chefs traditionnels et leur institution, il se fait désormais leur défenseur engagé, empiétant sur le domaine exclusif de l'UNIS ce qui ne peut que déboussoler ce parti. Il faut alors, pour l'Administration, trouver une nouvelle formule pour accueillir et concilier les anciens ennemis (du PPN-RDA) avec les amis de toujours (de l'UNIS). Quelle pourra être alors la nouvelle carte politique du Niger?

Se voulant exclusivement local, l'UNIS avait refusé toute affiliation extraterritoriale mais avait autorisé ses deux députés à adhérer, à Paris, au groupe parlementaire de leur convenance à l'exception toutefois du PCF [Talba, 1984 : 57-76]. Georges M. Condat s'était alors inscrit à l'UDSR tandis que Zodi Ikhia adhérait au groupe des Indépendants d'outre-mer (IOM). Puisque le RDA est, désormais, lui aussi affilié à ce même parti métropolitain, le député Condat juge opportun d'amorcer, au Niger, un rapprochement avec le PPN, avec les encouragements, sinon à l'instigation de l'administration qui préfère avoir à traiter avec un seul parti plutôt que deux. Mais fort de ses récentes victoires électorales, l'état-major de l'UNIS refuse un tel rapprochement, oubliant que sa fortune est née de la grâce de cette même administration qui souhaite aujourd'hui l'alliance avec l'adversaire d'hier. Persistant dans sa démarche, le député Condat finit par rompre avec l'UNIS pour créer son propre parti, l'Union progressiste nigérienne, UPN, le 15 mars 1953, et engager aussitôt le dialogue avec le PPN-RDA. Mais le début d'alliance PPN/UPN se solde par un échec aux élections à l'Assemblée de l'Union française, le 10 octobre 1953, avec la non-réélection de Boubou Hama, candidat du PPN sou-

21 *Rapport politique du territoire du Niger, 1951*, 18 août 1952: 14.

22 Les deux députés élus sous l'étiquette de l'UNIS sont: Georges Mahaman Condat, réélu, et Zodi Ikhia.

23 Télégramme n° 2447 du 30 avril 1952, du haut commissaire au ministre de la FOM, C.2199, d.15, CAOM.

tenu par l'UPN. Un comité de coordination est cependant créé pour approfondir la discussion, le 8 novembre 1953 : vers la fin de l'année 1954, il cesse de fonctionner faute d'entente.

La naissance de l'UPN n'est en fait qu'un aspect du schisme qui menaçait l'UNIS. À la veille des mêmes élections du 10 octobre, la situation au sein de ce parti était devenue explosive : pendant que le D^r Borrey Francis et Issoufou Saïdou Djermakoye s'affrontent pour la tête de liste, leur compagnon Adamou Mayaki se fait désigner en véritable outsider. Finalement, chacun maintient, sur une liste personnelle, sa candidature avec des noms de ses fidèles pour le seconder et le parti se retrouve avec trois listes rivales : Adamou Mayaki et Issoufou Saïdou Djermakoye se font élire, mais le parti perd le troisième siège au profit du RPF²⁴, qui fait élire le métropolitain Jean Audu. Cet entêtement à vouloir conduire une liste, autour de son nom et au mépris de toute discipline de parti, tout comme l'élection de la liste d'un parti peu connu attestent que, jusqu'alors, les partis politiques n'ont pas de réelle emprise sur les électeurs et confirment que les élections au Niger se déroulent « sous le signe des influences personnelles²⁵ ».

La crise ouverte naîtra le 24 août 1954 quand, à la suite d'une question orale à l'Assemblée nationale, l'administration du Niger oblige le Comité central de l'UNIS à désavouer le député Zodi et ses amis²⁶. Celui-ci hésite alors entre la création d'un nouveau parti et une tentative de réconciliation qui finit par aboutir. Mais ses amis ne cesseront de déranger les leaders qui lui restent opposés au point que, en novembre 1955, Adamou Mayaki et Issoufou Saïdou Djermakoye se sentent contraints de quitter l'UNIS avec leurs troupes respectives pour créer un nouveau parti, le Bloc nigérien d'action, BNA, par une fusion avec l'UPN de leur ancien ami Georges Condat²⁷. Ce qui reste de l'UNIS constitue, autour de Zodi Ikhia, le 6 mars 1957, le Front démocratique nigérien, FDN, qui s'affilie à la Convention africaine que vient de créer, avec le groupe IOM, le Sénégalais Léopold Sédar Senghor [Borella, 1958 : 90].

Revenons au PPN-RDA pour rappeler que son ancien secrétaire général, Djibo Bakary, a quitté ce parti en 1951. Il va créer et organiser des syndicats, un « syndicalisme politique manifeste²⁸ » qui va aboutir à la création d'une formation politique, l'Union démocratique nigérienne, UDN, le 24 mars 1954. L'UDN se proclame section nigérienne du RDA orthodoxe, créant du coup une dualité avec le PPN. Mais la réunion à Conakry du 8 au 11 juillet 1955, du comité de coordination du RDA « nouvelle formule », à laquelle il assiste, décidera que seul le PPN, acquis à la nouvelle ligne, reste sa section au Niger à l'exclusion de toute autre : le

24 Le Rassemblement pour la France (RPF) est un parti local créé par des Français résidant au Niger, très peu connu dans l'arène politique.

25 Edmond Séré de Rivières, *op. cit.* : 270.

26 Après une conférence organisée à Niamey sur la situation alimentaire au Niger, le député Zodi, apparemment non satisfait des dispositions prises, a préféré aller, par une question orale, dénoncer à l'Assemblée nationale à Paris, l'attitude des responsables à tous les échelons, face à la situation dramatique que vivait le territoire. [Talba, 1984 : 65-69], confirmé par Zodi Ikhia au cours de notre entretien du 14 février 1990 à Niamey.

27 Le Bloc nigérien d'action est reconnu officiellement le 16 mai 1956.

28 *Rapport politique du territoire du Niger*, 18 août 1952 : 69, par Roland Casimir.

parti de Djibo Bakary, qui veut rester fidèle à la première lancée du mouvement, en est ainsi refoulé et les négociations qui ont suivi n'ont pas réussi à le rallier à la tendance Houphouët-Boigny. Pour s'affirmer sur l'échiquier nigérien et africain, le nouveau parti, que certaines sources qualifient de « paracomuniste, anti-impérialiste et anticapitaliste²⁹ », se radicalise alors face à l'administration et ses alliés.

Parti local, l'UDN, qui ne possède aucun élu, est basé essentiellement sur les travailleurs et leurs syndicats. Recrutant ses troupes au sein « des couches laborieuses de la population, disposant dans les villes d'une clientèle dévouée et s'efforçant également de gagner la confiance des populations rurales³⁰ », il « parviendra à se tailler une popularité légendaire auprès, non seulement des ouvriers qui lui sont totalement acquis, mais aussi auprès de la masse paysanne, voire d'une certaine élite intellectuelle » [Talba, 1984 : 82].

À l'occasion des élections à l'Assemblée nationale du 2 janvier 1956 ce parti, né il y a à peine deux ans, recueille 25 % des suffrages exprimés autour de sa liste. Son leader affirme d'ailleurs avoir été en fait élu en ce 2 janvier, comme le lui aurait avoué le gouverneur Ramadier, au cours d'un entretien à Dakar, en présence de Sékou Touré. Le gouverneur aurait reçu des instructions pour empêcher cette élection : il aurait reconnu avoir alors falsifié les résultats pour ne laisser à l'UDN qu'un nombre de voix qui ne pouvait pas permettre à Djibo Bakary d'aller siéger au palais Bourbon³¹. Cette prétention du candidat malheureux est également soutenue Philippe Gaillard, ce qui la rend plausible : « Diori Hamani retrouve son siège de député, devançant de peu Bakary grâce à un coup de pouce du gouverneur, qui en conviendra plus tard³². »

Il est cependant difficile de vérifier l'affirmation du leader de l'UDN et de connaître la nature et l'impact du « coup de pouce du gouverneur ». Nous n'avons, en effet, retrouvé que les résultats globaux de ce scrutin qui témoignent, eux, d'une véritable performance du nouveau parti que les populations acclamèrent alors au cri de *Sawaba*³³. Mais sans la confirmer, un document émanant des services du Gouvernement général de l'AOF fait aussi état d'une action, sans en préciser la nature, contre ce parti : « Au Niger, l'UDN traverse une crise qui se manifeste par de nombreuses démissions ; la ferme attitude de l'administration a stoppé les importants progrès réalisés par ce parti extrémiste lors de la campagne électorale³⁴. »

Si l'administration peut sévir pour mettre un frein aux « importants progrès réalisés par ce parti extrémiste », rien n'exclut qu'elle ait joué pour empêcher l'élection de son leader ! La différence d'à peine 8000 voix entre le vieux PPN et le tout jeune UDN rend plausible l'hypothèse d'une manipulation des résultats, surtout que l'élection de Diori Hamani, candidat du PPN, a motivé la venue à Niamey du

29 Fiche de renseignements : Partis et syndicats 1956-1958, C. 2220, d.2, CAOM.

30 Notice destinée aux officiers désignés pour servir sur le territoire du Niger, état-major, 2^e bureau, 3^e trimestre 1956, C.2220, d.5, CAOM.

31 Djibo Bakary, entretien du 11 janvier 1990 à Niamey.

32 Philippe Gaillard, « Niger : au terme de quinze ans d'alternance agitée », *Jeune Afrique*, 1542, 18-24 juillet 1990 : 75.

33 Le terme *Sawaba* est associé à celui de *sawki* qui signifie soulagement, bien-être, liberté, indépendance par rapport à une situation de malaise, de contrainte, de domination.

34 *Synthèse politique*, 1^{er} trimestre 1956, Services du Gouvernement général de l'AOF, C.2233, d.2, CAOM.

ministre Félix Houphouët-Boigny : le gouverneur lui aurait alors réuni tous les chefs de canton de l'ouest nigérien auxquels il a demandé de soutenir la candidature de Diori Hamani. Cette dernière information est d'autant plus plausible que le PPN n'a obtenu des pourcentages importants de vote que dans cette partie du Niger³⁵.

Le Niger dans la loi-cadre

L'autonomie interne des territoires d'Afrique noire est un des objectifs visés par la loi de réforme institutionnelle, du 23 juin 1956, dite loi-cadre ou loi Gaston Defferre. Cette loi, en introduisant dans les TOM le suffrage universel, y institue des assemblées territoriales, aux compétences relativement plus élargies que les Conseils généraux, et des conseils de gouvernement présidés par les gouverneurs, secondés de la tête de la liste majoritaire élue. La mise en application de cette réforme, en vue d'une relative « africanisation » des cadres, devait se traduire par des élections municipales et territoriales. De ces dernières doivent découler une Assemblée territoriale, de soixante membres, et un Conseil de gouvernement, instances au travers desquelles la métropole entend associer les Africains à la gestion de leurs propres affaires.

Ainsi, aux élections municipales du 18 novembre 1956, dans la commune de moyen exercice de Niamey et dans la commune mixte de Zinder, le PPN-RDA remporte treize sièges à Niamey contre dix à l'UDN et quatre au BNA. Mais une alliance spectaculaire entre ces deux dernières formations, immédiatement après les opérations de vote, permet à la nouvelle coalition d'enlever aussi bien la mairie de Niamey que la Commission municipale de Zinder. La fusion entre les nouveaux alliés sera effective dès le lendemain (19 novembre), pour donner naissance à la section nigérienne du *Mouvement socialiste africain*, MSA [Talba, 1984 : 79-80].

Aux élections territoriales du 31 mars 1957, la nouvelle coalition l'emporte encore par 41 sièges (de conseillers territoriaux) contre 19 au PPN-RDA, le FDN³⁶ n'ayant réussi à faire élire aucun candidat. Majoritaire à l'Assemblée, elle peut ainsi former le premier Conseil de gouvernement, faisant du Niger le seul territoire ouest africain avec une majorité parlementaire et un gouvernement MSA. Cette victoire est certainement plus la conséquence d'une alliance qui a mis ensemble les électeurs du monde rural, avec l'aide des chefs de canton (acquis au BNA) et ceux des syndicats et de la jeunesse urbaine (acquis à l'UDN et devenus plus nombreux du fait de l'introduction du suffrage universel), que le fruit d'une action de l'administration. Mais elle ne doit pas masquer que la coalition victorieuse ainsi constituée regroupe des hommes politiques que tout semble opposer. Les antagonismes latents vont d'ailleurs vite se révéler et la menacer d'éclatement dès son congrès consécutif à ces élections territoriales en mai 1957.

C'est uniquement sur le choix d'un candidat à la vice-présidence du Conseil que ce congrès a réussi un accord, les propositions des sections rapportées par les délégués ayant désigné à l'unanimité (sauf celle de Dosso) Djibo Bakary comme

35 Pour les résultats de ces élections, voir la *Notice destinée aux officiers...*, *op. cit.*

36 Au sujet de la naissance du FDN, voir *supra*.

unique candidat. En entérinant cette proposition, le congrès a chargé l'intéressé de constituer une équipe ministérielle tandis que la présidence de l'Assemblée territoriale est confiée à Georges M. Condat, leader de l'ex-BNA.

Fort de cette désignation, Djibo Bakary, secrétaire général du MSA-Sawaba, va réussir, au terme de ce congrès, à conserver l'unité de sa majorité, au prix de concessions aux différentes tendances et d'offres de postes aux principaux contestataires. Tant bien que mal, le bureau de l'Assemblée (de treize membres) et de ses différentes commissions, et un cabinet ministériel de neuf membres sont alors constitués, sans associer l'opposition. Si l'unité du parti (qui sera dénommé MSA-Sawaba par ce congrès) a pu être ainsi préservée, les arrangements entre tendances n'ont nullement permis de résoudre définitivement ses problèmes car certains membres ont continué, en coulisses, à saborder la majorité.

C'est dans ces conditions que le conseil de gouvernement s'est mis au travail, avec comme espoir d'avoir une base fidèle et des élus solidaires, à défaut de lui être inconditionnels. Entièrement MSA, le cabinet ministériel n'a été élu, le 18 mai 1957, que par 38 voix pour, deux nuls et 18 contre sur les 60 conseillers territoriaux. La 39^e voix qui manquait à la majorité est celle, volontaire, de Adamou Mayaki qui a boycotté la séance et qui, malgré le siège qui lui a été promis au Grand Conseil de l'AOF, continue de convoiter au moins le ministère des Finances, à défaut de la vice-présidence. Les deux bulletins nuls sont le fait de deux conseillers de l'aile radicale du MSA, Ousmane Dan Galadima et Dumoulin Robert, qui ont du mal à accepter Pierre Vidal dans ce cabinet; les 18 voix contre sont celles des conseillers RDA auxquelles manque celle de Gabriel d'Arboussier, absent de Niamey au moment du vote.

Un des aspects marquants de l'équipe gouvernementale est la faible proportion de ceux que l'on appelait déjà les Nigériens par opposition aux Aofiens et autres métropolitains. On ne compte, en effet, que trois natifs du territoire (Djibo compris), dont deux seulement sont dits authentiquement Nigériens, c'est-à-dire des deux ascendances nigériennes. Le PPN-RDA n'a d'ailleurs pas hésité à dénoncer Djibo Bakary qui aurait ainsi « livré le Conseil de gouvernement aux étrangers » [*Le Niger*, 147, 9 juin 1958], l'Assemblée étant elle aussi présidée par un métis franco-nigérien et sa Commission permanente par un Aofien.

Cette question de « gouvernement d'étrangers », bien qu'elle ne soit pas opportune dans le contexte de 1957, correspond au particularisme territorial qui a caractérisé les débuts des luttes politiques modernes au Niger. Le fait que Djibo Bakary n'en ait pas tenu compte a contribué à provoquer un malaise même au sein de son MSA-Sawaba. Mais avait-il véritablement le choix? De combien de cadres MSA « authentiquement nigériens » disposait-il en 1957? Par exemple, en ce qui concerne les ministres d'origine métropolitaine, même si Djibo Bakary n'a pas reçu d'instructions particulières pour en prendre dans son cabinet, n'était-il pas plus stratégique d'en avoir, ne serait-ce que pour être bien vu et toléré par le gouverneur et par les milieux politiques de Paris?

Le vrai problème serait plutôt la fragilité de l'équipe ministérielle, confectionnée à la suite des débats passionnés et discordants du congrès, et les tâtonnements inévitables, inhérents à toute période d'apprentissage. Son échec éventuel, en plus d'être exploité par l'opposition, donnera raison à ceux qui, par paternalisme, ont toujours insinué que les Nigériens n'étaient capables de rien. Il risque surtout de

désorienter les populations qui ne manqueront pas alors de croire que « finalement seul le Blanc est capable » et de dissiper ainsi le mince espoir que le MSA-Sawaba leur apportera le *sawki* tant souhaité.

La composition du Conseil de gouvernement

À défaut d'éléments chiffrés pour apprécier l'action du Conseil de gouvernement en direction des populations, il est possible d'analyser les conséquences des actes et actions politiques qui ont pu lui nuire ou le servir dans la perspective des échéances suivantes. C'est en effet sur la base de ceux-ci qu'il sera prioritairement jugé, apprécié ou combattu aussi bien par ses propres troupes que par l'opposition et l'Administration coloniale.

Sur le plan des relations avec ses alliés, le MSA n'a pas été très coopératif, notamment avec les chefs de canton que l'alliance avec le BNA lui a ralliés en grand nombre. Une fois les élections passées et le pouvoir acquis, les autorités gouvernementales ont commencé à sévir contre eux : entre avril et août 1958, environ neuf chefs de canton, et non des moindres, ont été brutalement révoqués ou « suspendus » de leurs fonctions pour « mauvaises manières habituelles de servir³⁷ ».

Le MSA-Sawaba, en refusant d'associer le RDA dans la mise en place des institutions découlant de la loi-cadre, s'est attiré la foudre de ce parti. Pourtant des démarches avaient été initiées, pour que Djibo Bakary prenne « ... contact

Portefeuille	Titulaire	Mandat	Formation
Vice-président	Djibo Bakary (UDN)	Maire de Niamey CT Tahoua	Ancien instituteur (Nigérien)
Finances	Diop Issa (UDN)	CT Magaria (Aofien)	Ingénieur électricien
Affaires économiques et Plan	Amadou A. Kaou (BNA)	CT Tessaoua (Nigérien)	Instituteur
Fonction publique et Personnel	Maïga Abdoulaye (UDN)	Non élu (Aofien)	Vétérinaire africain
TP, Mines	Koké Issaka (UDN)	CT Gouré (Aofien)	Vétérinaire africain
Agriculture et Forêts	Adamou H. Mayaki dit Ghazi (UDN)	Non élu (Nigérien)	Ingénieur des techniques agricoles
Élevage et Industries animales	Coulibaly Tiémoko (BNA)	Ancien Grand Conseiller (Aofien)	Contrôleur Postes et Télégraphes
Éducation publique et Jeunesse	Fréminé Robert (non inscrit)	Non élu (apport métropolitain)	Enseignant
Santé publique	Vidal Pierre (BNA)	Non élu (apport métr.)	Entrepreneur
Travail et Affaires sociales	Traoré Saloum (UDN)	Non élu (Aofien)	Comptable

CT = conseiller territorial. La présidence de ce cabinet revient au gouverneur, chef du territoire qui, dans les faits, est secondé par le secrétaire général du gouverneur.

37 F. Fuglestad [1973 : 325] porte ce nombre à une vingtaine, ce qui est exagéré.

officiellement avec la minorité RDA afin d'envisager éventuellement la formation d'un gouvernement d'union », aussi bien par des amis politiques d'autres territoires d'AOF que par le haut commissaire et le gouverneur du Niger. Cela aurait sans doute permis d'associer cette opposition (aurait-elle d'ailleurs existé?) à la gestion de cette période périlleuse d'initiation; elle se serait sentie suffisamment responsabilisée pour contribuer à éviter les embûches, les blocages et autres mises en échec. Cela aurait également forcé les instables du MSA à se tenir tranquilles en découvrant, d'une part, que tout le monde y est « embarqué » et, d'autre part, que toute tentative de créer une nouvelle force politique ne pourrait bénéficier de l'aval de l'administration, qui ne cherchait, à l'époque, que l'unité politique.

Dans la composition de son cabinet, il n'était sans doute pas impossible pour Djibo Bakary, sans tourner le dos à ses amis aofiens et métropolitains, de privilégier l'élément « nationaliste » (à défaut de « national ») plutôt que l'étroite affinité idéologique. Ses amis auraient pu ainsi s'occuper efficacement de l'organisation du parti, de la centrale syndicale et du mouvement de jeunesse, ce qui aurait permis de mieux quadriller le pays et de maintenir les militants en éveil, pour faire face à une opposition peu heureuse d'être sur la touche.

L'autonomie interne avec un gouvernement noir devait logiquement permettre aux populations de sentir, dans leur vie quotidienne, le changement, le « bien-être » tant espéré et chanté à l'occasion des nombreuses campagnes électorales. Or, si visiblement elles ont un président fils du pays, elles n'ont pas été suffisamment sensibilisées pour comprendre que la marge de manœuvre de celui-ci est trop étroite pour engager un processus de changement radical et immédiat, et que ses moyens d'action, face à la « faiblesse des moyens budgétaires et l'insuffisance du concours apporté par le FIDES³⁸ », sont très limités. Les populations, impatientes, sont ainsi déçues de voir que le progressisme des leaders au pouvoir n'a rien changé à leur sort: le *sawki* promis et espéré n'est donc qu'une chimère!

Mais, au lieu de chercher à régler les problèmes si nombreux qui se posent à lui et à son équipe au Niger même, Djibo Bakary s'est intéressé beaucoup plus à des questions d'ordre extraterritorial. À l'échelle de l'Afrique noire française, le MSA, dont Djibo Bakary est secrétaire général adjoint depuis le congrès panafricain de ce mouvement en janvier 1957 à Conakry, et la Convention africaine avaient déjà fusionné au cours d'un congrès à Cotonou pour constituer le Parti du regroupement africain, PRA: Djibo Bakary en est élu secrétaire général³⁹. Au Niger, leurs sections respectives, le MSA et le FDN, fusionnent à leur tour pour constituer une section locale de la nouvelle formation dont le même Djibo Bakary assume la charge de secrétaire général⁴⁰. Pour les populations, MSA ou PRA s'identifient tous à la même personnalité et au même idéal qui, apparemment, n'ont guère changé: comme le MSA en son temps et l'UDN avant lui, le nouveau PRA sera aussi appelé Sawaba, tant est grande la soif de soulagement, de mieux-être.

38 Situation déplorée par le gouverneur Louis Rollet dans son « Allocution prononcée à la séance d'ouverture de la première session ordinaire de l'Assemblée territoriale, à Niamey le 25 avril 1958 », SOM, CAOM.

39 *Le Parti du regroupement africain* a été constitué à Cotonou du 25 au 27 juillet 1958.

40 *Rapport politique des territoires: Niger: synthèse politique pour le 2^e trimestre*, 30 juin 1958, C.2233, d.2, CAOM.

Panafricaniste, Djibo s'engage ainsi à consacrer plus de temps et d'énergie à discuter de la constitution d'un exécutif fédéral, de la nécessité d'un « regroupement de tous ceux qui ont à cœur l'affirmation de notre personnalité africaine ⁴¹ », qu'à chercher à consolider l'unité nigérienne.

Mais cet esprit « extraterritorialiste » du leader sawaba est antérieur à sa consécration à la tête du PRA. Il avait, en effet, déjà amené son parti à prendre des contacts officiels avec les élus ou les comités régionaux de certains partis des territoires limitrophes du Dahomey et du Soudan. Pour le Nord Dahomey, ces contacts ont débouché sur une rencontre, du 31 octobre au 4 novembre 1957 à Parakou, avec les élus du Rassemblement démocratique dahoméen (RDD), très mécontents de leurs compatriotes du sud. Parallèlement, une autre délégation MSA s'était rendue à Gao, dans l'est du Soudan français, le 3 novembre 1957, avec une fortune moins brillante, du fait des bagarres « d'origine politique » qui l'y ont opposée aux militants locaux du RDA. Ces deux régions limitrophes du Niger ont la particularité d'être peuplées par le même groupe zarma-songhay que tout l'Ouest nigérien, groupe auquel appartient Djibo Bakary lui-même, ce qui contribue à rendre sa démarche suspecte. Même si le leader sawaba se défend d'avoir voulu, par ces rencontres, provoquer une scission territoriale chez ses voisins ⁴², sa démarche a été interprétée comme telle, particulièrement dans le cas du Nord Dahomey. Quelles qu'aient été ses motivations, le leader sawaba a, par ces démarches, prêté le flanc à ses détracteurs, car pour mieux faire l'unité avec d'autres, il faut commencer par la réaliser chez soi : vouloir se battre sur plusieurs fronts, alors que l'on vient à peine de s'installer au pouvoir avec une majorité très instable et une opposition intraitable, est ainsi un grand risque politique.

Les relations avec le Nigeria britannique et le Ghana indépendant n'étaient également pas pour embellir l'image du leader nigérien auprès des responsables français. Alors que les relations internationales (hors du bloc français) ne relevaient pas de leur compétence, les responsables gouvernementaux nigériens ont multiplié les contacts plus ou moins officiels avec le Nigeria du Nord où le parti indépendantiste NEPU (Northern Element's Progressive Union) inquiète Paris, qui suspecte un projet de « sécession du Nord Nigeria et de la formation d'une République islamique du Nigeria qui grouperait autour du Nigeria du Nord, le Niger et le Tchad ⁴³ ». Parallèlement à ces contacts avec le Nigeria, des envoyés de Djibo Bakary (Koussanga Alzouma en août 1958, Arouna Zada et Dan Bouzoua Abari en septembre 1958) se sont rendus au Ghana, où ils ont été reçus, à chaque fois, par des officiels mandatés par le président N'Krumah ⁴⁴.

L'autre particularité de l'exercice du gouvernement MSA-Sawaba aura sans doute été son manque d'empressement dans la « nigériennisation » des cadres, notamment pour le commandement territorial, contrairement à d'autres territoires

41 Djibo Bakary, à la séance d'ouverture de la première session ordinaire de l'Assemblée territoriale à Niamey, le 25 avril 1958, SOM, CAOM.

42 Djibo Bakary, entretien du 12 janvier 1990 à Niamey.

43 *Rapport politique des territoires : Niger : synthèse politique pour le 3^e trimestre 1958 (avril-juin)*, du 30 juin 1958, C.2233, d.2, CAOM.

44 *Bulletin de renseignement*, SDECF, 12008/A du 21 octobre 1958, C.2181, d.1 ; « Communication de l'ambassadeur de France à Accra », du 29 août 1958, C.2266, d.6, CAOM.

comme la Guinée de Sékou Touré. Le Niger était divisé en seize circonscriptions administratives, dénommées cercles, comportant parfois des subdivisions (au nombre de treize au 28 septembre 1958⁴⁵), ayant chacune à sa tête un commandant de cercle ou un chef de subdivision. Tous métropolitains, ces commandants et chefs de subdivision sont les représentants directs du gouverneur, dans leurs entités administratives, par qui ce dernier transmet ses mots d'ordre aux chefs de canton qui les répercutent sur les populations : ce sont donc eux qui sont en contact permanent avec celles-ci par les chefs interposés. Malgré l'« africanisation des postes » visée par la loi-cadre, le gouvernement sawaba n'a pas procédé, assez tôt, à leur remplacement progressif par des hommes du pays, relativement acquis à ses objectifs politiques. Ce sont effectivement des Nigériens acquis à la cause nationale, qui peuvent éduquer politiquement leurs parents et transmettre fidèlement les mots d'ordre de leurs gouvernants, car aucun cadre français ne peut oser éclairer les populations sur la nécessité de s'unir pour mettre fin au système colonial. La tardive initiative de nomination de huit Nigériens dans le commandement territorial, intervenue en mai 1958 (soit après une année d'exercice) a été trop timide pour être efficace, car aucun n'a accédé au rang de commandant de cercle⁴⁶. On assiste à ceci d'utopique qu'un gouvernement « africain » croit pouvoir utiliser des cadres de commandement français pour s'affranchir du système qui justifie leur présence : le Sawaba n'a donc pas suffisamment préparé le pays à sa politique, car les cadres français sont généralement restés hostiles à toute forme d'évolution qui pourrait compromettre ou réduire leur autorité ou même leurs carrières.

Il faut cependant reconnaître que, par rapport à plusieurs des questions évoquées plus haut, les ministres nigériens et leur chef n'avaient pas toujours les coudees franches. Par exemple, tout projet de nomination, un emploi officiel ou toute décision politique ou administrative majeure doit être préalablement approuvé par le chef du territoire qui demeure le président du Conseil de gouvernement. Quelle que puisse être la volonté du gouvernement sawaba, une nigériennisation des cadres du commandement ne peut, dans ces conditions, être que difficile sans la collaboration du gouverneur, ce qui, manifestement, n'a pu être obtenu qu'à partir de la venue au Niger du gouverneur Rollet, période qui a vu précisément les nominations intervenues en mai 1958. Même si l'autorisation était venue plus tôt, de combien de cadres nigériens « valables » pouvait-il disposer en 1957-1958 ?

Dans l'appréciation de l'action du gouvernement sawaba, il faut aussi tenir compte du fait que cet exercice du pouvoir est d'abord un apprentissage, supervisé et « contrôlé » par l'autorité coloniale, qui n'aura duré que quinze mois (de mai 1957 à septembre 1958) : il lui fallait tout créer ou mettre en place (organisation des services, constructions de locaux, etc.), dans un environnement d'hostilité et de suspicion de cette même autorité et face à une opposition intraitable. Si à tout cela s'ajoutent les frictions avec les élites traditionnelles et l'impatience, du moins l'incompréhension des populations, le terrain politique du parti majoritaire ne peut être que miné et son action vouée à l'échec.

45 Tableau de commandement du territoire du Niger, s.d., C.76, d.5 ANN.

46 Nominations intervenues entre le 7 et le 19 mai 1958, *JO du TN*, 338, 1^{er} juillet 1958.

À la veille du référendum de septembre 1958, il n'existe donc plus au Niger que deux formations politiques rivales :

- la section locale du PRA, dite Sawaba, qui a pour leaders principaux Djibo Bakary, Georges Mahaman Condat, Issoufou Saidou Djermakoye et Mamani Abdoulaye, dont la tendance indépendantiste et panafricaniste ne fait aucun doute ;
- le PPN, section locale du RDA, avec pour leaders principaux Diori Hamani, Boubou Hama et Diamballa Yansambou Maïga très proches des vues d'Abidjan quant à l'évolution des rapports avec la France.

De la Communauté à l'indépendance

À l'occasion de son retour au pouvoir, en mai 1958, le général de Gaulle entreprend de donner naissance à une nouvelle République, la cinquième. Le projet de constitution de celle-ci a la particularité d'interpeller, pour la première fois, les colonisés d'Afrique sur leurs rapports avec la France, sur leur avenir : en plus de son préambule, dix-sept (titres XI à XV) de ses 92 articles traitent d'une Communauté à instituer entre la France et ses territoires et départements d'outre-mer. Il fallait, pour ces territoires, approuver cette constitution par un OUI pour rester dans « l'ensemble français » ou la repousser par un NON pour faire sécession puisqu'à Paris, l'on se refuse à accepter l'idée d'une indépendance éventuelle des TOM que le vote du NON devait entraîner.

Au Niger, la campagne pour ce référendum (prévu pour le 28 septembre 1958) va animer le débat politique et provoquer des prises de position radicales assimilables à « pour » ou « contre » la France.

L'ambiance politique à la veille du scrutin référendaire était marquée par les suites du congrès du MSA-Sawaba, tenu en avril 1958. Tranchant avec les tergiversations de mai 1957, ce congrès a donné les signes d'une certaine maturité politique, consacrée par une année d'exercice du pouvoir, et a mis à jour la manifestation de convictions indépendantistes jusqu'alors peu perceptibles. Mais il a surtout marqué une étape décisive dans la lutte entre le Sawaba au pouvoir et l'opposition PPN-RDA. La violence, jusque-là verbale, entre les deux camps, va alourdir le climat politique et déboucher sur des affrontements à travers tout le territoire, notamment à Niamey (27, 28 et 29 avril 1958), Zinder (8 et 9 avril), Margou (21 et 22 avril), Madaoua (21 avril) et Tessaoua (16 mai), provoquant un durcissement des positions du parti gouvernemental⁴⁷ : c'est à la suite de ces événements que sont intervenues les révocations (et les suspensions) de chefs de canton, les mutations de fonctionnaires non acquis au gouvernement, et des nominations (dans le commandement territorial notamment) de militants et sympathisants du Sawaba.

Le congrès constitutif du Parti du regroupement africain (PRA) à Cotonou, en portant Djibo Bakary à la tête du nouveau parti extraterritorial, va renforcer la position du Sawaba au Niger et rehausser l'auréole de son chef : le nouveau prestige du

47 On a dénombré globalement deux morts et 101 blessés rien qu'à Niamey. Télégramme s/n° (enregistré sous le n° 3029) du 30-04-1958 du gouverneur du Niger au ministre de la FOM, C.2189, d.12, CAOM.

leader nigérien et de son parti est davantage appuyé par le fait que l'impressionnante délégation du Niger a été, à Cotonou, la plus avancée dans l'engagement indépendantiste par rapport à la question de la Communauté à créer. C'est en effet la position de Djibo Bakary, sur l'« indépendance immédiate » qui a dominé contre celle de l'« union pour l'indépendance » prônée par Léopold Sédar Senghor. Mieux, pour la délégation nigérienne, désormais, « les rapports avec la France passent obligatoirement par l'indépendance ⁴⁸ » d'où le slogan d'« indépendance d'abord » lancé par Djibo Bakary ⁴⁹. C'est cette position exposée, défendue et adoptée par le forum des indépendantistes à Cotonou qui sera la position officielle du parti gouvernemental nigérien : il décide de faire voter NON au référendum du 28 septembre 1958.

Cette position du Sawaba fait l'affaire du PPN-RDA qui trouve, là, l'occasion d'affirmer une position contraire et de pouvoir ainsi participer au débat politique dont il est exclu depuis mai 1957 : il se prononce ainsi dès le 7 août contre l'indépendance immédiate pour prendre le contre-pied des conclusions de Cotonou et se donner un thème de mobilisation et de rapprochement d'avec les pouvoirs français.

Le Front démocratique nigérien (FDN), formation intégrée au Sawaba pour constituer la section nigérienne du PRA, renaît pour prendre une position indépendante de celle de son allié : il décide de faire voter OUI à la communauté ! Puis, comme par enchantement, des structures naissent ou renaissent pour constituer des comités de soutien au OUI, aux côtés du PPN-RDA. Parmi ces structures, on peut citer l'Association des musulmans du Niger de El Hadj Alkaïdi Touré, l'Association des anciens combattants du Niger, le Comité d'entente franco-nigérien pour le OUI au référendum constitué par des dissidents sawaba (conduits par Issoufou Saidou Djermakoye, Adamou Mayaki et Gaston Fourier), la Section nigérienne de l'Association pour le soutien à l'action du général de Gaulle de Audibert et Sempastous. Aussi, les ministres d'origine métropolitaine du gouvernement de Djibo Bakary (Fréminé Robert, de l'Éducation, et Pierre Vidal, de la Santé) quittent-ils le Sawaba pour rejoindre le camp du OUI en même temps qu'un grand nombre de chefs coutumiers.

C'est dans ces conditions que le Sawaba, pourtant « majoritaire à 66 % au Niger » et « parti tout-puissant » va perdre sa bataille du NON à la Communauté que propose le général de Gaulle contre le OUI soutenu par « des forces diverses et peu cohérentes [...] dont les cadres étaient réduits et de plus en plus étouffés et découragés par le travail de sape savamment accompli par le parti rival et tout-puissant ⁵⁰ » : les résultats proclamés ont donné 372 383 OUI contre 102 395 NON sur 493 953 votants pour 1 320 174 inscrits. Si ces résultats officiellement proclamés sont assez déterminants pour trancher l'option en faveur de la Communauté, ils sont loin de prouver que « le gouvernement Djibo Bakary fut pratiquement désavoué par la masse qui, à près de 80 % des suffrages, se rallia avec soulagement au

48 Koussanga Alzouma, cité dans *Synthèse politique* de juillet-août 1958, 085/CP/BE, 5 septembre 1958.

49 *Afrique nouvelle* (Paris), 573, 1er août 1958.

50 *Rapport sur les opérations électorales concernant le scrutin du 28 septembre (référendum)*, par le chef du territoire du Niger, s.d., C.2221, d.1, CAOM : 4.

OUI⁵¹ », plusieurs sources ayant fait état de pressions et d'intimidations sur les électeurs et de manipulations des résultats⁵².

Les principales conséquences de cet échec du NON, donc du parti au pouvoir, ont été la « démission » du gouvernement et la dissolution de l'Assemblée territoriale, respectivement le 19 octobre et le 14 novembre 1958. De nouvelles élections territoriales sont convoquées en conséquence pour le 14 décembre 1958. Les mêmes mesures administratives et dispositions militaires prises pour faire échouer le gouvernement sawaba dans son option du NON ont été alors maintenues, sinon renforcées, comme pour mieux faire aboutir ce qu'il convient d'appeler l'« opération Colombani », du nom du gouverneur envoyé par Paris pour défaire le gouvernement sawaba et liquider ce parti et son leader qui ont osé braver le général de Gaulle et la France. L'ensemble des forces du OUI, rassemblées autour du PPN-RDA, constitue alors l'Union pour la Communauté franco-africaine (UCFA) pour arracher au Sawaba 49 des 60 sièges en compétition. Les 11 élus sawaba seront éliminés, quelques jours plus tard, par invalidation pour les 5 élus de Tessaoua (où la liste UCFA est proclamée unilatéralement élue) et par un semblant d'élections partielles pour remettre en jeu les 6 sièges de Zinder auxquels seule la liste UCFA a été autorisée à entrer en compétition: on est loin des affirmations de E. Séré de Rivières qui soutient que « partout les listes UCFA furent élues sauf à Zinder, mais des irrégularités flagrantes firent annuler en contentieux les opérations de Zinder; des élections partielles eurent lieu le 27 juin 1959 et la liste PPN-RDA, menée par Diori Hamani, enleva le vote⁵³ ».

Ainsi, avant même d'invalider les listes sawaba élues, la nouvelle Assemblée territoriale siège le 18 décembre 1958 pour prendre les décisions qui ont motivé l'« opération Colombani »:

- les ministres, membres du Conseil de gouvernement sont élus, exclusivement dans les rangs de l'UCFA,
- Diori Hamani est désigné président du Conseil contre Issoufou Saidou Djermakoye,
- le territoire du Niger devient un État membre de la Communauté,
- l'Assemblée territoriale est érigée en Assemblée constituante et ses membres prennent le titre de députés,
- le nouvel État est proclamé République du Niger.

Dès le 19 décembre, « le Conseil de gouvernement reçoit la plénitude des pouvoirs territoriaux [qui ont été arrachés à Djibo Bakary] et les textes pris depuis le 16 septembre [contre le gouvernement sawaba] doivent être considérés comme caducs⁵⁴ ». Ce rétablissement de la légalité au profit de la nouvelle équipe gouvernementale lui permet de s'engager ainsi dans la prise en main du pays, surtout qu'elle reçoit de l'Assemblée, dès le 21 janvier 1959, les « pleins pouvoirs » pour une période de six mois: un projet de constitution est alors promulgué le 12 mars

51 E. Séré de Rivières, *op. cit.*: 272.

52 Voir M. Djibo [2001], *Les Transformations politiques au Niger à la veille de l'indépendance*, Paris, L'Harmattan: 83-121.

53 *Op. cit.*: 272.

54 Circulaire n° 118 du haut commissaire au Niger, du 20 décembre 1958, citée par AFP *Spécial outre-mer*, 3759, 24 décembre 1958, C.2181, d.1, CAOM.

1959 pendant qu'au plan politique, le PPN-RDA achève de phagocyter ses alliés de l'UCFA pour devenir le seul parti du gouvernement. Cette toute-puissance lui permet, le 12 octobre 1959, de dissoudre le Sawaba et d'interdire sa reconstitution sous toute autre forme.

Par une procédure d'exclusion, la nouvelle administration de la « République démocratique » et « égalitaire » du Niger bénéficie d'une organisation constitutionnelle qui lui permet d'occuper légalement un terrain acquis dans la violence et les irrégularités électorales pour conduire le pays à l'indépendance sous la direction du PPN-RDA, parti unique, le 3 août 1960. Éliminée de l'Assemblée et interdite dans la rue, quel cadre reste-t-il à l'opposition pour s'exprimer dans le Niger indépendant ? Après plusieurs tentatives infructueuses de réorganisation [Djibo, 2001 : 219-236], il choisira, dès les premières années de l'indépendance, la voie des attentats politiques et du maquis !

Le PPN-RDA, déjà confronté à la redoutable épreuve de la mutation d'un militantisme de revendication en un militantisme de construction, aura ainsi à faire face à des tentatives de soulèvements armés, situation qui servira de prétexte pour crispier la position du régime. Le régime militaire qui lui succédera, quinze années plus tard, renforcera cette crispation politique : le Niger aura ainsi vécu, de décembre 1958 à novembre 1987, un blocage politique que même le processus de démocratisation amorcé depuis 1990 n'a pas encore totalement réussi à décrire.

*

Le survol succinct de cette période de l'histoire politique du Niger moderne aura permis de constater, contrairement à la caricature qui veut que le réflexe ethnique et les considérations régionalistes constituent le moteur des mutations politiques en Afrique⁵⁵, qu'au Niger, ces éléments ont peu pesé jusqu'à l'avènement de l'indépendance. L'appartenance ethnique des leaders de parti ne peut pas suffire pour étiqueter « ethniquement » l'ensemble des formations politiques qui, dans le cas du Niger colonial, ont recruté dans toutes les régions du pays. Ainsi, le fait que Djibo Bakary, leader du Sawaba, Adamou Hassane Mayaki (son ministre de l'Intérieur) soient d'origine zarma et que six autres ministres (sur les neuf du Conseil de gouvernement MSA) ne soient même pas des natifs du territoire n'a nullement empêché que la fortune de ce parti vienne essentiellement des régions est et centre du pays, plutôt haoussaphones. De même, il serait réducteur de vouloir donner une couleur exclusivement zarma-songhay au PPN-RDA, parce que simplement Diori Hamani, Boubou Hama et Diamballa Yansambou Maïga sont de ce groupe : que faire alors de Abdou Gao, Amadou Gao, Issa Ibrahim, Amadou Issaka, Ibrah Kabo, Harou Kouka et Noma Kaka, Maïtouraré Gadjo, Maï Maïgana, et bien d'autres, tous non zarma-songhay, qui ont pourtant partagé le pouvoir avec les premiers, de décembre 1958 au coup d'État d'avril 1974 ?

55 Des auteurs comme C. Raynaud, « Niger: trente ans d'indépendance: repères et tendances », *Politique africaine*, 38, juin 1990: 3-29, et J.-Cl. Maignan [2000], *La Difficile Démocratisation du Niger*, Paris, CHEAM: 26-36, en font pratiquement une fixation en focalisant toutes leurs analyses sur les oppositions zarma-haoussa.

Si « les clivages entre l'Est et l'Ouest⁵⁶ » et l'appartenance ethnique ont effectivement pesé dans l'arène politique nigérienne, en dehors de l'épisode de l'UNIS en 1948, ce sera surtout après 1960 qu'ils deviendront un fonds de commerce fort fructueux pour ceux des nouveaux cadres, bardés de diplômes, qui n'arrivent pas à percer dans la compétition post-indépendance en face d'« anciens » peu ou pas diplômés mais militants de la première heure du parti gouvernemental occupant les postes de premier plan.

Ce survol a surtout permis de montrer, sous son vrai jour, le rôle de l'ancienne puissance coloniale, à travers son administration, ses partis politiques et ses intermédiaires locaux, dans l'évolution politique qui a conduit le Niger à l'indépendance et les enjeux qui y sont attachés. La France y a été si présente qu'il ne serait pas exagéré de dire que cette évolution n'a été qu'un pâle reflet des préoccupations politiques métropolitaines tant les enjeux étaient extérieurs au territoire.

C'est ainsi que la lutte politique, revendicative au départ, a été domestiquée et réorientée vers une collaboration (à partir de 1950-1951) avant que la prise de conscience d'une partie de l'élite locale ne décide Paris à un réexamen de l'ordre colonial. En usant de grands moyens, la puissance coloniale a ainsi réussi à contrôler l'évolution que le contexte historique a imposée, pour mettre en selle des hommes sûrs et créer un cadre de parti unique compatible avec le type d'État proclamé dans le cadre de la Communauté et auquel l'indépendance peut être octroyée.

Mais cette étude aura également révélé que pendant les quatorze années de pratique politique moderne, aucun parti nigérien n'a réussi à se fonder une assise électorale suffisante pour prendre seul le pouvoir : l'UNIS, le MSA-Sawaba comme le PPN-RDA ont, tour à tour, réussi chacun sa fortune électorale, en fonction des enjeux du moment, grâce (i) à l'alliance avec d'autres formations, (ii) à l'appui déterminant des chefs de canton et, surtout, (iii) à la complicité sinon à la volonté de l'administration.

Cette étude aura enfin montré que la décolonisation pacifique, contrôlée par la métropole, n'autorise pas à faire croire ou à admettre que les Nigériens ont accédé à l'indépendance « les mains dans les poches ». Même s'ils n'ont pas pris les armes pour se libérer, nul ne peut objectivement nier la réalité des luttes politiques menées, ni leur contribution au débat politique (dans le cadre du RDA, du MSA, de l'UGTAN, du PRA, du PFA et du Conseil de l'Entente) qui a accéléré le processus de décolonisation en Afrique.

BIBLIOGRAPHIE

Afrique nouvelle [1^{er} août 1958], Paris.

BENOIST Joseph-Roger (de) [1978], *La Balkanisation de l'Afrique occidentale française*, Dakar, Les Nouvelles Éditions africaines, 278 p.

BENOIST Joseph-Roger (de) [1982], *L'Afrique occidentale française de 1944 à 1960*, Dakar, Les Nouvelles Éditions africaines, 617 p.

56 Claude Raynaud, *op. cit.* : 6.

- BENOIST Joseph-Roger (de) [1981], « Le vrai choix du référendum (28 septembre 1958): indépendants pour mieux s'unir ou unis avant l'indépendance », *Afrique Histoire*. Dakar, 2, avril-mai-juin: 17-25.
- BORELLA François [1958], *L'Évolution politique et juridique de l'Union française depuis 1946*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 499 p.
- CASIMIR Roland [1952], *Rapport politique du territoire du Niger*, 18 août.
- CHAPSAL Jacques *et alii* [1961-1962], *La France depuis 1945*, Paris, Institut d'études politiques, 3 vol.
- COMTE Gilbert [1971], « Treize années d'histoire nigérienne », *Revue française d'études politiques africaines*, 72, décembre: 29-40.
- DECOUDRAS Pierre-Marie, GAZIBO Mamoudou [1997], « Niger: démocratie ambiguë; chronique d'un coup d'État annoncé », *L'Afrique politique 1997*: 157-189.
- DJIBO Mamoudou [2001], *Les Transformations politiques au Niger à la veille de l'indépendance*, Paris, L'Harmattan, 292 p.
- FAUJAS Alain [1971], « La politique étrangère du Niger », *Revue française d'études politiques africaines*, 72, décembre: 41-60.
- FOURAGE Gérard, VANOYÉ Jean [1972], *Le Passé du Niger de l'Antiquité à la pénétration coloniale*, Niamey, INDRAP, 381 p.
- FUGLESTAD Finn [1973], « Djibo Bakary, the French and the Referendum of 1958 in Niger », *Journal of African History*, 1: 313-330.
- FUGLESTAD Finn [1975], « UNIS and BNA: the Role of Traditionalist Parties in Niger, 1948-1960 », *Journal of African History*, 16, 1: 113-135.
- FUGLESTAD Finn [1983], *A History of Niger, 1850-1960*, Cambridge, New York, Cambridge University Press: 275 p.
- GAILLARD Philippe [1990], « Niger: au terme de quinze ans d'alternance agitée », *Jeune Afrique*, 1542, 18-24 juillet: 72-77.
- GUILLEMIN Jacques [1982], « Note sur l'évolution de l'organisation administrative du Niger », *Le Mois en Afrique*, 201-202, octobre-novembre: 97-103.
- JUILLARD Jacques [1968], *La IV^e République: naissance et mort*, Paris, Calmann-Lévy, 376 p.
- LA DOCUMENTATION FRANÇAISE [1960], « La République du Niger », *Notes et Études documentaires*, 2638, 26 février: 1-50.
- Le Temps du Niger*, journal paraissant à Niamey (Niger), jusqu'en 1974.
- Le Niger*, journal paraissant à Niamey (Niger) jusqu'en 1960.
- « Les 17 partis politiques provisoirement agréés », *Sahel Dimanche*, 321, 12 avril 1991: 1-23.
- LUND Christian [1996], « Compétition pour les juridictions et manœuvres politiques au Niger », *Cahiers africains*, 23-24: 135-150.
- MAIGNAN Jean-Claude [2000], *La Difficile Démocratisation du Niger*, Paris, CHEAM, 191 p.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre [1984], *Les Sociétés songhay-zarma (Niger-Mali), chefs, guerriers, esclaves, paysans...*, Paris, Karthala, 299 p.
- RAYNAUT Claude [1990], « Niger: trente ans d'indépendance: repères et tendances », *Politique africaine*, 38, juin: 3-29.
- SALIFOU André [1989], *Histoire du Niger*, Paris, ACCT-Nathan, 317 p.
- SÉRÉ DE RIVIÈRES Edmond [1965], *Histoire du Niger*, Paris, Berger-Levrault, 306 p.
- Rapport sur les opérations électorales concernant le scrutin du 28 septembre (référendum)*, par le chef du territoire du Niger, s.d., C.2221, d.1, CAOM: 4.
- TALBA Ali [1984], *Les Partis politiques nigériens de 1946 à 1975*. mémoire de DEA, université de Bordeaux-I, Institut d'études politiques, Paris, Afrique nouvelle, 223 p.

Divers dossiers contenus dans des cartons au Centre des Archives de la France d'outre-mer (CAOM) à Aix-en-Provence, aux Archives nationales du Niger (ANN) et à *La Voix du Sahel* à Niamey (VS/Ny) où sont conservées quelques archives sonores qu'il faut reconstituer: le carton est indiqué par la lettre C suivie du numéro correspondant et de celui du dossier consulté qui est indiqué par la lettre d suivie de son numéro de classement. Les initiales CAOM et ANN indiquent les fonds d'archives.

Des entretiens avec certains acteurs et témoins des événements étudiés dont la liste peut être consultée dans Mamoudou Djibo, *Les Transformations politiques au Niger, de 1958 à 1960*, thèse de doctorat (histoire), université de Montréal, 1992, 599 p.

La transition démocratique au Nigeria : militaires civilisés ou civils militarisés ?

Marc-Antoine Pérouse de Montclos *

Depuis son indépendance en 1960, le Nigeria donne l'impression d'une histoire cyclique réduisant l'alternance politique à une simple succession de régimes civils et militaires. L'expérience parlementaire de la I^{re} République, brutalement interrompue par le coup d'État militaire de 1966, n'a pas été plus probante pendant la II^e République, de 1979 à 1983, et a même été avortée dans l'œuf avec la III^e République, lorsque l'élection du milliardaire yorouba Moshood Abiola a été annulée par la junte Babangida en juin 1993. Ces échecs à répétition devaient finir par provoquer une certaine lassitude que renforcèrent les similarités observées entre les processus de transition démocratique supervisés, à dix ans d'intervalle, par les généraux Obasanjo, en 1979, puis Babangida, à partir de 1989, et accompagnés, tous deux, de la rédaction d'une nouvelle constitution et de la création d'États supplémentaires¹. L'heure était à la désillusion quand le général Abacha, qui avait instauré une des plus sinistres dictatures qu'ait connues le Nigeria, mourut en juin 1998, tandis qu'il était en train de préparer des élections présidentielles en forme de plébiscite.

En réaction à la brutalité des militaires, le retour des civils au pouvoir, en mai 1999, a alors été porteur d'un relatif enthousiasme avec l'élection du président Obasanjo, général à la retraite, « détroqué » pour la bonne cause. La IV^e République, en effet, a introduit quelques innovations qui méritent réflexion. Certes, le passé d'Obasanjo laisse *a priori* sceptique sur le retrait des militaires de la scène politique. D'aucuns se montrent perplexes quant à la fiabilité d'une IV^e République qui serait le simple prolongement de la férule prétorienne sous des dehors civils². Fort de sa longévité au pouvoir, de 1985 à 1993, le général Babangida reste très influent et est régulièrement accusé de tirer en sous-main les ficelles de la scène politique. Fin 1993, le coup d'État de son numéro deux, le général Abacha, avait

* Politologue à l'Institut de recherche pour le développement.

1 Emmanuel Ezeani Onyebuchi [1994], « Transition to Civil Rule Programme in Nigeria: a Comparison of Murtala Mohammed/Olusegun Obasanjo and Ibrahim Babangida Regimes », in Omo Omoruyi, Dirk Berg-Schlosser, Adesina Sambo, Aka Okwuosa (eds), *Democratisation in Africa: Nigerian perspectives*, Abuja, Centre for Democratic Studies, 1: 79-99.

2 Kunle Amuwo [2000], « Waiting for Godot. Will there be a Fourth Nigerian Republic? », in CEAN (ed.), *L'Afrique politique 1999*, Paris, Karthala: 85-106; William Reno [1999], « Crisis and (No) Reform in Nigeria's Politics », *African Studies Review*, 42 (1), avril: 105-24.

déjà été compris en ce sens; de même, en 1998, avec le gouvernement de transition du général Abubakar, qui fut un fidèle compagnon d'armes de Babangida et qui est également originaire de la ville de Minna. En 1999, Obasanjo, quant à lui, a été suspecté d'avoir conclu un accord secret avec Babangida, qui y aurait vu une solution de rechange sachant l'impossibilité de soutenir un candidat représentant les intérêts des militaires du Nord, trop compromis dans la dictature Abacha.

L'arrivée au pouvoir d'Obasanjo ouvre néanmoins des perspectives intéressantes. Au Nigeria, c'est la première fois, d'abord, qu'un chef de l'État issu de l'armée se soumet à l'exercice d'une élection « démocratique ». Le positionnement d'Obasanjo, militaire « civilisé » et chrétien du Sud élu par des musulmans du Nord, offre en outre une plate-forme inédite de négociation et de médiation entre les différentes composantes du pays. Fort de cette originalité, le Nigeria semble s'être engagé sur la voie de la normalisation, notamment auprès de la communauté internationale. Reste à savoir dans quelle mesure il a également renoué avec un semblant de stabilité en se prémunissant contre les risques de putsch.

Les années de plomb de la dictature Abacha

Une transition démocratique ne se résume pas au passage d'un régime militaire à un gouvernement civil. Ce serait méconnaître l'imbrication des deux genres³. Au Nigeria, une telle opposition s'avère particulièrement stérile. Les militaires ont toujours gouverné avec des civils, et inversement. La dichotomie entre les deux types de régimes, qui plus est, s'est progressivement dissoute après 1993, lorsque le général Abacha a brisé deux tabous en ne respectant pas l'immunité de ses prédécesseurs en uniforme, d'une part, et en prétendant se présenter à des élections « civiles », d'autre part.

Certes, les militaires au pouvoir n'ont jamais hésité à se débarrasser de leurs collègues d'infortune impliqués dans un précédent régime, ceci sans parler de l'exécution des instigateurs de coups d'État avortés. Le général Ironsi avait ainsi placé en détention 32 responsables du putsch de janvier 1966, le premier au Nigeria; en 1975, le général Mohamed avait également poursuivi en justice, pour corruption, les douze gouverneurs du régime Gowon; de même le général Buhari, en janvier 1985, avait-il écarté 185 officiers sous prétexte de restrictions budgétaires: trop tard, cependant, pour éviter que son successeur, le général Babangida, arrive au pouvoir par un autre coup d'État, en août de cette année, et place d'office 45 militaires à la retraite. Buhari et son numéro deux, Idiagbon, n'échappèrent pas à la prison. En 1990, l'échec du coup d'État du major Orkar précipita une deuxième vague de départs en retraite qui, cette fois, concerna plus d'une centaine d'officiers supérieurs. Et quand le général Abacha prit le pouvoir fin 1993, on assista de nouveau à une épuration des fidèles du précédent régime.

La solidarité et l'esprit de corps des militaires, cependant, n'ont jamais été autant mis à l'épreuve que du temps d'Abacha. Des officiers supérieurs furent mis en pri-

3 Joseph Achille Mbembe [1990], « Pouvoir, violence et accumulation », *Politique africaine*, 39, septembre: 19.

son sans autre forme de procès, et pas des moindres puisque Obasanjo ne dut la vie sauve qu'aux pressions de la communauté internationale, tandis qu'un Yar'adua finissait ses jours au fin fond d'un cachot, vraisemblablement empoisonné au cours d'un examen médical bidon. Tous deux au pouvoir entre 1976 et 1979, Obasanjo et Yar'adua faisaient figure d'opposants parce qu'ils s'étaient présentés aux primaires des élections présidentielles en 1992, annulées par la junte Babangida. Proscrit avec les grands ténors de la II^e République, Yar'adua avait alors soutenu la candidature de son frère dans l'État de Katsina pour le compte du SDP, le Social Democratic Party d'Abiola. Patron d'un petit groupe de presse, le *Reporter*, Yar'adua s'était imposé dans les milieux progressistes et avait fait une percée remarquable sur la scène politique du Nord musulman, une menace potentielle pour Abacha.

Après avoir fait le vide autour de lui, ce dernier a alors violé un deuxième interdit militaire en organisant sa propre élection. Les cinq partis autorisés à concourir, moqués par un opposant yorouba comme les « cinq doigts d'une main lépreuse », avaient fini par tous désigner un candidat unique en la personne du général Abacha. Une telle farce électorale jetait un énorme discrédit sur une armée qui, justement, avait toujours justifié ses coups d'État en vantant son esprit de corps et son intégrité par opposition aux déchirements et à la corruption des politiciens. Nul doute que l'armée nigériane aurait perdu son âme si le général Abacha s'était lancé dans la bataille électorale. Certes, quelques officiers à la retraite avaient participé, à titre individuel, aux élections de 1979 et 1983, à commencer par le leader de la sécession biafraise, Ojukwu, qui avait fait une rentrée politique remarquable en 1982. Mais ces personnalités n'avaient pas joué un rôle politique de premier plan, quoiqu'elles aient ensuite renouvelé l'essai avec plus de vigueur au moment des élections de 1992-1993.

Autre rupture, aucun dictateur militaire n'avait, jusqu'à présent, osé défier à ce point la société civile nigériane en organisant un culte de la personnalité susceptible de poser les bases d'une présidence à vie. En 1998, tout indique qu'on s'orientait vers une forme de plébiscite, le charisme d'un Chavez en moins. Abacha, longtemps le fidèle adjoint du général Babangida, avait de qui tenir. Son mentor avait été le premier militaire à s'arroger le titre de président du Nigeria, et pas seulement de chef de l'État. Passé maître dans l'art de manipuler les promotions au sein de la hiérarchie militaire et des gouvernements des États fédérés, Babangida, par ses largesses, avait réussi à personnaliser le pouvoir comme peu d'autres avant lui. La restauration d'un régime parlementaire, maintes fois repoussée et recadrée dans le sens des intérêts de la junte, avait été beaucoup plus longue et autoritaire que du temps du général Obasanjo, en 1979. Désabusée, la population avait fini par ne plus croire à une transition démocratique qui s'éternisait dans le sens d'un maintien des militaires à la tête de l'État⁴. Babangida avait usé de nombreuses manœuvres dilatoires pour ne pas rendre le pouvoir. Il avait successivement interdit les partis politiques autorisés à se reconstituer, imposé deux formations financées et dirigées par la junte, exclu les organisations représentant les

4 Peter Lewis [1999], « Nigeria: an End to the Permanent Transition? », in Larry Diamond, Marc F. Plattner (eds), *Democratization in Africa*. Baltimore, Johns Hopkins University Press: 228-44.

« trublions » de la société civile, exécuté quelques-uns de ses opposants, reporté à trois reprises la date du retour des civils à la tête de l'État, mis au pas la magistrature et annulé, d'abord des décisions de justice puis, finalement, le résultat des élections de juin 1993. Loin d'être débordée par les événements, la junte avait sciemment saboté la victoire électorale d'Abiola, avec qui le général Babangida avait d'ailleurs des contentieux économiques et politiques, celui-ci ayant refusé de lui servir de Premier ministre et d'entériner des contrats favorables aux clients de la mouvance présidentielle⁵.

Pour autant, Babangida avait su se retirer à temps. Surnommé Maradona pour son habileté à dribbler entre les écueils de la vie politique nigériane, il n'avait pas poussé l'entêtement jusqu'à contrer de front les pressions de la société civile en faveur d'un changement de régime. Son ancien bras droit, au contraire, s'est montré beaucoup plus brutal et n'a pas pratiqué avec autant de dextérité l'art de manier la carotte et le bâton. Autant Babangida enfermait ses opposants pour mieux les relâcher et les promouvoir après avoir acheté leur silence, autant Abacha les a laissés mourir en prison ou ne les en a sortis que pour les exécuter ! Ken Saro-Wiwa ou Shehu Musa Yar'adua, brièvement emprisonnés par la junte Babangida, y laissèrent leur vie. Moshood Abiola en a également fait les frais parce qu'il refusait de renoncer à son mandat présidentiel. Les licences d'exploitation pétrolière de son groupe furent révoquées, ses créances ne furent plus honorées et ses journaux furent fermés. Un pas fut franchi lorsque la femme d'Abiola, Kudirat, fut assassinée dans les rues de Lagos en juin 1996. Plus rien ne devait arrêter les sbires du régime, comme en témoigne le meurtre d'Alfred Rewane, un vétéran yorouba de la lutte pour l'indépendance et un soutien financier de l'opposition Nadeco, la National Democratic Coalition.

Au moment où s'ouvrait le sommet du Commonwealth à Auckland, en novembre 1995, la pendaison du célèbre porte-parole de la minorité ogoni, Ken Saro-Wiwa, a clairement mis en évidence l'insensibilité, le manque de tact et l'absence de diplomatie du régime. Le Nigeria devint bientôt un paria de la communauté internationale. Sur la scène politique intérieure, Abacha ne fit pas mieux et s'en prit aux deux lobbies justement les plus susceptibles de l'appuyer : l'armée et les notables musulmans du Nord. Il n'hésita ainsi pas à destituer la plus haute autorité religieuse du califat de Sokoto, savoir le sultan Ibrahim Dasuki, et ne ménagea pas les militaires de la région ; les arrestations de la prétendue tentative de coup d'État de mars 1995 touchèrent, pour beaucoup, des majors et des colonels de la première division mécanisée de Kaduna, stationnée à Jos. Le cas du lieutenant-colonel Sambo Dasuki et du général Yar'adua a valeur de symbole. Le premier était un fils d'Ibrahim Dasuki ; le second, un haut dignitaire de Katsina, issu d'une famille aristocratique et pourvu du titre de chef *tafidan*.

Les excès de la dictature finirent par susciter des objections au sein même de l'armée, avec des hommes comme le capitaine Dan Suleiman ou les colonels

5 Bola A. Akinterinwa [1997]. « The 1993 Presidential Election Imbroglia », in Larry Jay Diamond, Anthony Kirk-Greene, Oyeley Oyediran (eds), *Transition Without End: Nigeria Politics and Civil Society Under Babangida*, Boulder, L. Rienner: 258, 274.

Abubakar Umar et Yohanna Madaki. Les explosions qui se produisirent dans l'enceinte des casernes d'Ilorin et d'Ikeja, en avril 1996, démontrèrent d'importantes complicités sur place – à moins qu'il ne s'agisse d'accidents ou de coups montés par les services de sécurité de la junte pour discréditer l'opposition, ce qui est tout aussi probable ! Des militaires organisèrent également la contestation à l'extérieur du pays ; le général David Marks partit se réfugier en Grande-Bretagne dès 1994, suivi du lieutenant-colonel Sambo Dasuki aux États-Unis et de l'ancien chef d'état-major Alani Akinrinade, dont la maison fut détruite lors d'un attentat à Lagos en mai 1996.

C'est d'ailleurs là une nouveauté supplémentaire des années de plomb de la dictature. Alors que le Nigeria reste un des rares pays d'Afrique à n'avoir jamais connu de mouvement de guérilla, la rébellion biafraise ayant démarré sur le mode de la mutinerie militaire, les relais de l'opposition dans la diaspora ont fini par adopter des positions violentes. Des intellectuels, parmi lesquels Wole Soyinka, se sont mis à prôner la lutte armée, tandis que des groupuscules clandestins détournaient des avions ou posaient des bombes. Dans ce contexte, la mort subite du général Abacha, en 1998, a finalement paru assez « naturelle » : logique, en tout cas ⁶. Pour combler les vides politiques et barrer la route à toute velléité de prise du pouvoir par la force, un gouvernement de transition s'est alors mis en place sous la houlette du général Abdulsalam Abubakar. Celui-ci, un homme du sérail, a pu sembler ramener l'armée nigériane dans le « droit chemin » en la réhabilitant dans ses fonctions classiques d'arbitrage des rivalités politiques et d'organisation d'élections « civiles ». Mais le « retour en piste » du général Obasanjo, un an après, achevait de démonter le mécanisme désormais déréglé d'une succession répétitive de régimes civils et militaires.

Le président Obasanjo à la confluence des réseaux militaires et civils

Obasanjo, en effet, est revenu au pouvoir « par la bande ». À la différence d'un Rawlings au Ghana, qui avait entériné son coup d'État en se faisant élire président et en restaurant un régime parlementaire, Obasanjo avait donné le sentiment d'avoir définitivement quitté la scène politique lorsqu'il avait supervisé l'installation d'un gouvernement civil en 1979. Première au Nigeria, son élection, vingt ans plus tard, s'est faite à la faveur de circonstances assez exceptionnelles et a constitué une véritable rupture relativement au régime précédemment en place. Elle a notamment consacré les prétentions politiques de toute une génération de militaires qui avaient goûté au pouvoir depuis l'indépendance. Le rajeunissement

6 Les diverses interprétations de l'événement, notons-le, ont été significatives de la personnalisation des rapports de pouvoir structurant la vie politique du pays. Sur le plan ethnique, beaucoup y ont vu la main des militaires haoussa et des notables musulmans du Nord, ou, au contraire, d'opposants yorouba du Sud, dont le poison était traditionnellement une arme favorite. Une autre version, plus populaire, en a fait une affaire triviale, puisque le général Abacha serait mort d'un excès de Viagra entre les bras de deux prostituées indiennes ! La variante shakespeareienne, elle, voulait que la veuve du dictateur, Maryam, ait empoisonné son mari en lui préparant sa nourriture, et ce pour venger Ibrahim, fils issu d'un premier mariage et tué lors d'un mystérieux accident d'avion en janvier 1996. L'hostilité d'Abacha à l'égard de son rival, le général Yar'adua, avait ainsi été décryptée à travers un tel prisme, car Maryam avait d'abord refusé d'épouser le dictateur et convolé en premières noces avec un oncle de Yar'adua, qui l'avait ensuite répudiée et qui serait le père dudit Ibrahim.

de l'âge des départs en retraite, pour certains grades à partir de 35 ans, a précipité le phénomène et un bon nombre de militaires se sont présentés aux côtés des civils lors des élections de 1999. L'un d'entre eux fut ainsi élu gouverneur du Kwara sous la bannière de l'APP (All People's Party), tandis que cinq autres entraient au Sénat, quatre pour le compte du PDP (People's Democratic Party), le dernier pour l'AD (Alliance for Democracy). Sous la IV^e République, l'alliance du kaki et de l'*agbada* devait, plus que jamais, être un mariage de raison.

Le président Obasanjo dispose de plusieurs atouts à cet égard. À l'instar d'Abiola, qui avait cherché à se placer sous le patronage du « plus célèbre prisonnier politique du monde », à savoir Nelson Mandela, plus de deux années de détention pendant la dictature Abacha ont conféré à Obasanjo une certaine légitimité. Fort des liens qu'il avait tissés avec les États-Unis du temps où il était à la tête d'une junte militaire, Obasanjo a également bénéficié du soutien d'une communauté internationale prompte à oublier la façon dont il avait brutalement nationalisé les avoirs des Occidentaux dans l'industrie pétrolière nigériane à la fin des années soixante-dix. Étrange coïncidence à plus de vingt ans d'intervalle, à chaque fois en période de hausse des cours du pétrole, les seuls présidents américains à avoir visité le Nigeria, Carter et Clinton, ont tous deux été reçus par Obasanjo...

Sur la scène politique intérieure, ce dernier s'est présenté dans les habits d'un « homme passerelle », à la confluence des réseaux de pouvoir militaires et civils, d'une part, et sudistes et nordistes, d'autre part. Pour gagner la confiance des militaires et des musulmans du Nord, Obasanjo, un chrétien, n'a pu arguer d'une appartenance à l'islam comme l'avait fait Abiola. Il a donc insisté sur son passé politique au sein de la junte du général Murtala Mohammed, grande figure réformatrice du Nord, au pouvoir en 1975. Cela lui a permis de transcender les clivages ethniques alors qu'il était un Yorouba du Sud, en l'occurrence un Egba d'Abéokuta au même titre que des opposants tels qu'Abiola, mort en prison, Shonekan, l'infortuné président intérimaire de 1993, ou Soyinka, le fameux écrivain parti en exil protester contre la dictature Abacha. En voulant confirmer sa stature de leader national, Obasanjo a même paru « trahir » la cause yorouba et devenir un allié indéfectible des musulmans du Nord, qui ont massivement voté pour lui en 1999... peut-être, selon certains, pour « expier » les crimes d'Abacha!

Ultime consécration du mariage de raison entre civils et militaires, Obasanjo, habillé d'un superbe *agbada*, la toge traditionnelle des Yorouba, a mené campagne sans renoncer à rappeler le treillis de ses origines, prétendant garantir ainsi un retour définitif des soldats dans les casernes. De fait, l'ancien général a paru satisfaire les conditions requises pour un retrait volontaire des forces armées de la scène politique. « Un désengagement à long terme, explique en effet un spécialiste de la question, repose fondamentalement sur la volonté des militaires de réduire leur champ d'intervention politique. Dans ce processus, un chef militaire qui bénéficie de la confiance de ses concitoyens joue un rôle clé, en étant à la fois un symbole et un agent de recivilisation⁷. »

7 Claude Jr. Welch [1986], « Military Disengagement from Politics? Incentives and Obstacles in Political Change », in Simon Baynham (ed.), *Military Power and politics in Black Africa*, Londres, Croom Helm: 17.

Lors de son élection en 1999, Obasanjo, en l'occurrence, s'est engagé à réduire les effectifs militaires de 80 000 à 50 000 hommes en quatre ans : un objectif que, d'ailleurs, il avait déjà défendu avec son collègue Yar'adua lors de la Conférence constitutionnelle de 1995. La tâche n'est certes pas facile. Les procédures de démobilisation font toujours craindre des troubles et des coups d'État⁸. Et le président Obasanjo, tout à sa hâte de professionnaliser l'institution militaire avec un encadrement américain, s'est heurté à des limites intrinsèques. Du fait de son assignation à résidence, en 1995, et de l'ancienneté de son départ à la retraite, en 1979, il a en effet perdu nombre de ses contacts dans une armée dont la hiérarchie avait été bouleversée par les années Abacha. Sa marge de manœuvre s'est, somme toute, avérée assez réduite relativement à la puissance intacte des réseaux militaires.

L'impunité en guise de compromis

Le général Abubakar a ainsi été suspecté de trafiquer la constitution de 1999 afin d'exempter les officiers supérieurs d'éventuelles poursuites judiciaires à propos de leur rôle du temps de la dictature. Le seul consensus obtenu en la matière a été de tenter de récupérer les fonds publics détournés à l'étranger et de poursuivre en justice les acolytes les plus sinistres de la junte Abacha, ceux-là mêmes dont les agissements avaient terni la réputation de l'armée. Une commission présidée par un ancien juge de la Cour suprême, Chukwudifu Oputa, a été chargée, en juin 1999, d'enquêter sur les assassinats politiques et les abus commis jusqu'en juin 1998. Initialement, il ne s'agissait que de couvrir les exactions du régime Abacha depuis janvier 1996. Mais la pression de l'opinion publique était telle que les militants des droits de l'homme ont obtenu que la commission fasse débiter ses travaux à la date du premier coup d'État au Nigeria, en janvier 1966, et inclue donc la période pendant laquelle Obasanjo avait dirigé le pays en tant que militaire.

Faute de moyens et de financements, les résultats, cependant, n'ont pas été à la hauteur des espérances. Des 10 000 plaintes reçues, seulement 200 ont été retenues et traitées dans la plus grande précipitation, les auditions publiques ne durant que deux semaines. Aucune compensation n'a été prévue pour les victimes, les

8 À la fin de la seconde guerre mondiale, la reconversion brutale à la vie civile d'une bonne partie des 121 000 Nigériens revenus des fronts d'Afrique de l'Est, du Moyen-Orient et d'Asie avait ainsi suscité nombre de protestations. En 1951, une association de vétérans ibo, par exemple, s'était emparée de la ville d'Umuhia, qui était restée paralysée pendant quelques jours. Et le problème resurgit lors du conflit biafrais, qui gonfla de nouveau les effectifs de l'armée nigérienne, cette fois jusqu'à 250 000 hommes. L'après-guerre fut marqué par l'explosion d'un banditisme armé qui, pour beaucoup, était le fait d'anciens soldats fédéraux ou biafrais. Le général Gowon, au pouvoir à l'époque, hésita à entamer une démobilisation qui l'aurait rendu impopulaire. Ce furent le général Murtala Mohamed et son second, Obasanjo, qui commencèrent véritablement à dégraisser les effectifs de l'armée : 50 000 hommes furent renvoyés à leurs foyers entre 1975 et 1979. Menée par des soldats mécontents de ces procédures expéditives, la tentative de putsch de février 1976, pendant laquelle Murtala Mohamed trouva la mort, servit cependant d'avertissement à Obasanjo. L'arrivée des civils au pouvoir, en octobre 1979, marqua un coup d'arrêt à cet égard. Les départs à la retraite de 38 officiers supérieurs, dont le général Obasanjo, avaient été organisés par les militaires eux-mêmes, dès juillet 1979, et avec leur accord. Il fallut attendre Babangida pour que l'armée passe de 140 000 hommes à moins de 100 000, avec un objectif affiché de 60 000 soldats.

témoins n'ont pas bénéficié de protections spéciales et la commission n'a pas été mandatée pour amnistier les coupables ou les remettre à la justice en décidant du caractère politique ou criminel de leurs actes. À la différence de la commission Vérité de Desmond Tutu en Afrique du Sud, les pouvoirs d'enquête de Chukwudifu Oputa se sont limités à la convocation de quelques dignitaires à la barre, pas toujours avec succès, d'ailleurs, puisque les généraux Babangida et Abubakar ont refusé de se soumettre à ses injonctions. Tandis que les avocats du général Babangida entamaient une procédure mettant en cause la légalité de la commission, seules les personnalités les plus compromises du régime Abacha ont finalement fait les frais de poursuites judiciaires. Des inculpations ont notamment été prononcées contre un fils Abacha, Mohammed, ainsi que le responsable de la sécurité personnelle du dictateur, le major Hamza al-Mustapha, et le chef d'état-major de l'époque, le général Ishaya Bamaïyi, tous deux impliqués dans une tentative de meurtre contre l'éditeur du *Guardian* à Lagos, Alex Ibru.

Le président Obasanjo lui-même, rappelons-le, n'avait pas particulièrement brillé pour son intégrité et son respect des droits de l'homme la première fois où il avait pris le pouvoir, en 1976. Pendant la guerre du Biafra, entre 1967 et 1970, il s'était déjà révélé être un militaire impitoyable, ordonnant l'exécution sans autre forme de procès des soldats indisciplinés ou déserteurs. Après avoir été pris de court par l'assassinat de Murtala Mohammed, en février 1976, il avait alors créé une redoutable police politique, la NSO (Nigerian Security Organisation), et établi un véritable camp de concentration pour détenir ses opposants sur une île au large de Lagos. D'un point de vue économique, il avait également été à l'origine de la création, toujours en 1976, de la Nigeria National Petroleum Corporation, qui avait été placée sous la supervision du général Mohammed Buhari – autre chantre de la lutte contre la corruption – et qui constitue, encore aujourd'hui, le principal « trou noir » où disparaissent les finances publiques du pays. Avec le retour des civils au pouvoir dans le cadre de la II^e République, la commission Irikife de 1981, chargée d'enquêter à ce sujet, n'avait d'ailleurs jamais abouti car son mandat ne lui avait pas permis de mettre en examen les plus hauts responsables de l'État. Obasanjo ne fut jamais inquiété et, passé maître dans l'art des relations publiques et de la critique verbale des dictatures militaires qui s'ensuivirent, il parvint, au contraire, à devenir membre d'honneur du conseil d'administration de Transparency International, un lobby occidental monté au début des années quatre-vingt-dix contre la corruption.

En réalité, d'avoir restitué le pouvoir aux civils en 1979 ne fait pas d'Obasanjo un démocrate. La chance du régime parlementaire nigérian, dans ce domaine, repose plutôt sur le discrédit de l'armée au sortir des années de dictature. Vingt ans plus tard, il est devenu très difficile, pour les partisans de l'ordre, de croire sincèrement aux vertus morales et politiques des militaires. Les officiers en mal de coup d'État auront désormais beaucoup de mal à se présenter en sauveurs de la nation. En effet, l'armée s'est révélée ne pas être moins corrompue que les civils. La seule différence est qu'elle a détourné les fonds publics de façon plus discrète, culture du secret oblige. L'intégrité des rares dictateurs militaires ayant conservé une bonne réputation à cet égard tient finalement à la brièveté de leur passage au pouvoir. Tant Murtala Mohammed, en 1975, que Johnson Aguiyi Ironsi, en 1966, n'ont tout simplement pas eu le temps de s'enrichir, ce dernier finissant dans la misère

et laissant des dettes à ses héritiers. D'autres ont eu moins de scrupules, à commencer par Babangida et Abacha, qui ont littéralement vidé les caisses de l'État⁹. À lui seul, Abacha aurait accumulé une fortune personnelle de 6 milliards de dollars. Au cours de son bref passage au pouvoir, Abubakar, de son côté, a trouvé le moyen d'épuiser la moitié des réserves en devises du Nigeria ! Le retour des civils aux commandes du pays a mis en évidence l'ampleur des détournements au cœur même de l'institution militaire, dont une partie des soldes allait directement dans la poche de responsables hauts placés¹⁰...

Dans le fond, l'armée nigériane avait-elle jamais eu vocation à défendre l'intérêt national ? Elle a d'abord hérité d'une organisation au service des desseins impérialistes de la Grande-Bretagne. En fait de pacification du territoire, les armées coloniales ont terrorisé la population¹¹. Le métier de soldat, qui plus est, a longtemps été déconsidéré. Les premières recrues étaient des descendants d'esclaves et la carrière militaire n'était guère attrayante pour les « hommes libres ». La sélection ethnique du colonisateur britannique a produit une armée largement dominée par le Haoussa, qui en devint *de facto* la langue de commandement. Les Yorouba répugnaient à s'engager, tandis que les Ibo en furent délibérément évincés. C'est seulement avec la seconde guerre mondiale qu'apparut la nécessité d'améliorer la condition d'une armée de va-nu-pieds analphabètes : en même temps que les soldats « indigènes » étaient dotés de chaussures, on éleva le niveau d'éducation requis au moment du recrutement, ce qui obligea à incorporer des populations du Sud *a priori* plus instruites que les musulmans haoussas n'ayant pas suivi la scolarité des écoles missionnaires. À l'indépendance, des quotas informels prévoyaient une répartition des effectifs à hauteur de 50 % pour les populations du Nord et de 25 % chacun pour les régions Ouest et Est.

Mais le premier coup d'État militaire de 1966 a irrémédiablement politisé une armée dont l'esprit de corps n'a pas échappé aux tensions ethniques de la société civile. Entre putschs et révolutions de palais, les juntes qui se sont succédé à la tête de l'État ont été incapables d'assurer la stabilité qu'elles avaient promis de rétablir. L'usage de la force est devenu, pour les militaires, ce que la fraude électorale était aux civils : un moyen de prendre le pouvoir ou de s'y maintenir. Des observateurs ont fini par comparer le Nigeria à la Bolivie, « un pays où une simple brigade de pompiers avait des chances de s'emparer du pouvoir¹² » ! Abacha, en particulier, a achevé de casser la discipline de l'armée en court-circuitant sa hiérarchie pour promouvoir des hommes de main par opposition à des généraux dont la loyauté était suspecte. Il a ainsi permis au major al-Mustapha, le responsable des services de sécurité, de venir prendre ses ordres directement à la présidence sans en référer au

9 Arthur A. Nwankwo [1999], *Nigeria : the Stolen Billions*, Enugu, Fourth Dimension, 326 p.

10 Fin 2000, 5000 officiers « fantômes » étaient rayés des cadres de l'armée, tandis que les pensions de retraites cessaient d'être versées à 12000 vétérans non identifiés. Cf. *Guardian*, 13 octobre 2000, Lagos.

11 Les rapports de l'époque mentionnent déjà des abus de pouvoir, ainsi qu'un certain glissement vers la délinquance et le pillage. Cf. S. C. Ukpabi [1996], « British Military Establishments in Nigeria, 1900-1960 », in J. Isawa Elaigwu, G. N. Uzoigwe (ed.), *Foundations of Nigerian Federalism : 1900-1960*, Abuja, National Council on Intergovernmental Relations, 2 : 60-86.

12 Viktor Kalu [1986], *Cimlicity as a New Form of Government for Nigerian : Its Socialist Implications*, Enugu, 4th Dimension : 10.

chef d'état-major, le général Ishaya Bamaïyi. L'armée nigériane s'est retrouvée dans un état de délabrement qu'elle n'avait jamais connu auparavant¹³.

Des élections sans saveur : une démocratisation en trompe-l'œil ?

A priori, une telle déliquescence de l'institution militaire paraît, par défaut, jouer en faveur d'un régime parlementaire. Le problème est que des élections ne font pas en soi de « la bonne gouvernance ». Engagé sous la supervision du général Abubakar, le processus de restitution du pouvoir aux civils a été décevant à plus d'un titre. Certes, le système de vote à main levée, ou *open ballot*, a été abandonné ; des isolements ont été introduits de façon à laisser les électeurs apposer plus discrètement leur empreinte sur le bulletin du candidat de leur choix. Issus des cercles les plus radicaux de l'opposition à la dictature militaire, notamment la Nadeco, les militants de l'AD ont quant à eux été autorisés *in extremis* à concourir grâce à une « session de rattrapage » qui leur a permis d'outrepasser les règles de la Commission électorale en matière d'implantation nationale. Mais le jeu électoral a été restreint aux seuls membres des trois partis finalement retenus par ladite Commission, ce qui a pénalisé les organisations d'intérêt local et le principe de représentation proportionnelle. Ont été exclus les lobbies ethniques, les petits collectifs politiques et les associations d'originaires dont les masses avaient pris l'initiative et gardé le contrôle. De ce point de vue, la compétition a été quelque peu tronquée face à « des Parlements et des partis porteurs des logiques de l'État, de l'accumulation, voire de l'aliénation ». En effet, rappelle J.-F. Bayart, « les expériences de démocratie représentative et pluraliste [en Afrique] valent sans doute moins par leur façade électorale que par la créativité sociale qu'elles autorisent¹⁴ ».

Les élections locales de décembre 1998 et législatives de février 1999 au Nigeria n'ont d'ailleurs pas empêché les votes régionalistes en dépit des critères de sélection et d'implantation nationale que la Commission électorale avait exigés des partis en lice. Des organisations culturelles comme Arewa pour les Haoussa du Nord, Ohaneze pour les Ibo du Sud-est et Afenifere pour les Yorouba du Sud-Ouest ont, chacune, réinvesti les partis politiques autorisés à concourir. Le phénomène, à dire vrai, avait déjà été observé pendant la III^e République, lorsque le président Babangida avait prétendu, en imposant le bipartisme, casser le poids des trois principaux groupes ethniques du pays¹⁵. En 1993, le Sud avait fourni 62 % des votes du SDP alors que le Nord représentait 56 % des suffrages en faveur de la NRC (National Republican Convention). Certes, la candidature d'Abiola, pour le compte du SDP, avait semblé emporter l'adhésion du Nord comme du Sud. Sa percée dans le Nord, cependant, avait beaucoup dû aux alliances conclues avec les

13 D'après les audits de la Military Professional Resources Incorporated, une société américaine spécialisée dans la sécurité, les trois quarts de ses équipements ne fonctionnaient plus. La marine comptait six fois plus d'amiraux que de navires en état de naviguer et l'armée de l'air recensait 10 000 hommes pour moins de vingt avions opérationnels.

14 Jean-François Bayart, Achille Mbembe, Comi Toulabor [1992], *Le Politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala : 82.

15 Alex Gboyega [1997], « Nigeria: Conflict Unresolved », in Ira William Zartman (ed.), *Governance as Conflict Management: Politics and Violence in West Africa*, Washington, Brookings Institution : 149-96.

notables en la place. Elle avait également résulté de la défection de ses opposants ; Abiola avait par exemple remporté plus de 52 % des voix à Kano, État d'où était originaire son rival, Bashir Othman Tofa, mais où le taux d'abstention avait dépassé les 87 %, reflétant l'échec de la NRC à mobiliser ses supporters¹⁶. À l'inverse, la NRC avait obtenu ses meilleurs scores dans un État du Sud, celui des Rivers, qui votait traditionnellement en faveur des partis du Nord pour protester contre la marginalisation des minorités de la côte par les élites lagosiennes.

De telles « anomalies ethniques » se sont répétées lors des élections de 1999, confirmant les orientations régionalistes du vote. Si Obasanjo a réalisé ses plus mauvais scores dans le Sud-Ouest, c'est justement qu'il était perçu comme un « traître » en pays yorouba. Placée sous l'influence de l'association pan-yorouba Afenifere, l'AD, en particulier, a clairement revendiqué l'héritage de l'Action Group, lui-même un parti très régionaliste à l'indépendance¹⁷. Malgré des alliances politiques en direction des régions centrales, avec le Middle Belt Forum, et du pays ibo, avec l'Eastern Mandate Forum d'Arthur Nwankwo, l'AD n'est pas parvenue à dépasser son implantation régionale. Olu Falae, son candidat, n'a fait le plein de voix que dans les six États yorouba. Sa victoire dans deux États du Nord, Sokoto et Zamfara, a directement été due à l'influence de son colistier, un notable du cru, en l'occurrence Umaru Shinkafi.

Dans ces élections, les candidats en lice se sont surtout positionnés au gré des coalitions du moment, pas toujours en fonction de leurs affiliations ethniques, d'ailleurs. Sachant que les plus grandes figures politiques du pays appuyaient la candidature d'Obasanjo, la victoire du PDP, rebaptisé Pre-determined Party, ne faisait pas de doute. L'opposition, elle, s'est avérée incapable de présenter une alternative crédible. En témoigne l'alliance contre nature de l'AD et de l'APP pour désigner un candidat commun aux présidentielles. Tout opposait ces deux partis qui, pour le premier, avait combattu la dictature et, pour le second, avait rassemblé les principaux soutiens du régime honni, à tel point qu'il avait été surnommé Abacha People's Party ! L'élection, en pays ibo, du sénateur Arthur Nzeribe n'est pas plus ragoûtante à cet égard. Favorable au maintien des militaires au pouvoir, ce richissime homme d'affaires ibo avait fait fortune en vendant des armes aux fédéraux pendant la guerre du Biafra. Mais en 1999, sa puissance financière l'a emporté sur un passé aussi douteux.

De la vénalité des compétitions politiques

Les pratiques déplorables de la II^e puis III^e Républiques n'ont ainsi pas tardé à refaire surface : promesses non tenues, achats de votes, affairisme effréné. Une fois élus, les parlementaires se sont empressés de s'attribuer des privilèges exorbitants et n'ont pas hésité à retarder jusqu'en mai 2000 le vote du budget de l'année en cours, ceci afin de faire passer en force des allocations spéciales que le gouvernement

16 Bola A. Akinterinwa [1997], « The 1993 Presidential Election Imbroglia », in Larry Jay Diamond, Anthony Kirk-Greene, Oyeley Oyediran (eds), *Transition Without End: Nigeria Politics and Civil Society Under Babangida*, Boulder, L. Rienner: 267.

17 Béatrice Humarau [2000], « D'une transition à l'autre : classe politique et régimes militaires au Nigeria », in CEAN (ed.), *L'Afrique politique 1999*, Paris, Karthala: 79.

n'avait nullement prévu de leur attribuer. Ces législateurs de peccadille, ainsi que les appellent leurs détracteurs, ont bientôt fait figure de *legislators*, « les pilliers au nom de la loi » ! L'électorat n'a pas été dupe, assimilant les politiciens à de vieilles voitures dont le démarreur avait rendu l'âme : ils demandaient à ce qu'on les pousse, mais aussitôt le moteur parti, s'en allaient sans remercier.

Les Nigériens n'entretenaient sans doute pas beaucoup d'illusions sur la capacité de la IV^e République à régénérer la scène politique et à entreprendre de grands projets de réforme économique et sociale. L'objectif des élections présidentielles de février 1999 était d'abord et avant tout de tirer un trait sur la dictature Abacha. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la remontée du taux de participation électorale, autour de 48 % officiellement, contre 40 % en 1992 et 25 % à 35 % aux législatives et aux présidentielles de 1979. Pour le reste, la campagne électorale de 1999 a été marquée par l'absence de débat politique et l'indigence du programme des partis en lice. Peu de chose a distingué les trois formations en concurrence, si ce n'est des rivalités de personnes. Les clivages politiques n'ont guère été structurés par des idéologies, notamment socialistes.

De fait, le Nigeria est souvent perçu comme la terre d'excellence d'une certaine forme de « capitalisme sauvage ». À la différence de l'Afrique du Sud ou du Soudan, il n'a jamais connu de véritable parti communiste¹⁸. À l'indépendance, les mots d'ordre socialistes de l'Action Group d'Awolowo ou du NCNC (National Council for Nigeria and the Cameroons) d'Azikiwe n'ont jamais été que l'excroissance de discours fondamentalement nationalistes. Les milieux progressistes ont vite été marginalisés. S'exprimant à travers des journaux comme le *Dawn* à Calabar ou le *West African Pilot* et le *Daily Comet* à Lagos, les « zikistes » à l'avant-garde du NCNC, par exemple, ont été écartés des cercles du pouvoir dès avant l'indépendance¹⁹. Quant à l'Action Group, il a été rejeté dans l'opposition et n'a pas réussi à étendre son audience au-delà d'une base ethnique yorouba. Les seuls à défendre un programme se réclamant plus ou moins du socialisme ont bientôt été de minuscules groupuscules comme le Nigerian Dynamic Party de Chike Obi ou le Socialist Workers and Farmers Party du syndicaliste Wahab Goodluck, insignifiants sur la scène nationale, voire clandestins dans le cas de l'éphémère parti communiste biafrais.

C'est en fait dans le Nord musulman du pays que devaient se développer les organisations politiques les mieux structurées en termes de lutte des classes. *A priori*, cela peut sembler surprenant car le Nord est un fief des conservateurs et paraît moins politisé que le Sud, ainsi qu'en témoignent des taux d'abstention électorale généralement supérieurs. Mais les sociétés du Nord se prêtent justement à des confrontations de

18 Le colonisateur britannique, déjà, n'avait aucune considération pour les motivations profondes des socialistes nigériens. Le dépouillement des archives coloniales a montré le peu de cas que les pourfendeurs de l'Internationale communiste faisaient des leaders nationalistes accusés d'émarger à Moscou. Les renseignements généraux s'inquiétaient certes de l'usage de la violence en politique mais ramenaient le vernis progressiste des indépendantistes à un opportunisme de circonstance. Cf. Richard Rathbone [1992], « Political Intelligence and Policing in Ghana in the Late 1940s and 1950s », in David Anderson, David Killingray (eds.), *Policing and Decolonisation: Politics, Nationalism and the Police, 1917-65*, Manchester, Manchester University Press : 84-104.

19 G. O. Olusanya [1966], « The Zikist Movement: a Study in Political Radicalism, 1945-50 », *Journal of Modern African Studies*, 4 : 323-333.

classes car elles sont beaucoup plus stratifiées que dans le Sud, avec l'aristocratie *sarakuna* et le tiers-état *talakawa* des Haoussa, par exemple, ou la noblesse *gitsuzhi*, les religieux *manzhi*, les bourgeois *ewodechizi* et la roture *talazakhi* des Noupé²⁰. À défaut d'une industrialisation conséquente dans la région, une telle organisation a facilité les mobilisations populaires contre les nantis, en l'occurrence à travers la NEPU (Northern Elements Progressive Union) à l'indépendance, puis son successeur le PRP (People's Redemption Party) dans les années soixante-dix²¹. Pour autant, les revendications sociales du Nord n'ont pas débouché sur la création d'un bloc progressiste à l'échelle nationale. Tandis que le PRP se scindait en deux factions, l'UPN (Unity Party of Nigeria), héritier de l'Action Group, connaissait les mêmes travers qu'à l'indépendance. Recentré sur une base ethnique yorouba, il a notamment nié l'existence de véritables capitalistes au Nigeria, ainsi que le faisait remarquer un de ses détracteurs ensuite « racheté » par la junte militaire à la fin des années quatre-vingt²².

Des attentes déçues

Les élections de 1999 ont alors occulté les problèmes économiques qui préoccupaient les Nigériens dans la vie de tous les jours. Malgré une augmentation tendancielle des cours du pétrole qui alimentent les caisses de l'État, le gouvernement Obasanjo n'a pas satisfait ceux qui attendaient des « dividendes de la démocratie » une amélioration des conditions sociales. Lors du scrutin de 2003, un plus grand nombre de formations politiques ont certes été autorisées à concourir. Mais, entaché de fraudes massives et de violences à répétitions, le processus a simplement conduit à la réélection sans surprise d'Obasanjo et de son parti, le PDP. Pour les présidentielles, qui plus est, la compétition a mis en lice d'autres anciens militaires, à commencer par Ojukwu, le leader de la sécession biafraise, et Buhari, un musulman du Nord au pouvoir entre 1984 et 1985. Plus proche challenger d'Obasanjo, ce dernier a contesté les résultats du scrutin et n'a pas hésité à faire appel à l'islam pour mobiliser les foules, quitte à promouvoir la *sharia* et à creuser davantage les clivages de la société nigérienne. Les événements ont ainsi entériné l'entrée des militaires dans l'arène électorale et confirmé leur « mariage de raison » avec les civils sans pour autant écarter la menace d'un coup d'État.

Tout aussi inquiétant, le retour du Nigeria à un régime parlementaire n'a pas calmé les demandes en faveur de la tenue d'une conférence nationale souveraine.

20 Z. Khan [1989-1994], « Nupe Cultural Vignette, Social Hierarchy and Greetings from a Socio-Linguistic Perspective », *Kano Studies New Series*, 3 (2): 211-15.

21 La première conférence des socialistes nigériens de tout bord s'est ainsi tenue en 1977 à Zaria, ville universitaire du Nord. À cette époque, le retour programmé des civils au pouvoir et la tolérance de l'État fédéral – au vu des soutiens que le bloc soviétique lui avait apporté, dix ans plus tôt, lors de la guerre du Biafra – ont également favorisé la floraison d'associations progressistes telles que le People's Progressive Party, le Socialist Party of Workers, Youths and Farmers, le Movement for a Progressive Nigeria, le Marxist-Leninist Movement of Nigeria, le Nigerian Democratic Movement, l'Alliance for Progress, l'African Anti-Apartheid Youth Front, la Youth Solidarity on Southern Africa, le Council for National Awareness, etc. Mais aucune ne fut autorisée à concourir aux élections de 1979 et ce bourgeonnement d'idées resta confiné à d'étroits cercles intellectuels. Cf. Tajudeen Abdulraheem, Adebayo Olukoshi [1986], « The Left in Nigerian Politics and the Struggle for Socialism, 1945-1985 », *Review of African Political Economy*, 37, décembre: 64-80.

22 Eddie Madunagu [1982], *Problems of Socialism, the Nigerian Challenge*, Londres, Zed Press: 84-9.

L'Assemblée constituante mise en place par Abacha en 1994 avait été une mascarade. Sur 369 délégués, 96 avaient été nommés par la junte, qui s'était ainsi arrogé une minorité de blocage, tandis que les autres avaient été élus au cours d'un scrutin très largement boudé par une population désabusée : à peine 380 000 électeurs s'étaient déplacés pour déposer un bulletin dans une urne, ce qui donne une haute idée de la représentativité d'une Assemblée censée débattre du sort d'un pays d'environ 100 millions d'habitants. Le projet de constitution de 1995 ne fut de toute façon jamais ratifié et les élus de la IV^e République, en 1999, préférèrent revenir aux textes de 1979 et 1989 pour approuver à la va-vite une constitution inachevée et rédigée par le gouvernement Abubakar.

À défaut d'une conférence nationale, les sessions parlementaires de la IV^e République ont donc ressassé des problèmes qui resurgissent régulièrement dans la vie politique du pays : la forme fédérale du gouvernement, la redistribution de la manne pétrolière, l'application du droit musulman (la *sharia*), etc. Certains ont critiqué le centralisme de la constitution de 1999, qui laissait l'exécutif nommer les juges au niveau des États fédérés. D'autres ont débattu du système de rotation de la présidence entre les différentes régions du pays²³. L'idéal démocratique du Nigeria s'est finalement réduit au principe du *zoning*, c'est-à-dire du partage des postes de responsabilités. La rotation de la présidence entre le Nord et le Sud a pris valeur d'alternance politique. Mais ces controverses sur l'organisation de l'État ont éclipsé les réels enjeux du pays : le développement, la reconstruction des infrastructures, l'élévation du niveau de vie, le versement des salaires de l'administration, la restauration du service public, l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'électricité, à l'eau courante, etc. En glosant indéfiniment sur les subtilités d'une structure fédérale, les élites au pouvoir n'ont pas tenté de réformer leurs pratiques politiques. Or l'essentiel était là, car le fond importe plus que la forme du pouvoir, que celui-ci soit fédéral ou centralisé, civil ou militaire...

23 L'Assemblée constituante de 1995, en l'occurrence, avait envisagé une répartition du pouvoir en six zones, auxquelles avaient d'ailleurs correspondu chacun des nouveaux États créés à l'époque : Zamfara dans le nord-ouest, Gombe dans le nord-est, Nasarawa dans la Middle Belt, Ekiti dans le sud-ouest, Ebonyi dans le sud-est et Bayelsa dans le « sud-sud ». Il n'y avait là, à dire vrai, rien de bien original, une telle structure évoquant le projet d'Arthur Nwankwo sur le modèle soviétique des républiques ethniques, avec une fédération de 24 États centrés, également, autour de six « nationalités », à savoir les Haoussa-Fulani, les Igbo, les Yorouba, les Kanouri, les minorités de la côte et les peuples de la Middle Belt... Cf. Anthony A. Akinola [1996], *Rotational Presidency*, Ibadan, Spectrum, 79 p.; Rotimi Suberu [2000], « States' Creation and the Political Economy of Nigerian Federalism », in Kunle Amuwo, Adigun Agbaje, Georges Héroult, Rotimi Suberu (eds), *Federalism and Political Restructuring in Nigeria*, Ibadan, Spectrum : 276-95.; Arthur Nwankwo [1987], *The Military Option to Democracy: Class, Power and Violence in Nigerian Politics*, Enugu, 4th Dimension : 182.

Les nouveaux entrepreneurs en religion : la génération montante des chefs de cultes de possession à Cotonou (Bénin) et Salvador (Brésil)

*Emmanuelle Kadya Tall **

Un des développements les plus marquants du processus de mondialisation des échanges se donne à voir, depuis les années quatre-vingt, dans la vague déferlante du religieux sur les scènes nationales et internationales. Le Bénin inaugurerait en janvier 1990 une conférence nationale qui allait substituer un régime néolibéral à une dictature marxiste-léniniste et organisait en février 1993, son premier festival international des cultes vodun. De son côté, le Brésil et l'État de Bahia en particulier possédaient une Fédération des cultes afro-brésiliens depuis la fin des années quarante. Régulièrement des rencontres et des colloques y rassemblaient chefs de culte, anthropologues et fonctionnaires nationaux et internationaux autour des thèmes de la préservation des identités et des cultures ancestrales, dans une logique de patrimonialisation des cultures matérielles et immatérielles. Aujourd'hui, une même gageure rapproche les chefs de culte de possession au Bénin et au Brésil : la forte concurrence des mouvements pentecôtistes et évangéliques les oblige à repenser leur place et leur statut. Notre propos va tenter de dégager, à partir de quelques figures exemplaires, les différentes stratégies déployées par les uns et par les autres pour accompagner les nouveaux défis sociaux engendrés par l'ouverture d'un marché religieux international.

La cosmogonie vodun au Sud-Bénin : anciens et nouveaux cultes

L'ancien royaume du Danxomé s'est constitué en s'appuyant largement sur la cosmogonie vodun. Cette royauté guerrière qui a régné du XVI^e au XIX^e siècle, sans cesse en lutte avec ses voisins, a intégré au cours de son histoire les cultes locaux et en a accaparé de nouveaux lors de ses conquêtes. Les vodun étaient achetés ou saisis par la force, puis intégrés dans un schéma lignager, clanique ou dynastique. Ce qui apparaît aujourd'hui comme le ciment de la tradition fut un jour une nouveauté acquise pour renforcer la puissance du royaume, du clan, du lignage ou de la famille¹. Organisées en grandes familles formant des panthéons distincts, les

* Anthropologue IRD, UR 107, CEA-EHESS.

Cet article a fait l'objet d'une communication à l'Université de Caracas (Venezuela) en septembre 1995, lors d'un colloque intitulé *Anthropologie : état des lieux*.

1 Pour plus de détails sur le fonctionnement des cultes vodun au Sud-Bénin, se reporter à mon article [1995 a].

divinités vodun populaires ont franchi l'Océan atlantique pour se diffuser dans les Amériques latines et les Caraïbes.

L'apparition, au début du XX^e siècle, de nouveaux cultes qui se sont peu à peu intégrés au vaste monde des vodun, a ébranlé le pouvoir des cultes plus anciens. Il s'agit des cultes anti-sorcellerie originaires de l'ancienne Gold Coast qui ont essaimé sur la côte ouest-africaine, de la Côte d'Ivoire jusqu'au Nigeria. Apter (1993), dans une relecture du travail de Morton Williams (1956) sur le culte *Atinga* (Sud-Ouest nigérian), montre bien que la flambée d'accusations en sorcellerie dans la région, en 1950, est en grande partie imputable, dans un contexte d'effondrement des cours du cacao, à la compétition féroce entre les femmes détenant habituellement le monopole de la vente et une nouvelle classe d'hommes commerçants en train de se former. Accompagnant les mouvements migratoires des populations locales, ces cultes vont se présenter comme des solutions de rechange aux anciens cultes qui vont peu à peu être disqualifiés par les changements sociaux découlant de conflits locaux et plus encore par les transformations sociopolitiques provoquées par la colonisation. L'effondrement des pouvoirs locaux, la scolarisation de groupes sociaux, autrefois sans pouvoir politique ni économique (cadets de lignage, groupes statutaires inférieurs, etc.), parallèlement à une urbanisation intensive, vont permettre à ces nouveaux cultes de prendre la place des anciens. Le pouvoir des dynasties, des clans et des lignages est ébranlé par la professionnalisation, la formation de nouvelles élites et la domination du statut économique dans la conquête du politique et du religieux.

Ces nouveaux cultes anti-sorcellerie vont passer par plusieurs phases évolutives que l'on pourrait qualifier de syncrétique, néotraditionaliste et traditionaliste, passant de l'une à l'autre en fonction du contexte sociohistorique, sans que l'on puisse établir une règle chronologique qui irait toujours dans le même sens, comme Lanternari [1965, 1966] a tenté de le faire.

La dynamique de ces cultes transnationaux passe par l'usage presque exclusif de la catégorie explicative de la sorcellerie, qui permet d'interpréter malheurs et maladies comme un tout indifférencié ayant une cause unique. Le schème sorcellaire gomme une ancienne étiologie fondée sur une multitude d'acteurs sociaux (ancêtres et dieux courroucés, lignages paternels et maternels, clans, lignées dynastiques, égaux statutaires, etc.). En voyant des sorciers partout, ces cultes proposent un discours simplificateur qui rend compte de toutes les inégalités sociales. Comme le note fort justement Geschiere [1995 : 16-17], « le discours de la sorcellerie peut surprendre en ce qu'il exprime simultanément désir de niveler des inégalités *et* volonté d'accumuler pouvoir et richesses ». Dans le discours de la sorcellerie, le rapport à l'Autre n'est plus aussi hiérarchisé que dans les étiologies anciennes, il intègre le rapport entre soi et le monde, et la notion de responsabilité personnelle inaugure un sentiment de culpabilité jusqu'alors absent. Les recours sont simplifiés et accessibles à tous, indépendamment du statut socioreligieux occupé. Le paradoxe (égalisateur/accumulateur) du discours de la sorcellerie (*op. cit.*) rend compte de cet effacement des distinctions, de cette souplesse des interprétations qui sont le plus souvent des reconstitutions *a posteriori*, toujours difficiles à réfuter.

La plupart des adeptes de ces cultes, au Sud-Bénin, appartiennent aujourd'hui à deux catégories de la société urbaine : les petits et les grands entrepreneurs du

secteur dit informel, commerçants et artisans en tous genres, pour qui l'adhésion à ces nouveaux cultes fait pour ainsi dire partie d'une carte d'identité professionnelle attestant de leur réussite dans la vie². On les rencontre aussi parmi le sous-prolétariat urbain qui n'est pas encore parvenu à intégrer les réseaux de l'économie urbaine et pour qui la fréquentation de ces cultes³ est un exutoire à la misère quotidienne. Dans les deux cas, l'appartenance à ces cultes a une fonction identitaire incontestable.

Au cours du festival Ouidah 92⁴, une dispute entre deux chefs de culte pour la présidence de l'association des chefs de culte vodun au Bénin a révélé des tensions entre l'ancien monde des vodun et le nouveau monde. D'un côté, les chefs de cultes traditionnels qui ont hérité de la fonction dans un cadre lignager classique, de l'autre, les chefs de cultes nouveaux dont la légitimité récente pèse encore peu de poids dans un schéma qui se veut généalogique. En fin de compte la querelle, prête à se raviver à la moindre occasion, a été étouffée pour faire front à la forte concurrence des mouvements de renouveau chrétien. Cependant, l'éternel débat tradition/modernité s'effaçait, une décennie plus tard, pour laisser place à une interrogation sur les moyens d'attirer à soi la manne de l'État et/ou celle des organismes internationaux. Le régime néolibéral instauré après la Conférence nationale a vu un afflux considérable de capitaux pour l'aide au développement, après les dix-sept ans de disette du régime marxiste-léniniste. Jusqu'en 1995, il semble que les chefs de culte vodun⁵, en particulier, aient bénéficié d'allocations diverses, de voyages d'étude, pour organiser leur mouvement. C'est sous le régime du président Soglo que les adeptes du vodun ont obtenu un jour férié, ratifié en 1996, sous le premier mandat démocratique de Kérékou. Mayrargue [2002] souligne à juste titre que le processus de démocratisation au Bénin s'est accompagné d'un retour du religieux. L'expression populaire « Dieu aime le Bénin » rend bien compte de cet imaginaire religieux nouveau, inauguré pendant la Conférence nationale dont l'ancien archevêque de Cotonou, M^{gr} De Souza, tenait le rôle de médiateur. C'est ainsi que le Renouveau démocratique a donné aux cultes vodun, pourtant toujours considérés comme les forces obscures de la nuit, un espace et une légitimité publiques qu'ils n'avaient pas dans les régimes politiques antérieurs⁶. Si l'objectif initial de Soglo, aujourd'hui présenté comme le défenseur des cultures et religions traditionnelles, était de rétablir les liens entre l'Afrique et sa diaspora outre-Atlantique, dans une perspective afro-centriste onusienne, ses déboires de santé et ses difficultés politiques ont été interprétés, au niveau national, comme un mauvais choix religieux. Aujourd'hui le politique investit tout autant la sphère religieuse que la réciproque, et les controverses entre chefs de culte recourent des options partisans. La Communauté nationale

2 Il s'agit principalement d'adeptes du vodun *Alafia* pour les hommes et de *Mami Wata* pour les femmes.

3 Il s'agit des cultes anti-sorciers les plus véhéments, dans la mesure où la transe de possession et la dénonciation publique des sorciers font partie de leur arsenal thérapeutique [Tall, 1998].

4 Pour plus de détail sur ce festival, se reporter à mon article [1995 a: 95-208].

5 Du moins les notables qui ont su se rendre visibles auprès du gouvernement et de ses représentants.

6 Bien que les rapports entre le politique et le religieux aient toujours été forts et très ambigus depuis les dynasties dahoméennes jusqu'au régime marxiste-léniniste de la République populaire du Bénin.

des chefs de cultes vodun au Bénin, CNCVB, divise plus qu'elle ne rassemble une élite sacerdotale composée de vieux seigneurs et de jeunes loups qui usent et abusent de tous les registres pour se placer devant leurs adversaires. Dans la lutte pour l'obtention du pouvoir, on peut observer deux stratégies qui sont complémentaires : celle qui consiste à travailler son assise au plan local, régional, en inventant une nouvelle manière d'honorer les dieux, et l'autre qui passe par le détour de la transnationalisation. Dans les deux cas, elles s'appuient sur les réseaux de parenté, sur le clientélisme et sur une idéologie de la paix, de l'amour et du développement.

Les cultes anti-sorcellerie face à la mondialisation

Depuis la montée au créneau des cultes anti-sorcellerie au cours du festival Ouidah 92, on peut observer l'émergence d'une élite sacerdotale composée en partie d'anciens fonctionnaires ou employés qui, dans les années quatre-vingt, ont renoncé à leur profession, pour se consacrer entièrement à leurs activités thérapeutico-religieuses. Le succès de ces cultes nés au début de la colonisation tient au rapport contractuel qui unit l'adepte à son dieu. Nous ne sommes plus dans un recrutement coercitif des adeptes tel que le décrit Elwert-Kretschmer [1995], mais dans un système de libre-arbitre. Le choix de se placer sous la protection d'un *Tron* ou d'une *Mami Wata*⁷ est un choix personnel et se fait, un peu comme dans le culte des saints au Brésil, sous la forme de promesses. Adhérer à ces cultes n'est nullement exclusif et, à l'exception des mouvements évangéliques et pentecôtistes qui les rejettent, chaque adepte/fidèle est libre d'honorer d'autres dieux. De fortes influences monothéistes, catholique et musulmane, s'y donnent à lire à travers l'usage de certains symboles comme la croix, le croissant lunaire, le mouton d'Abraham et certaines dates commémoratives (25 décembre, jour de la Tabaski). Ces cultes thérapeutiques – il est rare qu'une quête de soin ne soit pas à l'origine d'une adhésion – sont aussi et surtout des cultes de prospérité voire de libre-entreprise, nourris par les inégalités devant les richesses du monde moderne et revitalisés par l'instauration d'un régime néolibéral.

Revenant aux stratégies d'expansion de ces cultes au Bénin, nous brosserons rapidement les portraits de deux chefs de culte⁸ qui cherchent à s'inscrire dans un contexte de mondialisation. Tous deux ont la particularité d'avoir fait des études secondaires ou universitaires. Tous deux ont quitté un emploi stable pour se consacrer à leur culte. Par ailleurs, tous deux ont participé à des actions gouvernementales, lors du festival Ouidah 92, ou lors de rencontres internationales (États-Unis pour l'un, Amérique latine pour l'autre). Tous deux ont des projets personnels développés au sein d'une ONG. Tous deux reprennent le message du retour aux cultures ancestrales et insistent sur un message de paix dans leur discours. Tous deux, après avoir collaboré dans la même institution, la CNCVB, s'accusent

7 *Tron* désigne un culte plus communément appelé vodun de la kola, et *Mami Wata*, la sirène ouest-africaine.

8 Parmi une dizaine de personnes rencontrées lors d'une mission en février 2003. Les deux chefs sélectionnés déplaient selon nous deux stratégies parmi les plus abouties ou les plus extrêmes que nous avons pu observer.

mutuellement d'être des imposteurs, ce qui renvoie les cultes de possession, aussi modernes soient-ils, dans le champ des dispositifs rituels à leur communauté d'adeptes et à leur réseau clientéliste.

G., homme de stature altière, est dans la force de l'âge. Ancien employé du Trésor, il possède le vodun *Tron* depuis le milieu des années soixante-dix. Originaire de la province du Zou, résidant depuis l'âge adulte à Cotonou, il n'a pas reçu de divinité en héritage. Toutes les divinités célébrées chez lui sont des divinités acquises personnellement. Il a fondé une église du *Tron* en 1988. Depuis, chaque dimanche matin, il célèbre un culte dans sa vaste cour contiguë aux autels des divinités. Une chorale féminine armée d'un micro reprend les chants qu'il entonne, des aides de camp vêtus des couleurs du vodun *Alafia*⁹ surnommés « bleu-blanc » jouent du tam-tam, reçoivent les visiteurs, font passer le micro et servent le maître de céans appelé « papa ». Celui-ci est assis à une table sur une estrade, notant les messages, lisant des annonces. À l'instar des cultes dominicaux des églises protestantes de la ville, le rituel se décompose en chants et louanges aux divinités de l'endroit, en un sermon prononcé par le chef et en témoignages de reconnaissance des adeptes. Comme à l'église ou au temple, chaque séquence rituelle est entrecoupée de quêtes, en général pour la participation aux rituels collectifs, mais aussi pour un décès ou une naissance survenus parmi la communauté des adeptes. Une centaine de personnes assistent régulièrement au culte, avec une forte majorité de femmes accompagnées de leurs jeunes enfants. Outre ses activités rituelles, G. est le vice-président de deux associations nationales, l'une regroupant les chefs de cultes, l'autre rassemblant ceux qui sont affiliés au *Tron*. Grâce à ses fonctions dans la première association, G. a fait partie d'une délégation de chefs de culte et rois du Bénin, envoyée par le gouvernement dans le cadre des échanges entre l'Afrique et sa diaspora afro-américaine. C'est ainsi qu'il a visité plusieurs villes du sud des États-Unis et qu'il y a célébré des messes. Depuis, et dans cette logique diasporique, il reçoit les visites régulières et de plus en plus nombreuses d'Afro-Américains et Caribéens aux festivités du 10 janvier qu'il a consacrées à la célébration du rituel *Hunkpesi*¹⁰ dédié aux anciens esclaves.

L'initiative de G. de fonder une église à partir d'un culte vodun n'est pas sans rappeler une initiative similaire, celle de la Fa Church¹¹, développée au début du XX^e siècle par un ancien séminariste nigérian dont le père était détenteur des secrets de l'oracle Fa. Il va sans dire que l'objectif de notre interlocuteur est de freiner la désertion des cultes vodun au profit des églises chrétiennes. D'ailleurs, dans son sermon, il s'en prend directement à l'église catholique pour laquelle, selon lui, il suffit de se confesser pour se faire pardonner. Mais ce qui est le plus intéressant chez lui, de notre point de vue, c'est la manière dont il articule modernité et tradition en s'inspirant du modèle chrétien pour chanter les louanges de ses divinités africaines. Se voulant le chantre de la tradition africaine, il a fait écrire, sur le frontispice de son espace sacré, la devise suivante: « Soyons fiers de notre identité africaine car renier le vodun, c'est renier ses racines. » Mais on le voit, ce message s'adresse avant tout à un public étranger, car pour reprendre la célèbre formule de Wole Soyinka, un tigre n'a pas besoin de proclamer sa tigritude.

Notre second chef de culte, B., plus jeune que le précédent, vient d'avoir cinquante ans. Il est lui aussi originaire de la province du Zou mais, à la différence de son collègue, il est né dans une famille de vodunsi¹². Il porte d'ailleurs le titre *Assogba*, comme tous les premiers fils d'une femme liée à Sakpata. Ce sont des raisons de santé qui l'ont amené à fréquenter le *Tron* alors qu'il était lycéen. La jalousie de ses frères paternels était la cause de synopes qui le prenaient régulièrement à l'école. B. a poursuivi des études universitaires d'économie

9 *Alafia* est une autre dénomination du vodun *Tron*. C'est un terme d'origine arabe signifiant paix.

10 *Hun* « sang », *kpe* « réunion », *si* « épouse, adepte », soit assemblée des adeptes du pacte du sang/ réunion des adeptes du vodun.

11 Voir de Surgy [1996] pour plus de détails sur cette église, notamment au Bénin.

12 Littéralement épouse du vodun, soit adepte du culte vodun.

jusqu'à la maîtrise, il a enseigné trois ans dans différents collèges de Porto-Novo et Cotonou, avant d'entrer comme comptable dans une entreprise. Au bout de six ans, B. a démissionné sur les conseils de l'oracle Fa pour se consacrer à sa mission dans le *Tron*. À la fin des années quatre-vingt, B. a fondé sa propre ONG, tout en étant membre d'autres associations comme celle des praticiens de la médecine traditionnelle au Bénin dont il est un des responsables et la Communauté nationale des cultes vodun dont il est le secrétaire. En 1995, il a été nommé ministre des cultes afro-américains par le Conseil des rois du Bénin après avoir participé à un congrès international au Brésil, l'année précédente. La disposition de son autel *Tron* et les peintures sur les murs de sa maison/temple laissent entrevoir son passage dans des maisons de candomblé bahianaises. À la différence de son collègue plus âgé, B. ne cherche pas à se placer sur le terrain des mouvements religieux chrétiens, en organisant des rituels qui ressembleraient à des cultes protestants dominicains. Bien au contraire, il se place dans la préservation des cultures autochtones africaines. Son dernier projet intitulé « Géographie totémique de l'Afrique » a été présenté à la section pauvreté de l'Unesco et semble avoir toutes les chances d'être retenu. B. sait jouer de ses relations. Jouant à la fois le registre matrimonial¹³ et le registre corporatiste, il a un réseau extrêmement étendu qui lui permet de passer sans transition d'une réunion entre fonctionnaires publics et internationaux à une assemblée entre chefs de culte. Grâce à la diversité de ses réseaux, B. a ses entrées auprès de l'appareil d'État et ce sont ses introductions dans les arcanes du pouvoir qui lui ont permis d'intégrer la délégation de chefs de culte qui a reçu le pape en 1993 ou encore qui le font voyager fréquemment en Europe avec des hauts fonctionnaires de l'État béninois.

On le voit, ces deux chefs de culte oscillent entre des dynamiques à première vue contradictoires : celle de l'ancrage dans le tissu social local et celle qui tend à élargir son horizon à partir d'échanges transnationaux. Pourtant, la logique accumulative qui marque ces cultes rend évidente la complémentarité des deux démarches. Dans un contexte mondial surdéterminé par l'économie, les chefs de cultes anti-sorcellerie troquent de la culture autochtone contre des marchandises, tout en continuant à parer à l'urgence du quotidien. C'est ainsi que, tout en offrant des biens culturels et religieux à une diaspora en quête de racines (cours express de divination Fa, session rituelle en forme de culte protestant), ils continuent de pourvoir leurs clients et adeptes en services magico-religieux (rituels de purification, de protection et d'initiation).

Si les cultes anti-sorcellerie ont supplanté les cultes plus anciens sur la scène béninoise, les controverses autour des traditions, des fondements initiatiques, de l'héritage lignager, réapparaissent régulièrement dès lors que des positions de pouvoir sont en jeu. La plupart des associations nationales regroupant chefs de culte ou tradipraticiens sont moribondes et chaque chef de culte tend à fonder sa propre ONG avec plus ou moins de succès. L'équation tradition/légitimité est très proche des débats qui se font entendre à Bahia, à propos du candomblé.

Les maisons de candomblé à Salvador da Bahia

Le candomblé, religion importée d'Afrique par ses fils déportés de l'ancienne Côte des Esclaves et de l'ancien royaume Kongo, est surprenant à plus d'un égard. En effet, on retrouverait, de l'autre côté de l'Atlantique, une religion qui se défi-

13 Sa première épouse est une cousine patrilatérale, sa seconde est apparentée du côté maternel à Daagbo Hunon, une figure incontournable des anciens cultes vodun à Ouidah.

nirait en nations différentes, comme autant de lignages ou de clans qui seraient venus s'installer de leur plein gré au Brésil. Cette vision romantique du candomblé d'une part participe du déni colonial qui caractérise bien la société brésilienne, comme le pointe C. Geffray [1997] dans son livre *Le Nom du maître* et, d'autre part, elle en masque le caractère inventif. Les nations ketu, jeje, ijexa, nagô, mahi, angola, kikongo, etc.¹⁴, y sont autant de points de référence de la mère patrie. L'Afrique noire y apparaît comme une génitrice qui aurait envoyé ses enfants par delà l'océan pour propager une religion aux dimensions ethniques très diversifiées. Pourtant, dès lors qu'on interroge l'histoire, on s'aperçoit que le candomblé, en tant qu'institution religieuse autonome, est né dans le dernier quart du XIX^e siècle, au sein des confréries laïques catholiques de couleur. Au-delà des visions idéalistes de tradition conservée et/ou de poche de résistance des anciens esclaves, le candomblé s'insère parfaitement dans les phénomènes de traditions inventées telles que E. Hobsbawm [1983] les caractérise. En outre, comme le soulignent Mintz et Price [1976] qui ont observé des phénomènes similaires aux Caraïbes, l'esclavage et la domination coloniale doivent être embrassés comme la base et la précondition de la culture afro-américaine en tant que création. Le candomblé bahianais semble bien être une création singulière du Nouveau Monde, sortie en premier chef des entrailles du catholicisme, grâce à une élite sacerdotale laïque d'anciens esclaves.

Victime des persécutions policières jusqu'aux années cinquante, folklorisé dans les années soixante-dix lors du grand réveil des dites minorités de par le monde (mouvements noirs, féminismes, indigénismes etc.), libéré des contraintes policières et élevé au statut de religion en 1988¹⁵, le candomblé est entré en phase « post-moderne » depuis la fin des années quatre-vingt. Dans les grandes métropoles du Sud du pays¹⁶, le candomblé délaisse peu à peu son identité ethnique pour embrasser une identité mystique à visée universaliste, tandis que dans le Nordeste et à Salvador en particulier, on observe simultanément un repli sur soi et sur les valeurs ancestrales héritées du passé esclavagiste.

Ainsi, nos enquêtes menées à Salvador et dans une petite ville du Recôncavo montrent très clairement que la pratique du candomblé se décline de plusieurs façons, selon les possibilités symboliques et sociales des groupes observés. Du côté des maisons légitimées par une connaissance rigoureuse de l'ancestralité que confortent les écrits des anthropologues depuis le début du XX^e siècle, la logique est sans conteste une logique qui repose sur la tradition et ses coutumes qu'il s'agit de sauvegarder. Du côté des maisons récentes, bien qu'à la racine « politiquement correcte » et connue¹⁷, le souci de leurs dirigeants est davantage tourné vers une logique conciliatrice entre les devoirs à rendre aux divinités et les ambitions des adeptes et clients de la maison.

14 À chaque nation correspond une nomenclature de divinités dont le nom générique varie : *vodun* pour les nations jeje et mahi, *orixá* pour les nations ketu, nagô et *inkice* pour les nations angola, kikongo. Pour plus de détails sur la notion de nation voir mon article [Tall, 2002].

15 Voir article 275 de la Constitution de l'État de Bahia de 1988.

16 Notamment à São Paulo, cf. les travaux de Prandi [1991], Gonçalves da Silva [2000].

17 La racine (*raiz*) désigne la généalogie symbolique qui, pour être légitimée, doit suivre un patron précis et régulier. Quitter son initiateur en cours d'apprentissage, changer de nation sont des accidents de parcours qui peuvent invalider un statut.

Le parcours de deux jeunes chefs de culte, installés à Salvador, appartenant tous deux à la même nation (ketu), est exemplaire de la diversité des modes de déclinaison d'une pratique religieuse comme le candomblé, à l'aube du troisième millénaire.

L'héritière

Le premier chef de culte dirige un terreiro¹⁸ ancien qui a été rouvert, il y a quelque temps, grâce à l'appui d'une maison illustre où il a été initié. Il s'agit d'une femme d'une quarantaine d'années dont le parcours initiatique est très classique, c'est-à-dire une maladie signifiant l'appel des divinités et des liens de parenté avec les fondateurs de la maison. Ce *terreiro* anciennement appelée Vila Flaviana, est aujourd'hui plus connu sous le nom de Cuivre, métal de prédilection de la divinité régnante *Xangô*. Cette maison¹⁹ appartient à la grande famille des terreiros connus depuis la fin du XIX^e siècle. Ces derniers ne sont pas la propriété d'une personne ou d'une famille, mais celle du groupe, de la communauté des adeptes. La plupart font partie, depuis la fin des années quatre-vingt, du patrimoine historique et culturel de la ville, ce qui leur permet de bénéficier d'aides publiques pour l'entretien des bâtiments et pour l'organisation des cérémonies annuelles. Considérées comme la loi coutumière du candomblé, ces maisons fonctionnent comme des entités autonomes servant de référence aux terreiros plus jeunes.

En dépit de son parcours classique et de l'appui d'une maison illustre²⁰, cette mère de saint²¹ peut apparaître comme une réformatrice, dans la mesure où le fonctionnement de sa maison observe plus les règles d'une association politique que celle d'une communauté religieuse. Ancien membre du bloc carnavalesque *ilê ayê*, premier bloc à revendiquer son identité noire et ayant des attaches dans le candomblé²², elle a remis la présidence de l'association qui gère les affaires civiles de sa maison, à un représentant du Mouvement noir unifié (MNU). Son *terreiro* est devenu le lieu où se discutent les questions d'inégalités raciales, les moyens de mobiliser la culture noire sur les questions d'éducation, de droit civil et de citoyenneté. La majorité des nouveaux membres de la hiérarchie, notamment ceux qui sont destinés à la gestion civile de la maison (*ogãs* et *ekedes* qui ont la particularité de ne jamais être possédés par les dieux) appartiennent au Mouvement noir. À la fois ancien et nouveau *terreiro* de Salvador, le Cuivre recrute parmi les jeunes de la militance culturelle noire ayant choisi d'entrer dans le candomblé parce que cette religion fait partie de l'héritage africain.

18 Littéralement terrain, désigne à la fois l'espace consacré et la communauté de ses adeptes.

19 Cf. les articles de Agier [1994, 1998] où sont décrites notamment l'histoire de cette maison et la première sortie d'initiées après sa réouverture.

20 Engenho Velho communément appelé « maison blanche » où notre héritière a été initiée et dans laquelle elle possède de nombreux soutiens, en particulier parmi des membres affiliés à l'organisme de tourisme de l'État de Bahia.

21 Les chefs de culte sont désignés par les termes mère ou père de saint, traductions des termes yorouba *babalorixá* et *yalorixá*.

22 La mère du président du bloc est *yalorixá* et sa renommée aujourd'hui tient plus au succès du groupe carnavalesque qu'à son héritage religieux. Agier [2000] a très bien analysé les liens entre carnaval, candomblé et négritude dans son anthropologie du carnaval bahianais.

Rouverte au début des années quatre-vingt-dix, cette maison prend de l'importance surtout sur le terrain sociopolitique local et profite des aides municipales pour se maintenir. En 1994, ces aides lui ont permis de refaire le toit et de carreler le sol du *barracão*²³. Au mois de mai 1995, la maîtresse des lieux était invitée en Suisse, sur proposition du directeur du CEAO²⁴ qui l'accompagnait, pour participer à un congrès sur les religions d'origine africaine²⁵. Ainsi, grâce au militantisme de ses fils en religion, cette jeune prêtresse est toujours au premier rang pour capter l'intérêt des organismes publics et non gouvernementaux sensibles à l'amélioration de l'environnement, la préservation des cultures et l'éducation des milieux défavorisés.

Cette habileté à capter des ressources financières permet au Cuivre de maintenir ses obligations annuelles²⁶. Vivaldo Costa Lima [1977] retient comme critère pour définir une maison de candomblé la stabilité du calendrier rituel annuel. Les groupes actifs sont ceux qui ont « un calendrier prescrit pour les cérémonies religieuses de la maison, des structures stables et des hiérarchies de contrôle et d'appel bien définies » [*op. cit.*: 5].

Le Cuivre fonctionne sur un mode classique en maintenant les fêtes calendaires à tout prix, même si pour y arriver il s'appuie plus sur les aides extérieures (mouvement noir, entreprises touristiques, organismes publics ou non gouvernementaux, personnalités d'autres terreiros) que sur les ressources personnelles de ses membres. Néanmoins, on peut observer quelques innovations dans le fonctionnement de cette maison de culte. En effet, une idéologie de la contestation et de la revendication est très présente dans cette maison dirigée en partie par des militants. Bien qu'en dernier ressort, il appartienne à la prêtresse, la distribution du pouvoir décisif est très participative et égalitaire, en dehors du terrain proprement religieux. L'existence de quelques tensions entre la famille consanguine et la famille de saint, que constitue la communauté d'adeptes, vient rappeler que la gestion d'un espace consacré n'est pas de tout repos. Logique familiale et logique religieuse sont souvent antagonistes, d'où les querelles fréquemment observées dans les maisons de candomblé anciennes ou récentes. Ce sont ces querelles qui provoquent des scissions, des renouvellements de communauté, des créations nouvelles. L'histoire des trois maisons les plus anciennes de Salvador, *Engenho Velho*, *Axe Opô Afonjá* et *Gantois* en sont de parfaites illustrations. Ces trois terreiros sont issus du même arbre généalogique et ce sont des querelles de pouvoir qui sont à l'origine de leur séparation.

La jeune prêtresse du Cuivre est une femme intelligente: elle sait inventer de nouvelles manières de faire pour capter l'intérêt des jeunes générations. Une auto-

23 Le *barracão* désigne un ensemble composé du salon de fête, où se déroulent les rituels ouverts au public, et des espaces sacrés plus secrets où objets et costumes des dieux sont gardés.

24 À cette époque, le directeur du CEAO avait choisi d'y inviter cette jeune prêtresse du candomblé, afin de gagner le soutien de la jeunesse noire et métisse locale à la candidature de son cousin à un poste de conseiller municipal.

25 Voir son témoignage in Lienhard [1995-1996].

26 C'est ainsi que sont nommées les cérémonies annuelles dédiées aux divinités de chaque maison de candomblé.

rité amicale et bienveillante vient remplacer l'autorité absolue et despotique des anciens. Elle est attentive aux difficultés d'insertion socioprofessionnelle de ses enfants en religion, c'est pourquoi elle tente de capter l'argent nécessaire à la survie de sa propre maison auprès des services publics et non gouvernementaux. Sa tâche n'est pas aisée car elle est constamment sous l'œil attentif des anciens qui attendent le moindre faux pas pour la critiquer et des jeunes qui l'idolâtrèrent mais parfois s'insurgent en oubliant certains fondements religieux qu'il est interdit de transgresser. Une légitimité héritée n'est plus suffisante aujourd'hui, pour imposer le respect.

Notre prêtresse du Cuivre, consciente de vivre sur une corde raide, s'emploie à moderniser sa maison en mettant en œuvre les innovations suivantes : organisation de mariages et de baptêmes religieux dans l'enceinte du *terreiro* par homologie avec les rituels catholiques. En procurant le même type de services religieux, le candomblé pourrait prétendre à l'universalisme. Dans cette même logique, elle refuse d'exposer dans le salon principal, les images de saints, héritées du passé esclavagiste, où catholicisme et candomblé « syncrétisaient » ensemble. Mais paradoxalement, elle a remis au goût du jour la procession de sa communauté d'adeptes à l'église de São Lazaro²⁷ pour perpétuer les traditions de sa maison. Cette procession est l'occasion de pratiquer des rituels hors du *terreiro*, notamment au pied d'un arbre dédié à Tempo, divinité angola, qui se trouve sur la route qui mène à cette église. Notre prêtresse du Cuivre justifie cette procession en arguant de l'importance de Tempo pour sa maison. Nous savons toutefois que les membres les plus conservateurs de sa maison sont attachés aux traditionnelles processions. Il est en effet d'usage que les récents initiés réintègrent la vie profane en allant en cortège rendre hommage aux différents espaces consacrés de la ville. Saluer les différents saints patrons des églises de Salvador participe de cette coutume.

Pour conclure avec notre prêtresse du Cuivre, elle refuse de respecter certaines règles d'évitement conséquentes à la notion d'inceste²⁸, en tentant de dresser une frontière entre vie religieuse et vie profane. C'est ainsi qu'elle a initié ses propres enfants et qu'elle ne trouve pas inconvenant qu'un couple soit initié dans la même maison par la même initiatrice. Selon elle, si le candomblé guide chaque individu dans sa vie personnelle, une frontière bien délimitée doit séparer les domaines du sacré et du profane.

L'autodidacte

Notre second chef de culte appartient à un candomblé de même nation que le précédent et à la même classe d'âge. Son *terreiro* est situé dans un quartier plus populaire et récent, c'est une ancienne invasion de terre. Son entrée dans le can-

27 Célèbre église de Salvador qui est dédiée à saint Roc et saint Lazare, patrons des maladies éruptives et associés dans le candomblé aux différentes formes de Omolu, divinité de la Terre.

28 Des relations de parenté symbolique unissent les membres de la communauté, qui viennent parfois contredire la parenté biologique. C'est pour cette raison que dans les maisons classiques, il est interdit pour les membres d'une même famille biologique d'avoir le même initiateur. Cette règle est de moins en moins respectée, et c'est ainsi qu'une mère de saint peut ainsi être aussi la sœur en religion ou la fille en religion de son propre fils. Dans le cas de notre héritière, sa sœur aînée est aussi la petite mère (*mãe pequena*) du *terreiro*.

domblé, si elle ne repose pas sur un héritage familial, poursuit le schéma classique de la maladie comme signe d'appel et plus spécifiquement celle des troubles mentaux. Après un parcours qui va de la psychiatrie à la cure spiritiste, ce sont les divinités orixás qui vont lui permettre de résoudre ses problèmes et il exerce depuis l'âge de 21 ans la fonction de chef de culte. Mais à l'inverse de notre « héritière », il s'est forgé sa nouvelle identité sans appui lignager. Et, comme pour beaucoup d'initiés que rapprochent uniquement des liens de parenté symbolique, il s'est assez vite détaché de l'emprise de sa mère en religion pour ouvrir sa propre maison de culte. Peut-être serait-il exagéré de parler de nœud œdipien, mais les tensions au sein du candomblé sont très fortes, ce qui explique en partie pourquoi, dans les maisons anciennes et suffisamment puissantes, l'ascension dans la hiérarchie sacerdotale s'arrête toujours au stade qui précède celui de libération, autorisant à ouvrir sa propre maison. Qu'il s'agisse des *terreiros Opô Afonja* ou *Engenho Velho*, aucune initiation de père ou mère de saint n'a été accomplie depuis de nombreuses années. Il y a un capital symbolique trop précieux dans ces maisons illustres pour risquer de nouvelles ruptures²⁹. À l'inverse, dans les maisons les plus récentes, ce sont les initiations qui activent leur économie symbolique et matérielle. Plus vite les fils sont initiés et libérés, plus ample devient le territoire symbolique du chef initiateur. Car, en dépit des tensions, la légitimité d'un adepte devenu chef de culte se nourrit du poids et de l'étendue de sa généalogie spirituelle. Ainsi, tout en ayant pris ses distances avec la femme qui l'a initié, notre jeune chef de culte appartient pour toujours à une lignée symbolique qui signe son identité religieuse. C'est pourquoi il maintient des relations étroites avec quelques-uns de ses frères en religion, notamment avec la première initiée³⁰ avec qui il collabore³¹ en période de festivités. Privilégiant les fêtes de sortie d'initiation ou de confirmation aux fêtes du calendrier liturgique, il organise, de 1995 à 1999, en moyenne une fête par mois, profitant de ses réseaux de parenté symbolique pour participer aux sacrifices réalisés dans des maisons sœurs. Cela lui permet d'être en règle avec ses divinités, sans en supporter toutes les dépenses. À partir de 1999, les fêtes initiatiques s'espacent car notre jeune père de saint, avec une congrégation stable de cinquante adeptes, ne ressent plus le besoin de recruter de nouveaux fidèles pour faire tourner sa maison. Sa communauté est composée en majorité de jeunes adultes arrivés chez lui, soit par un réseau compliqué d'amitié, soit par voisinage ou encore par hasard. Mais tous sont arrivés chez lui en quête de solutions pour résoudre des problèmes de santé, d'emploi ou d'amour. Allant de l'étudiant au chômeur sans qualification professionnelle, du petit fonctionnaire au professionnel libéral (médecin, avocat), de la maîtresse de maison à l'artiste, l'ensemble des fidèles de ce *babalorixá* reflète bien la diversité

29 Ces deux maisons sont issues de la même matrice, et c'est le phénomène de guerre des Orixás [Velho, 1977] qui a conduit deux prétendantes à l'investiture suprême à créer chacune sa propre maison, d'abord l'Opô Afonja, puis, quelques années plus tard, le *Gantois*.

30 La règle, rarement observée en pratique, vu les conflits de succession, veut que la première initiée d'une maison soit l'héritière de cette maison à la mort du chef de culte si aucune personne n'a été désignée avant sa disparition.

31 Cette collaboration se traduit par une entraide mutuelle dans la préparation, la gestion des fêtes calendaires et les initiations de fidèles.

sociale rencontrée dans la plupart des maisons de candomblé de Salvador. Chacun s'y retrouve avec ses attentes personnelles, et l'art du chef de culte est de répondre aux attentes des uns et des autres. Pour y parvenir, il consacre une grande partie de son activité à l'élaboration de « travaux » divers, qui viennent compléter ses devoirs rendus aux divinités. Pour donner la mesure du poids économique des « travaux » dans la gestion de l'entreprise de ce chef de culte autodidacte, voici quelques chiffres : une consultation divinatoire coûte entre 10 et 30 dollars³², un « travail » entre 100 et 300 dollars. Une fête de confirmation d'adepte combinée avec une obligation dédiée à une divinité coûtait, en mars 1995³³, la coquette somme de 3 500 dollars répartie en costumes pour les divinités, en sacrifices divers (animal et végétal) et en alimentation des adeptes et du public présent³⁴. Un tiers des dépenses avait été pris en charge par les deux assistants les plus gradés de la maison, un autre tiers par les adeptes concernés par le rituel de confirmation, et le dernier tiers par le propre chef de culte qui engage régulièrement les bénéficiaires rendus par ses « travaux » dans les fêtes rituelles. Entièrement dédié à son travail de maître de cérémonie, notre jeune autodidacte est toujours attentif à produire un spectacle qui allie communion religieuse, rigueur et esthétisme. De plain pied dans la modernité, il n'hésite pas à dire que le candomblé doit s'adapter aux exigences contemporaines pour survivre. Détenteur des instruments technologiques à la pointe du progrès (téléphone cellulaire, fax, ordinateur, courriel), il prévoit qu'un jour prochain, les feuilles sacrées servant aux bains rituels seront entreposées dans le congélateur pour ensuite être mises à température ambiante grâce au four à micro-ondes. Selon ses dires, le secret d'un bon chef de culte est sa flexibilité face aux exigences de la vie moderne. L'important est le respect dû aux dieux et non les techniques qui les servent. Ainsi, notre autodidacte se fait un point d'honneur de toujours débiter ses cérémonies à l'heure fixée, en prenant soin de les orchestrer de telle sorte que l'ennui n'envahisse jamais les acteurs et son public.

*

Au Sud-Bénin, la dynamique des cultes vodun dans le Danxomé précolonial témoigne de la plasticité des idéologies païennes qui pratiquent volontiers la juxtaposition et le cumul des dieux comme le souligne Augé [1982]. L'émergence des mouvements anti-sorcellerie est allée de pair avec une transformation des schèmes symboliques d'interprétation du Mal. Le discours holiste qui accompagne l'usage indifférencié et banalisé du schème sorcellaire dénote une refonte des catégories de pensée de l'identité personnelle. Les dieux continuent de chevaucher les per-

32 Le salaire minimum en novembre 2002 équivalait à 40 dollars mensuel.

33 On peut considérer les premières années du plan Real (1995-1998) comme des années fastes puisque le real équivalait voire était parfois supérieur au dollar. Depuis 1999, le real a subi une baisse qui le place aujourd'hui à un tiers de sa valeur antérieure. La comptabilité se fait néanmoins toujours en dollars et on peut estimer que les prix n'ont pas changé depuis cette époque, si ce n'est que les aménagements pour payer sont plus souples qu'auparavant.

34 Ce *terreiro* est un petit *terreiro* composé d'une quarantaine d'adeptes réguliers, mais qui réunit une centaine de personnes à chaque fête publique. La prise en charge alimentaire des adeptes dure environ une semaine, incluant les préparatifs internes qui précèdent et clôturent la cérémonie ouverte au public.

sonnes élues, mais l'initiative de la rencontre n'est pas nécessairement d'ordre divin. En outre, l'introduction d'un principe éthique dans la conception du malheur pose les victimes de sorcellerie en acteurs responsables. Nous empruntons à Tonda [2002] sa notion lumineuse de Souverain moderne³⁵ qui désigne « la puissance hégémonique de la mission civilisatrice, au nom de laquelle s'est légitimée de façon ultime la "modernisation" de l'Afrique » [*op. cit.*: 22]. Cette notion permet d'éviter les débats stériles qui opposent tradition et modernité, paganisme et christianisme et qui tendent à enfoncer leurs interlocuteurs dans les pièges de l'ethnocentrisme. En admettant, ce que la contiguïté des cultes anti-sorcellerie et des églises chrétiennes dans l'Afrique contemporaine nous démontre, que les uns et les autres sont en relation spéculaire, non pas avec une supposée tradition mais avec ce que Tonda désigne comme étant le Souverain moderne, on peut alors tirer les conséquences logiques de cette relation en miroir. « Le Dieu civilisateur et le génie sorcier, en tant que significations imaginaires sociales, et donc marquées par l'ambivalence, ne se définissent pas dans un rapport d'extériorité irréductible en Afrique, c'est une seule et même puissance que symbolisent Dieu, le Génie sorcier et la coalition des forces qui le soutiennent dans la "modernité africaine", c'est-à-dire le système capitaliste chrétien » [*op. cit.*: 39].

À Bahia, l'inventivité du candomblé résulte elle aussi de cette contiguïté entre dieux africains et saints chrétiens. Le soi-disant syncrétisme entre saints catholiques et dieux orixás n'a jamais été synonyme de confusion des dieux, d'assimilation ou d'homonymie, mais plutôt d'englobement distinctif, chacun ayant une place bien définie selon le contexte rituel. Ainsi, la célébration conjointe de la Fête-Dieu et du sacrifice annuel rendu à Oxossi, dieu de la Chasse, dans les maisons les plus traditionalistes de Bahia nous semble désavouer les adeptes de la théorie du syncrétisme de masque héritée de Bastide [1960]. Nous parlons d'adeptes à dessein car cette théorie est aujourd'hui le discours le plus courant au sein même de la communauté des disciples-théoriciens du candomblé. On observe aujourd'hui des discours et des pratiques qui peuvent *a priori* paraître antagonistes mais qui participent de l'idéo-logique, comme l'a si bien analysé Augé [1975] dans les sociétés lagunaires de Côte d'Ivoire. Dans le cas du candomblé, le discours prône un retour à la Tradition et aux racines africaines du candomblé tandis que la pratique rend compte chaque jour des liens indissociables entre le candomblé et le catholicisme.

Au Sud-Bénin comme à Bahia, il existe plusieurs manières d'honorer les dieux africains. On peut toutefois les classer selon deux tendances: a) celle qui enfourche le cheval de bataille de la Tradition, de la préservation des coutumes et de son orthodoxie, dans une logique de patrimonialisation de la culture, et b) celle plus axée vers une tradition rénovée qui s'adapte aux impératifs sociaux contemporains. On peut aisément rapprocher la résistance des anciens chefs de cultes vodun à celle des détenteurs de terreiros de candomblé ancien, ou encore, les nouveaux

35 « Le Souverain moderne, c'est en conséquence la figure du Dieu chrétien tel qu'il a été introduit dans l'interaction du travail de ses traductions missionnaires et de celui de ses *appropriations indigènes*... Mais le Souverain moderne, c'est aussi l'État colonial, postcolonial et l'argent » [*op. cit.*: 22].

chefs de cultes anti-sorcellerie aux jeunes générations de maîtres de candomblé. Conflit de génération ou stratégie de micropolitique, ces deux mouvements marquent d'un côté, la détermination à sauvegarder un espace et de l'autre, une volonté de le diffuser le plus largement possible.

La pratique religieuse de nos deux chefs de culte bahianais est exemplaire de cette complémentarité : la prêtresse, héritière d'un lignage consacré, avec ses prétentions idéologiques de transformation du candomblé en religion respectée, c'est-à-dire au statut équivalent à celui des grandes religions universalistes, agit comme un agent de biens culturels. Le prêtre autodidacte qui s'est constitué un lignage grâce à ses capacités personnelles et son sens commun confirmé, renoue avec la tradition pragmatique des religions païennes selon lesquelles le but justifie les moyens. Rejetant, non sans humour, le discours africanisant selon lequel les orixás seraient d'anciens rois africains, il préfère opter pour une vision naturaliste des dieux perçus comme des énergies qui ont trouvé refuge sur le territoire brésilien et qui sont présentes dans chaque être humain. Pour lui, le rôle du chef de culte est de veiller à l'équilibre de ces énergies, en servant de médiateur entre les dieux protecteurs et les personnes humaines. Agent de services magico-religieux, il travaille avec un constant souci pédagogique d'expliquer, aux siens comme aux profanes, son domaine d'action.

De leur côté, les deux chefs de culte béninois opèrent selon les deux registres, celui de la patrimonialisation d'une certaine culture qui serait authentiquement africaine, et celui de la commercialisation de services magico-religieux. Profitant de la légitimité qui leur a été donnée avec le Renouveau démocratique, l'un et l'autre sont à l'affût de tout ce qui pourrait accroître leur pouvoir. Dans une logique néolibérale de marché obéissant à l'offre et à la demande, G. et B. se comportent comme des héritiers réagissant à la loi du marché. Bien qu'héritiers d'une tradition relativement récente, celle des cultes anti-sorcellerie qui rompt avec la logique lignagère au profit des ressources personnelles de chacun³⁶, nos deux interlocuteurs béninois sont à l'écoute d'une certaine demande sociale internationale véhiculée en partie par l'appareil d'État. Le Bénin se veut aujourd'hui un lieu de mémoire retrouvée pour les anciens esclaves déportés outre-atlantique. Nous pouvons considérer nos deux chefs de culte béninois comme de véritables autodidactes dans la mesure où c'est au cours de leurs voyages aux frais de l'État béninois, en Europe et aux Amériques, qu'ils ont appris à décoder le langage qui fait sens pour les organismes internationaux. Ni le cours secondaire, ni quelques années en faculté de sciences économiques n'auraient pu véritablement les préparer à comprendre qu'au Bénin un marché de la tradition était possible.

Mais au Sud-Bénin comme à Bahia, tous savent pertinemment que le danger le plus immédiat se trouve du côté des mouvements de renouveau chrétien qui chaque jour attirent leurs propres familiers. Les religions païennes s'y trouvent confrontées à la dure concurrence des mouvements pentecôtistes tels le Christianisme céleste ou l'Église universelle du règne de Dieu. La prouesse de ces églises est de savoir emprunter à ces dites traditions tout un arsenal allant des agents surnaturels du mal aux pratiques rituelles, les détournant au profit exclusif de Jésus-Christ, leur pro-

36 Même si très vite une certaine logique lignagère tend à reprendre le dessus en termes de succession.

phète-guérisseur. Au Bénin comme au Brésil, les églises nouvelles et les cultes de possession participent du même imaginaire moderne et convoitent les mêmes choses dont les marchandises constituent les biens les plus désirables.

BIBLIOGRAPHIE

- AGIER M. [1994], « Le destin de Lia. Histoire individuelle et identité collective dans le candomblé de Bahia », *Cahiers des sciences humaines*, Orstom, Paris, vol. 30 (3): 513-530.
- AGIER M. [1998], « Between Affliction and Politics, a Case Study of Bahian Candomblé », in H. Kraay (ed.), *Afro-Brazilian Culture and Politics*, Armonk, New York, London, M.E. Sharpe Ed.: 134-157.
- AGIER M. [2000], *Anthropologie du carnaval, la ville, la fête et l'Afrique à Bahia*, Marseille, Parenthèses.
- APTER A. [1993] « Atinga revisited: Yoruba Witchcraft and the Cocoa Economy, 1950-1951 », in Jean and John Comaroff (eds), *Modernity and its Malcontents. Ritual and Power in Postcolonial Africa*, Chicago, University of Chicago Press: 111-128.
- AUGÉ M. [1975], *Théorie des pouvoirs et idéologie, une étude de cas en Côte d'Ivoire*, Paris, Hermann.
- AUGÉ M. [1982], *Le Génie du paganisme*, Paris, Gallimard.
- AUGÉ M. [1988], *Le Dieu objet*, Paris, Flammarion.
- AUGÉ M. [1994], *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier.
- BASTIDE R. [1958], *Le Candomblé de Bahia (rite nagô)*, Paris, Mouton.
- BASTIDE R. [1960], *Les Religions africaines au Brésil: contribution à une sociologie des interpénétrations de civilisation*, Paris, Puf.
- COSTA LIMA V. [1977], *A família de santo nos candomblé jeje-nagôs da Bahia: um estudo das relações intra-grupais*, Dissertação de Mestrado, Pos-Graduação em Ciências Sociais, UFBA, Salvador.
- ELWERT-KRETSCHMER K. [1995], « Vodun et contrôle social au village », *Politique africaine*, 59: 102-119.
- GEFFRAY C. [1997], *Le Nom du maître*, Strasbourg, Arcanes.
- GESCHIERE P. [1995], *Sorcellerie et Politique en Afrique. La viande des autres*, Paris, Karthala, 261p.
- GONÇALVES DA SILVA V. [2000], *O antropólogo e sua magia*, São Paulo, EDUSP.
- HOBBSBAWM E., RANGER T. (eds) [1983], *The Invention of Traditions*, Cambridge, Cambridge University Press, 320 p.
- LANTERNARI V. [1965], « Synchrétismes, messianismes, néo-traditionalismes », *Archives de sociologie des religions*, 19: 99-116.
- LANTERNARI V. [1966], « Synchrétismes, messianismes, néo-traditionalismes », *Archives de sociologie des religions*, 21: 101-110.
- LIENHARD M. [1995-1996], « O candomblé da Bahia na crise da modernização: dois testemunhos (Valnázia Pereira de Oliveira e Valdina Oliveira Pinto) », *Société suisse des américanistes*, 59-60: 69-74.
- MAYRARGUE C. [2002], *Dynamiques religieuses et Démocratisation au Bénin. Pentecôtisme et formation d'un espace public*, thèse de doctorat en science politique, université Montesquieu, Bordeaux-IV, IEP Bordeaux-CEAN, 602 p. multigr.
- MARY A. [2000], *Le Bricolage africain des héros chrétiens*, Paris, Cerf.
- MINTZ S. W., PRICE R. [1976], *An Anthropological Approach to the Afro-American Past: a Caribbean Perspective*, Philadelphia, ISHI Occasional Papers in Social Change, 64 p.
- MORTON-WILLIAMS P. [1956], « The Atinga Cult among the South-Western Yoruba: a Sociological Analysis of a Witch-Finding Movement », *Bulletin de l'IFAN*, 18 (3-4): 315-334.
- PRANDI R. [1991], *Os candomblés de São Paulo*, São Paulo, HUCITEC-EDUSP.
- SURGY A. DE [1996], « L'Église de Fa au Bénin », *Social Compass*, 43 (2): 209-224.
- TALL E. K. [1995 a], De la démocratie des cultes vodun au Bénin, *Cahiers d'études africaines*, Paris, EHESS, 137, XXXV-1: 195-208.
- TALL E. K. [1995 b], « Dynamique des cultes vodun et du Christianisme céleste au Sud-Bénin », *Cahiers des sciences humaines*, Paris, Orstom, 31 (4): 797-823.

- TALL E. K. [2002], « Comment se construit et s'invente une tradition religieuse. L'exemple des nations du candomblé de Bahia », *Cahiers d'études africaines*, 167, XLII-3, Paris: 441-461.
- TONDA J. [2002], *La Guérison divine en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, Paris, Karthala, 243 p.
- VELHO Y. [1975], *Guerra de orixás: um estudo de ritual e conflito*, Rio de Janeiro, Zahar.
- VERGER P. [1957], *Notes sur le culte des orisa et vodun à Bahia, la baie de tous les saints au Brésil et à l'ancienne Côte des esclaves en Afrique*, Dakar, IFAN n° 51.

Dix ans de libéralisation de l'économie indienne : les effets limités de la gouvernance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en ville

*Marie-Hélène Zérah **

Les villes comptent déjà pour 60 % du revenu national indien [GOI, 1996] alors que le taux d'urbanisation n'est que de 30 %. Elles jouent donc un rôle croissant dans le développement économique. Depuis les années quatre-vingt-dix, l'importance des administrations et des gouvernements locaux se trouve renforcée par les processus de libéralisation et de décentralisation. D'une part, le 74^e amendement à la constitution sur la décentralisation transfère des responsabilités accrues aux élus locaux [GOI, 1992]. D'autre part, la libéralisation économique et l'ouverture aux échanges internationaux amorcées dès 1991 encouragent les investissements étrangers. Ainsi, convaincues des effets d'entraînement des villes, les politiques de développement des États visent à encourager l'attractivité de leur territoire en consolidant les infrastructures de leurs villes capitales et en y favorisant les investissements et l'installation d'industries nouvelles (technologies de l'information, biotechnologie). Le dynamisme des grandes villes du Sud (Chennai – anciennement Madras –, Bangalore et Hyderabad) attestent de cette logique. Cependant, il existe des tensions entre ces politiques de développement centrées sur quelques secteurs prioritaires et les objectifs de réduction de la pauvreté, estimée à plus d'un tiers de la population urbaine. De plus, les réformes préconisées par la Banque mondiale, fondées sur la participation du secteur privé et de la société civile, et l'influence grandissante des acteurs locaux (chambres de commerce, organisations non gouvernementales, opérateurs privés) complexifient la tâche des gouvernements municipaux. La mise en œuvre des politiques urbaines requiert des mécanismes de coordination et de négociation entre acteurs et avec les différents niveaux de gouvernements. Ces nouvelles formes de relations sont mises en avant dans la littérature sur la gouvernance urbaine, concept couramment utilisé pour qualifier l'évolution de la gestion, du fonctionnement et des réglementations qui gouvernent les villes. Pour appréhender les implications de ces changements d'ensemble sur l'accès aux différents services urbains, des recherches sectorielles s'avèrent nécessaires.

* Chargée de recherche, IRD, UR « Développement localisé urbain. Dynamiques et régulations », chercheur associée au Cerna, Centre d'économie industrielle/École des mines de Paris.

En conséquence, cet article aborde ces questions pour le secteur de l'eau, de l'assainissement et des déchets. Notre hypothèse est que la conjonction de la défaillance du secteur public et de la réponse des usagers qu'elle entraîne conduit à la non-durabilité et à la transformation des modalités de fourniture et de gestion du service. Notre propos est ici d'analyser ces mutations et d'en comprendre leurs conséquences sur l'amélioration de l'accès aux services (en particulier l'équité de cet accès), sur la coordination et la régulation sectorielle. L'exposé s'appuie sur une synthèse de plusieurs recherches de terrain, basées sur des enquêtes quantitatives et qualitatives et prend le parti de traiter séparément les évolutions impliquant des opérateurs privés et celles se rattachant au rôle de la société civile.

Déficiences de gestion publique et réponse individuelle des usagers

Dans les grandes villes indiennes, les services d'eau et d'assainissement sont gérés par des établissements publics, les *Water and Sewerage Boards* ou par les services techniques des municipalités¹. La collecte des déchets est assurée par un département municipal. En principe, les *Boards* sont dotés d'une plus grande autonomie, mais souffrent en réalité des mêmes lacunes en termes de planification, de production et de gestion des services que les municipalités.

Une planification ambitieuse, mais fondée essentiellement sur des critères techniques et sans coordination

En dépit des demandes différenciées en fonction des types de quartiers et des niveaux de revenus, la planification des services est effectuée en « chambre close ». À partir des estimations de la croissance démographique, les ingénieurs calculent la demande future et prévoient les augmentations de la capacité des réseaux. Les normes de consommation sont souvent surestimées (plus de 300 litres par personne et par jour à Delhi) et appliquées à toute la population. Il arrive parfois que les réseaux soient sous-dimensionnés lorsqu'une croissance démographique rapide n'a pas été anticipée (c'est le cas à l'est de Delhi). Mais le plus souvent, les ingénieurs conçoivent des projets d'infrastructures coûteux sans prendre en considération la possibilité d'optimiser le système de production et de distribution actuel. La ville de Vijayawada, troisième ville d'Andhra Pradesh², est à cet égard exemplaire. Les réseaux d'eau et d'assainissement y sont insuffisants pour une population aujourd'hui estimée à 845 000 personnes (*figure 1*). Par conséquent, la régie municipale a conçu deux nouveaux projets d'extension des services. Une évaluation récente de ces projets basée sur l'examen du réseau actuel montre que des investissements supplémentaires sont nécessaires mais que ceux-ci pourraient être réduits si plus d'attention était portée aux déficiences d'exploitation et d'entretien du réseau [French Water Club *et alii*, 2002]. Pour cela, il faudrait faire des calculs technico-économiques permettant d'arbitrer entre les besoins d'amélioration et d'extension du réseau et engager des études sur la demande. De tels

1 Dans ce cas, l'organisation est comparable au système de la régie municipale en France.

2 État du Sud dont la capitale est Hyderabad.

calculs sont aisément réalisables à un faible coût, mais la culture technique dominante d'augmentation de l'offre ne favorise pas cette approche. Il en résulte des projets chers, aux coûts mal évalués, qui sont retardés, voire abandonnés, à cause du manque de ressources financières internes et de la non-obtention de prêts car les projets ne sont pas viables³. Les délais, les imprévus et les coûts supplémentaires dus au manque de solidification des travaux entamés surenchérisent le coût total des projets lorsqu'ils sont relancés. S'ils ne le sont pas, la conséquence principale est le gel de l'expansion des réseaux.

Au niveau de la coordination sectorielle, on peut aisément mettre en évidence que la planification et la conception des projets, orchestrés par les ingénieurs, ne s'accompagnent d'aucun processus de coopération interne et/ou externe. Ainsi, à Vijayawada, les projets pour l'eau et l'assainissement sont élaborés par deux services techniques séparés et le service financier n'est pas consulté pour estimer la viabilité financière des projets. Pendant la phase de conception, les études internes de faisabilité utilisent rarement les données utiles que peuvent posséder d'autres établissements (données topographiques, conditions des sols et des nappes phréatiques). Ce manque de coopération s'intensifie dans la phase de construction et entraîne des délais, car certaines autorisations requises pour démarrer les chantiers ne sont pas délivrées à temps [Datta, 2002]. Un autre exemple, celui de Dwarka à Delhi, illustre les défaillances de la planification urbaine. Dwarka est un projet d'habitat conçu pour accueillir environ un million et demi de personnes [Jain, 1990 : chap. 7], mais le taux d'occupation est pour l'instant très inférieur aux prévisions. La raison principale est l'absence de consultation et de coordination entre l'office public d'aménagement de Delhi (Delhi Development Authority), initiateur et maître d'œuvre du projet, et les Delhi Water Board et Delhi Electricity Board et la Central Ground Water Authority, ce qui s'est traduit par des infrastructures d'eau et d'électricité inadéquates. Le foisonnement des institutions et les collusions d'intérêts sont plus marqués à Delhi que dans d'autres villes indiennes, car la politique foncière dépend directement du gouvernement central. Mais Delhi n'a pas l'apanage du manque d'intégration des données nécessaires à une planification urbaine de qualité et du chevauchement des responsabilités d'établissements publics aux juridictions différentes. Cette multiplication des acteurs qui rend plus difficile la gouvernance des villes et la coordination sectorielle n'est en outre pas spécifique à l'Inde [Jaglin, 2001]. Les villes se retrouvent alors dans des impasses délicates. La ville de Delhi se résout ainsi à initier un programme de collecte des eaux de pluie à Dwarka pour mettre en place un réseau d'approvisionnement local. À terme, cela démontrera peut-être la faisabilité de solutions locales et décentralisées, aujourd'hui très débattues en Inde, mais reflète l'impasse actuelle de la planification urbaine.

Sans négliger les contraintes démographiques qui pèsent sur les villes indiennes, où le peuplement précède souvent la diffusion des réseaux, on peut avancer plusieurs hypothèses pour expliquer les dérapages de la planification. Historiquement,

3 Le Housing and Urban Development Corporation Ltd, qui dépend du ministère des Affaires urbaines du gouvernement central, a refusé de financer deux projets soumis par la Vijayawada Municipal Corporation.

les *Boards* et les régies municipales, soutenus financièrement et techniquement par les États, ont permis le développement et la diffusion des réseaux: le taux de la population urbaine ayant accès à l'eau potable est ainsi passé d'environ 61 % à près de 85 % entre 1970 et 1993. Avec la prolifération des périphéries, banlieues et quartiers informels, cette approche purement techniciste ne répond cependant plus à la différenciation des besoins et des demandes, et conduit à des solutions trop coûteuses dans les conditions actuelles de financement des infrastructures. De plus, ces projets favorisent les quartiers aisés au détriment des quartiers pauvres même si ceux-ci constituent des banques de vote. Politiquement, les grands projets permettent aux élus de faire des effets d'annonce et d'accroître leur visibilité aux yeux du public. La suprématie des ingénieurs, la culture d'augmentation de l'offre et les enjeux politiques confortent ainsi un modèle obsolète de planification.

Une gestion soumise à des interférences constantes

Une analyse de la gestion du service au sein des municipalités ou *Boards* révèle une gestion routinière aux priorités mal définies et soumise aux interférences politiques, une absence de système intégré de l'information et l'existence d'une rationalité procédurale caractérisent le secteur et empêchent la mise en place d'une gestion intégrée.

Sur le plan technique, le manque structurel d'intérêt pour l'optimisation des réseaux se manifeste dans l'absence d'entretien préventif et un suivi fait au jour le jour. Les ingénieurs et les techniciens répondent aux situations d'urgence (fuites importantes, manque de pression) et aux demandes quotidiennes des élus locaux pour intervenir dans certains quartiers⁴. Les priorités sont alors perpétuellement réajustées. Le nombre élevé des approbations techniques et administratives requises pour chaque procédure, l'absence de pouvoir discrétionnaire des cadres et la rigidité des règles budgétaires confortent l'existence d'une rationalité procédurale où prédomine la résolution immédiate des problèmes techniques. On n'utilise guère l'analyse coûts-bénéfices pour évaluer la validité de certains choix techniques (comme le remplacement des compteurs). Le système d'information non intégré empêche tout suivi des indicateurs essentiels pour améliorer le service, pour mesurer la performance des différentes unités et pour estimer la rentabilité des choix technico-économiques. Finalement, dans un environnement centralisé et hiérarchique sans outil permettant la décentralisation des décisions et de la collecte d'informations, la connaissance réelle du réseau est orale, limitée aux personnes de terrain, et disparaît à mesure des départs en retraite. Comme, en outre, les meilleurs ingénieurs sont rarement affectés à l'exploitation et à l'entretien du réseau (ces fonctions sont dévalorisées et les pots-de-vin moins nombreux), le système de contrôle en place ne permet ni l'émergence de solutions innovantes, ni une planification des tâches sur le long terme, ni une mise à disposition rapide des moyens techniques adéquats.

4 À Mumbai (anciennement Bombay), un technicien de terrain estime ces demandes au nombre de trois ou quatre par jour (source: entretien réalisé en 2002).

La gestion commerciale du service n'existe quasiment pas et elle n'est pas une priorité dans un service conçu et géré par des ingénieurs. Il n'existe pas d'information standardisée sur le nombre et le type de raccordements, le recouvrement des coûts et encore moins de relations avec les usagers. Le recouvrement des coûts est défini comme le ratio des revenus perçus (y compris les arriérés) sur les montants facturés sur une même période sans tenir compte de la période de latence entre émission et paiement. Les plaintes sont peu suivies et les usagers n'ont guère d'information sur le service à l'exception de certaines villes comme Chennai [Ruet, Saravanan, Zérah, 2002]. Il n'existe pas de service clientèle responsable de l'analyse des factures ou de la réalisation d'enquêtes ménages. Pourtant, ces informations permettraient de mieux connaître les usagers et de constituer des bases de données utiles pour les prises de décisions techniques et commerciales – la restructuration des tarifs par exemple⁵.

Cette approche centralisée du service, sans indicateur de suivi, sans relation avec les usagers, est particulièrement évidente pour les quartiers défavorisés : l'entretien des bornes-fontaines est quasi inexistant ; les employés municipaux n'ont aucune idée des besoins dans les quartiers non raccordés au réseau, et le manque d'échanges avec les associations⁶ ne permet pas de comprendre ces problèmes spécifiques. Malgré un discours construit autour de la notion de service universel, la situation des bidonvilles reste une inconnue pour les municipalités indiennes.

La réponse individuelle des usagers

Ainsi, les lacunes en matière de planification et de gestion des établissements publics/municipalités rendent le rôle des réseaux, comme outil d'intégration dans l'espace urbain, presque invalide. Concrètement, le service est intermittent, la pression est faible et les incertitudes quant aux horaires élevées. Cela a logiquement un impact sur le comportement des usagers.

Des recherches menées à Delhi sur la base d'enquêtes ménages ont démontré l'étendue des stratégies compensatoires qu'utilisent les ménages pour pallier le manque de fiabilité de l'offre d'eau, qu'ils soient raccordés par un branchement individuel [Zérah, 1999 a] ou non [Zérah, Llorente, 1999]. Ces stratégies sont très diversifiées. Elles varient du stockage de l'eau municipale (citernes, seaux) à l'utilisation de puits, du réaménagement des activités quotidiennes à la queue aux fontaines publiques. Pour la boisson ou la cuisson, les ménages ont recours à des méthodes plus ou moins sophistiquées de traitement et/ou utilisent une source spécifique. Dans les bidonvilles, lorsque les habitants sont desservis par des sources communes, les consommations sont basses (30 litres par personne par jour) et le temps passé à la collecte élevé (en moyenne trois heures par jour [Zérah, Llorente, 1999]). Aux disparités liées au mode de raccordement se superposent des différences spatiales d'accès importantes. Ainsi, au sud de Delhi, 60 % des ménages

5 La question centrale des structures tarifaires n'est abordée dans cet article que de manière périphérique. Pour une discussion détaillée, voir Ruet *et alii* [2002].

6 Quelques villes indiennes font exception (Chennai, Ahmedabad et Mumbai) dans une certaine mesure.

raccordés ont moins de six heures d'eau par jour alors qu'au nord, 36 % des ménages raccordés ont de l'eau 24 heures sur 24 [Zérah, 1999 a]. Les conditions topographiques et politiques locales du quartier ainsi que la localisation par rapport au réseau principal expliquent en partie ces variations.

Les résultats obtenus sur Delhi sont consolidés par des enquêtes menées sur des villes de taille intermédiaire, en particulier en ce qui concerne le recours à des sources multiples (*figure 1*). À Kakinada⁷, ville d'environ 300 000 habitants, l'éventail des sources utilisées est large: 45 % des ménages utilisent un robinet public tous les jours; 6 % une pompe manuelle; 57 % ont recours à des puits privés. En période de crise, les ménages s'approvisionnent à l'eau des voisins (12 %), aux camions-citernes publics (12 %), aux canaux, bassins et camions citernes privés⁸ (17 %) [Zérah, Llorente, 1999]. À Vijayawada, la diversité des sources est moindre puisque 50 % de la population utilise l'eau de la nappe (puits) et 37 % les fontaines publiques [Zérah, 2002].

À Delhi, nous avons mesuré les coûts considérables de ces stratégies pour les ménages: agrégés au niveau de la ville, ces coûts représentent deux fois le montant annuel des dépenses du Delhi Water Board [Zérah, 1999 a]. Kakinada et

Figure 1 – Résultats des enquêtes ménages à Delhi, Kakinada et Vijayawada

	Vijayawada	Kakinada	Delhi	Delhi
Date de l'enquête	2002	1998	1998	1995
Taille de l'échantillon (nombre de ménages enquêtés)	167	600	110	700
Type de ménages enquêtés	Tous	Tous	habitants des bidonvilles	branchement individuel
Taux de desserte (total)	80 %	n.d.	-	90 %
Taux de desserte (branchement individuel)	28 %	< 25 %	-	50-60 %
Ménages utilisant une seule source	65 %	29 %	48 %	40 %
Ménages utilisant deux sources	33 %	63 %	45 %	—
Ménages utilisant 2 % plus de deux sources	8 %	7 %	—	

Note: Pour Delhi, les données ont été analysées pour calculer le nombre de ménages utilisant une stratégie compensatoire précise; à titre indicatif: puits (17 %), pompe à main (13 %), collecte régulière d'eau à l'extérieur (11 %), utilisation de citernes (48 %). n.d.: données non disponibles.

Sources: toutes les enquêtes ont été réalisées par l'auteur, ou par l'auteur et Llorente pour les bidonvilles à Delhi.

⁷ Ville côtière d'Andhra Pradesh.

⁸ Fournis gratuitement par une des principales entreprises privées de la ville.

Vijayawada relatent la même histoire que Delhi. Le coût d'opportunité associé aux heures de collecte pourrait être réduit soit par une intégration au réseau des ménages ayant la capacité financière de se raccorder⁹, soit par une densification du réseau des bornes-fontaines. Les coûts directs (équipements, dépenses de fonctionnement et d'entretien) représentent 1,6 % du revenu mensuel des ménages à Delhi, 2,7 % à Vijayawada et 3 % à Kakinada. Ces premières conclusions nous ont amenée [Zérah, 1999 a], avec d'autres [WSP-SA, 1999], à rapprocher le coût de ces stratégies de la propension à payer des ménages. Mais les résultats obtenus à Kakinada¹⁰ révèlent le manque de confiance dans les autorités municipales : que le service proposé soit de 12 heures ou 24 heures d'eau par jour, l'écart de disponibilité à payer est minime. La culture d'un service peu fiable et l'impact des stratégies de long terme ont certainement été sous-évalués par les premières études sur la propension à payer.

Ces résultats ont aussi tendance à masquer la demande importante pour une amélioration de l'assainissement et du drainage. Ces deux problèmes sont délaissés, ce qui dénote une approche technique fragmentée ne prenant pas en compte le cycle complet de l'eau. À Kakinada, 27 % des ménages n'ont pas de toilettes (75 % dans les bidonvilles) et les deux tiers ont des problèmes d'inondation. À Vijayawada, le réseau d'assainissement est circonscrit au centre-ville (7 % de la population). Dans les autres quartiers, on utilise des fosses septiques rarement nettoyées et qui polluent la nappe phréatique.

Une recherche récente menée à Vijayawada auprès de vingt industries et établissements commerciaux met en lumière l'insatisfaction des usagers non domestiques¹¹. L'échantillon comprend des organismes publics (les chemins de fer¹² et la gare routière), des industries utilisant l'eau dans leurs procédés, une coopérative laitière, des sociétés de construction automobile, cinq hôtels et restaurants, deux hôpitaux et deux collèges. Les très gros usagers (les chemins de fer et la coopérative laitière) ont installé leur propre station de pompage. Tous les autres établissements ont une autre source d'eau (eau souterraine exclusivement ou combinée à l'eau conditionnée, à la collecte d'eau de pluie et aux camions-citernes). L'eau municipale ne représente en fait que 6 % de la consommation totale. Onze établissements jugent l'offre municipale inadéquate et cinq ne souhaitent pas de branchement (ou de branchement supplémentaire), ce qui confirme la forte propension des établissements commerciaux à sortir du système municipal. Malgré des coûts récurrents pour leurs équipements privés, les établissements interrogés considèrent que leurs dépenses pour l'eau et l'assainissement sont peu élevées¹³. Cela s'explique en partie par le fait que le

9 On peut pour cela définir des politiques de crédit, de subventions directes ou de facilités de paiement.

10 Nous avons utilisé la méthode d'évaluation contingente. Des scénarios d'amélioration du service ont été proposés aux ménages classés en trois catégories : avec branchement individuel (43 %), sans branchement individuel (28,5 %) et sans branchement habitant des quartiers informels (28,5 %).

11 L'enquête a été conduite sous la supervision de l'auteur en juin 2002 et cet article en présente les premiers résultats.

12 Qui comprend à la fois les besoins de la gare ferroviaire et les habitations pour les employés.

13 16 établissements pour l'eau et 19 établissements pour l'assainissement.

non-raccordement au réseau d'assainissement et l'absence de contrôle sur le rejet des déchets solides ou liquides diminuent le coût total de l'assainissement. Ainsi, un hôpital renommé rejette ses eaux usées dans des drains ouverts et les industries pharmaceutiques rejettent leurs eaux sans traitement. De telles pratiques produisent des externalités environnementales dont l'internalisation pourrait passer par une redevance sur la pollution.

Ces analyses démontrent l'ampleur de la réponse des usagers, principalement par des solutions individuelles qui peuvent conduire dans leur forme extrême à la sortie du système municipal. La majorité des usagers, en particulier les pauvres, restent captifs du système municipal¹⁴. Dans ce cas, les stratégies adoptées reflètent surtout la soumission à des contraintes fortes plutôt que l'expression d'un choix. Les prises de parole (*voice*) sont limitées, comme l'indique le pourcentage de ménages déposant des plaintes individuelles ou collectives (12 % à Delhi, 14 % à Vijayawada). En revanche, les stratégies de sortie ont des conséquences importantes, en particulier lorsqu'il s'agit d'entreprises ayant des équipements individuels, car ce sont elles qui pourraient contribuer le plus aux revenus municipaux et au financement de la réduction de la pollution. En effet, la capacité à payer limitée d'une large part de la population obligera au maintien de mécanismes de péréquation entre usagers, que la sortie de certains d'entre eux fragilise. C'est bien la durabilité du service qui est en jeu alors que les sources de financement sont plus rares et plus chères, que les besoins d'investissement sont élevés et que les populations à desservir augmentent. Même si la question de la durabilité s'y pose en des termes différents, on retrouve ainsi une préoccupation des pays développés. Comme le montre Barraqué [2003], la conjonction de l'augmentation des prix, du besoin de renouveler les infrastructures, de la disparition des subventions, de l'impact des directives environnementales et de la stagnation, voire de la baisse de la demande (recours à des sources privées, processus de production plus économes en eau), conduisent à une crise des services municipaux de l'eau.

L'émergence de nouveaux marchés et des entrepreneurs locaux

Face à cette crise, la participation du secteur privé, et en particulier des opérateurs internationaux, a été encouragée par le gouvernement central et les bailleurs de fonds internationaux. La vague de grands contrats de concession signés dans les années quatre-vingt-dix laissait penser que ce modèle pouvait être reproduit en Inde. Ce ne fut pas le cas et de nombreux projets échouèrent. Cela s'explique en partie par l'absence de volonté politique, la mauvaise préparation des projets, les résistances au changement de prix et le manque de transparence dans les pratiques souvent frauduleuses d'attribution des contrats [Mehta, 1999]. Néanmoins, d'autres opérateurs privés ont développé leurs activités et se sont installés dans le secteur.

14 Les notions de sortie, loyauté/captivité et prise de parole ont été introduites par Hirschman [1970] pour caractériser les relations entre les utilisateurs et les fournisseurs de service public.

*Les producteurs d'eau conditionnée et les camions-citernes :
de nouveaux acteurs de l'offre d'eau*

Selon les chiffres de la confédération des industriels indiens, l'eau conditionnée (vendue en bouteilles ou en bonbonnes) ne représente que 3 % de la consommation totale. Mais la croissance de ce marché, estimée à 25 % par an, est très forte, attirant chaque année de nouveaux producteurs. Cette industrie, encore naissante, se caractérise essentiellement par une forte compétition et une réglementation insuffisante. En 1997, à Delhi, à l'exception de la « fameuse » Bisleri¹⁵ et de quelques autres sociétés vendant de l'eau en bouteilles d'un litre, le marché de l'eau conditionnée était quasi inexistant. Depuis cette date, les changements sont considérables. Nous avons mis en évidence les facteurs qui ont contribué à l'essor de cette industrie [Llorente, Zérah, 1998], à savoir l'augmentation de la demande, le développement de collaborations avec des sociétés étrangères, la possibilité de produire peu cher et localement les bouteilles et une réglementation peu rigoureuse sur l'origine des sources, les conditions d'emballage et les procédés de fabrication. Deux sortes de sociétés se sont d'abord positionnées sur ce marché : des sociétés avec des équipements de qualité et un contrôle des procédés de fabrication et des sociétés peu scrupuleuses allant jusqu'à embouteiller de l'eau souterraine non traitée. Puis, les grandes sociétés agro-alimentaires, misant sur leur image de marque et leurs réseaux de distribution, ont plus récemment installé des centres de production dans toute l'Inde et gagné de larges parts de marché¹⁶. On assiste ainsi à la formation d'une industrie qui s'organise en association pour obtenir des avantages fiscaux en arguant que l'eau conditionnée est un produit de première nécessité et pour mener des actions de lobbying pour assurer le respect des normes par l'ensemble des producteurs. Ces initiatives ont en partie contribué à l'évolution de la réglementation. Celle-ci, quoique avec retard, a été renforcée par l'inclusion de l'eau conditionnée dans le *Prevention and Food Adulteration Act* (1954), ce qui entraîne des conditions plus strictes de production et de respect des normes du Bureau of Indian Standards. Il en résulte une augmentation des investissements et une dépense annuelle pour l'obtention d'un label autorisé. Les petits producteurs locaux s'opposent à ces mesures car ils sont menacés de fermeture pour raison économique ou pour non respect des normes.

Un deuxième type d'opérateurs, les sociétés de camions-citernes, plus locales et plus anciennes, ont vu leurs opportunités s'accroître avec les lacunes de l'offre publique. Nous avons montré [Llorente, Zérah, 1998] qu'à Delhi, l'émergence de la desserte par camions-citernes s'appuie sur la reconversion de sociétés de transport (les marges sont supérieures pour le secteur de l'eau) et sur des propriétaires terriens ayant accès à l'eau souterraine et achetant une flotte de camions. Les industriels et les institutions (campus universitaires, hôpitaux) sont les principaux clients de ces

15 La marque Bisleri a été la première à se lancer sur ce marché et ce nom a dorénavant un statut générique.

16 On trouve parmi ces sociétés les multinationales Coca Cola et Pepsi, une brasserie et deux ou trois biscuiteries indiennes. Leurs centres de production, situés à proximité des grandes villes, utilisent les ressources communes en eau des villages. Cela crée de fortes tensions, comme l'attestent certains mouvements de protestation (voir www.corpwatch.com).

opérateurs. Malgré l'accroissement de leur offre, les camions-citernes en Inde restent marginaux et ne représentent pas réellement une alternative à l'offre publique, comme c'est le cas en Afrique ou en Amérique latine [Tova, 1998]. À cet égard, le cas de Chennai est intéressant car s'amorce un début de collaboration entre l'opérateur public et ces opérateurs privés. Une cinquantaine de sociétés se sont organisées en association et ont signé un contrat avec le Water Supply and Sewerage Board pour desservir des quartiers que le réseau, par manque de pression, ne peut satisfaire [Ruet *et alii*, 2002]. Ce contrat est renégocié annuellement sur la base du nombre de trajets quotidiens. L'eau est fournie par le *Board* dans des stations spécialement conçues. Cependant, cette mesure ne résulte pas d'une décision stratégique qui privilégierait une offre flexible et décentralisée mais est avant tout une réponse d'urgence à une crise du service. D'ailleurs, aucune analyse technico-économique n'a été réalisée pour évaluer le coût de ce partenariat sur le long terme. Les sociétés de camions-citernes n'ont pas toutes choisi d'avoir des relations contractuelles avec le secteur public et une offre purement privée continue de prospérer pour les besoins industriels et commerciaux, aggravant la crise de l'environnement à Chennai (extraction de l'eau souterraine et pollution véhiculaire).

Ces nouvelles modalités de desserte montrent qu'il existe une évolution de la demande des usagers, en particulier pour la qualité de l'eau. Néanmoins, l'eau devient un produit dont le prix, fixé par les règles classiques du marché, n'est abordable que pour les franges aisées de la population. Cela renforce les disparités de services sans améliorer l'accès global au service pour la ville. En outre, ces deux sous-secteurs exploitent l'eau des nappes souterraines et les conséquences sur l'environnement et sur l'appropriation des ressources sont alarmantes.

*L'émergence des entrepreneurs locaux :
un premier pas vers une meilleure gestion du service ?*

Certaines municipalités/*Boards* commencent à déléguer une partie de leurs responsabilités à de petits entrepreneurs locaux. Cette évolution est en grande partie conditionnée par le gel des recrutements d'employés municipaux. Néanmoins, quelles que soient les motivations réelles de ces décisions, on voit ainsi apparaître de nouvelles modalités de gestion des services urbains. C'est le cas à Hyderabad où, dès 1994, des opérateurs privés furent contractualisés pour la collecte des déchets [Zérah, 1999 b]. Les résultats furent décevants car les entreprises sélectionnées avaient des moyens financiers insuffisants pour assurer une bonne qualité de service. La municipalité mit en place une nouvelle formule en 1996 en attribuant les contrats sur la base du nombre de tonnes collectées. Les entreprises, pour augmenter leurs revenus, dépassèrent les limites de leur zone de ramassage, entraînant des conflits avec les employés municipaux. Une autre formule fut alors introduite en 1998 : la ville est divisée en unités équivalentes (en kilomètres de routes et tonnes de déchets), certaines unités restant sous responsabilité municipale. Les autres sont attribuées à des opérateurs privés. Un tirage au sort sélectionne les opérateurs, trop nombreux, qui avaient répondu à l'appel d'offres municipal. La municipalité spécifie le personnel et les équipements requis, calcule le coût par unité et accorde une marge de 10 % pour les opérateurs privés. Les termes du contrat précisent, sur une

base annuelle, les objectifs de collecte et les conditions de travail des employés. Des sanctions sont prévues si certaines clauses ne sont pas respectées. La régie municipale organise quotidiennement un contrôle et un suivi des opérateurs, en partie avec l'implication de comités de résidents pour réduire la charge de travail des employés municipaux. Malgré des résultats positifs, à l'épreuve du temps, des limites se manifestent : d'une part, le succès de cette expérience dépend trop de la surcharge de travail sur les employés municipaux ; d'autre part, il n'existe aucune incitation contractuelle pour les meilleurs opérateurs. Enfin, le suivi par les résidents s'appuie essentiellement sur des comités déjà existants et formés par une organisation non gouvernementale et les résultats sont les plus probants dans les quartiers (les plus riches de la ville) où cette ONG est présente.

Les partenariats avec des entrepreneurs locaux se développent aussi dans le secteur de l'eau et de l'assainissement pour l'exploitation et l'entretien des stations de pompage et de traitement [Ruet *et alii*, 2002]. Le manque d'expertise des entrepreneurs et les lacunes contractuelles et réglementaires sont des handicaps, mais ces partenariats ouvrent la porte à de nouvelles modalités de gestion des services qui présentent des avantages. D'une part, les risques pour le secteur public sont limités (par rapport aux contrats de long terme avec des opérateurs internationaux) et ces contrats ne requièrent pas d'études de faisabilité coûteuses pour amorcer le partenariat. Mais surtout, l'arrivée de ces entrepreneurs contribue à la naissance d'une industrie locale et enclenche un processus d'apprentissage pour l'opérateur et le secteur public. Ce dernier doit développer de nouvelles compétences pour définir précisément des objectifs, qui doivent être traduits en termes contractuels et en méthodes de suivi. Enfin, de telles coopérations, peu coûteuses et qui n'impliquent pas une prise de risque trop importante, obligent à la constitution de bases de données et d'évaluation des actifs du secteur public. Cependant, pour cela, il faut développer les outils pour valider économiquement les solutions mises en œuvre.

La gestion participative : l'implication de la « société civile » ou la représentation de groupes d'intérêt

Comme le montre le cas d'Hyderabad, certaines solutions à la crise des services publics impliquent aussi les usagers de manière active. Cette tendance à une plus grande participation de la société civile résulte à la fois de revendications des mouvements civiques et d'une politique conforme au discours des bailleurs de fonds sur la bonne gouvernance. Cela est perçu comme une avancée de la démocratie locale, mais soulève cependant des questions quant à la représentativité des usagers et au rôle des autorités publiques.

L'engagement de la société civile : coproduction de services, mise en réseaux et circulation de l'information

La coopération entre les opérateurs, qui construisent le réseau principal, et les usagers, qui contribuent à la planification et à l'édification du réseau à l'échelle du quartier, a démarré avec les expériences d'assainissement

condominial¹⁷ au Brésil et les contrats de concession à des opérateurs privés. Cette approche est basée sur le principe qu'il peut y avoir, dans certaines conditions, une synergie, fondée sur la complémentarité entre l'expertise technique des opérateurs et le capital social des populations, pour coproduire des services [Ostrom, 1996]. En particulier, dans les quartiers pauvres non raccordés, cela permet de réduire les coûts et de mieux tenir compte des aspirations des usagers. En Inde, cette forme de gestion participative est surtout galvanisée par les ONGs. Ainsi, l'organisation AVAS (Association for Voluntary Action and Services) travaille depuis plus de vingt ans dans plusieurs bidonvilles de Bangalore. Elle s'appuie sur un personnel limité (vingt volontaires, trois experts techniques pouvant faire une planification physique des besoins) et a conçu et construit les infrastructures pour l'eau et l'assainissement dans plusieurs quartiers avec la participation active des populations locales [Zérah, 2001]. Le financement des équipements nécessaires (trois forages et un moteur) provient d'un don. Le miniréseau est géré par un « comité de l'eau », composé de deux femmes, qui alloue un quota par famille selon la disponibilité des ressources. Pour l'assainissement, comme les toilettes municipales n'étaient pas utilisées (absence d'eau et de ventilation), de nouvelles toilettes ont été construites avec le support technique d'Avas. Deux hommes de la communauté, rétribués par les habitants, font fonctionner les deux services. Cet exemple est représentatif d'autres projets dans lesquels l'opérateur public n'intervient pas parce que les quartiers sont illégaux. Pour cette raison, les responsables d'Avas tentent d'intervenir en amont auprès des autorités municipales pour la reconnaissance de ces quartiers et cet effort se fait en liaison avec des collectifs de femmes et d'autres associations. Dans ce cas précis, il existe une volonté de la part d'Avas d'engager des discussions et de collaborer avec les administrations publiques. C'est une des conditions *sine qua non* pour que la synergie entre acteurs publics et locaux émerge.

La société civile s'organise aussi dans les classes moyennes et les élites. Des réseaux constitués de personnalités, d'ONG, d'associations de résidents, souvent coordonnés à l'échelle locale, mènent des actions de lobbying et développent des outils d'évaluation des performances du secteur public. L'expérience des « *report cards* », lancée par le Public Affairs Centre de Bangalore, est en cours de réitération dans toute l'Inde [Paul, Sekhar, 2000]. Un échantillon de la population est interrogé sur la base d'un questionnaire afin d'estimer le niveau de satisfaction envers les départements municipaux et les établissements publics (qualité du service, transparence, corruption). La réédition de l'enquête sur une base régulière incite à l'amélioration des performances, d'autant plus qu'un classement entre établissements se dégage des analyses. Celles-ci sont ensuite publiées et diffusées dans divers forums publics et dans la presse. La circulation de l'information et cette nouvelle forme d'engagement civique mettent en exergue l'importance des réseaux sociaux dans le capital social des citoyens.

17 Le terme d'assainissement condominial désigne un réseau d'assainissement simplifié qui permet d'abaisser les coûts pour deux raisons : (i) certaines canalisations du réseau passent à l'intérieur d'un groupe d'habitations – le condominium –, ce qui permet de réduire les besoins en tuyaux, (ii) les habitants participent aux travaux, ce qui diminue le coût de construction. Ce savoir-faire a été développé au Brésil.

... *Mais des questions sur la durabilité et la représentativité*

On abordera ici deux interrogations majeures que soulève l'essor de la société civile. La première est celle de la durabilité et de la viabilité technique des infrastructures construites et gérées par les populations. Les projets internationaux d'assainissement condominial ont montré leur limite car ils requièrent une homogénéité et une solidarité communautaire longue à mettre en place et encore plus difficile à consolider. En Inde, prévaut parfois une vision romantique du capital social de la « communauté » dont les liens sociaux et les valeurs partagées ne sont envisagés que dans leur dimension positive. Or, dans les villes, certains facteurs ne favorisent pas de tels liens horizontaux entre populations, entre autres les différences de caste et d'origine régionale. En fait, on peut se demander si les liens verticaux entre les leaders des quartiers et les élus locaux ne prédominent pas. Une manifestation en est le patronage politique, qui n'est pas favorable à l'engagement civique. Une des conditions de la durabilité est aussi la régularisation des quartiers, et notamment de leur statut de propriété foncière, tâche qui doit être menée de front avec une réflexion sur les meilleurs moyens de fournir des services urbains. Le travail effectué par Avas ou d'autres ONG y contribue, mais cela implique une meilleure gouvernance urbaine (collaboration entre établissements publics, définition claire des responsabilités, réflexion sur la question du financement) et une coordination sectorielle entre les régies municipales/*Boards* et ces organisations pour trouver des solutions adaptées aux quartiers informels.

Transposé à l'échelle de la ville, l'engagement civique produit aussi des conflits d'intérêts. Ainsi, la régularisation des quartiers (et, par conséquent, le droit à l'eau et à l'assainissement) soulève souvent l'opposition d'associations qui soit défendent l'environnement et demandent des espaces verts supplémentaires, soit simplement refusent de voir leurs quartiers se transformer. À Mumbai, 40 % de la population habite des bidonvilles et n'occupe que 8 % des terrains. Depuis plus de vingt ans, la fédération des habitants des bidonvilles, très organisée, mène un combat auprès des administrations et des élus locaux pour l'attribution de nouveaux terrains avec des droits de propriété garantis. Dans le même temps, la création d'espaces verts est la cause principale d'organisations comme CitiSpace ou le Bombay Environmental and Action Group. Ces agendas, ici contradictoires, illustrent parfaitement la complexité des objectifs du développement durable. Ces conflits d'intérêts amènent à s'interroger sur la représentativité de ces différents groupes de pression et sur leur légitimité.

Les limites du discours sur la participation – scandé par les organisations internationales et repris par le secteur public – sont ainsi mises en évidence. En effet, sous couvert de favoriser l'expression démocratique, cette approche porte aussi en elle le danger d'un retrait de l'État et par conséquent d'une fracture croissante entre les espaces urbains raccordés et les autres. L'intérêt pour la gestion participative, encore naissant en Inde, ne peut pas être un substitut à une solidarité financière entre usagers institutionnalisée par des mécanismes de péréquation sociale. L'histoire nous rappelle d'ailleurs que ces mécanismes ont été au cœur des modes de financement des services d'eau et d'assainissement dans les pays développés [Barraqué, 2003].

L'indispensable réforme du secteur public

La privatisation et la création de commissions de réglementation pour les secteurs de l'électricité et des télécommunications, les financements privés pour la construction d'autoroutes et d'aéroports laissent penser que la libéralisation des années quatre-vingt-dix a eu un impact considérable sur les infrastructures. Cependant, ce mouvement de réformes a peu concerné l'eau et l'assainissement. Ce secteur hautement capitalistique, en situation de monopole naturel et à la dimension sociale forte reste ainsi dans la sphère publique, malgré la promotion de la participation du secteur privé par le gouvernement central, les bailleurs de fonds et les opérateurs internationaux. Les faibles ressources financières des municipalités malgré la loi de décentralisation, le maintien d'une culture technique de l'offre, l'organisation hiérarchique et bureaucratique des régies municipales et les tensions entre les élus locaux et l'administration locale constituent des obstacles à l'amélioration du service. De plus, le chevauchement des responsabilités des établissements publics rend plus difficile l'élaboration de véritables politiques urbaines (en particulier la définition des politiques foncières), ce qui contribue au maintien d'une gestion sectorielle et technique du secteur. Ainsi, l'amélioration de l'accès se fait lentement, en particulier pour l'assainissement et pour les quartiers non raccordés. Les inégalités d'accès et les problèmes environnementaux sont exacerbés par les nouveaux acteurs de l'offre et les réponses des usagers.

Selon nous, le décollage de ces nouveaux acteurs et l'engagement civique ne sont pas des épiphénomènes. Ces évolutions vont s'inscrire dans la durée. Le renforcement et la consolidation des relations contractuelles et partenariales entre le public, le privé et la société civile, qui relèvent pour l'instant plus du bricolage et d'un processus d'apprentissage, requièrent une réforme du secteur public. L'État et ses administrations doivent se transformer en partenaire crédible et solide pour créer les conditions nécessaires à une synergie positive entre les différents acteurs. Cela implique deux niveaux de réformes: au niveau macro pour l'environnement institutionnel et le rôle respectif des trois échelons de gouvernement (Centre, États, municipalités) en matière de définition des politiques urbaines et sectorielles; et au niveau micro pour l'organisation et le fonctionnement interne des régies municipales et des *Boards*.

À l'échelle macro, le ministère du Développement urbain devrait accompagner ces injonctions de directives plus élaborées et d'un support institutionnel et technique entre autres pour développer l'expertise des États et des municipalités en matière d'élaboration, d'application et de suivi des contrats. Ce ministère s'oriente dans cette voie avec la décision de créer un fonds de financement pour aider les gouvernements municipaux à réfléchir à des réformes dans la gestion des services. Le rôle intermédiaire des États fédérés est indéniable et suppose un engagement pour l'amélioration des services urbains, qui s'éloigne de la simple rhétorique. Cela demandera, entre autres, une remise à plat du système actuel des subventions aux administrations locales et des politiques foncières définies en coordination avec les élus locaux. À ce dernier niveau, une meilleure coopération entre élus et administration locale nécessite au préalable une délimitation claire des responsabilités de chacun, ce qui permettrait d'accroître l'autonomie des administrations et des établissements publics tout en responsabilisant les élus locaux.

En parallèle, la transformation des régies municipales et des *Boards* est essentielle pour une réforme du secteur public. Il serait tout d'abord inexact de présenter les régies municipales et les *Water Boards* comme des structures immobiles. La combinaison d'un environnement favorable à la délégation de certaines responsabilités et les revendications des usagers pour l'amélioration du service ont eu des répercussions organisationnelles. Des partenariats avec la société civile et les entrepreneurs privés existent. Certains progrès ont été réalisés en matière de gestion commerciale et de relations avec les usagers par la décentralisation des systèmes de facturation, la publication de chartes d'usagers et d'outils de diffusion de l'information. Il est vrai que cela répond aux attentes des classes moyennes et des élites urbaines mais permet néanmoins de prendre conscience de l'importante question de la demande, même si cela ne s'accompagne pas encore d'outils intégrés de collecte et de suivi et n'influence pas les choix stratégiques. À l'exception de quelques cas, comme Chennai, où les pouvoirs discrétionnaires des cadres moyens et les responsabilités des techniciens sont accrus, les chaînes actuelles de commandement et de décision fondées sur le centralisme bureaucratique et la hiérarchie ne sont pas structurellement modifiées. Cela nécessiterait une mutation des règles budgétaires et des changements dans la gestion des ressources humaines. Cette transformation est sans aucun doute un des éléments indispensables de la réforme du secteur public, au moins au même titre que les questions d'investissement, de réforme tarifaire et d'autonomie pourtant plus souvent mises en avant.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRAQUÉ B. [2003], « Not too Much but not too Little: the Sustainability of Urban Water Services in New York, old Paris, and New Delhi », in *The Social Sustainability of Technological Networks*, London, Routledge, à paraître.
- DATTA B. [2002], « Management of Infrastructure Projects in Urban Local Bodies: Case Study of Kanpur Development Authority », in *India Infrastructure Report 2002*, New Delhi, Oxford University Press: 206-211.
- FRENCH WATER CLUB *et alii* [2002], *Water Sector in Medium-sized Cities in India*, polygraphié, 16 p.
- GOI [1992], *The Constitution 74th Amendment Act 1992 on Municipalities*, New Delhi, Government of India, 12 p.
- GOI [1996], *Second UNCHS Conference: Habitat II. Istanbul 1996*, India National Report, New Delhi, Ministry of Urban Affairs and Employment, Government of India, 131 p.
- HIRSCHMAN A. [1970], *Exit, Voice and Loyalty*, Cambridge, Harvard University Press, 137 p.
- JAGLIN S. [2001], « Villes disloquées? Ségrégations et fragmentation urbaine en Afrique australe », *Annales de géographie*, 619: 243-265.
- JAIN A. K. [1990], *The Making of a Metropolis: Planning and Growth of Delhi*, Delhi, National Book Organisation, 278 p.
- LORENTE M., ZÉRAH M. H. [1998], « La distribution d'eau dans les villes indiennes: quels réseaux pour quels services? », *Flux*, 31/32: 83-89.
- MEHTA M. [1999], *A Review of Public-Private Partnerships in Water and Environmental Sanitation in India*, New Delhi, DFID, 40 p.
- OSTROM E. [1996], « Crossing the Great Divide: Coproduction, Synergy and Development », *World Development*, 24 (6): 1073-1097.
- PAUL S., SEKCHAR S. [2000], *Benchmarking Urban Services. The Second Report Card on Bangalore*, Bangalore, Public Affairs Centre, 67 p.

- RUET J., SARAVANAN V. S., ZÉRAH M. H. [2002], *The Water & Sanitation Scenario in Indian Metropolitan Cities: Resources and Management in Delhi, Calcutta, Chennai, Mumbai*, Occasional Paper n° 6, New Delhi, Centre de sciences humaines, (vii) + 167 p.
- TOVA M. S. [1998], « Competition in Water and Sanitation. The Role of Small-scale Entrepreneurs », *Viewpoint n° 165*, Washington, D.C., Banque mondiale, 4 p.
- WSP-SA [1999], *Willing to Pay but Unwilling to Charge*, Water and Sanitation Program South Asia, 6 p.
- ZÉRAH M. H. [1999 a], *L'Accès à l'eau dans les villes indiennes*, Anthropos, Paris, Economica, 192 p.
- ZÉRAH M. H. [1999 b], *Report on the Documentation of Innovative Contracting Procedures in Hyderabad*, rapport pour le Programme Eau et Assainissement, polygr., 19 p.
- ZÉRAH M. H. [2001], *An Overview of Water Supply and Sanitation Services in the Low-income Areas of Bangalore*, rapport de recherche, Ondéo Services, 33 p.
- ZÉRAH M. H. [2002], *Water Supply and Sanitation in Vijayawada: Analysis of Households' Situation towards Modes and Cost of Access, Consumption and Level of Satisfaction*, Mumbai, Cerna India, 68 p.
- ZÉRAH M. H., LLORENTE M. [1999], *Institutional Innovations in the Indian Water Supply Sector*, rapport, New Delhi, Centre de sciences humaines, 172 p.

Points de vue sur...

LA REVUE *AUTREPART* OUVRE ICI UNE RUBRIQUE QUI AURAIT PU S'INTITULER « TRIBUNE » OU « DÉBATS ». ELLE S'APPELLE « POINTS DE VUE SUR... » POUR MARQUER QU'ELLE OUVRE LE CHAMP, AU-DELÀ DE SIMPLES NOTES DE LECTURE OU DE RECENSIONS D'OUVRAGES, À DES DISCUSSIONS OUVERTES, VOIRE À DES PRISES DE POSITION, SUR DES QUESTIONS PORTÉES PAR L'ACTUALITÉ DU DÉVELOPPEMENT. L'OCCASION POUR CETTE PREMIÈRE EST LA PARUTION RÉCENTE D'OUVRAGES TRAITANT DE LA PAUVRETÉ.

La lutte contre la pauvreté

Jean-Yves Martin

Amorcée au niveau multilatéral depuis le milieu des années soixante, la lutte contre la pauvreté reste indissociable de la question générale du développement des pays pauvres et du financement de ce développement. Elle est également inséparable de l'état des rapports de forces internationaux, rapports Est-Ouest jusqu'en 1990, avec deux visions opposées du monde, et maintenant Nord-Sud, avec des déséquilibres économiques et politiques majeurs. La disparition de l'alternative communiste a consacré l'hégémonie du libéralisme occidental comme modèle de développement et la domination du Nord sur le Sud. Dès le début des années quatre-vingt, la crise de la dette avait contraint les pays du Sud à entrer dans le cadre des règles élaborées par les institutions de Bretton-Woods (consensus de Washington) et à appliquer la stricte discipline financière des programmes d'ajustements structurels (PAS). Que ce soit sur les niveaux de vie, l'état des services publics dans le domaine de la santé et de l'éducation et la situation de la dette, les effets négatifs des mesures ultra-orthodoxes de ces programmes ont conduit à une reconnaissance progressive des questions de pauvreté dans la stratégie des institutions financières internationales. Depuis 1999, l'assouplissement des PAS va de pair avec des modalités nouvelles d'allègement de la dette (initiative PPTE, pays pauvres et très endettés) conditionnant cet allègement à l'élaboration sous contrôle de CSLP (cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté). Pour les États des pays concernés ce contrôle est double. Les CSLP doivent en effet être validés par des représentants des institutions internationales et des pays donateurs d'un côté, et de l'autre par des représentants de la société civile dont on force parfois l'émergence.

Apparaîtrait ainsi un nouveau consensus. L'accent est mis maintenant sur la lutte contre la pauvreté dans les politiques de développement prônées et encadrées par les institutions de Bretton-Woods. Les Nations unies, de leur côté, en ont fait aussi un point fondamental dans la déclaration du Millénaire, dans laquelle la communauté internationale s'engage à réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour (population estimée à 1,2 milliard d'individus). Cet objectif est également repris en 2002 dans la déclaration du Sommet mondial du développement durable de Johannesburg. Enfin les banques régionales et les agences bilatérales de développement ont rejoint le cortège. Ainsi, consacrée à la fois comme condition et objectif prioritaire du développement (durable) dans le monde, la lutte contre la pauvreté semble recueillir l'adhésion générale à l'orée du nouveau siècle.

Cependant, s'il y a consensus sur les buts, des désaccords persistent sur les moyens. L'économiste indien Ravi Kanbur, concepteur d'une première version du rapport 2000 de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, a fait l'analyse de ces désaccords¹. Selon lui, ils se situeraient principalement sur les modalités de conduite de la politique économique, que ce soit sur le rythme et le séquençage de l'ajustement fiscal, la politique monétaire et des taux d'intérêt, la régulation des taux de change, le commerce et l'ouverture commerciale, la libéralisation financière y compris la dérégulation des flux de capitaux, l'ampleur et les méthodes de privatisation des entreprises publiques, etc. En définitive, ces désaccords, qui opposeraient deux grands groupes, d'un côté les institutions financières internationales, les banques d'aide et les ministres de finances, et de l'autre les différents acteurs non gouvernementaux (et, ajoute-t-il, les non-économistes), porteraient donc sur le contenu libéral des politiques macroéconomiques. R. Kanbur note toutefois que les domaines de consensus se sont élargis depuis une trentaine d'années, tant du côté des politiques que de celui des chercheurs. Ainsi les effets de l'éducation et de la santé sont maintenant placés à égalité avec le revenu dans l'évaluation de la pauvreté et des conséquences des politiques économiques. Dans le même ordre d'idées, il espère aussi que l'effort de conceptualisation se poursuivra et que des avancées récentes comme les notions d'*empowerment* et de participation auront un statut équivalent, dans l'approche de la pauvreté, à ceux de l'éducation, de la santé et du revenu.

Il apparaît donc que les avancées conceptuelles permettraient de progresser sur la voie de la réduction du phénomène de la paupérisation et que le travail des chercheurs trouverait en l'occurrence une certaine utilité. Le champ semble mieux circonscrit et les mécanismes mieux identifiés – importance du genre et des interactions santé-éducation dans la reproduction des inégalités, « trappes de pauvreté », utilité des filets de sécurité dans la prévention, etc. –, ce qui conduit à l'amélioration des investigations statistiques et une meilleure connaissance des points d'attaque des politiques de réduction. Cependant le primat de l'économie dans tout ce qui touche au développement, à la redistribution et à la pauvreté est de plus en plus critiqué. Le réductionnisme de l'individualisme méthodologique qui est au cœur de la démarche de l'économie libérale est contesté et son influence dans les institutions internationales de développement est dénoncée comme abus de position dominante. Le débat se porte aussi au niveau épistémologique. Les sociologues, anthropologues et spécialistes des sciences politiques doutent de la pertinence heuristique de modèles qui reposent sur des attendus extrêmement élémentaires du comportement supposé rationnel et informé de l'*homo œconomicus*. Les courants dominants de l'économie reprochent en retour aux autres disciplines de sciences sociales leur absence de rigueur et l'utilité trop spécifique des approches qualitatives. Il serait toutefois peu productif de laisser ces oppositions dans la caricature. Des influences croisées existent, engendrant des enrichissements conceptuels réciproques, et l'incitation à des

1 R. Kanbur [2001], « Economic Policy, Distribution and Poverty: the Nature of Disagreements », *World Development*, vol. 29, issue 6: 1083-1094.

démarches interdisciplinaires, en particulier dans le domaine de la pauvreté, est de plus en plus forte.

Au-delà de l'évolution souhaitée de la recherche académique et de l'interpénétration progressive des différentes disciplines pour faire avancer la connaissance de la pauvreté et mieux la réduire, certains chercheurs expérimentent une démarche susceptible de mieux affronter encore ce phénomène. C'est une recherche qui ne se contente pas du dialogue entre chercheurs. Elle entend assumer sa part de responsabilité dans le développement de la société et se soucie des besoins concrets de la politique, de l'économie et de la population. C'est une recherche engagée qui propose des alternatives visant à nourrir et à améliorer la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté et des inégalités.

C'est ce type de recherche que suscite le réseau Impact « Appui aux politiques publiques de réduction de la pauvreté et des inégalités² ». C'est dans cette optique qu'ont été publiés récemment deux ouvrages. Un point de vue est livré ici sur chacun d'entre eux. Le premier est celui de François Roubaud sur *L'Impatience des pauvres*, de Gérard Winter et le second de Guillaume Leroy sur *Comment réduire pauvreté et inégalités ?*, de Marc Lévy (dir.).

2 Fondé à l'initiative de G. Winter (IRD) pour prolonger un travail d'expertise collective entrepris à partir de 1997. Initialement consacré à l'analyse des conséquences des politiques d'ajustement structurel sur la situation des ménages en Afrique subsaharienne, le travail s'est par la suite efforcé de faire des propositions en matière de politiques publiques de réduction de la pauvreté et des inégalités.

Le réseau fonctionne grâce aux contributions financières du ministère des Affaires étrangères, de l'IRD, du Cirad, de Dial et du Gret. Un comité d'une vingtaine de membres, présidé par Dominique Gentil (ex-Iram), assure son orientation. Le réseau, animé par M. Lévy (Gret), combine une activité en direction des besoins des pays partenaires et une activité de contribution à l'élaboration de politiques publiques au niveau français.

Le réseau se positionne sur les questions du lien entre politiques et pratiques. Plus précisément sur l'amélioration des méthodes permettant aux décideurs, en particulier des pays partenaires, de faire progresser, au fur et à mesure, la mise en œuvre de la stratégie. À la fois donc un suivi d'un point de vue analytique (faire le lien entre les résultats et la stratégie) et d'un point de vue pratique (outils méthodologiques). http://gret.org/anim_reseau/lcpi.htm.

L'impatience ou la patience des pauvres ?

Point de vue sur *L'Impatience des pauvres*, de Gérard Winter¹

François Roubaud

Derrière un titre énigmatique et ambigu (n'est-ce pas plutôt de « patience » que les pauvres se sont armés pour affronter les promesses de lendemains meilleurs sans cesse reportées? les pauvres, quels pauvres?), l'ouvrage de Gérard Winter se présente comme le testament scientifique d'un homme, après quarante ans de carrière au service du développement. De ce point de vue, le pari est réussi. Tirant profit de la richesse d'une trajectoire personnelle d'exception (du terrain africain à la direction générale de l'Orstom), il digère les différentes étapes de son parcours professionnel pour recomposer une vision d'ensemble, cohérente et originale, du développement. Non content de nous livrer une lecture, une synthèse du passé, l'ouvrage défend un certain nombre d'idées forces, de pistes et de propositions qui engagent l'avenir; rien moins que celui du monde. Au final, G. Winter offre dans ce livre le meilleur de lui-même: l'aboutissement d'une réflexion moins basée sur les résultats de ses propres travaux que sur la mise en cohérence et le dépassement de recherches individuelles atomisées qu'il a d'ailleurs souvent contribué à faire émerger en tant que passeur d'hommes, fécondateur de rencontres improbables, catalyseur de synergies, fomenteur de projets.

Passeur, passages: l'homologie entre un engagement personnel au service du collectif et un parti pris épistémologique qui refuse l'enfermement disciplinaire est évidente. Le diagnostic est clair. Faute d'avoir su entrevoir et pratiquer les passages nécessaires, sciences et politiques de développement ont créé un véritable trou noir: elles ne permettent ni de comprendre les changements de fond qui travaillent les sociétés du Sud, ni par conséquent de concevoir des solutions pour améliorer le sort de cette majorité de la population mondiale qui vit dans le dénuement. Comme il l'écrit lui-même, pour appréhender ce réel qui nous échappe, il faut changer de « lunettes ». Pour échapper à la myopie à laquelle conduit l'individualisme méthodologique, il nous invite à chausser des verres triple foyer qui permettent de saisir l'enchâssement des échelles et d'appréhender les interdépendances: du court terme au long terme, du local au global, de l'économicisme étroit au social et au politique. Éloge de la complexité, servi par un style limpide et le

1 Paris, Puf, Sciences, histoire et société, 2002, 294 p.

sens de la formule, l'ouvrage de G. Winter s'inscrit à contre-courant. Il plaide pour une science décloisonnée, « patiente » et plus modeste, plus à l'écoute et plus respectueuse de la diversité, donc loin des certitudes affichées, du scientisme comme idéologie et des interprétations réductrices qui ont conduit aux politiques « prêtes à porter » avec le succès que l'on connaît.

Le livre est divisé en trois parties. La première, intitulée « Le développement perdu de vue », part d'un constat paradoxal: la montée des interdépendances à l'échelle planétaire se traduit par une fragmentation et des inégalités accrues. La mondialisation est excluante et ses perdants clairement localisés, au Sud (en Afrique particulièrement) mais pas seulement. Pourtant, loin de la vision dominante, faite d'échecs et d'inertie, les sociétés du Sud bougent. Travaillées dans leurs fondements, elles évoluent, connaissent des macro-transformations, qui sont loin d'être toutes subies, toutes régressives. Or ces dynamiques, nous ne les percevons pas, ou mal. Donc nous les sous-estimons. L'inadéquation de nos concepts, des limites et des pièges de nos mesures, le fractionnement de nos approches constituent autant d'obstacles à la perception du changement. Seul l'ajustement des regards dans le sens mentionné plus haut peut permettre de dépasser cette crise profonde de l'entendement, de l'intelligibilité du monde, devenu insaisissable. Cet appel n'est pas seulement heuristique à usage interne des sciences sociales, car c'est justement dans cette adaptation des méthodes pour saisir une réalité mouvante et complexe que l'on découvrira les voies du développement à venir.

Voies, voix: c'est elles que G. Winter s'attache à explorer dans la deuxième partie (« Les voies du développement »). Il revient d'abord sur les impasses des stratégies passées. Il décortique les raisons de l'échec global (mais aussi des succès partiels) de ces deux sous-périodes, étonnamment symétriques, qui ont caractérisé les quarante dernières années: du modèle dirigiste de la planification centralisée où l'État « commandait » (1960-1980), au retournement du « tout marché » et de l'ajustement structurel sous l'impulsion de la Banque mondiale et du FMI (1980-2000). L'émergence de nouvelles priorités internationales – lutte contre la pauvreté, préservation de l'environnement et gouvernance – conduit les politiques de développement à la croisée des chemins. La reconnaissance de la complémentarité et de la nécessité d'un rééquilibrage entre État et marché étant acquise, l'auteur envisage deux issues positives possibles. La première, qualifiée d'*orthodoxe*, correspond à une forme de *libéralisme intelligent*. Elle se situe dans le prolongement des orientations antérieures, moyennant quelques amendements pour pallier les défaillances du marché, notamment par de timides incursions dans le champ politique et social. Notons que cette orientation est d'ores et déjà le pilier central de la nouvelle *doxa* de la Banque mondiale emmenée par N. Stern et J. Wolfensohn². La seconde, qu'il appelle de ses vœux, serait celle du *développement solidaire*. C'est à l'échelon intermédiaire, celui d'organisations citoyennes foisonnantes, que devrait se nouer un nouveau contrat social qui donne voix aux aspirations des populations; à charge pour l'État de faire émerger les compromis

2 Voir par exemple le texte préparé pour la conférence de Monterrey, N. Stern, I. Golding (eds) [2002], *The Role and Effectiveness of Development Assistance. Lessons from World Bank Experience*, Washington D.C.

politiques dénouant les revendications potentiellement contradictoires des différents acteurs sociaux. Les primats de la compétition économique et d'une approche techno-scientifique seraient alors contrebalancés par ceux de la solidarité et du politique.

La troisième partie (« L'ultime secret, une science partagée ») est à mon avis la plus originale, tant le « court-termisme » des politiques de développement a réussi à faire oublier que le progrès technique (entendu au sens le plus large) est un ressort essentiel de la croissance durable. Atterrant paradoxe : alors que le pouvoir de la science n'a jamais été aussi puissant, elle se montre incapable de satisfaire aux besoins les plus élémentaires de la majorité de l'humanité. La science échappe doublement aux pays pauvres. D'une part, parce que dans ces derniers, elle y est sinistrée et vidée de ses hommes. D'autre part, parce que dans ses bastions du Nord, où elle excelle, la science, trop exclusivement subordonnée aux incitations de la demande solvable, se détourne des problèmes les plus urgents des pays du Sud. G. Winter affirme que non seulement une véritable politique de sciences dans les PED, en particulier les plus pauvres, n'est pas un luxe, mais qu'elle constitue même une nécessité. De cette recherche sur et pour le développement, donc au service du politique, de ce style de science, il décline les modalités autour de principes structurants : science endogène et finalisée, privilégiant les technologies appropriées et favorisant les transferts d'innovations, domiciliée au Sud et citoyenne mais insérée dans des réseaux internationaux ; autant de spécificités qui appellent une rénovation de la coopération scientifique Nord/Sud.

Au final, l'ouvrage de G. Winter porte un projet. Malgré le parti pris affiché de ne pas adopter un langage de combat, c'est un livre « résistant » qui s'inscrit à contre-courant, donc courageux. Résistance aux effets de domination non seulement d'un point de vue moral, parce qu'ils sont iniques, mais aussi dans une perspective positive, parce que c'est des dominés eux-mêmes que viendra la solution aux problèmes de développement. Il forge les armes du contre-feu. Contre les dérives de la science *mainstream*, il argumente pour une certaine pratique de la recherche, résolument pluridisciplinaire et ancrée sur le terrain, qui peine aujourd'hui à trouver sa légitimité. Contre le libéralisme sauvage, il souligne la vitalité des populations aujourd'hui écrasées et défend que de leur force de proposition se construira l'avenir d'un monde plus juste. Si je souscris sur le fond aux thèses avancées dans l'ouvrage, il reste malgré tout quelques insatisfactions et des points de désaccord. À verser au débat, je voudrais en soulever trois, qui bien que s'inscrivant sur des fronts différents relèvent d'une même raison critique : l'excès d'optimisme de l'auteur.

En premier lieu, je ne partage pas tous les éléments de son diagnostic de la situation des pays pauvres. Par exemple concernant le poids et le rôle du secteur informel qui serait massivement sous-évalués, ce qui aurait notamment pour effet de surestimer l'impact des récessions. Plusieurs travaux, dont les miens, conduisent à remettre en question ce lieu commun largement partagé. Plus fondamentalement, il me semble observer une contradiction majeure non dépassée. D'un côté, les résultats de nombreuses recherches invoquées par G. Winter et synthétisés dans un encadré intitulé « Des signes d'appauvrissement en Afrique subsaharienne » [p. 81-82] mettent clairement en lumière les effets négatifs et déstructurants de la « crise permanente » du continent depuis vingt ans sur les

populations, non seulement au plan économique, mais aussi social et politique. Les pressions involutives apparaissent tellement fortes qu'elles ne peuvent qu'être génératrices d'anomie. De l'autre, il loue le formidable dynamisme des populations du Sud, et des pauvres en particulier (capacité d'adaptation, créativité, nouvelles solidarités, tissu associatif, initiative à la base, etc.), qu'il cherche à enrôler au service de l'espoir. Il y a entre ces deux visions, où l'on sent peser les réminiscences de l'affrontement entre « afro-pessimistes » et « afro-optimistes », un tel hiatus que l'on aimerait que l'auteur nous donne les clefs de passage de l'une à l'autre ; ce qu'il ne fait pas, et pour cause. En l'état des savoirs, il n'est pas possible de tirer un bilan synthétique rigoureux dans ce domaine ; car contrairement aux convictions de G. Winter sur les fabuleux progrès des connaissances sur les sociétés africaines, je soutiens au contraire qu'elles n'ont jamais été aussi méconnues, et les sciences humaines « africanistes » aussi mal en point (les mêmes causes produisant les mêmes effets).

En deuxième lieu, je suis moins convaincu que lui que l'appel à la science décloisonnée et pluridisciplinaire est à portée de main. J'en veux pour preuve les difficultés récurrentes à le faire prendre corps ne serait-ce qu'à l'IRD, où il est pourtant au cœur des principes fondateurs de son identité. Ce projet ambitieux a baigné mes premières années de chercheur à l'Orstom. De quoi s'agit-il ? D'assembler les éléments de savoir parcellisé mais patiemment accumulé, en prenant appui sur ce qui constitue l'originalité de l'Institut (les monographies de terroir, la « richesse du terrain », un dispositif de recherche « unique au monde ») pour les recomposer et les transformer en une vision globale, cohérente et articulée du sous-développement ; rien de moins que le « mythe de la grande synthèse ». Outre ses avancées sur le front scientifique, l'aboutissement d'un tel projet aurait permis de sortir l'Orstom de son superbe isolement, et de lui rendre une légitimité sans cesse contestée par un « extérieur » en embuscade, dont les menées malveillantes ont été jusqu'à remettre en cause son existence même. Après l'avoir préconisé sans succès tout au long de sa carrière, notamment comme directeur général, il a finalement été contraint de le prendre lui-même à bras-le-corps³, tant les tendances centrifuges, les démarches individuelles, l'hyper-spécialisation, l'atomisation disciplinaire sont dominantes. Pour la première fois peut-être, un pas en avant a été accompli et le cadre institutionnel a été dégagé pour quelques années⁴. Mais l'essai doit être transformé et la route promet d'être épineuse. Plus prosaïquement, cette ambition survivra-t-elle au retrait de son géniteur ? L'expérience d'Amira⁵ exhumée dans l'ouvrage, n'en déplaît à l'auteur, n'est peut-être pas aussi concluante qu'il l'affirme. Qui se souvient de ses travaux, en dehors du cercle, aujourd'hui défait, de ceux qui y ont

3 Voir G. Winter (dir.) [2001], *Inégalités et Politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeux des acteurs*, Paris, IRD-Karthala ; M. Lévy (dir.) [2002], *Comment réduire pauvreté et inégalités. Pour une méthodologie des politiques publiques*, Paris, IRD-Karthala.

4 Dans le prolongement du projet « Ménages et crise », une nouvelle initiative, financée par la Coopération française (DGCID/MAE) a vu le jour en 2002. Voir M. Lévy, *Réseau d'appui aux politiques publiques de lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion. Présentation générale*.

5 Amira : Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain, groupe de recherche fondé par G. Winter à la fin des années soixante-dix.

participé et qui n'ont finalement pas su capitaliser, faute entre autres d'avoir suffisamment investi les réseaux de publication scientifiques ?

En dernier lieu, je reste profondément sceptique sur la stratégie préconisée par G. Winter, comme extension du domaine de la lutte pour faire valoir ses idées. Pour contrer le libéralisme sauvage, il choisit délibérément dans son livre de s'adresser aux « hommes de bonne volonté » (y compris aux fonctionnaires internationaux, représentants du « libéralisme intelligent », qu'il pense peupler les institutions de Bretton Woods), laissant à d'autres le soin d'engager plus frontalement le fer de la critique radicale (mouvements antimondialisation, etc.). Ce refus du face-à-face se traduit dans les mots par un usage à mon goût excessif du verbe *affronter* (le maître-verbe), jamais employé sous sa forme pronominale (*s'affronter*). Pour l'auteur, c'est ensemble que les défis devront être *affrontés*, sans vainqueurs ni vaincus, mais tous convaincus. Pourtant, face à ces mêmes défis, les intérêts ne sont pas forcément convergents, des rapports de forces seront engagés, conduisant nécessairement à des *affrontements* entre acteurs sociaux ; non pas classe contre classe, mais en fonction des enjeux, ponctuels et localisés. De ce point de vue, le livre de J. Stiglitz⁶, paru quelques mois après celui de G. Winter, est beaucoup plus corrosif pour les politiques libérales et le consensus de Washington. En particulier, il montre que sa remise en question n'est pas venue d'un quelconque apprentissage des erreurs passées mais des pressions et de la contestation internationale. Encore une fois, le discours rassembleur de G. Winter, en prêchant le consensus et en gommant les divergences, me semble pécher par optimisme ; question de patrimoine idéologique peut-être.

L'Impatience des pauvres est un essai, dont la place dans le domaine scientifique tient un statut ambigu. Il formule des hypothèses, lance des idées, avance des thèses, même si toutes sont loin d'avoir été démontrées. Pari sur l'avenir, auquel il propose modestement de contribuer, ce livre est sans aucun doute stimulant : n'est-ce pas finalement la principale vocation du genre ? Ne faudrait-il pas aussi imposer statutairement à ceux qui gouvernent nos institutions scientifiques de s'engager à en faire autant, à l'issue de leur mandat ? Et auraient-ils autant de choses à dire ?

6 J. Stiglitz [2002], *La Grande Désillusion*, Paris, Fayard.

Réduction de la pauvreté et des inégalités : quelles alternatives ?

Point de vue sur *Comment réduire pauvreté et inégalités ?*

Pour une méthodologie des politiques publiques,

de Marc Lévy (dir.)¹

Guillaume Leroy

Ce livre collectif est la seconde publication du réseau Impact, après l'ouvrage coordonné par Gérard Winter [2001], *Inégalités et Politiques publiques en Afrique, pluralité des normes et jeux d'acteurs*. Il affiche une double ambition. Il s'agit d'abord, à travers l'analyse politique, de permettre aux opérationnels de mieux prendre en compte la réalité des rapports sociaux dans leurs programmes et leurs projets. Il s'agit aussi de rééquilibrer les rapports de forces dominant actuellement le partage des richesses par des régulations, des systèmes de redistribution et des réformes institutionnelles, et de promouvoir des politiques qui se construisent sur des compromis entre les intérêts divergents des groupes d'acteurs. Malgré la difficulté de l'exercice, l'intérêt principal du livre réside dans la tentative de chercher des terrains de dialogue entre chercheurs, opérateurs et décideurs pour essayer de renouveler la pensée pratique du développement. Par rapport à de nombreuses analyses, il a le mérite de permettre de débattre de façon claire des conditions de mise en œuvre de politiques de réduction des inégalités et de ne pas chercher à gommer les différences d'approches et de ton.

Dans un chapitre introductif, Marc Lévy propose d'adopter un cadre de référence en quatre temps : identifier les inégalités structurelles, leurs enjeux et les acteurs sociaux impliqués ; caractériser la diversité et la complexité des comportements des acteurs sociaux ; prendre en compte les groupes d'acteurs susceptibles d'assurer des fonctions d'intérêt collectif ; inventer et mettre en place des instances de négociation et de régulation contractuelle entre l'État et les groupes d'acteurs. Il propose en outre de placer l'analyse au niveau des « politiques intermédiaires », *i.e.* au point de rencontre entre les dynamiques sociales et leur prise en compte dans des stratégies politiques nationales. Les différents auteurs explicitent ensuite ce cadre pour sept secteurs : éducation, santé, microfinance, hydraulique urbaine, filières agricoles, micro-entreprises, et foncier rural. Ils s'attachent à analyser les inégalités, les rapports de forces, et les stratégies des différents acteurs en

1 Paris, IRD éditions et Karthala, 2002, 248 p.

présence, en ayant recours au concept de « pluralité des normes » exposé dans le livre de G. Winter.

Un tableau réaliste de la complexité des dynamiques politiques, économiques et sociales aux différents niveaux est ainsi dressé dans plusieurs chapitres. C'est en particulier le cas des contributions concernant les organisations paysannes (L. Barbedette, J. Berthomé), l'hydraulique urbaine (É. Le Bris), et le foncier (J.-P. Chauveau, P. Lavigne Delville). Les pistes avancées par ces contributions mériteraient cependant d'être mieux identifiées et mises en perspective, et les conclusions que l'on peut en tirer gagneraient à être plus incisives. Les analyses proposées laissent rarement envisager des possibilités de compromis qui permettraient de réduire significativement la pauvreté et les inégalités. De plus, d'autres travaux montrent que si des succès sont obtenus à l'échelle locale, même dans des sociétés divisées sans institutions publiques solides, leur généralisation est problématique, tant les conditions socioéconomiques et politiques s'y opposent [Evans, 1996].

On peut également s'interroger sur la pertinence des sept thèmes sectoriels choisis, qui tient à l'« enjeu fort et particulier » [p. 34] que chacun représente dans la lutte contre la pauvreté. L'ouvrage ne présente pas en effet de vision stratégique qui permette d'arbitrer entre différents choix en termes de politiques publiques et de se donner réellement les moyens d'atteindre ses objectifs, en prenant notamment en compte les secteurs productifs et la redistribution des gains de la croissance au travers de la question du travail. L'agence de développement britannique DFID commence à insister sur l'importance de cette question pour la réduction de la pauvreté [DFID, 2003], et il est dommage que ce thème ne soit pas plus clairement évoqué dans les contributions des chercheurs. Le livre pose néanmoins quatre questions de fond sur lesquelles il paraît important de s'attarder : la façon d'aborder les inégalités, le problème des acteurs et des groupes sociaux, la fausse dichotomie État/société civile, et la logique du compromis face à celle du choix politique.

La façon dont on définit et analyse les inégalités est problématique, de même que les nombreuses limites de notre capacité actuelle à les évaluer et à les mesurer. M.-F. Lange suggère de prendre en compte la perception changeante des inégalités et le sentiment d'injustice sociale dans un secteur éducatif où l'offre a globalement progressé, mais où la politique induite par les bailleurs a souvent incité les pays à investir dans les zones déjà les plus favorisées. Par ailleurs, si la notion « d'inégalités structurelles » permet de comprendre sur quoi portent les principales inégalités au-delà des revenus, elle ne permet pas toujours d'identifier les « gagnants » et les « perdants » du système, ou de comprendre sur quelles différenciations sociales ces inégalités sont fondées, et les mécanismes par lesquels elles sont produites et reproduites. En insistant sur les manifestations des inégalités plutôt que sur leurs causes, l'ouvrage ne permet pas toujours de comprendre pourquoi les inégalités se maintiennent et peuvent être « favorables » à la croissance dans certains cas alors que dans d'autres, elles provoquent une forte instabilité et peuvent dégénérer en conflit violent. Au-delà des problèmes posés par la généralisation, J.-P. Chauveau et P. Lavigne Delville semblent suggérer, à partir de la question foncière, que les différentes formes que prend la « confrontation » – compromis redistributif, *statu quo*, violence, conflit social, guerres civiles – sont

autant les causes que les conséquences des inégalités et des rapports sociaux au sein desquels celles-ci se constituent [Cramer, 2001].

L'analyse des inégalités catégorielles (selon la classe, le genre, l'âge, l'ethnie, etc.) aurait également pu être plus développée dans l'ouvrage par une « déconstruction » des différentes catégories, comme commence à le faire D. Gentil en dénonçant le côté simplificateur de la perception des femmes dans la microfinance. Il faut donc analyser dans chaque cas quel type d'inégalité domine, quelle forme elle prend, au sein de quels types de relations elle se structure, les « compensations » et/ou confrontations qui permettent de maintenir les inégalités, et la façon dont s'adaptent ceux qui sont désavantagés par ces relations. Ceci permettrait de mieux comprendre pourquoi les inégalités tendent à être si « durables », tout comme les circonstances dans lesquelles elles sont susceptibles de s'atténuer. Un ensemble de raisons sociales et matérielles explique pourquoi d'importants changements dans la distribution et les relations inégalitaires sont rares, et pourquoi il existe une « tolérance » considérable, bien que variable, pour l'inégalité [Cramer, 2001]. Une telle approche permettrait en outre de supprimer la différenciation artificielle que l'on tend à vouloir instaurer entre les situations de guerre civile et de crise humanitaire complexe et les sociétés « seulement » touchées par les conflits sociaux et la violence.

À la dimension catégorielle doit s'ajouter l'analyse des mécanismes de mise en place, de modification et de reproduction des relations de domination, qui doit permettre de comprendre comment l'inégalité est institutionnalisée et façonnée par l'histoire et les changements dans les relations sociales, ainsi que le rôle de l'État et de ses agents dans le processus. C'est à une analyse de ce type que se livre J. Berthomé à propos de la société cotonnière du Mali. La réduction des inégalités est rarement le fait d'une magnanimité soudaine et peut susciter résistance et conflit, comme le montrent J.-P. Chauveau et P. Lavigne Delville (voir aussi Tandon [1996]). Ces paramètres auraient gagné à être pris en compte par les autres auteurs. L'internalisation possible de la domination pourrait en outre être abordée au même titre que les stratégies de résistance d'individus qui sont organisés collectivement ou non pour défendre leurs intérêts, comme dans le cas de détournement cité par É. Le Bris à propos des usagers de l'eau. Ces problématiques sont largement abordées dans la littérature critique sur les inégalités de genre, qui insiste sur la question de la renégociation des rapports de forces, en prenant en compte les identités multiples et contradictoires des individus et les positions de pouvoir auxquels ils peuvent prétendre [Kandiyoti, 1998].

Par ailleurs, s'il est possible de restituer à tout individu un statut d'acteur, tous ne s'organisent pas collectivement. Il est donc nécessaire d'aborder le *problème de la formation des groupes d'acteurs*, ainsi que les circonstances dans lesquelles elle peut ne pas avoir lieu. L. Barbedette et J. Berthomé étudient ainsi les conditions historiques d'émergence des mouvements paysans en Afrique de l'Ouest. Les pauvres ne sont pas un groupe homogène, et n'ont pas d'intérêts systématiquement identiques, comme le montre É. Le Bris dans le cas de la Côte d'Ivoire, où les ménages les plus pauvres subventionnent de fait la consommation d'eau de ménages plus aisés. Au niveau local, des groupes ou communautés peuvent certes s'organiser pour répondre à leurs besoins immédiats face à un État déficient. Mais

comme le remarquent D. Gentil pour la microfinance ou L. Barbedette pour les organisations paysannes, les plus pauvres sont rarement organisés pour défendre leurs intérêts. Pour ces derniers, les énergies sociales sont souvent absorbées par le dépassement de situations de survie, le tissage de filets de sécurité informels liés à l'absence de protection sociale, ainsi que le recours à la religion, une fuite spirituelle plus que politique. Le développement des capacités d'action politique des plus pauvres doit donc être un objectif important des politiques publiques de lutte contre la pauvreté. La réalisation des droits n'est pas seulement une question d'institution et de structure juridique, mais aussi une question de mobilisation politique et sociale [Moore, Putzel, 1999].

La pluralité des normes permet de prendre en compte les identités multiples des individus, mais l'attention gagnerait à être portée davantage sur les processus d'exclusion. É. Le Bris montre comment ceux-ci sont souvent inscrits dans l'espace géographique, dans des zones où la majorité de la population est pauvre, et où les perspectives d'échapper à la pauvreté sont limitées. Le concept de groupe social repose sur la notion d'appartenance, et la distinction entre inclusion et exclusion, par exemple à une ethnie ou un lignage, est fondamentale, alors même qu'une société civile diversifiée et dynamique est en gestation en Afrique. Malgré les difficultés, voire les risques d'ambiguïté des analyses de l'identité ethnique, celle-ci reste cependant un facteur d'identification insuffisamment évoqué dans l'ouvrage à l'exception du chapitre sur la question foncière. L'appartenance ethnique, même quand elle croise d'autres formes d'identité, recèle un fort potentiel d'exclusion et se prête aisément à toutes sortes de manipulations [Mukendi Tshimuanga, 1996].

Le problème est aussi de déterminer si les bénéfices acquis au travers du jeu des acteurs reviennent à certains individus ou groupes spécifiques ou à la société dans son ensemble. Ainsi, on ne peut pas, par *a priori* idéologique, présupposer que certains acteurs sociaux sont nécessairement progressistes. Dans le chapitre sur la micro-entreprise, la vision du secteur et des petits entrepreneurs est quelque peu idéaliste et les valeurs attribuées à cette « fraction de la classe moyenne », qui ne demanderait qu'à « croire et à participer à un projet de modernisation de la société par l'appui au secteur privé » [p. 194-195], sont discutables². É. Le Bris note bien cette confusion permanente entre la notion d'intérêt commun et celle d'intérêt général, qui peut engendrer l'insécurisation des plus défavorisés et la perpétuation du clientélisme et de la corruption. Les réseaux et le « capital social » bénéficient souvent plus à certaines communautés qu'à d'autres, et sont utilisés pour empêcher d'autres groupes de prendre part aux activités les plus rentables. Ce peut être le cas entre groupes, comme dans le cas des grandes entreprises face aux micro-entreprises (S. Marniesse et P. Paris), ou au sein même des groupes. L'analyse des petits entrepreneurs occulte ainsi les relations inégales de classe, de genre, d'âge, d'ethnie, de religion, spatiales, etc., et le rôle du « capital social », qui, dans de nombreux

2 De leur côté, les employés ne sont pas considérés comme un « groupe d'acteurs ». Ils sont abordés uniquement sous l'angle de la formation professionnelle, et sont supposés bénéficier naturellement d'emplois stables et bien rémunérés grâce au développement de la micro-entreprise...

cas, se combine avec d'autres formes de capital pour conserver les sources de revenus, et renforcer les inégalités. Ainsi, malgré le souci affiché de s'intéresser aux questions de représentativité et de légitimité, ces questions ne sont pas systématiquement posées pour les groupes en présence, pas plus que ne sont explicités les critères qui permettent de décider de la légitimité des différents groupes d'acteurs.

Tout en reconnaissant le risque d'appropriation par les groupes dominants et d'évolution vers des États prédateurs, ainsi que les dynamiques négatives de certaines réformes de décentralisation et de démocratisation, Marc Lévy réaffirme le *rôle irremplaçable des institutions publiques*, et le besoin de légitimer et de reconstruire l'État en Afrique. On peut dès lors regretter les généralisations excessives qui traversent certaines contributions. Ainsi, J. Brunet-Jailly n'hésite pas à affirmer qu'en matière de santé publique, les États, qui « pensent uniquement au bien-être de leurs agents » [p. 82] doivent être écartés au profit de la « base », tandis que S. Marniesse et P. Paris affirment qu'un « certain consensus³, apparemment partagé par la plupart des gouvernements, définit les nouvelles responsabilités de l'État en relation avec le secteur privé » [p. 188]. En réalité, l'intervention publique est non seulement justifiée mais elle s'est révélée un succès dans de nombreux pays, par exemple en Asie [Chang, Rowthorn, 1995]. Cependant, la question politique de la volonté et de la capacité de l'État à identifier et mettre en œuvre des politiques en faveur de « l'intérêt général » se pose clairement [Fine, Stoneman, 1996]. C'est par exemple le cas dans le domaine de l'éducation, pour lequel M.-F. Lange montre qu'une véritable réduction des inégalités est impossible sans intervention de l'État, mais elle ne va pas jusqu'à interroger sa capacité et sa volonté de réduire significativement les inégalités régionales, sociales et sexuelles.

Marc Lévy montre par ailleurs une certaine prudence face aux rhétoriques idéalisées en faveur de la société civile, remarquant que les nouvelles sociabilités peuvent être elles-mêmes sources d'inégalités et d'exploitation. La référence implicite ou explicite à la société civile de type occidental soulève le problème de l'émergence forcée d'une société civile là où elle ne se matérialise pas de façon « satisfaisante », avec le risque, comme le suggère J. Berthomé, de promouvoir des organisations « potiches ». De plus, la nature comme le rôle politique de la société civile sont très variables. Si l'État est fragmenté, instable et incohérent, les organisations populaires risquent de suivre des lignes similaires [Moore, Putzel, 1999]. Il est donc fondamental de s'intéresser à la dialectique entre la formation des groupes sociaux et l'expression de leurs intérêts au travers de l'État et de *dépasser la fausse dichotomie État/société civile*. La société civile est présente dans l'État et inversement, même si les deux ne se recoupent pas et que l'imbrication est très variable d'un pays à l'autre. Au même moment, les alliances partielles peuvent aggraver les conflits sociaux et être de nature profondément inégalitaires ou guidées par des intérêts profondément individuels. J.-P. Chauveau et P. Lavigne Delville parlent ainsi d'un « brouillage » de la frontière entre État et groupements

3 Souhaitant prendre en compte les défauts et les non-dits politiques du « consensus de Washington », les auteurs semblent ici adhérer à ce que certains ont qualifié de consensus « post-Washington ». Voir J. Sender [1999], pour une critique de ce nouveau « consensus ».

locaux, tandis que J. Brunet-Jailly montre comment la coalition d'intérêts entre d'un côté l'État, les bailleurs de fonds et les compagnies pharmaceutiques et de l'autre, les professionnels de santé, a conduit à une inefficacité presque totale des systèmes de santé publique dans certains pays.

Si l'on peut fondamentalement s'accorder sur le principe d'une renégociation des rapports de force, Marc Lévy semble néanmoins un peu trop optimiste quant aux *possibilités de conciliation* des intérêts en présence et au potentiel des nouvelles sociabilités et arènes politiques. Il ne suffit pas de « récuser une logique de lobby qui fait régner la loi du plus fort... tout comme une logique de participation qui serait manipulatoire et démagogique » [p. 14] pour qu'une logique politique et plurielle se mette en place. Les processus participatifs sont eux-mêmes hautement politiques et régis par des normes qui délimitent fortement le champ de ce qui peut être discuté et remis en cause. J. Berthomé pose bien le problème en soulignant que « les groupes d'intérêt se battent pour défendre ou conquérir des positions de pouvoir. En conséquence, les compromis réputés raisonnables sont le plus souvent dictés par les acteurs dominants [...] qui, même s'ils divergent sur certains points, s'entendent sur l'essentiel et partagent [...] les mêmes objectifs » [p. 161].

Le désir d'accroître la participation et d'atteindre un consensus national sur la réduction de la pauvreté cache d'importants conflits d'intérêts, et risque de ne pas apporter grand-chose aux plus défavorisés. Il est en outre certain que ces choix sont fortement contestés dans la plupart des pays pauvres, et qu'ils ont peu de chance de faire l'objet d'un consensus [Maxwell, 2003]. Pour autant, l'analyse politique ne doit pas seulement servir à expliquer pourquoi les objectifs des politiques publiques en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités sont difficiles à atteindre, mais aussi à identifier les opportunités réelles qui existent pour de telles politiques et à imaginer des stratégies d'intervention, en particulier face aux oppositions qu'elles peuvent susciter. Tout en intégrant les questions de cohésion sociale, de « tolérance aux inégalités », ainsi que de résistance et de répression politique, le choix en faveur de certaines organisations gagnerait à être plus clairement affiché. Une stratégie d'action devrait être définie en conséquence, à l'image de ce que fait L. Barbedette au sujet des organisations paysannes (extension de la représentativité, renforcement des capacités stratégiques et politiques, etc.). Cependant, sans analyse plus approfondie, au cas par cas, intervenir directement pour soutenir tel ou tel groupe d'acteurs est un jeu risqué qui peut se révéler contre-productif.

L'État lui-même ne peut pas être considéré comme un bloc monolithique, et les organisations de la société civile ne sont pas homogènes. Les alliances avec certains agents publics « réformistes » et les coalitions de catégories défavorisées peuvent être une façon d'avancer vers une plus grande efficacité [Evans, 1996]. Se pose alors le problème de savoir où l'on place la limite des interventions politiquement « acceptables » et réalisables et si les interventions maintiennent ou non le *statu quo* [Putzel, 1999]. J.-P. Chauveau et P. Lavigne Delville voient là une possibilité pour l'État de retrouver une légitimité en élargissant sa base sociale. Mais si l'État s'appuie sur une fraction trop étroite de la société civile, le maintien et l'approfondissement de la démocratie dépendront d'une lutte continue des segments subordonnés pour une extension de leurs droits, et une plus grande influence sur les processus économiques et politiques [White, 1996].

Finalement, l'ouvrage permet une meilleure analyse de la complexité des dynamiques de la pauvreté et des inégalités par rapport aux approches souvent réductrices de ces questions par les opérationnels du développement. Cependant, si l'analyse est affinée grâce au concept de « pluralité des normes », la démonstration manque parfois de clarté et de rigueur, en raison du caractère hétérogène des contributions. Le ton du propos serait moralisateur et son contenu quelque peu ahistorique si l'ouvrage laissait penser qu'il y a toujours une alternative, une voie de développement viable, avec des politiques sociales égalitaires fondées sur un compromis raisonnable. Le problème est qu'une description d'une base politique progressiste en Afrique, qui soutiendrait ces voies alternatives, n'est pas proposée, et que l'on ne sait pas, en fin de compte, à qui ces « prescriptions » s'appliquent. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de s'interroger à nouveau sur la légitimité des acteurs, non seulement par rapport à leur existence et à leur place, mais par rapport à leurs perspectives politiques, dont la définition, pourtant essentielle, n'est pas abordée. C'est peut-être là que se situe la véritable difficulté de conciliation entre l'analyse politique des chercheurs et le travail des opérationnels.

BIBLIOGRAPHIE

- CHANG H.-J., ROWTHORN R. (eds) [1995], *The Role of the State in Economic Change*, Oxford University Press.
- CRAMER C. [2001], « Economic Inequalities and Civil Conflict », Centre for Development Policy and Research (CDPR), Discussion paper 1501, London, SOAS.
- DFID [2003], « Labour Standards and Poverty Reduction », consultation document, February 2003.
- EVANS P. [1996], « Government, Action, Social Capital and Development: Reviewing the Evidence on Synergy », *World Development*, Vol. 24, No. 6.
- FINE B., STONEMAN C. [1996], « Introduction: State and Development », *Journal of Southern African Studies*, 22 (1).
- KANDIYOTI D. [1998], « Gender, Power, and Contestation: Rethinking "Bargaining with Patriarchy" », in Jackson, Pearson (eds), *Feminist Visions of Development*, New York, Routledge.
- MAXWELL S. [2003], « Heaven or Hubris: Reflections on the New "New Poverty Agenda" », *Development Policy Review*, 21 (1): 5-25.
- MOORE M., PUTZEL J. [1999], « Thinking Strategically about Politics and Poverty », IDS working paper 101, University of Sussex (reprinted by Catholic Institute for International Relations, London, 2000).
- MUKENDI TSHIMUANGA P. [1996], « Conscience ethnique ou conscience de classe? L'Afrique en mutation », *Alternatives Sud*, III: 109-124.
- PUTZEL J. [1999], « Inequality and Social Cohesion, Understanding what is "Politically Feasible" », Stiglitz Summer Research Workshop on Poverty, Washington D.C., 6-8 juillet 1999.
- SENDER J. [1999], « Africa's Economic Performance: Limitations of the Current Consensus », *Journal of Economic Perspectives*, 13 (3): 89-114.
- TANDON Y. [1995], « Poverty, Processes of Impoverishment and Empowerment: a Review of Current Thinking and Action », in Singh, Titi (eds), *Empowerment for Sustainable Development: Towards Operational Strategies*, London, Zed Books.
- WHITE G. [1996], « Civil Society, Democratization and Development », in Robin Luckham, Gordon White (eds), *Democratization in the South: the Jagged Wave*, Manchester University Press.
- WINTER G. [2001], *Inégalités et Politiques publiques en Afrique, pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Paris, éditions Karthala-IRD.

Notes de lecture

Charles ILLOUZ

De chair et de pierre. Essai de mythologie kanak (Maré – îles Loyauté)

Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2000, 190 p.

Dans *De chair et de pierre*, Charles Illouz livre ses analyses de mythes qui ont été recueillis pour la plupart par le père Marie-Joseph Dubois, et pour d'autres par lui-même. Dans ses réflexions introductives, il précise qu'il s'inscrit dans la voie tracée par Claude Lévi-Strauss, dont il tient toutefois à souligner une limite exégétique issue de l'étendue même de l'aire culturelle abordée : Claude Lévi-Strauss n'a pas pu connaître toutes les langues dans lesquelles ont été élaborés les récits auxquels il a recouru ni posséder des connaissances approfondies sur leurs univers symboliques. C'est dans ces limites que Charles Illouz inscrit sa démarche. S'étant investi dans la connaissance de la langue de Maré, il a pu faire fonds sur une meilleure connaissance de terrain appuyée de sa pratique de la langue *nengone*. L'enjeu est décisif, « Claude Lévi-Strauss [ayant] toujours [considéré] la participation du vernaculaire aux énoncés mythiques comme relativement résiduelle », ce qui « ne rend pas grâce à l'attention et à l'imagination que les conteurs portent à leur langue lorsqu'ils entreprennent de soulever le contenu latent de leurs récits » [p. 29-30]. Si le sous-titre *Essai de mythologie kanak* balise les moyens ou le matériau de l'analyse, le titre en dispose le thème sociologique qui est celui des représentations et des réflexions qui peuvent être menées de l'intérieur sur les alliances matrimoniales et sur les avantages ou sur les inconvénients de leurs alternatives. « *De chair* » se réfère au mariage que les représentations indiquent comme étant conforme, « *de pierre* » balise l'autre extrême, celle où le

mariage s'exclut sur plusieurs générations par consentement mutuel pour cause de trop grande proximité nominale et de perte potentielle de différenciation entre les partenaires. Ce qui est en jeu n'est rien moins que la menace d'une fusion parentale et d'une rupture de la règle d'exogamie dont la pratique répétée sur plusieurs générations débouche sur son contraire.

Avec cet objet et ce matériau, l'ouvrage est construit en trois parties qui éclairent différents aspects des relations d'alliance. La première partie, intitulée « Le lexique mythique », livre la clef des symboles relatifs aux alliances matrimoniales. Ce lexique est indissociablement celui de la cosmogonie qui organise les groupes de parenté et leurs relations. Comme l'écrit l'auteur, « l'existence entière des gens de Maré [étant] vouée à l'igname, [...] la production agricole est destinée à forger et à décrire des liens sociaux. [...] On reçoit une "épouse" désignée comme un "champ" [...] et on fait "pousser" [...] des "neveux utérins" comme on fait "pousser" des ignames » [p. 33-34]. Charles Illouz livre alors le sens et les connotations d'un certain nombre de paires sémantiques autour desquelles s'articulent les récits mythiques : « terre cultivable » et « clan de l'épouse », « culture » et « soleil », « cendres » et « lune », « coq » et « ignames », « coq », « conque » et « ignames », « volatile » et « poisson », « chair » et « volatile » ainsi que « nom » et « poisson ». Il effectue certains de ses rapprochements de sens en fonction des assonances, car telle serait la pratique des Maréens qui savourent les mots entre eux, les bricolent et se les adressent « par toutes sortes de truchements [pour] les voir revenir trônant au beau milieu d'une histoire qu'ils avaient entendue autrement » [p. 32]. La mythologie et la cosmogonie de l'île de Maré se construisent alors sur trois niveaux zoomorphes. Le premier est

celui du ciel et des « oiseaux » : ceux-ci ont pour caractéristique de posséder une même « chair », et par conséquent, de relever de l'interdit de mariage. C'est en tant qu'oiseau que le frère donne sa sœur à épouser. Le troisième niveau est constitué par la mer : c'est en tant que pêcheurs que les beaux-frères sont aux aguets de leur proie qui, pour eux, n'est plus un oiseau, mais un « poisson », soit un être différent pouvant être épousé. Le niveau intermédiaire est formé par la terre et par les reptiles : il s'agit du passage de « l'air » à « l'eau » et du célibat au mariage ; cette transition s'opère sous la forme symbolique de la mue et de la mise sur des jambes du reptile qui devient un homme.

La deuxième partie de l'ouvrage, « Des spéculations à la lettre près », traite d'une figure mythologique dont l'auteur indique qu'elle est marginale puisqu'elle ne se développe pas sur le plan général de la verticalité mais sur celui du corps humain en marche et de l'horizontalité. C'est surtout sur ce plan que sont développées les vicissitudes des échanges matrimoniaux [p. 90].

« Le langage des plantes », qui est la troisième et dernière partie de l'ouvrage, fait sortir le lecteur des représentations zoomorphes sans abandonner la question de l'alliance. L'auteur y aborde la question de l'institutionnalisation de la rupture des reconductions d'alliances matrimoniales. Deux groupes de parenté patrilinéaire qui se sont mutuellement donné des femmes à épouser durant suffisamment de temps pour que l'un et l'autre soient menacés de « perte d'identité », décident d'un commun accord de mettre fin à leurs alliances et d'être désormais en relation d'interdit de mariage et de commensalité. Ces deux dimensions allant de pair, la relation qui s'instaure est appelée *hnakasese* (les « ex-commensaux ») ou *ace-re-soten*, « les autres ». Il s'agit là, dit l'auteur, d'expressions qui sont ambiguës, tout comme la position qu'elles désignent, puisque ces groupes ne sont plus en relation de parenté pour l'avoir « trop » été. Il revient dès lors aux *hnakasese* d'accomplir l'acte qui incombe sur la Grande Terre aux oncles maternels du mort, c'est-à-dire d'effectuer ce « *jado* » que Maurice Leenhardt a décrit pour la région de Houaïlou : les *hnakasese* marécens (et non pas les oncles maternels) accomplissent le *maran*, ce rituel qui « consiste en un pillage en règle des biens du défunt et de sa parenté ».

Deux remarques mineures pour terminer : le caractère serré de l'analyse dans le cadre d'une discipline qui ne peut être que d'interprétation entraîne une vision très cohérente des pratiques et des représentations sociales mais dont il ne peut jamais être certain qu'elle soit entièrement fondée, les interprétations de tel ou tel point pouvant être des sociologismes. La richesse de la réflexion de Charles Illouz et la nature de son matériau l'exposent peut-être plus que d'autres à cette objection de portée générale. L'autre point à signaler est que Charles Illouz oppose dans une présentation liminaire de ses ancrages théoriques, l'approche « structuraliste » qu'il a retenue aux traitements « fonctionnalistes » qu'aurait donné Alban Bensa des récits et des mythes de la Grande Terre néo-calédonienne. Selon Charles Illouz, cette approche conduirait « à ignorer sans cesse les formes spécifiques du genre [mythique], les rapports sémantiques étroitement élaborés dans l'ordre d'un discours promis et soumis en tant que tel à l'appréciation publique » [p. 17]. Si le « fonctionnalisme » n'équivaut pas nécessairement à la mise en évidence d'une logique d'intention des acteurs, il ne devrait pas être utile d'opposer l'option du « structuralisme » à celle de la mise en évidence de stratégies qui ont toutes deux leurs raisons d'être. D'ailleurs, Charles Illouz n'a-t-il pas donné un cas de versions « mythiques » antagonistes renvoyant à des oppositions de lignages d'un même « clan » qui se pensent mutuellement comme n'étant pas des « vrais » [membres du groupe]? Sur le fond de l'ouvrage et de sa démarche toutefois, les analyses de significations qui sont induites par proximités de sons et par transferts de sens que développe Charles Illouz paraissent convaincantes, quitte à ce qu'elles puissent ne pas toujours être vérifiées.

Patrick Pillon

Anath ARIEL DE VIDAS
*Mémoire textile et Industrie du souvenir
 dans les Andes. Identités à l'épreuve du
 tourisme au Pérou, en Bolivie et en Équateur*
 Paris, L'Harmattan, 1996, 164 p.

L'ouvrage se propose d'étudier les effets de l'apparition d'un tourisme culturel dans les Andes sur la transformation des identités ethniques indiennes, prises entre conservation de la tradition et impératifs économiques. Le

textile, expression à la fois symbolique et rituelle d'une identité spécifique et produit du marché de l'artisanat touristique, va servir de médiateur à l'étude des interactions entre communautés indiennes et société extérieure, entre regard touristique en quête d'altérité et réponse indienne en quête d'identité. « Conséquemment à cette commercialisation de l'identité nationale ou ethnique greffée sur le patrimoine, les populations concernées sont amenées à se reconnaître et à s'adapter à cette mise en représentation » [p. 7].

Dans une première partie est retracée l'histoire du tissage dans les Andes, de l'époque préhispanique (chapitre 1) à l'époque coloniale (chapitre 2); mettant en lumière l'importance du textile dans les sociétés andines, cette présentation montre à quel point la production des tissus s'est transformée dans le temps en fonction des évolutions des logiques politiques, sociales et économiques, dans lesquelles sont insérées les communautés indiennes. Loin d'être un phénomène récent, la question de l'« authenticité ethnique » et de « la perte de tradition » apparaît ainsi comme une dimension intrinsèque au développement de la production textile. La deuxième partie de l'ouvrage (« Tourisme, artisanat et société ») poursuit l'étude des relations entre sociétés indiennes et sociétés dominantes, en introduisant un nouveau terme: le tourisme, qui s'inscrit dans une quête de l'Autre et de l'Ailleurs, et dont le tissu, ethnicié (ou réethnifié), devient le symbole. Le processus de construction d'altérité, autorisé par cette « industrie du souvenir », sera étudié selon trois logiques d'action: celle des touristes et, plus généralement, de la société occidentale (depuis les colonisateurs et les missionnaires), consommateurs d'artisanat et demandeurs d'exotisme (chapitre 3); celle de la société nationale, à travers ses « entrepreneurs de l'exotisme », à la recherche de l'intégration, principalement économique, des « minorités ethniques », prisonnières de la contradiction entre adaptation aux structures de production capitaliste et conservation d'un artisanat « traditionnel » (chapitre 4); celle des populations indiennes elles-mêmes qui, en profitant de la valeur marchande acquise par leur production textile, redéfinissent en même temps leurs appartenances identitaires (chapitre 5). S'achevant par plusieurs études de cas permettant de resituer les analyses dans la diversité des contextes nationaux et régionaux, cette deuxième partie conclut à l'apparition

d'une nouvelle forme de « domination ethnique », liée au développement d'un marché touristique mais aussi aux structures de production nationales, conduisant à la modification de l'artisanat et à la réification d'une nouvelle identité ethnique. Pourtant, rejetant une interprétation univoque de la commercialisation de l'artisanat, la troisième partie (« Tourisme et identité ethnique ») met en évidence l'émergence de nouvelles identités, qualifiées de « néo-ethniques ». Entre intégration et différenciation, la production de ce « faux folklore » marque l'apparition d'une nouvelle « authenticité » qui, inventée ou instrumentalisée, n'en est pas moins le ressort, jugé légitime par les acteurs eux-mêmes, d'un renouveau identitaire. L'artisanat témoigne donc non seulement de la continuité de la tradition textile dans les Andes, mais aussi de la relation intime entre marché et culture, entre économie et identité, entre tradition et modernité, alors que l'ethnification des populations indiennes rend compte des mécanismes de l'interaction entre assignations et réappropriations identitaires. « Entre l'artisanat traditionnel en voie de disparition et l'artisanat destiné à la consommation pour un autre groupe social, entre le besoin économique d'un groupe et le besoin d'altérité de l'autre, il semblerait donc qu'une nouvelle forme d'ethnicité est en train d'émerger » [p. 139].

L'étude de l'artisanat textile dans les Andes apporte ainsi une contribution originale aux réflexions actuelles sur l'« identité » dans un contexte de mondialisation: loin de disparaître ou de se figer, elle s'inscrit au contraire dans une logique d'invention permanente de l'authenticité, d'adaptation aux contraintes extérieures. « L'apport ethnique, lié à l'artisanat contemporain, ne se situe donc plus dans la charge culturelle supposée de l'objet mais au niveau de l'interaction complexe issue de sa commercialisation » [p. 140]. Le touriste, figure moderne du colon, confirme que la rencontre est bien moins un processus d'homogénéisation (à travers la dilution de l'artisanat dans le marché dans le cas présent) de différences culturelles préexistantes qu'un processus d'affirmation d'altérités qui se construisent dans et pour l'interaction; il nous montre aussi que l'« ethnique », ce n'est pas seulement l'Indien qui répond à notre demande d'exotisme, mais également nous-mêmes, producteurs de rituels et d'authenticité. Finalement, ce tissage, qui constitue l'objet de l'ouvrage, n'est-il pas l'illustration

du métissage culturel, fait d'entrecroisements et de superpositions, s'appuyant sur des emprunts réciproques et rendant illusoire toute quête d'authenticité et d'origine ?

Élisabeth Cunin

« Défaire le développement.
Refaire le monde »
L'Écologiste, vol. 2, n° 4, hiver 2001

La critique menée dans ce numéro spécial de *L'Écologiste* se veut radicale. Tour à tour, les ressorts et les mythes du développement et, partant, de la société industrielle occidentale sont démontés. Sous la plume d'auteurs tels que G. Rist, W. Sachs, M.-D. Perrot, S. Latouche, M. Rahnema ou encore I. Illich, les analyses sont autant de points d'appui d'une déconstruction du concept de « développement ». Car rien de ce qu'est *réellement* le développement ne devrait plus longtemps encore demeurer un non-dit. Le développement est un paradigme occidental. En tant que tel, il véhicule et cherche à inscrire en chacun une conception particulière du monde. Son histoire, inséparable d'une automatisation de la sphère économique, l'est aussi de l'expansion couplée de la science et de la technique. Véritable projet de transformation et de destruction, par l'homme, de l'homme et de son milieu naturel, le développement a vocation à s'étendre vers d'autres régions du monde, diffusant ainsi le système productif et le mode de vie de l'Occident et avec, de tout un imaginaire de puissance et de progrès. Chercher alors à développer ceux que l'on dit être « en retard par rapport à l'Occident » ne sert qu'à conforter le système capitaliste dans son œuvre, l'accumulation sans limite du capital dans le respect des intérêts dominants.

L'analyse de l'histoire du développement vient apporter des éléments essentiels de clarification. Il apparaît alors tel qu'il est : une croyance qui, relayée par un ensemble de pratiques, donne pour universel un système de valeurs particulier.

C'est en effet à partir du discours d'investiture du président des États-Unis, H. S. Truman, tenu en janvier 1949, que débute l'ère du développement avec l'échafaudage d'une rhétorique nouvelle. La notion de « sous-développement » apparaît pour la première fois à ce moment-là et, avec elle, la dichotomie développés/sous-développés.

Le développement prend un sens transitif qu'il n'avait pas jusqu'alors : il y a continuité entre le sous-développement et le développement de sorte que seule une accélération de la croissance économique (augmenter le PNB, c'est-à-dire investir, produire, consommer, exporter) peut permettre de combler l'écart. « Ainsi, note Rist, à partir de 1949, plus de deux milliards d'habitants de la planète vont – le plus souvent à leur insu – changer de nom, être considérés “officiellement”, si l'on peut dire, tels qu'ils apparaissent dans le regard de l'autre et être mis en demeure de rechercher ainsi leur occidentalisation en profondeur au mépris de leurs propres valeurs. » De fait, les États-Unis se doivent, selon Truman, de mettre à disposition leurs savoirs scientifiques et techniques afin que ces pays s'industrialisent et se civilisent ou, pour reprendre les termes de l'ancien président, pour « les aider à réaliser la vie meilleure à laquelle ils aspirent ». Alors, s'ils se développent suffisamment, ils pourront participer au commerce international. « L'ère du “développement”, souligne Rist, est aussi celle de l'avènement généralisé de l'espace économique », au service des intérêts de la puissance hégémonique : « Tous les pays, y compris le nôtre, annonce Truman, profiteront largement d'un programme constructif qui permettra de mieux utiliser les ressources humaines et naturelles du monde. »

Le développement du développement s'est ainsi accompagné d'une célébration de la science et de la technique. Mais la puissance admirée et vénérée que donne à voir et à ressentir la technique déployée n'est qu'un leurre. Comme l'écrit Sachs, « l'attrait de la civilisation technologique se fonde assez souvent sur une illusion d'optique », qui dissimule l'imposant système qui doit être mis en place pour que la magie opère. La technique comme « gage de la réussite du développement » n'est en rien salvatrice, elle simule la libération. Déifiée, elle transforme les rapports hommes-nature par arrachement, évacue ainsi les idéaux traditionnels et condamne l'individu à une dépendance délétère dont il n'a pas conscience.

Le texte d'Illich, extrait de *Libérer l'avenir* [1971], prolonge la critique. Avec la traduction pratique du programme de développement, le sous-développement, au contraire d'être réduit, se perpétue. Sous couvert d'aide au développement, l'Occident impose un modèle préfabriqué, notamment dans les

domaines de la santé et de l'éducation, deux objets d'études qu'Illich a beaucoup creusés tout au long de sa vie. Le modèle importé étouffe l'imagination créatrice et la liberté de choisir, il porte en lui *une* culture qui arrache l'Autre à la sienne. Les objectifs sociaux auxquels le développement entend répondre « prennent l'apparence de niveaux de consommation qu'il faut à tout prix atteindre », « la perception des besoins réels se change en une demande de produits manufacturés ». Le sous-développement découle du fait que l'on développe avant tout des aspirations matérielles. Seule une fraction de la population voit finalement son niveau de vie (en termes monétaires et donc de « pouvoir d'achat » de biens et services) s'améliorer, pendant que le nouveau « pauvre » s'appauvrit. Le développement crée et génère une « pauvreté moderne », la classe sociale de ceux qui n'ont droit qu'aux images. Les images de ces besoins construits de toutes pièces et en quête de naturalisation (marketing aidant), ceux-là même qui, naturalisés, attisent le désir d'avoir, lequel n'est assouvi qu'argent comptant. « Le pauvre modernisé, écrit Rahnema, [est] un être déchiré par la multiplication de ses besoins et son insolvabilité chronique. »

Les méfaits de cette société industrielle qui sacralise l'économique et la technoscience au mépris de l'homme et de la terre, Sahlins, Polanyi, Partant ou Charbonneau les exposaient déjà en leur temps. Seulement aujourd'hui, les traits s'accroissent. Le débat, comme le montre ce numéro de *L'Écologiste*, doit resurgir. À la suite des attentats du 11 septembre, et à l'approche du Sommet de Johannesburg, la réflexion critique sur le système social dominant s'impose. Les éclairages de penseurs radicaux – et de tout un courant de l'anthropologie économique – dont la revue s'est ici fait l'écho, sont alors d'un grand secours. Dire ce que l'on tait, défaire le développement comme la mondialisation qui n'en est que la poursuite. Car les mots changent, pas le contenu. Ainsi est-il vain de croire en un développement « durable » comme remède aux maux constatés. Que l'on accole durable, humain, ou équitable, le développement et ses préceptes demeurent. Le développement durable n'intervient que pour fermer plus encore les possibles.

Reste la question ouverte de ce qui doit suivre la déconstruction. Les alternatives sont certainement à chercher dans le renouement

avec la pluralité des mondes et des cultures car il n'existe pas d'issue unique. Laisser s'exprimer les initiatives locales, réhabiliter ce que le développement a dévalorisé et permettre aux individus de se réapproprier leurs façons de vivre et leurs traditions sont déjà les premiers pas d'une transition. Sortir de l'économisme comme de l'idéologie techno-scientifique, et réfléchir sérieusement, au Nord, à une décroissance en sont d'autres. Un tel discours cependant, aussi lucide soit-il, risque d'être longtemps encore pris pour une hérésie. Ainsi obnubilés par des mirages, quels regards pourront bien converger vers cet « autre monde » à bâtir? Dans le cas d'une telle convergence, quelle assurance alors pouvons-nous avoir de l'inhibition de nouvelles intentions hégémoniques? Aucune. Aucune critique, en outre, n'est à l'abri d'une récupération par le système en place. C'est là même qu'il puise un supplément d'âme.

Mathias Lefèvre

*Chemins critiques. Revue haïtiano-caribéenne,
Sociétés-Sciences-Arts-Littérature
CIDIHCA Montréal, 5 (1),
janvier 2001, 251 p.*

En 2004, Haïti fêtera son indépendance et toutes sortes de commémorations sont déjà en cours. J'ai ainsi été invitée à participer au colloque « Femmes et esclavage », ce qui m'a permis de retourner pour la première fois depuis seize ans à Haïti. À première vue, la situation, malgré les espoirs d'alors, n'a guère changé: toujours autant de vendeuses de fripes et autres babioles qui s'entassent dans les rues et pour lesquelles aucune toilette n'est prévue, toujours les rues défoncées, les ordures qui s'amoncellent en l'absence de voirie. Je voulais aller à Nippes; impossible: ce bourg est injoignable pendant la saison des pluies, comme beaucoup d'autres endroits dans ce pays plus morcelé qu'il y a trois siècles. Pourtant, le colloque, organisé par Michel Hector et Michelle Pierre-Louis, a été une réussite, avec une assistance nombreuse et passionnée. J'ai aussi rencontré des associations de femmes qui luttent contre les violences et pour leurs droits, malgré une répression parfois féroce. Ainsi, pendant mon séjour une clinique populaire a été attaquée: un homme a été tué, une jeune fille violée. Le samedi matin, à deux pas du palais présidentiel, dans une rue commerçante, un homme

gisait mort sans que nul ne s'en soucie. Un ami m'expliqua qu'une personne qui irait en parler à la police risquerait de se trouver inculpé. Inutile d'ajouter que je suis revenue bouleversée de ce voyage : *L'homme est-il devenu inutile* ¹? comme se le demandait Hannah Arendt à propos du totalitarisme.

Aussi me suis-je précipitée sur la revue *Chemins critiques* dès sa parution, d'autant qu'elle porte sur « la tentation de la tyrannie », et cette lecture m'a autant satisfaite – par la haute tenue de cette revue ² qui répondait à mes interrogations – qu'effrayée – car ce que j'ai aperçu est hélas le quotidien des Haïtiens [p. 41, 63]. Comment en est-on arrivé là? Quel rapport entre l'abolition de l'esclavage, la seule qui ait été obtenue les armes à la main par des esclaves, et cette banalité de l'horreur? Pour le Guadeloupéen Jacky Dahomay, le pouvoir obéit en Haïti à une logique despotique ancestrale : il n'y a jamais eu depuis 1804 de gouvernement par la loi, les élections ont toujours été une mascarade. Cela serait dû, et Dahomay reprend ici les analyses d'Hannah Arendt dans son *Essai sur la révolution*, au fait que la lutte sanglante anti-esclavagiste a posé la libération de la condition servile et non les conditions institutionnelles de la liberté. Les anciens esclaves furent héroïques contre les troupes de Napoléon Bonaparte mais ils fuirent vers les mornes et désertèrent le champ politique. Le pouvoir se fonda alors comme pouvoir de vie et de mort, sans médiation de la loi. Cette immédiateté ne pouvait conduire qu'à un type précis de pouvoir politique, individualisé dans la volonté et le caprice des chefs. De plus, l'État haïtien héritait d'un État colonial où l'espace politique était déjà réduit à la portion congrue. L'armée, la seule institution un peu développée, a été réduite depuis l'intervention américaine à une gendarmerie plus ou moins structurée. Il n'y a pas de code de la fonction publique et les fonctionnaires dépendent directement de la volonté du chef de l'État. Haïti s'apparente donc à un régime féodal, mais sans l'être tout à fait car la culture traditionnelle et le droit coutumier demeurent le fait d'identités partielles. Pour certains auteurs le succès d'Aristide serait dû à un phénomène d'héroï-

sation du « petit coq du pays ». Or, le pouvoir héroïque est toujours un pouvoir de mort qui s'impose à la collectivité, comme le manifeste le mot d'ordre terroriste des Lavalassiens ³ : « Aristide ou la mort ! » Certes, dans les sociétés fortement clivées, notamment en Grèce au VI^e siècle avant J.-C., la tyrannie a souvent constitué une phase de transition vers la démocratie. Toutefois, la volonté populaire revendiquait la démocratie, exigeait les droits de l'homme, demandait une constitution, bref visait à refonder le lien social. Les militants et intellectuels portent la lourde responsabilité de ne pas avoir compris cette exigence, qu'ils percevaient comme formelle.

Pour Laënnec Hurbon, le populisme est à l'amont et à l'aval de la progression de l'insécurité, car le pouvoir prétend être le peuple alors qu'il ne travaille qu'à sa propre reproduction. Non seulement, le régime se désensibilise totalement de la question de la sécurité, mais encore l'anarchie est le résultat d'un calcul politique qui vise à donner le change sur les pratiques gouvernementales. La désymbolisation du pouvoir conduit en fait à un état de guerre. « La violence a cessé d'être un moyen de défense ou d'attaque contre des ennemis pour devenir une valeur en soi dans l'indifférence de ses cibles » (Collin). Dahomay comme Hurbon évoquent également les effets nocifs de la mondialisation actuelle qui « dérépublicanise » les États, devenus des entités chaotiques ingouvernables en voie « d'haïtianisation ». On peut se demander aujourd'hui si la tentation de la tyrannie n'est pas aussi forte de l'autre côté de la barrière, chez l'acteur majeur de la mondialisation. Quelques pages tirées du livre de Marc Maeschalck et Jean-Claude Jean ⁴ rappellent la thèse fondamentale de ceux-ci. L'expérience Lavalas est synonyme de mise hors jeu (politique, juridique, sociale, culturelle) de la participation populaire dans le processus politique, alors même qu'elle se présente comme l'émanation du vaste mouvement participatif mobilisé pour obtenir le départ de Jean-Claude Duvalier. Michelle Pierre-Louis présente également ce livre qui montre que le mouvement populaire n'a pas eu le temps de se structurer pour devenir une

1 Titre repris par Françoise Collin dans sa limpide et passionnante introduction à l'œuvre d'Arendt (Paris, Odile Jacob).

2 Créée il y a douze ans.

3 Mouvement politique qui appuie le président Aristide et dont le nom signifie *famille*.

4 *Transition politique en Haïti, radiographie du pouvoir lavalas*, Paris, L'Harmattan, 1999.

alternative politique autonome, puis explique de façon fort pertinente le coup d'État du 30 décembre 1991 ainsi que la dérive totalitaire du régime. Toutefois, elle lui reproche une méfiance excessive vis-à-vis du processus électoral et envers le politique.

En revanche, pour Franck Midy, la transition difficile vers la démocratie s'explique par la difficulté à se libérer du cercle du *familialisme asservissant*, issu de la société coloniale esclavagiste, qui exprime les rapports réels de pouvoir et en même temps les masque en les imprimant dans les esprits sous les traits de relations familiales. Les Haïtiens sont présentés comme une seule famille, soumise au pouvoir bienveillant du « maître-chef-papa ». Représentation qui aurait d'autant plus de force que les *bossales* (nouveaux arrivants africains) et les esclaves ont été arrachés à leur famille et que la monoparentalité est majoritaire. On peut cependant fortement douter que les esclaves se soient laissés prendre à cette représentation familialiste: c'est la violence seule qui a maintenu l'esclavage.

Un autre dossier porte sur la question de l'histoire et de la commémoration. Vertus Saint-Louis s'inscrit dans le courant qui analyse les aspects scientifiques de l'expansion européenne⁵. Les dirigeants européens, en effet, recherchaient dans la connaissance de la nature une source de puissance. La maîtrise de la mer et de la science seule permit le commerce maritime, principe organisateur du système esclavagiste plus encore que l'esclavage. Cependant, la science n'avait pas de base dans les colonies, y compris à Saint-Domingue (devenue Haïti en 1804) où aucun colon n'était correspondant des sociétés savantes. Cette absence d'infrastructure scientifique est une des causes de l'échec de la voie haïtienne, mais aussi de celui des historiens qui se sont enfermés dans l'histoire politique au détriment de l'histoire naturelle. Alain Ménil, lui, revient à propos de l'ouvrage de Lépine⁶ sur la « bataille des dates » à la Martinique: l'abolition a-t-elle été accordée par le gouvernement provisoire français ou a-t-elle été conquise par les esclaves révoltés? La possibi-

lité d'une double abolition ou d'une abolition en deux temps reste impensée, tout comme le troisième temps: l'abolition de l'abolition n'a pas eu lieu. Dans les débats actuels, le désir de citoyenneté des esclaves est souvent escamoté au profit d'une lecture culturelle de l'oppression et d'une position morale. Ménil s'interroge également sur les commémorations actuelles, qui masquent mal l'absence de pensée pour l'avenir, et l'obligation de mémoire, qui tend à schématiser les enjeux de l'histoire.

C'est donc un ouvrage qui passionnera non seulement ceux qui se préoccupent d'Haïti, mais aussi ceux qui s'inquiètent de la tentation tyrannique de par le monde et qui ne se suffisent pas de la vulgate antimondialisation.

Arlette Gautier

F. SANDRON, B. GASTINEAU (dir.)
*Dynamiques familiales et Innovations
sociodémographiques*

Études de cas dans les pays du Sud
L'Harmattan, coll. Populations,
Paris, 2001, 244 p.

Partant du constat de « la formidable capacité d'adaptation sociale et démographique des populations à des changements politiques, économiques, climatiques ou environnementaux », F. Sandron et B. Gastineau proposent dans cet ouvrage une grille de lecture des changements de comportements sociodémographiques survenus dans les pays du Sud. D'une part, en resituant ces comportements « dans une perspective globale qui met en avant les aspects fonctionnels de la famille », d'autre part en interprétant leur évolution en termes d'« innovations ».

L'ouvrage, qui a requis la collaboration de neuf autres chercheurs (principalement des démographes), s'appuie sur une série de travaux de recherche menés au cours des dix dernières années, et qui s'inscrivent dans le cadre d'une démographie résolument explicative et ouverte aux autres approches disciplinaires. Il aborde des thématiques et des aires géographiques diverses: transition de la fécondité (Amérique latine, Tunisie); structure des ménages et fécondité (Côte d'Ivoire et Togo); planification familiale (Sénégal); nuptialité et fécondité (Mexique); migrations, activités économiques, organisation du travail, statut des femmes (Tunisie).

5 W. K. Storey [1996], *Scientific Aspects of European Expansion*, Variorum; James McLellan [1991], *Colonialism and Science. Saint-Domingue and the Old Regime*, Johns Hopkins University Press.

6 *Dix Semaines qui ébranlèrent la Martinique*, Paris, Servedit, Maisonneuve et Larose, 1999.

Ces études mettent bien en lumière l'importance et la diversité des changements sociodémographiques survenus dans les populations concernées; mais aussi la complexité des mécanismes qui sont à l'œuvre et la nécessité de leur contextualisation. S'agissant de sociétés marquées de fortes inerties sociales, le caractère progressif et parfois peu visible de ces changements peut donner l'impression d'un certain immobilisme, mais qui n'est qu'apparent. Fondamentalement, ces sociétés vivent de profondes transformations, tant sur le plan démographique, que social et économique: transition de la fécondité (avec le phénomène du « malthusianisme de pauvreté »), recul de l'âge au premier mariage, diversification des structures et stratégies familiales, redéfinition des rôles et des statuts des individus (parents/enfants, hommes/femmes), développement du salariat, de la scolarisation, des activités rémunératrices des femmes, etc.

Comme le rappellent F. Sandron et B. Gastineau, ces mises en évidence ont été possibles grâce à des approches méthodologiques adéquates, qui permettent notamment de combler les insuffisances des grandes enquêtes: réalisation d'enquêtes spécifiques (voire de monographies) permettant une meilleure contextualisation des données, introduction de nouvelles variables (sur les statuts des individus, les relations interindividuelles, etc.), recours à de nouvelles catégories socio-économiques, approches pluridisciplinaires...

À travers des différentes études, « l'ambition [de l'ouvrage] est de mieux comprendre la nature de l'innovation sociodémographique dans les pays du Sud ». Ce terme « innovation » appelle quelques remarques. Parce qu'appliquée aux domaines social et démographique, on peut regretter qu'il n'en soit pas proposé une définition; en introduction, les éditeurs caractérisent ainsi « certaines stratégies plus novatrices que d'autres [...] surtout lorsqu'on les étudie dans une perspective historique et culturelle » [p. 2]. La réflexion (conclusive) sur l'intérêt d'une distinction entre les caractères continu ou discontinu de l'innovation sociodémographique (faisant écho aux réflexions sur l'innovation technologique) est assurément intéressante; elle permet d'ouvrir un débat pertinent sur la nature des changements. Mais il n'est pas clairement explicité ce qui différencie l'innovation du changement (de comportement); le second terme apparaît du reste beaucoup plus souvent utilisé par les différents auteurs. Faut-il

voir dans l'innovation l'aboutissement durable d'un « processus adaptatif »? En quelque sorte, un changement structurel? On aimerait que les auteurs expliquent en quoi la transition de la fécondité constitue une « innovation sociodémographique ». L'idée selon laquelle « une innovation non performante adoptée brutalement peut aboutir à des situations catastrophiques » demanderait à être davantage explicitée. En référence à ces questions, il aurait été fort intéressant que des études de cas portent également sur le milieu urbain (lieu privilégié des confrontations, du changement), mais aussi sur des situations de « crise » qui peuvent générer des changements rapides mais importants. La crise économique, mais plus encore l'épidémie de sida et les conflits sociopolitiques (guerres, phénomènes des réfugiés, etc.) ont induit des changements de comportements sociodémographiques; la question est notamment de savoir s'ils sont d'ordre conjoncturel ou structurel. Le terme d'innovation s'applique-t-il à ce type de changement?

Cette problématique de l'innovation sociodémographique, qui se veut le fil conducteur de l'ouvrage, ne se retrouve qu'imparfaitement dans la composition de celui-ci, avec une deuxième partie exclusivement consacrée à la méthodologie et aux résultats d'une enquête menée en Tunisie. Une structuration plus thématique n'aurait-elle pas mieux répondu à la problématique proposée?

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de F. Sandron et B. Gastineau présente un intérêt certain pour tous ceux qui s'interrogent et travaillent sur le changement sociodémographique dans les pays du Sud. Les études présentées sont toutes riches de résultats, d'enseignements méthodologiques et théoriques. Changement ou innovation? Le débat est ouvert...!

Marc Pilon

Hubert COCHET

Crisis et Révolutions agricoles au Burundi
INAPG-Karthala, 2001, 468 p.

Le livre d'Hubert Cochet est ambitieux et risqué, car il concerne un pays, le Burundi, qui, s'il n'a pas bénéficié de la couverture médiatique de son voisin rwandais, n'en est pas moins touché depuis plusieurs années par une crise générale, objet de nombreuses controverses sinon de passions contraires. Burundi, pays essentiellement agricole, vit

d'abord de son agriculture et du travail des paysans; et il est normal que, en dehors du fait qu'il est agronome, Hubert Cochet place cette activité au cœur de sa réflexion sur la société burundaise. Dès l'introduction, il définit son projet en le situant dans ce qu'il appelle une *nouvelle approche de la question agraire au Burundi*. Celle-ci, en fait, concerne avant tout la notion de fertilité et de transfert de fertilité dans le temps et dans l'espace, mise en relation avec le processus d'intensification à travers le couple sol/travail. En ce sens, H. Cochet s'inscrit dans la tradition agroéconomiste. L'hypothèse centrale suppose la capacité endogène de la petite paysannerie à se développer et à accumuler. La méthode s'appuie sur une analyse historico-régressive des paysages agraires à partir de laquelle l'auteur caractérise à différentes périodes les conditions de la fertilité et du succès des systèmes agraires, leurs limites et les ruptures liées à des contingences historiques nouvelles. Dans les chapitres suivants, l'auteur met en œuvre cette méthode et définit un modèle d'évolution du système de production dominant en concentrant son analyse à l'échelle de l'exploitation, modèle qu'il nuance en fonction des particularismes régionaux. Le dernier chapitre est une approche critique du rôle de l'État et de l'encadrement technicien dans le développement, auxquels H. Cochet attribue une responsabilité majeure dans la crise agraire. Quelques chapitres portent sur la question ethnique que l'auteur considère comme une variable « dépendante ».

On reconnaîtra à l'auteur la générosité de son parti pris et la revalorisation conséquente de l'ingéniosité des petits producteurs burundais dans un cadre politique et environnemental contraignant. Cela lui permet par ailleurs de redéfinir l'idée même de fertilité et d'accumulation à laquelle il donne une très forte connotation agronomique. Dans le contexte spécifique du Burundi, son analyse ouvre de nouvelles perspectives aux possibilités d'intensification des systèmes de production comme réponse à la crise foncière.

Mais ce livre doit se lire d'abord comme une thèse sur le devenir de l'agriculture et des agriculteurs burundais: en tant que telle, celle-ci repose sur un certain nombre d'hypothèses, sur des partis pris, sur des méthodes d'investigation et sur des clés d'interprétation, dans un contexte où, rappelons-le, on ne dispose pas d'un corpus régulièrement actualisé d'informations exhaustives (statistiques en

particulier) fiables. D'où l'importance qu'il faudrait accorder, dans le processus de validation de la thèse, au débat contradictoire et éventuellement à la comparaison avec des situations similaires comme on peut en trouver sur les autres hautes terres de l'Afrique de l'Est.

Or c'est à ce niveau que le livre d'Hubert Cochet pose un premier problème en plaçant dès l'ouverture son propos dans un cadre polémique récurrent qui détourne le sens donné à ses propres analyses. H. Cochet affirme être apparemment le seul à faire la « bonne lecture », dénonçant l'aveuglement des chercheurs, universitaires et agronomes ayant travaillé sur le Burundi. Ses critiques sont cependant trop souvent réductrices et sans référence précise aux travaux incriminés, et il faudrait les reprendre une à une pour en débattre vraiment. Pourquoi sur la pression démographique – question centrale – dénonce-t-il de « fausses certitudes » qui « collent étroitement aux clichés véhiculés ici ou là », alors que, sur les régions « naturelles » dont on pourrait débattre du caractère non seulement scientifique mais aussi politique, il s'accorde *a contrario* au mérite qu'elles ont de « coller à la perception que les gens se font de leur environnement » et au fait qu'elles « sont utilisées par tout le monde »? Un exemple parmi d'autres pour montrer que l'auteur n'apporte pas de garantie particulière à sa propre interprétation et qu'il reste dans nombre de ses choix sur un terrain de contradictions. Cela n'irait pas à l'encontre de la recherche si, par l'entretien de la polémique sous une forme déclarative, Hubert Cochet ne tuait le débat scientifique, en jetant *a priori* le discrédit sur toute analyse qui ne lui convient pas, et qu'il présente trop souvent de façon caricaturale. Je me demande d'ailleurs quelle utilité il a à le faire alors qu'il a les arguments pour défendre ses propres positions. Serait-ce, par exemple, pour se faire pardonner, comme il le demande lui-même, ses « acrobaties » dans l'analyse historico-régressive des paysages? Mais il ne s'agit pas de « pardonner », c'est-à-dire de rester en fait dans le déclaratif, mais bien de débattre et de débattre de façon contradictoire: ici par exemple d'un modèle historique, intéressant, mais qui ne s'impose pas en lui-même dans la mesure où l'on peut contester le fait que le paysage contemporain soit le simple produit de l'addition successive d'objets (culturels, végétaux...) au cours des siècles. Comme pour les différents schémas

simplifiés des systèmes de culture, on est et on reste dans la modélisation. L'histoire est une fiction du présent, disait Michel de Certeau. La reconstitution de l'histoire agricole du Burundi a donc pour fonction de soutenir la thèse que l'auteur défend sur la situation présente et c'est autour de cette thèse que l'ensemble du cadre interprétatif mis en place trouve sa finalité, voire sa validité. Celle-ci ne peut en aucun cas s'imposer uniquement parce qu'elle irait à l'encontre des idées reçues.

En ce sens, l'auteur ne met pas vraiment en question son hypothèse de départ sur la dynamique endogène voire l'autonomie des systèmes paysans. L'enclavement du Burundi et sa sous-urbanisation comme le blocage politique actuel semblent suffire à justifier une approche relevant d'une idéologie très ruralisante, sans que soient pour autant *interrogées* les conditions mêmes (conditions politiques en particulier) de cet enfermement des populations dans un espace de plus en plus confiné. L'auteur rejette à plusieurs reprises et toujours sous un mode déclaratif le rôle que pourraient jouer la croissance démographique et l'atomisation des exploitations sur le devenir des exploitations : mais peut-il ainsi mépriser sans vrai débat toutes les études faites par ailleurs, dans les pays voisins en particulier, sur la crise foncière – qui doit être placée dans un contexte de transmission intergénérationnelle des terres et non pas simplement dans un rapport abstrait entre population et ressources – uniquement parce qu'elles serviraient, ce qui reste encore à démontrer, les thèses malthusiennes... ou boserupiennes que H. Cochet renvoie dos à dos ? Cette société paysanne que l'auteur entend défendre est d'ailleurs curieusement indifférenciée sous des appellations générales : les « gens », les « Burundais » (dénomination contestable pour des périodes historiques anciennes), les producteurs, etc. On a l'impression d'une société sinon immobile du moins soumise à « l'ordre éternel des champs », dont la vocation serait de rester, sans conflits internes, de façon idyllique, disséminée sur les collines à produire de la biomasse. Certes on s'accordera avec l'auteur quand il dit que l'administration n'a pas réussi à répondre aux aspirations de la paysannerie ou que l'État a exploité le travail paysan à travers la diffusion de la caféiculture : celle-ci est actuellement peut-être en voie de disparition, ce qui pourra permettre par défaut d'évaluer, au-delà de sa simple fonction de détournement de biomasse

qui retient l'intérêt d'H. Cochet, le rôle qu'elle joue ou a pu jouer dans la vie quotidienne des agriculteurs ou dans les systèmes de production. Mais on ne peut que s'interroger sur l'idée selon laquelle il ne peut y avoir de solution que dans un repli autarcique des paysanneries sur leurs terroirs, totalement déconnectées du pouvoir, de la ville et des marchés. Cette proposition n'est pas nouvelle ; on peut y trouver des échos dans l'histoire sociale de l'agriculture française. Très concrètement, elle s'oppose aux dynamiques qui traversent la plupart des campagnes densément peuplées de l'Afrique de l'Est, hormis, mais cela pour des raisons éminemment politiques, le Rwanda et le Burundi. Cela devrait au moins suffire à mettre en cause la figure du paysan, enraciné dans un pays et accroché à son terroir, et qui apparaît comme une construction très idéologique. Pourquoi l'Afrique échapperait-elle à la redéfinition générale du cadre spatial de références dans lequel les agriculteurs organisent leur activité, pensent leur identité et gèrent leur devenir ? La difficulté à le nommer autorise-t-elle un repli identitaire sur des références associant de façon univoque un lieu (terroir ou pays) et une catégorie sociale (ethnie, « premier occupant », autochtone, paysan, etc.) dont on a déjà ici ou là mesuré la violence et les effets destructeurs ? La question déborde largement celle des « capacités productives des systèmes de culture et d'élevage ».

En conclusion et au-delà de l'aspect critique de cette recension, je dirai que le livre de H. Cochet est un livre utile qui a d'ailleurs reçu de nombreux éloges ; utile à condition toutefois que le débat qui doit s'instaurer sur les questions qu'il traite ne soit frappé d'aucun anathème.

Bernard Charlery

Laurent FOURCHARD

*De la ville coloniale à la cour africaine.
Espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou
et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta)
fin XIX^e siècle-1960*
Paris, L'Harmattan, 2001, 427 p.

L'ouvrage de Laurent Fourchard, tiré d'une thèse de doctorat en histoire, relève absolument de ce que l'on peut appeler les « sciences de la ville ». Il en présente le caractère transdisciplinaire, associant histoire, sociologie, anthropologie, science politique et géographie. Histoire et géographie d'abord car

il s'agit bien d'une « histoire de l'espace » dans deux villes africaines; Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Le terme espace est ici entendu dans sa complexité dont rendent compte les trois parties de l'ouvrage: la première traite de « l'espace matériel » (organisation spatiale de la ville), la seconde de « l'espace social » et la troisième de « l'espace politique ». Mais cette structuration par type d'espace se double d'une organisation par échelles: la première partie considère la ville dans son ensemble et l'action du pouvoir politique sur l'espace; la deuxième partie est à l'échelle des quartiers et décrit les territorialisations des différents groupes citadins; la troisième partie est à l'échelle des lieux, des rues et des cours (cette organisation est une des raisons d'être du titre de l'ouvrage). Et c'est ce changement d'échelle constant, et l'analyse des liens entre les différentes échelles qui fait la force de l'ouvrage. Mais ce n'est pas tant l'espace en soi qui intéresse l'auteur que l'espace en tant que révélateur des relations entre société et politique. L'ouvrage relève donc aussi de la science politique et de la sociologie urbaine. Enfin, certains chapitres sont de très beaux développements d'anthropologie urbaine, notamment les passages concernant les communautés religieuses ou les pratiques spatiales des colons, des pouvoirs politiques africains ou coloniaux.

Le texte s'appuie sur un impressionnant corpus bibliographique pluridisciplinaire, un très riche appareil de sources documentaires et de nombreux entretiens. Mais le lecteur appréciera aussi la vivacité du texte qui fait s'animer les Ouagadougou et Bobo-Dioulasso de la première moitié du siècle dernier, leurs personnages, la société coloniale blanche et ses clubs, les chefferies et cours africaines, les militaires et les prostituées, les migrants, les événements politiques, les cérémonies religieuses, bref la diversité et la complexité sociale de villes en constante transformation. Et tout du long le pari comparatiste est tenu: l'on est transporté sans cesse d'une ville à l'autre, et l'une éclaire l'autre constamment. C'est le propre de la comparaison bien conduite! Qu'importe que les deux villes soient proches ou éloignées, elles diffèrent et pourtant se ressemblent. Bobo la ségréguée face à Ouaga l'africaine, la ville marché et la capitale politique, la ville musulmane et la ville « catholique », sont des cités très différentes. Mais les traits communs sont forts, et notamment les usages de l'espace sont souvent très similaires, du marché au quartier, de la cour à la rue.

L'ouvrage nous conduit donc de « la ville coloniale » aux « cours africaines ». La mise en place des structures urbaines des deux villes est décrite mais à travers l'étude des politiques urbaines coloniales (chapitres 2 et 3). On y découvre des politiques en théorie extrêmement ségrégationnistes, au moins autant dans le discours que celles, par exemple, d'Afrique australe à la même époque, mais qui sont mises en œuvre sans grands moyens et restent donc très incomplètes (et l'opposition est ici nette entre Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, la première « réussissant » beaucoup mieux sa ségrégation que la seconde). Mais le pouvoir colonial n'est qu'un des acteurs de la ville, les autres acteurs sociaux et leurs rapports à l'espace sont décrits à travers une analyse très fine des questions foncières (chapitres 4 et 5), puis des « espaces de sociabilité » et des « territoires religieux » (chapitres 6 et 7). Les pages concernant le glissement des lieux de sociabilité africains du marché aux rues et aux cours des quartiers sont passionnantes. Elles posent, sans toujours le dire d'ailleurs, la question de l'invention d'une culture citadine africaine, distincte de la culture rurale. Et il est frappant de voir comment c'est le pouvoir colonial qui, par le lotissement foncier d'une part et le contrôle du marché (enjeu économique pour lui) d'autre part, provoque « l'invention de la ville » (les deux villes existaient avant la colonisation, certes, mais dans quelle mesure étaient-elles « citadines »? C'est un débat passionnant et délicat). Le lotissement de la ville coloniale induit en effet une réorganisation sociale forte, donnant naissance à des quartiers nouveaux bien moins sous l'emprise des chefferies. Dans le même temps, la pression économique sur le marché du centre-ville (sous la pression notamment des commerçants européens), jusque-là espace public plurifonctionnel et quasi unique (comme dans un bourg rural), provoqua le développement d'espaces publics nouveaux dans les quartiers africains pour des citadins qui souhaitaient échapper aux contraintes (sociales, économiques, religieuses et familiales). Les différents pouvoirs citadins ont cependant sans cesse tenté de reprendre ou conserver le contrôle de la ville. Le chapitre 7 le démontre dans le cas des pouvoirs religieux, surtout catholique. Mais finalement c'est la tension entre contrôle politique de la ville et territorialisation citadine qui domine l'histoire des deux villes. Le pouvoir politique, souvent

faute de moyens, concède l'occupation de l'espace aux citadins africains (chapitre 8), mais il impose en même temps la mise en scène de sa puissance et tente de diviser les groupes sociaux pour mieux régner (chapitres 9 et 10, on doit souligner que le texte s'appuie ici sur une excellente illustration cartographique synthétique des parcours politiques dans la ville). À l'opposé (mais parfois aussi en complicité avec le pouvoir colonial), les élites citadines africaines développent des stratégies politiques et économiques de contrôle de l'espace. Ces stratégies reposent sur des glissements dans l'espace urbain, parfois sur le repli sur certains quartiers, ou l'utilisation de l'espace difficilement contrôlable des « cours ». L'occupation de la rue ou l'émeute restent le recours de ceux qui ne trouvent pas d'autre espace d'expression politique. L'enjeu pour chaque groupe est finalement le contrôle de l'espace public, mais d'une part ce contrôle est partagé entre les différents acteurs et aussi partagé dans le temps (entre le jour et la nuit, entre les temps forts de manifestation du pouvoir politique et les temps de délitement de l'autorité coloniale), d'autre part la notion d'espace public n'a pas le même sens pour tous.

Et c'est bien la réflexion sur l'espace public qui est le meilleur fil conducteur à l'ensemble des chapitres. C'est bien l'espace public que les différents pouvoirs tentent de contrôler, soit directement par des mesures de contrôle policier, soit à travers leurs manifestations symboliques (fêtes nationales, cérémonies religieuses, rituels politiques revisités du Moogo Naba à Ouagadougou), soit par une politique urbaine qui vise à dessiner l'espace urbain conformément à l'idéologie du pouvoir. Mais l'espace public change et se déplace : du marché aux quartiers, de la rue aux cours. Et ces dernières sont bien l'espace le plus caractéristique des villes ouest-africaines, espaces où se mêlent public et privé et que le colonisateur ne parvient pas à contrôler parce que « la cour africaine brisait totalement la ligne de démarcation établie par les sociétés occidentales entre le privé et le public » [p. 356]. La cour est donc un lieu hybride et original, refuge et ferment d'une certaine cidadinité africaine, essentiel à la compréhension des liens entre pouvoirs et sociétés. Et sur ce point le lecteur géographe se demande si l'on ne pourrait pas aller un petit peu plus loin. En effet, l'auteur, à plusieurs reprises, affirme vouloir « éviter tout déterminisme géographique » parce que « les lieux ne déterminent

pas les comportements » [p. 249]. Certes, mais rejeter tout déterminisme (à juste raison) ne devrait pas conduire à nier tout rôle aux configurations spatiales. La forme de la ville, à toutes les échelles, n'a-t-elle pas un effet sur les pratiques urbaines ? L'espace n'est-il pas plus qu'un cadre dans lequel se déroulent des phénomènes sociaux et politiques ? L'auteur démontre bien que l'espace est produit par la société, qu'il n'est donc pas neutre. Mais, par prudence ou réticence disciplinaire, il semble souhaiter affirmer la prééminence absolue du social et du politique (son objet d'étude) sur le spatial. Mais cette affirmation suscite deux débats. Premièrement la distinction espace/société est problématique, l'espace n'est-il pas par essence social et le social, spatial ? Deuxièmement, la forme spatiale et ses représentations sociales jouent un rôle. La cour africaine en est un très bon exemple : la vie sociale et politique d'une ville africaine serait autre si n'existait pas l'espace des cours.

Ces remarques de géographe ne sont pas tant des critiques que le signe de la richesse de l'ouvrage de Laurent Fourchard ainsi qu'un appel à l'approfondissement des échanges entre disciplines. Le lecteur anthropologue ou politologue y trouvera d'ailleurs aussi des incitations à réflexion sur sa propre discipline. Mais concluons plutôt sur la richesse de l'information apportée sur les deux villes traitées et saluons un nouvel ouvrage qui sait être à la fois référence sur le Burkina Faso, exemple très réussi de l'efficacité d'une approche comparatiste et source de réflexion interdisciplinaire.

Philippe Gervais-Lambony

Agnès SERRE

Belém, une ville amazonienne. Aménagement du territoire et organisations populaires
Paris, L'Harmattan, 2001, 190 p.

Au moment où le Parti des travailleurs (PT) s'installe aux commandes de la nation brésilienne, la lecture de ce volume de la collection Recherches et Documents – Amériques latines, de L'Harmattan, portant sur l'application du « budget participatif » dans la ville de Belém, se révèle particulièrement bienvenue. En effet, en 1997, une équipe municipale du PT est élue dans cette métropole amazonienne qui avoisine les deux millions d'habitants. Elle dynamise une vie associative déjà active avec la mise en place

du budget participatif qui prend mieux en compte les priorités des résidents. Comme le souligne dans sa préface Ignacy Sachs, directeur de ce travail de thèse, la vie associative, publique dans ses objectifs, privée dans son organisation, s'articule avec la vie politique. Cet aspect a été mesuré pour la ville de Belém par Agnès Serre qui a mené un minutieux travail de terrain dans les quartiers populaires.

L'approche micropolitique se double ici d'un travail d'urbaniste et d'une connaissance précise des lieux, une vingtaine de cartes et de plans de quartier permettent de se localiser systématiquement. La démarche est toujours clairement présentée. La typologie rigoureuse des 44 quartiers de la ville est fondée sur une méthodologie bien maîtrisée et qui a fait ses preuves: l'analyse factorielle des correspondances suivie d'une classification ascendante hiérarchique qui aboutit à un classement des quartiers en six grands types. À partir de là, Agnès Serre détaille huit quartiers de référence où elle étudie les organisations populaires, leurs évolutions, leurs contradictions et leurs pratiques clientélistes, notamment à propos des questions d'assainissement et d'éducation de base, ces domaines insuffisamment pris en compte par les pouvoirs publics.

Ainsi, des innovations et des avancées sociales apparaissent en matière d'écoles communautaires et de travaux collectifs d'assainissement. De fait, les quartiers populaires étant le plus souvent installés sur des terrains inondables où les cours d'eau deviennent très vite des égouts à ciel ouvert, il faut les curer et aménager les rives, travaux le plus souvent entrepris par les habitants eux-mêmes ou à la suite de leur mobilisation. Les habitants luttent aussi pour de meilleures conditions de transport, de sécurité publique et foncière. Quelques éléments clés de la dynamique des organisations populaires: l'adhésion à une fédération, le rôle des meneurs, le rapport avec les tiers, les relations de partenariat, sont analysés dans un contexte de pénurie financière.

En bref, un ouvrage précieux, utile et original en français, dont la seule restriction tient peut-être à ce qu'il reste trop près de l'exercice de thèse. Nous soulignons l'intérêt et la qualité des illustrations, particulièrement les cartes de l'évolution urbaine, ainsi que la pertinence des réflexions sur l'application des politiques urbaines par les nouvelles équipes au pouvoir dans le contexte bien particulier des villes de l'Amazonie.

Martine Droulers

Françoise NAVEZ-BOUCHANINE (éd.)
*La Fragmentation en question: des villes
 entre fragmentation spatiale et
 fragmentation sociale?*
 Paris, L'Harmattan, 2002, 411 p.

Il faut saluer les chercheurs qui savent prendre le temps nécessaire à un accomplissement. En effet, ce qui fait la grande qualité de l'ouvrage dirigé par Françoise Navez-Bouchanine, c'est d'être tiré d'un colloque tenu à Tours en 1998 [*Des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale: fin de la ville ou évolution nécessaire de l'analyse des territoires urbanisés?*, Urbama, Université François-Rabelais, Tours, 4-6 juin 1998] mais d'être en même temps bien plus que des « actes » de colloque: une mise en perspective des textes (dont certains sont postérieurs au colloque) et un travail considérable de déconstruction d'une notion (la fragmentation) à partir des résultats de la rencontre. Les années qui séparent le colloque de la publication de l'ouvrage ne sont donc en rien problématiques, bien au contraire.

L'ouvrage se fixe comme objectif de comprendre les raisons d'un usage généralisé de la notion de fragmentation urbaine tout en s'interrogeant sur sa pertinence en général et dans les différentes régions du monde. Une première partie théorique et épistémologique présente une histoire de la notion et une analyse de sa complexité interne (F. Navez-Bouchanine), puis une série de textes plus courts qui critiquent la notion (J. Rémy, T. Paquot, P. Genestier, S. Sassen). Une deuxième partie est constituée d'une série d'études de cas (Maghreb, Amérique latine, Amérique du Nord, Europe). Enfin, la troisième partie est articulée autour d'une réflexion sur les effets des politiques urbaines sur les différenciations sociospatiales, à partir d'exemples à nouveau divers (Afrique, et notamment deux textes sur l'Afrique du Sud, Europe, Amérique latine, Amérique du Nord).

La notion de fragmentation urbaine est véritablement soumise dans cet ouvrage « à la question »: analysée, torturée, démontée, déconstruite. F. Navez-Bouchanine démontre parfaitement le caractère polysémique du terme et distingue la fragmentation sociale (qui dépasse la seule échelle urbaine), spatiale (simple éclatement de l'espace urbain devenu discontinu), sociospatiale (qui très souvent est apparentée à une ségrégation

poussée à l'extrême mais dans une ville qui ne fait plus système), politique et gestionnaire (c'est-à-dire la multiplication des acteurs publics dans la ville agissant sur des territoires différents). Ce sont ces deux dernières formes qui sont retenues, à juste titre, comme les plus pertinentes et reprises en conséquence dans les parties 2 et 3. Une dernière forme de fragmentation est sous-jacente aussi à tout l'ouvrage : la fragmentation non pas de l'espace urbain mais des vécus citoyens. L'importance de ce versant de la notion est soulignée, mais peu de textes finalement en rendent effectivement compte ; les plus efficaces de ce point de vue sont sans doute le chapitre passionnant de Licia Valladares sur les *favelas* brésiliennes qui démontre la non-homogénéité des communautés des quartiers informels et la capacité inégale des citoyens à tirer profit de la fragmentation en s'intégrant dans les circuits de la mondialisation et le texte de Brian K. Kay sur le vécu des femmes immigrantes à Montréal qui a aussi la grande qualité de prendre en compte l'importance du genre dans l'expérience citadine.

Dans le même temps, tous les textes de la première partie soulignent les présupposés gênants de la notion de fragmentation. Le plus problématique est qu'elle repose sur l'idée qu'il a existé une ville « une », non-fragmentée. Cette ville, dont la nostalgie imprègne les recherches urbaines, l'esprit des aménageurs et probablement de bien des citoyens, n'est-elle pas un mythe ? C'est ce que pensent la plupart des auteurs rassemblés ici et les textes de Thierry Paquot, Philippe Genestier et Jean Rémy le démontrent. Ensuite les auteurs critiquent le lien implicite dans les recherches sur la fragmentation entre disjonction de fragments spatiaux urbains et fragmentation sociale : il est bien démontré qu'il s'agit d'un déterminisme spatial simpliste, on ne peut conclure à la disparition du lien social urbain du seul fait de l'éclatement spatial de la ville, ce qui disqualifie largement la notion de fragmentation spatiale (Saskia Sassen y insiste tout particulièrement en appelant à l'abandon des approches « topographiques » des villes au profit d'une approche par les circuits et les réseaux). Tout l'ouvrage met en relief finalement l'importance des études des mobilités et des réseaux dans l'espace urbain, au-delà de la seule analyse des espaces résidentiels.

Enfin, et c'est ce qui fait sans doute la plus grande originalité de l'ouvrage, les auteurs

sont en permanence attentifs aux différences entre villes dites du Sud et villes dites du Nord. Il est rare que cette barrière interne aux études urbaines soit si bien dépassée, et cela s'explique à mon sens par le fait que l'éditeur de l'ouvrage vient de la recherche sur « le Sud » (le Maghreb en l'occurrence). En effet, ce qui est vivement souligné et critiqué dans l'ouvrage c'est le fait que la notion de fragmentation serve d'appui à un discours général sur les villes du monde qui seraient en cours, à des degrés divers, de dilution/disparition en tant qu'entités (par opposition à la simple ségrégation qui est mise à distance sociale et spatiale mais dans le contexte d'une ville qui fait système). C'est loin d'être vrai partout, et même dans les cas emblématiques (Los Angeles au premier chef) et il est essentiel d'affirmer que les villes du Sud ont en ce domaine quelque chose à dire !

Il y a cependant des risques à la démarche choisie par l'éditeur de l'ouvrage : à être trop critique, ne néglige-t-on pas trop les aspects importants et utiles de la notion ? Notamment faut-il sous-estimer l'efficacité mobilisatrice de la notion pour tenir un discours qui sonne l'alarme ? De fait, il y a bien des changements de fond en cours dans les villes du monde, il y a bien un problème urbain : les villes ne sont plus les machines intégratrices qu'elles étaient naguère. C'est vrai au Nord comme au Sud, pour des raisons sans doute différentes, et beaucoup d'auteurs dans l'ouvrage le soulignent en ce qui concerne leur terrain (par exemple, Marie-France Prévot Schapira dans son analyse de Buenos Aires ou Cynthia Ghorra-Gobin à propos des métropoles nord-américaines). Et le plus souvent, le rôle du politique est essentiel face à ces évolutions comme le montre la dernière partie de l'ouvrage (voir notamment les textes de Marcello Balbo, Sylvie Jaglin, Elisabeth Dorier-Apprill et Nadir Boumaza). Certes, la conclusion du livre ne tranche pas et reconnaît une valeur heuristique à la notion de fragmentation, qu'elle appelle à ne pas abandonner ; mais il y aurait place dans l'ouvrage pour une vraie défense et illustration de l'efficacité de la notion (la première partie parfois donne l'impression d'assister à un procès dans lequel l'avocat de la défense reste bien silencieux). En effet, replacée plus largement dans le contexte d'une réflexion sur la mondialisation, la fragmentation est bien une façon de dire le changement urbain aujourd'hui. La notion de fragmentation n'est donc pas à jeter avec l'eau

de son bain, mais à certaines conditions: que l'on n'oublie pas que les formes et fonctionnements du passé ne sont pas effacés, qu'il n'y a pas rupture mais empilements des différenciations et des frontières dans les espaces urbains, que les réseaux se développent et les mobilités se maintiennent qui contrecarrent la tendance à la séparation, que les populations des fragments dont on parle ne sont pas homogènes et indifférenciées, que chaque ville reste un cas unique qui porte tout le poids de son passé original, que les acteurs manipulent les images de la ville (dont celle de la ville fragmentée). En un mot, comme l'écrit Françoise Navez-Bouchanine, il faut retenir la fragmentation d'une part comme « une des dynamiques sociales en cours », d'autre part « à la manière d'un idéal-type, pour la confronter ensuite aux terrains » [p. 403]. J'ajouterais volontiers qu'il faut aussi la retenir comme un terme qui permet de mobiliser et faire réagir les chercheurs et praticiens de la ville face à ce qui apparaît tout de même bien comme une tendance lourde et problématique des espaces urbanisés dans le monde: l'émergence de nouvelles formes de mises à l'écart des plus démunis qui appelle à un engagement de la recherche urbaine.

On le voit, c'est donc à un ouvrage important et extrêmement utile que l'on a ici affaire, un véritable point scientifique sur une question d'importance, qui motivera le lecteur tant par sa portée théorique que par la richesse des études de cas. Si l'on conclut en ajoutant que ce livre réussit le pari de surpasser les « fragmentations » de la recherche urbaine elle-même en associant différentes disciplines, des spécialistes des villes « du Nord » et des villes « du Sud » et en ouvrant sans complexe des perspectives comparatistes (voir le texte de Laurent Vidal qui met en perspective Rio de Janeiro et La Rochelle), on comprendra tout le bien que l'on peut penser de l'entreprise dont il est ici rendu compte.

Philippe Gervais-Lambony

S. BAHUCHET, D. BLEY, H. PAGEZY,
N. VERNAZZA-LICHT (éd.)

L'Homme et la Forêt tropicale

Paris, Éditions de Bergier, Travaux de la
Société d'écologie humaine, 1999, 707 p.

Ce gros volume de plus de 700 pages ne regroupe pas moins de 46 contributions consacrées aux peuples des forêts tropicales

humides avec pour ligne directrice, comme l'indiquent les éditeurs dans leur introduction, « une réflexion sur la conservation des forêts dans leur globalité, c'est-à-dire impliquant à la fois le milieu et les hommes qui l'occupent » [p. 9]. La foisonnante diversité des cas et des analyses présentés n'autorise à l'évidence aucune synthèse. Le mérite des éditeurs est d'avoir su en organiser la présentation le long de trois axes thématiques qui, pour le lecteur, répondent à la nécessité de baliser les parcours possibles dans cette forêt de points de vue. Ce premier tri se prolonge par la mise au jour de quelques questionnements récurrents au sein de chacun des thèmes, comme celui de la confrontation des représentations locales et exogènes de la forêt qui se retrouve dans les deux premiers thèmes. Sous-jacente à l'ensemble de l'ouvrage, la question de la durabilité des modes de gestion de la forêt des « populations autochtones » en situation de changements rapides n'en trouve pas pour autant de piste de réponse. Les éditeurs ne peuvent que constater « la diversité des situations et des solutions qui sont envisageables » [p. 13] pour préconiser *in fine* une grande prudence dans les jugements portés sur l'impact des changements en cours chez les peuples forestiers en matière de gestion durable des ressources.

L'impression générale que l'on retire de l'entreprise est qu'il s'est agi de trouver un débouché éditorial à une collection d'autant plus impressionnante d'articles que, pris un à un, ceux-ci restituent des « résultats originaux de recherche ayant souvent nécessité une longue présence sur le terrain » [p. 10]. En revanche, leur raison d'être ensemble ou plus exactement tous ensemble, nous échappe. On peut se demander en particulier ce qu'ont à voir avec la grande majorité des articles traitant des rapports entre sociétés et environnement, ceux portant sur « Malnutrition chronique (des enfants) et gradient climatique en milieu tropical », « Le pian chez les peuples de la forêt équatoriale... » ou encore « Usages des préservatifs et gestion de la sexualité dans une population forestière du sud Cameroun dans le contexte d'épidémie de sida ». L'intérêt et la qualité intrinsèques de ces contributions, comme au demeurant des autres, ne sont pas en cause, bien au contraire. Mais ce n'est manifestement pas le simple fait de traiter des populations forestières ou d'avoir contribué au même programme européen « Avenir des peuples des

forêts tropicales », financé par la communauté européenne, qui est à même de leur conférer une unité et de les mettre en perspective.

Cette compilation d'études de cas ou de synthèses thématiques de travaux de terrain, toutes originales, est donc avant tout un instrument de travail pour ceux, chercheurs ou intervenants, qui sont à la recherche d'informations et d'analyses de première main. La diversité des points de vue scientifiques sur la question est importante puisque dix disciplines tant de sciences sociales que de la nature sont représentées. Du point de vue géographique, presque toutes les grandes régions forestières tropicales humides sont présentes. Le sous-continent indien constitue la seule exception notable. L'Afrique centrale offre le plus grand nombre de contributions (22: Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon, Centre-Afrique) auxquelles s'ajoute un exemple ouest africain (Côte d'Ivoire). L'Asie est le second continent le plus représenté avec l'Indonésie (12: Java, Sumatra, Kalimantan, Irian-Jaya, Timor, Moluques) et trois exemples du Sud-Est asiatique (Vietnam). L'Amazonie est présente dans six études de cas (Brésil et Guyane française), et enfin, l'Océanie dans un exemple concernant le Vanuatu.

Des trois grands axes thématiques, le second intitulé « Les relations populations-ressources: du contexte de subsistance à l'économie de marché » est de loin le plus important avec vingt-neuf contributions. Il se focalise sur la gestion des ressources dans les dynamiques de changement. Il n'est évidemment pas possible de mentionner toutes les contributions. On peut simplement souligner que les études approfondies de pratiques paysannes très localisées de gestion des ressources forestières voisinent avec des synthèses de résultats à échelle nationale ou régionale. C'est par exemple le cas avec l'identification de la nouveauté des feux de forêt des deux dernières décennies en Indonésie par rapport à ceux connus depuis un siècle (Durand). Ou encore avec la comparaison, toujours en Indonésie, de différents systèmes agroforestiers qui démontre l'originalité et l'efficacité des savoir-faire paysans en matière de sylviculture. Contrairement aux forestiers d'État, plusieurs populations de Sumatra et Kalimantan ont su reconstituer pour les exploiter des forêts proches dans leur structure et leur diversité des forêts héritées mais appropriées à leurs besoins économiques et sociaux (Michon). À l'inverse, plusieurs

contributions insistent sur les dynamiques de déforestation développées par d'autres groupes tout en mettant en relief les dimensions politiques de ces processus et en particulier le rôle déterminant des politiques publiques (Balac, Mellac et Rossi, Angoue).

Le premier thème, qui regroupe neuf contributions, est consacré aux « représentations du milieu et des hommes face au changement et à la gestion durable de l'environnement ». C'est celui qui présente la plus grande unité. Malgré l'éventail des entrées choisies, qui vont de la comparaison des nomenclatures de classifications végétales de deux sociétés de Guyane française (Fleury) à l'analyse d'un malentendu culturel par consentement muet et à bénéfice mutuel entre le WWF (World Wide Fund) et les populations dayak kenyah de Kalimantan-Est en Indonésie (Sellato), les contributions peuvent toutes se rattacher à une même problématique. Le rôle et l'efficacité des représentations dans l'organisation des sociétés et de leurs transformations historiques sont une question récurrente de l'anthropologie. Plus particulièrement ici, il s'agit des représentations qui permettent aux sociétés de donner sens aux transformations de leur rapport au monde, en l'occurrence de leurs modes de socialisation de la nature. Pour être involontaire, puisque les auteurs ne se sont manifestement pas concertés, cette parenté de questionnement n'en est que plus significative aussi bien de la similitude des questions suscitées par l'implication des scientifiques dans les interventions localisées autour des questions d'environnement que de la pertinence de ce noyau dur de la démarche anthropologique. Les analyses des systèmes de représentation et de leurs traductions pratiques concernent aussi bien des situations non perturbées (Friedberg, Tüng et Krowolski, Wessing) que des sociétés en transition (Brutti, Klappa) mais aussi les développeurs eux-mêmes (Ellis, Sellato), voire plus généralement la construction de l'image de la forêt par le cinéma occidental (Jimenez).

C'est parce qu'elles semblent pour ainsi dire « hors champ » et non pour un manque d'intérêt intrinsèque que les huit contributions du dernier groupe ne sont ici mentionnées que pour mémoire. On ne peut en outre assimiler ce regroupement à un thème puisque les contributions portent tantôt sur la description de structures démographiques de

populations forestières très localisées (Mudubu Konande, Gaimard *et alii*, Molines *et alii*), tantôt sur différentes maladies (Salomone), des questions épidémiologiques (Vernazza-Licht), de santé publique (Froment et Koppert) et de représentation de la maladie (Bernard *et alii*, Abega).

François Verdeaux

Frédéric LANDY
L'Union Indienne
 Nantes, Éditions du Temps,
 coll. Une Géographie, 2002, 287 p.

L'objectif de la collection *Une Géographie*, dirigée par Brigitte Dumortier, est d'offrir « des analyses et des synthèses par États, groupes d'États ou aires culturelles, dont on présente réalités et disparités, héritages et dynamiques ». L'ouvrage de Frédéric Landy répond brillamment à cet objectif : plus qu'une simple présentation synthétique de l'Inde (un exercice déjà fort louable), l'auteur nous propose une véritable analyse du développement du deuxième pays le plus peuplé de la planète (le milliard d'habitants a été dépassé en l'an 2000). La synthèse proposée s'accompagne au fil des thèmes de questions pertinentes, de mises en évidence des enjeux économiques, sociaux et politiques, des dilemmes et contradictions inhérentes aux options de développement, autant d'éléments d'analyse qui engagent le lecteur à partager une réflexion intelligente.

Nous ne chercherons pas ici à résumer un ouvrage qui équivaut à un manuel de géographie sur l'Inde, mais à en présenter l'architecture générale et l'esprit, avec quelques éclairages plus ciblés. L'ouvrage est ordonné selon « un plan mi-thématique, mi-spatial », passant en revue : milieux et peuplement, campagnes et agriculture, les activités non agricoles, les espaces urbains, pour terminer par les grandes lignes de la géographie régionale.

Une première partie intitulée « Vieille civilisation, jeune nation » donne un cadrage culturel et historique indispensable. L'entrée par la dimension culturelle et religieuse, avant même l'histoire et le milieu physique, est ainsi justifiée par l'auteur : « Commencer ce livre par les données culturelles, en particulier religieuses, est symptomatique à double titre. D'une part, ce choix prétend rendre compte de l'importance de la religion conservée dans la vie quotidienne, dans les structures écono-

miques et l'organisation spatiale. D'autre part, il signifie que dans une Inde au cœur de l'hindouisme, aux marges de l'islam et du bouddhisme, les enjeux socioreligieux et "communautaires" risquent de déterminer l'avenir du pays » [p. 11].

Dans la deuxième partie consacrée aux « Milieux et peuplement », les données sur le milieu physique et la climatologie sont reliées à la dimension humaine, non seulement au peuplement, mais également aux conséquences pour la vie quotidienne des populations. Ce souci du concret, qui rend la lecture vivante, se retrouve tout au long de l'ouvrage. On appréciera aussi l'attention portée aux différentes dimensions de la sécheresse, rappelant fort à propos les effets de la révolution verte sur le passage de la sécheresse météorologique à la sécheresse agricole, passage qui « n'a rien de mécanique et dépend des prélèvements par l'homme » [p. 75]. Le chapitre sur la population éclaire les disparités régionales considérables dans la transition démographique, en soulignant également l'importance du rôle et du statut de la femme. Dans des contextes de pauvreté et d'illettrisme, F. Landy pose ainsi la question du planning familial : « La charrue avant les bœufs ? » [p. 89].

La troisième partie, « Des campagnes restées largement agricoles », propose une analyse fine de la révolution verte : les conditions de sa mise en place et son bilan en termes d'impact économique (l'Inde a pu ainsi atteindre l'autosuffisance céréalière) et sur les inégalités sociales et régionales. Les deux autres révolutions dans l'agriculture sont également traitées : la « révolution blanche » du lait et la « révolution jaune » des oléagineux. « Si la révolution verte se révéla inégalitaire » [en favorisant les couches les plus aisées de la société rurale, et les régions agricoles déjà les plus développées], la révolution blanche et la révolution jaune « représente[nt] un outil de lissage des disparités sociospatiales » [p. 112, 117]. Mais la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel restent à atteindre, tandis que les menaces sur l'environnement et les contraintes internationales remettent en cause ce mode de croissance agricole ¹.

1 Le lecteur intéressé par ces diverses questions pourra se reporter à un autre ouvrage du même auteur : B. Dorin, F. Landy [2002], *Agriculture et Alimentation de l'Inde. Les années vertes (1947-2001)*, Paris, INRA éditions, 252 p.

L'enracinement rural de la population (72 % des Indiens demeurent des ruraux en 2001) est par ailleurs rappelé, et la diversification très limitée des campagnes mise en évidence. Cette partie se conclut par une typologie tout à fait éclairante des espaces ruraux [carte 28].

La quatrième partie, « Hauts fourneaux, rouets et logiciels », expose les contrastes spatiaux et les énormes disparités sectorielles qui marquent l'Inde industrielle, en retraçant l'héritage colonial, puis l'impact des plans quinquennaux, et celui de la nouvelle politique de libéralisation, accentuée depuis 1991. F. Landy s'interroge en particulier sur l'industrie du logiciel – « la puissance de demain ? » – et montre que ses succès « ne peuvent faire oublier un tissu industriel souvent obsolète », ni les goulots d'étranglement de l'énergie et des transports. Au terme de cette analyse, l'auteur nous propose une « typologie des espaces industriels en trois critères qui peuvent être représentés dans les trois dimensions d'un cube : l'échelle local/régional ; le degré de spécialisation/diversification de la production, et le caractère planifié/spontané de l'industrialisation » [p. 175, schéma 3] – une représentation originale et fort pertinente.

La cinquième partie aborde le monde des villes, ces « faux creusets » – dans le sens où « plutôt que de penser rupture et « destruction de tradition », mieux vaut évoquer une certaine continuité de la campagne à la ville et de la petite ville à la grande » [p. 238]. Si l'analyse de l'armature urbaine permet de conclure à un relatif équilibre, une perspective à l'échelle locale conduit l'auteur à parler de « crise urbaine », et à y consacrer tout un chapitre. Segmentations sociospatiales et zonage urbain de plus en plus ségrégatif, quartiers d'habitat précaire et faillite de la politique du logement (les *slums* abritent entre 20 à 40 % des citadins selon la taille de l'agglomération), politiques urbaines et changements de cap, dilemmes écologiques, enjeux de la citoyenneté et de la cidadinité, sont ainsi examinés, questionnés, avec une attention particulière portée aux effets des réformes de décentralisation et de désengagement de l'État.

La sixième et dernière partie, « Pour une géographie régionale », s'attache à identifier les lignes de force et de faiblesse de l'espace indien [carte 38], à partir d'une typologie éloquentة fondée sur les niveaux de développement, les densités de population, l'urbanisation et les axes de communication. Au-delà des oppositions majeures « mégapoles contre

campagnes, nord contre sud », se dégagent : « les pôles », ou « le quatuor mégapolitain » (Bombay, Calcutta, Delhi, Madras) et ses régions urbaines ; « les points » des grandes villes isolées ; « les champs de forces » constitués par les campagnes dynamiques à réseau urbain ; « les flaques », ou espaces pauvres à fortes densités ; et « les marges », des espaces frontaliers. Dans une perspective dynamique, on note une augmentation des disparités économiques et des clivages régionaux, qui « apparaît comme le corollaire de l'intégration croissante de l'Inde dans la "mondialisation" » [p. 242].

Pour finir, F. Landy évoque un bilan « plus que mitigé », rappelant (outré certains points évoqués *supra*) que « l'Inde a consolidé sa démocratie mais un tiers de sa population demeure misérable », et que « des espaces connaissent un développement rapide, tandis que d'autres s'enfoncent dans la pauvreté et la violence » [p. 262]. C'est cependant sur « la fin du repli sur soi » que l'auteur oriente sa conclusion, en insistant sur les changements en cours depuis 1991, avec désormais quatre priorités d'importance variable : s'intégrer dans l'espace régional et mondial, exporter, attirer les capitaux étrangers, activer le réseau diasporique.

Tout au long de ce manuel, l'auteur manifeste un souci très appréciable de resituer l'Inde dans le monde, et de donner des indicateurs de comparaison avec d'autres pays (Chine en particulier). L'ouvrage est dans l'ensemble très bien informé et documenté, et s'appuie sur de nombreuses données statistiques récentes ; il est également riche en cartes venant étayer les démonstrations (la qualité d'impression ne rend malheureusement pas justice aux cartes les plus fines et/ou complexes). Une réserve cependant : dans la section sur les quartiers d'habitat précaire en ville, l'auteur a fait preuve d'imprudence avec certaines généralisations hâtives². Enfin, la

2 Par exemple, dire, à propos des taudis du centre dégradé, qu'« il s'agit d'édifices laissés vacants et occupés illégalement, un peu à la façon des "squats" d'Europe » [p. 214], c'est négliger le cas des propriétaires et surtout des locataires légaux protégés par les lois sur le blocage des loyers. Dans la vieille ville de Delhi, une population de locataires pauvres demeure ainsi dans des immeubles dilapidés devenus peu rentables pour leurs propriétaires qui ont en conséquence cessé de les entretenir.

bibliographie est utilement complétée par une liste de sites internet. Un regret toutefois: si F. Landy cite bien les noms des nombreux auteurs qui ont nourri sa réflexion, les références complètes des études évoquées ne sont données que dans certains cas.

Au total, il s'agit certainement d'une géographie très complète sur l'Union indienne, qui allie analyses synthétiques convaincantes et éclairages plus fins.

Véronique Dupont

Marion SEGAUD, Jacques BRUN,
Jean-Claude DRIANT (dir.)

Dictionnaire de l'habitat et du logement

Paris, Armand Colin, 2003, 451 p.

« Chacun son "chez-soi", mais nul n'échappe aux facteurs qui influent sur le logement: les maîtriser, c'est se donner une chance de mieux habiter le monde » [1^{er} de couverture].

Ce dictionnaire est le troisième ouvrage d'un triptyque consacré au thème du logement et de l'habitat, élaboré sous l'égide du Réseau Socioéconomie de l'habitat, et dont les deux premiers ouvrages étaient:

– *L'État des savoirs. Logement et habitat*, sous la direction de Marion Segaud, Catherine Bonvalet, Jacques Brun, Paris, La Découverte, 1998, 412 p.

– *Logement et Habitat. Bibliographie commentée*, sous la direction de Catherine Bonvalet, Jacques Brun, Marion Segaud, Paris, La Documentation française, 2000, 251 p.

Dans leur introduction, les coordinateurs du projet soulignent tout d'abord l'importance des deux notions complémentaires qui balisent le champ thématique de ce dictionnaire, logement et habitat, des éléments essentiels de la vie quotidienne des individus comme de la collectivité. Le logement et l'habitat sont ainsi présentés comme, à la fois, « les produits » et, parfois aussi, les « moteurs des grandes évolutions technologiques, démographiques et culturelles » [p. 6].

Le logement est introduit par ses multiples fonctions: d'usage, patrimoniale, sociale, symbolique, affective, de « structuration des différents réseaux et systèmes de relations entre les ménages et les individus ». En conséquence, « le logement n'est pas simplement l'enveloppe matérielle de la cellule qui abrite l'individu et la famille. Il est un maillon essentiel de la relation de l'individu à

la société et au monde » [p. 7]. La notion d'habitat, quant à elle, « recouvre l'ensemble des liens multiformes qui se nouent autour du logement » [p. 7]. En résumé, « l'habitat est simultanément un ensemble d'objets matériels, incluant leur arrangement et leurs configurations à différentes échelles, et un ensemble de pratiques et de représentations, impliquant une gamme d'acteurs qui va de l'individu à l'État en passant par tous les autres maillons de la vie sociale » [p. 8].

Un dictionnaire autour de ces deux notions aux multiples facettes et aux acceptions variables selon les contextes et les approches appelait nécessairement la collaboration de diverses disciplines. Les très nombreux auteurs (près d'une centaine) proviennent effectivement de disciplines, de milieux scientifiques, techniques et professionnels variés, l'objectif recherché étant « le décloisonnement des savoirs » et le « croisement des différents éclairages », à partir d'une « cohabitation délibérée de textes appartenant à des registres complémentaires ». Un des objectifs, tout à fait appréciable des coordinateurs, est ainsi de « faciliter une communication, souvent oubliée, entre l'univers des sciences sociales et celui des professionnels » [p. 8]. Au total, « ce dictionnaire se veut avant tout critique » [p. 9].

Le dictionnaire regroupe, suivant l'ordre alphabétique, 349 entrées, dont 248 définitions et 101 renvois simples, comprenant aussi bien des concepts propres aux sciences sociales (espace de vie, ethnicité, filtrage social, gentrification...), des termes techniques (charge foncière, copropriété, HLM, permis de construire...), que des termes d'usage courant (bricolage, bruit, confort, quartier...). Chaque notice est complétée par des renvois, qui suggèrent au lecteur des pistes pour poursuivre son exploration thématique.

Un atout de ce dictionnaire est de proposer également une trentaine de « thèmes transversaux », faisant l'objet de textes plus développés, et permettant d'approfondir, entre autres, certaines questions aux enjeux politiques majeurs (« Habitat et politique de la ville », « Le logement social », « Les politiques du logement », « De la rénovation urbaine au renouvellement urbain », etc.) ou des problématiques scientifiques (« Évolution de la famille et des modes d'habiter », « De la double résidence », « Les sens de la mobilité », etc.).

Cet ouvrage s'annonce comme un outil de référence et de travail; une option éditoriale regrettable vient pourtant limiter un tel usage. Seuls les articles traitant de thèmes transversaux sont accompagnés de références bibliographiques complètes. Dans les définitions, en revanche, on ne trouvera que le nom des auteurs et l'année des travaux auxquels la notice se réfère. Si cette option n'affecte pas les nombreuses notices qui se rapportent à des termes techniques et se suffisent à elles-mêmes, elle devient plus gênante pour les notices qui appartiennent au registre des sciences sociales. En effet, même si on envisage (comme nous y engageant les éditeurs) ce dictionnaire comme le complément aux deux ouvrages précédents sur le logement et l'habitat, ceci ne donne pas la clé de toutes les références partiellement citées dans le dictionnaire. Et même dans le cas des références qui figureraient, notamment, dans la *Bibliographie commentée*, retrouver la référence cherchée n'est guère pratique à l'usage. Contrainte de publication ? Ce dictionnaire en devient un outil de travail en partie incomplet, et c'est dommage, car nombre de notices offrent par ailleurs de très bonnes synthèses sur des concepts indispensables à toute recherche dans le champ de l'habitat et du logement.

Le champ géographique couvert par le dictionnaire, comme pour le volume sur *L'État des savoirs*, correspond essentiellement au contexte français, tandis que la *Bibliographie commentée* se limitait à un état des lieux de la recherche française sur le logement et l'habi-

tat. Cette restriction délibérée peut se justifier (dans les trois cas) par l'ampleur de la tâche, et le projet ainsi circonscrit n'en demeure pas moins d'envergure et tout à fait louable.

On trouvera cependant dans le dictionnaire quelques références à d'autres situations de pays du Nord, notamment pour expliquer le développement de certains concepts comme « cocooning », « ethnicité », « gentrification », ou encore « ségrégation ». Quant aux pays du Sud, ils n'apparaissent qu'à travers la figure du migrant: dans les entrées « migrant » (avec les expressions « main-d'œuvre immigrée » et « travailleurs immigrés »), « bidonville » (défini comme une « agglomération de cabanes, généralement situées en périphérie des villes, et construite par des populations immigrées », R.-H. Guerrand [p. 45]), ou dans les articles « Logement et immigration » (R. De Villanova [p. 262-267]), et « De la double résidence » (P. Bonin et R. De Villanova [p. 372-376]). Une exception fort appréciable est à relever: l'article sur le Feng Shui (Hiria Ottino [p. 168-173]), que l'auteur introduit ainsi: « L'étude sur le Feng Shui se développe à partir de la notion taoïste suivante: vivre avec plutôt que contre son milieu bénéficie autant aux humains qu'au monde. [...] Vivre harmonieusement la difficile adéquation entre individus, famille, lieu de vie et lieu de travail, se place ainsi au cœur des réalités qui conditionnent notre vie et notre bien-être quotidien, et rend le recours au Feng Shui toujours actuel » [p. 168].

Que ce dictionnaire privilégie le contexte français n'invalide certainement pas son intérêt pour les chercheurs en sciences sociales travaillant sur les thèmes de l'habitat et du logement (y compris les mobilités résidentielles) dans les sociétés du Sud. Ceux-ci ne peuvent ignorer le développement des concepts dans ce domaine, ni les débats autour de questions majeures dont les enjeux et la portée dépassent les frontières hexagonales.

Véronique Dupont

* Dans un autre domaine, rappelons que le remarquable *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* (sous la direction de Pierre Bonte et Michel Izard, 2^e édition publiée aux Puf en 1991), en 359 entrées et 755 pages, accompagnait chaque notice d'une liste plus ou moins longue de références bibliographiques (complètes).

Résumés

Marguerite BEY, « Pérou : quelles politiques de lutte contre la pauvreté ? »

Cet article propose de mettre en regard l'évolution des processus de paupérisation avec les programmes de lutte contre la pauvreté mis en place au cours de la décennie de 1990. Il s'agit d'analyser les objectifs et les résultats de ces politiques par rapport aux ambitions du gouvernement de Fujimori, au niveau des populations pauvres, mais aussi du territoire national. La question se pose, devant la multiplication des aides sociales (alimentation, santé, infrastructures sociales), de savoir quels sont leurs effets sur le niveau de vie des populations considérées comme pauvres ou subissant certaines carences. Peut-on affirmer que ces politiques combattent les causes profondes ou seulement conjoncturelles de la pauvreté ? La focalisation des programmes semble intervenir seulement sur les secondes.

• Mots clés : Pérou – Pauvreté – Inégalité sociale – Lutte contre la pauvreté – Politique économique – Politique sociale – Relation ville/campagne – Éducation – Santé – Nutrition.

Bernard CASTELLI, « Les réseaux de blanchiment de l'argent criminel en Amérique latine : de l'illégalité financière à la légitimité économique »

Pour réussir, l'activité de blanchiment a besoin d'être extrêmement bien organisée afin d'échapper à la répression juridique et policière. C'est pourquoi l'époque actuelle voit émerger le réseau comme forme organisationnelle privilégiée dès lors qu'il s'agit de blanchir et de recycler de l'argent sale. L'article détaille les caractéristiques et les avantages associés aux circuits organisés de blanchiment des profits de la drogue en Amérique latine sans lesquels les richesses

illégalles ne pourraient se métamorphoser ultérieurement en actifs légitimes. Une distribution spatiale appropriée de même qu'une polyvalence fonctionnelle caractérisent les réseaux de blanchiment créant ainsi de véritables écrans d'opacité et d'anonymat autour des capitaux illicites et de leurs propriétaires réels.

• Mots clés : Amérique latine – Blanchiment – Argent sale – Réseau – Corruption.

Mamoudou DJIBO, « Les enjeux politiques dans la colonie du Niger (1944-1960) »

Comme toutes les anciennes colonies françaises d'Afrique noire, le Niger est entré dans l'ère de la politique moderne au lendemain de la seconde guerre mondiale. Son évolution est intimement liée au débat politique de l'ensemble colonial français. Il a cependant la particularité d'avoir été le seul territoire d'outre-mer à avoir inauguré l'autonomie interne conférée par la loi de réforme institutionnelle dite loi-cadre (ou loi Gaston Defferre) avec une majorité parlementaire et gouvernementale MSA; de même, il est le seul à avoir échoué dans son choix pour l'« indépendance immédiate »; il est enfin le premier territoire français où les enjeux politiques de la V^e République française naissante ont conduit à un coup d'État politique, à travers l'« opération Colombani », du nom du gouverneur chargé de faire changer le cours des choses à Niamey. Ce coup d'État politique a entraîné la mise en place d'une équipe plus acquise aux objectifs politiques de Paris et à qui l'indépendance, refusée en 1958, sera octroyée le 3 août 1960.

• Mots clés : AOF – Niger – France – Évolution politique – Enjeux politiques Sawaba – PPN-RDA – Indépendance.

Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS, « **La transition démocratique au Nigeria: militaires civilisés ou civils militarisés ?** »

Depuis le premier coup d'État du Nigeria en janvier 1966, les militaires ont toujours entretenu des relations étroites avec les civils : les premiers n'ont jamais gouverné sans les seconds, et vice-versa. Les élections de 1999, qui ont consacré le retour de l'armée dans les casernes, ont ainsi porté au pouvoir un général à la retraite, Olusegun Obasanjo, qui symbolise bien ce « mariage de raison » entre civils et militaires. La restauration d'un régime parlementaire n'a pas pour autant calmé l'agitation populaire à propos de l'application de la loi coranique, de la redistribution de la manne pétrolière, du partage du pouvoir fédéral ou de la réunion d'une assemblée souveraine et nationale. La transition démocratique du Nigeria s'avère longue et difficile; dans tous les cas, elle ne se résume sûrement pas à une simple alternance d'une dictature vers un régime parlementaire.

• Mots clés: Nigeria – Élections – Armée – Démobilisation – Partis politiques – Ethnies.

Emmanuelle KADYA TALL, « **Les nouveaux entrepreneurs en religion: la génération montante des chefs de cultes de possession à Cotonou (Bénin) et Salvador (Brésil)** »

La mondialisation des échanges dans le monde contemporain peut se donner à lire dans le vaste marché religieux constitué par les mouvements de réforme chrétienne, les mouvements *New Age* et la revitalisation des cultes de possession. Face à une concurrence de type néolibérale, les chefs de cultes de possession se transforment en véritables entrepreneurs, offrant à la fois des services magico-thérapeutiques et des biens culturels et religieux. Comparant des chefs de culte ori-

ginaires du Sud-Bénin et de Bahia au Brésil, l'auteur montre comment les uns et les autres, attentifs à la demande sociale locale et internationale, accentuent selon leur histoire personnelle, leur rôle de pourvoyeur de services et de biens. L'invention et la patrimonialisation des traditions, ou encore un savoir-faire autodidacte sont les outils employés par ces jeunes entrepreneurs en religion pour légitimer leur pratique sociale.

• Mots clés: Vodun – Candomblé – Sud-Bénin – Brésil – Invention – Patrimonialisation – Transnationalisation – Cultes de possession.

Marie-Hélène ZÉRAH, « **Dix ans de libéralisation de l'économie indienne: les effets limités sur le secteur de l'eau et de l'assainissement en ville** »

Cet article s'attache à retracer l'évolution du secteur de l'eau et de l'assainissement dans les villes indiennes au cours des années quatre-vingt-dix dans un contexte de décentralisation et de libéralisation. Notre hypothèse est que la défaillance du secteur public et les stratégies des usagers face au manque de fiabilité de l'offre accélèrent les transformations du secteur. L'émergence de nouveaux marchés de l'eau, le rôle des entrepreneurs locaux et l'engagement civique des usagers sont au cœur de mutations circonscrites cependant à quelques villes. Notre propos est ici d'analyser ces mutations et d'en comprendre les conséquences sur l'amélioration de l'accès aux services, sur la coordination et la régulation sectorielle et plus généralement sur les modalités possibles d'une réforme du secteur public. L'exposé s'appuie sur une synthèse de recherches de terrain menées dans plusieurs villes et basées sur des enquêtes quantitatives et qualitatives.

• Mots clés: Eau – Assainissement – Inde – Secteur public – Gouvernance – Gestion participative – Ville.

Abstracts

Marguerite BEY, « Peru: social policies for reducing poverty »

This article reviews the evolution of the process of impoverishment against the background of programmes to fight poverty during the 1990s. It analyses the objectives and the results of these policies and assesses their success in meeting the targets set by the Fujimori government, both in terms of the poor population of Peru and in terms of national levels of poverty. Given the wide range of social benefits (food, health, social infrastructure) available, it seeks to examine the impact of these policies on the quality of life for the poor and for the most needy. Is it possible to claim that these policies really attack the fundamental causes of poverty or do they merely deal with specific aspects of poverty? The programmes' main objectives seem to have focussed only on the latter.

• Key-words: Peru – Poverty – Social inequality – War against poverty – Economic policy – Social policy – Relations between town and country – Education – Health – Nutrition.

Bernard CASTELLI, « Money-laundering networks in Latin America: from illegal finance to economic legitimacy »

To be successful, money-laundering must be very efficiently organised to escape judicial and police investigation. For this reason, we are now seeing the emergence of networks dedicated to laundering and re-cycling criminal revenues. This article reviews the features and advantages of these networks in laundering profits from the Latin America drug trade into legal assets. They are characterised by specific spatial patterns and functional polyvalence which create smokes-

creens and opacity around illegal capital and its real owners.

• Key-words: Latin America – Money-laundering – Illegal revenues – Network – Corruption.

Mamoudou DJIBO, « Political issues in the Niger Colony (1944-1960) »

As in all the ex-colonies in French Black Africa, the Niger moved into the world of modern politics at the end of the Second World War and its evolution was closely linked to the political debate throughout the French colonies. But it was the only overseas territory to move towards internal autonomy, as proposed under the framework law for institutional reform (or the Gaston Defferre law), which the parliamentary and governmental majority held by the *Mouvement socialiste africain* (MSA) advocated. In addition, it was the first territory where political issues in the new French Fifth Republic led to a « coup d'État », known as the « Colombani operation » for the governor who intervened in political affairs in Niamey. This coup d'État led to the installation of a new governmental team more in tune with the French government's political objectives, to whom independence, refused in 1958, will be granted 3 August 1960.

• Key-words: AOF – Niger – France – Political evolution – Sawaba political issues – PPN-RDA – Independence.

Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS, « Transition to democracy in Nigeria: civilised soldiers or militarised civilians? »

Since the first coup d'état in Nigeria in January 1966, the army has always maintained close ties with civilian politicians: neither group has governed without the backing of

the other. The 1999 elections, confirming the army's return to barracks, brought to power Olusegun Obasanjo, a retired general, symbol of this « marriage of convenience » between politicians and army. The restoration of a parliamentary regime did little to quieten popular unrest over a number of important issues, such as the application of Koranic law, the redistribution of petrol revenues, federal power-sharing or the constitution of a sovereign and national assembly. The transition to democracy in Nigeria has been a long and difficult process: in any event, it can not be reduced to the simple issue of transforming a dictatorship into a parliamentary regime.

• Key-words: Nigeria – Elections – Army – Demobilisation – Political parties – Ethnic groups.

Emmanuelle Kadya TALL, « New religious business leaders: the new generation of leaders of cults of possession in Cotonou (Benin) and Salvador (Brazil) »

The globalisation of commerce in today's world can be interpreted as a vast religious market emerging from the Christian reform movements, the *New Age* movements and the revitalisation of cults of possession. Facing neo-liberal type of competition, the leaders of cults of possession transform themselves into true businessmen, offering not only magical therapeutic services, but also cultural and religious goods. By comparing two groups of cult leaders based in Southern Benin and in Bahia (Brazil), the author demonstrates how in both cases, the leaders have responded to local and international social expectations and established their role as purveyors

of goods and services, each according to their personal background. These young religious entrepreneurs use invented and inherited traditions or self acquired know-how to establish the legitimacy of their social activities.

• Key-words: Vodun – Candomblé – Southern Benin – Brazil – Invention – Cultural heritage – Transnationalisation – Cults of possession.

Marie-Hélène ZÉRAH, « Ten years of liberalised economy in India: the limited impact on city water supply and purification services »

This article seeks to review the evolution of water supply and purification services in Indian cities during the 1990s, when policies of decentralisation and liberalisation came into force. Our hypothesis is that the weakness of the public sector and the strategies created by users to make up for the lack of reliable water supply accelerated changes in this sector. The emergence of new water supply markets, the role of local entrepreneurs and users' commitment to change lie at the heart of these transformations, however limited to a number of cities. Here, we analyse these changes and seek to understand their impact on improvements in access to services, coordination and regulation of the sector, and more generally, possible ways of achieving public sector reform. The article draws on a synthesis of field research carried out in a number of cities and is based on several quantitative and qualitative surveys.

• Key-words: Water – Purification – India – Public sector – Governance – Participatory management – City.

économie appliquée

Tome LVI – N° 1 – mars 2003

<i>Nathalie BERTA</i>	Les représentations du marché et de la concurrence dans les démonstrations d'existence d'un équilibre général	7
<i>Bertrand BLANCHETON Marc-Alexandre SENEGAS</i>	La théorie budgétaire du niveau général des prix face à l'histoire monétaire française : assise empirique et éclairages théoriques	19
<i>Michel CAVAGNAC</i>	Les opportunités stratégiques offertes par la délégation d'autorité. Une présentation unifiée de la littérature	45
<i>Michel DELAPIERRE, Bernadette MADEUF, Charles-Albert MICHALET, Christian MILELLI</i>	Participation des investisseurs institutionnels étrangers dans les grandes entreprises françaises : quels critères de sélection ?	71
<i>Lyazid KICHOU, Christian PALLOIX</i>	Economie institutionnaliste des groupes multinationaux de l'agroalimentaire en ce début de XXI ^e siècle	93
<i>Benjamin DUBRION</i>	Les effets des dispositifs de gestion des salariés sur l'organisation interne de la firme : une interprétation coasienne	125

ISSN : 0013-0494 – Prix public : 29 €

Les Presses de l'ISMÉA - BP 22 - 75622 Paris cedex 13

Revue française de sociologie

publiée avec le concours du
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
et de l'INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

59-61, rue Pouchet 75849 Paris Cedex 17 – Tél. : 01 40 25 11 87 ou 88

JANVIER-MARS 2003, 44-1

ISBN 2-7080-1044-1

Scènes et musiques

La stratification sociale des goûts musicaux Philippe COULANGEON

Chanteuse de jazz Marie BUSCATTO

**Fêtes techno :
l'exception franco-britannique** Laurent TESSIER

La communauté théâtrale Serge PROUST

**Les dramaturges est-allemands
et la Réunification** Laure de VERDALLE

LES LIVRES

Abonnements / Subscriptions :

L'ordre et le paiement sont à adresser directement à :

Please send order and payment to:

Éditions OPHRYS BP 87 05003 GAP cedex France

04 92 53 85 72

France :

Particuliers : 70 € (4 numéros trimestriels)

Institutions : 80 € (4 numéros trimestriels)

Institutions : 100 € (4 numéros trimestriels + supplément en anglais)

Étudiants : 52 € (4 numéros trimestriels)

Étranger/Abroad :

100 € (4 numéros + supplément en anglais/
four quarterly issues + the English selection)

Vente au numéro / Single issue

Le numéro trimestriel / *for each quarterly issue* : 22 €

La sélection anglaise / *for the English selection* : 30 €

Revue française de sociologie

publiée avec le concours du
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
et de l'INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

59-61, rue Pouchet 75849 Paris Cedex 17 – Tél. : 01 40 25 11 87 ou 88

AVRIL-JUIN 2003, 44-2

ISBN 2-7080-1053-0

La théorie du choix rationnel Les Foundations of social theory de James S. Coleman en débat

**Études réunies
par Alban Bouvier et Philippe Steiner**

Les Foundations : une introduction	Philippe STEINER
Les transitions micro-macro	Mohamed CHERKAOUI
Rational choice and narrative action theories	Peter ABELL
La pièce manquante de la sociologie du choix rationnel	Olivier FAVEREAU
Coleman on social norms	Jon ELSTER
Rationalité, discipline sociale et structure	Emmanuel LAZEGA
Coleman est-il trop parcimonieux ?	Alban BOUVIER
Rationalité sociale et construction des institutions	Siegwart LINDENBERG
Le pouvoir chez Coleman	Steven LUKES

TÉMOIGNAGE

Coleman et la théorie du choix rationnel Raymond BOUDON

Abonnements / Subscriptions :

L'ordre et le paiement sont à adresser directement à :
Please send order and payment to:
Éditions OPHRYS BP 87 05003 GAP cedex France
04 92 53 85 72

France :

Particuliers : 70 € (4 numéros trimestriels)
Institutions : 80 € (4 numéros trimestriels)
Institutions : 100 € (4 numéros trimestriels + supplément en anglais)
Étudiants : 52 € (4 numéros trimestriels)

Étranger/Abroad :

100 € (4 numéros + supplément en anglais/
four quarterly issues + the English selection)

Vente au numéro / Single issue

Le numéro trimestriel / for each quarterly issue : 22 €
La sélection anglaise / for the English selection : 30 €

ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS

SÉRIE « ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE »

SOMMAIRE

LA MOYENNE ENTREPRISE

P. JOFFRE, G. KOENIG, S. WICKHAM	Présentation de la Série K « Économie de l'entreprise »	
L. BOYER, S. WICKHAM	Introduction	743

I - Analyses économiques générales : le positionnement dans la population des entreprises

J.-C. PAPILLON	La taille des entreprises - atouts et handicaps ..	749
Y. GATTAZ	L'efficacité des moyennes entreprises	785
E. DUCOTTET	Les traits de caractère des moyennes entreprises patrimoniales	797

II - Analyse spécifique de gestion : les atouts et les limites

F. CHEDOTEL	Comment concilier identité et réactivité ? Le cas des sociétés coopératives de production	805
K. MESSEGHEM, F. PIERSON	Structure et pratique de G.R.H. dans les moyennes entreprises	845
E. FOLACCI, S. LEMONCINI	La diffusion et les usages des TIC par les petites et les moyennes entreprises : une analyse com- parative par taille et par secteur d'activité	867
J.-M. LAUZANAS	Moyenne entreprise et instrumentation de ges- tion : le cas des clubs sportifs professionnels ..	895

*
* *

F. LE VIGOUREUX	Les moyennes entreprises adossées : gouvernan- ce et comportement	923
-----------------	--	-----

ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS - CAHIERS DE L'ISMÉA

Tome XXXVII, n° 5, mai 2003, Série :
« Économie de l'entreprise », « réactivité », K, n° 13,
Directeurs de la Série : Patrick Joffre, Gérard Koenig,
Sylvain Wickham.

*Numéro publié avec le concours
de l'IAE de Basse-Normandie,
Université de Caen*

N° 5/2003

isméa
LES PRESSES



ETHNOLOGIE FRANÇAISE
2003-3 Juillet-Septembre

CULTURES RÉGIONALES
SINGULARITES
ET REVENDICATIONS

paru le 4 juillet 2003

Mireille Meyer et Christian Bromberger

Cultures régionales en débat

Marie-Noëlle Denis

Le dialecte alsacien : état des lieux

Ronan Le Coadic

Les contrastes bretons

Fanch Postic, Jean-Yves Veillard,

Donatien Laurent et Jean-François Simon

Reconnaissance d'une culture populaire :

La Bretagne depuis la Révolution

Marie-Hélène Guyonnet

Une Provence « éternelle » : les musées

félibréens

Danièle Dossetto

La région en signes : localisme en Provence

et en Italie provençalophone

Mireille Meyer

Vers la notion de « cultures régionales » (1789 – 1871)

Pierre Pasquini

De la tradition à la revendication :

provincialisme ou régionalisme ?

Jean-Marie Guillon

L'affirmation régionale en Pays d'Oc dans les

années quarante

Gilles Laferté

La mise en folklore des vins de Bourgogne :

la « Paulée » de Meursault

Pierre Bidart

Héritage, dynamique et tension au Pays basque français

Georges Ravis-Giordani

La Corse : culture régionale ? culture régionalisée ?

Maurice Agulhon

L'idée de région dans la France d'aujourd'hui.

Entretien avec Christian Bromberger et Mireille Meyer

VARIA / PRATIQUES LOCALES...

Marie Cegarra

Le Nord, ombres et lumières

Denis La Mache

Homes, sweet homes...Univers domestiques en HLM

Anne Chaté

Les noms de maison, fragments d'un discours sur soi ?

Pascaline Baboulet-Flourens

Du mai électoral au dépôt de gerbe : nouveaux rites politiques

Eric Chauvier

Restitution et réception du texte anthropologique

Note critique

Jean Cuisenier

À terre extrême, œuvre hors norme : Jean Malaurie

Rédaction : Musée national des Arts et Traditions populaires - 6, Avenue du Mahatma Gandhi - 75116 Paris
tel : 01 44 17 60 84 - fax : 01 44 17 60 60 - e-mail : ref@culture.gouv.fr

Abonnement (4 numéros par an) et vente au numéro : Presses Universitaires de France - 6, Avenue Reille
- 75014 Paris
tel : 01 58 10 31 62 - fax : 01 58 10 31 82 - e-mail : revues@puf.com

Prix de l'abonnement pour 2003 :
(les abonnements partent du premier
fascicule de l'année en cours)

Particulier : 70 Euros
Institution : 93 Euros
Étudiant : 50 Euros

Vente au numéro : par l'intermédiaire de votre libraire habituel et PUF : 21 euros

SOMMAIRE

	Libéralisation des marchés de l'énergie Nouvelles approches, nouveaux problèmes	
Benoît ESNAULT	Libéralisation des marchés de l'énergie : nouvelles approches, nouveaux problèmes. Introduction	193
	LA REORGANISATION DES MARCHÉS EN QUESTION	
Jean-Marie CHEVALIER	La géopolitique de l'énergie après le 11 Septembre. La sécurité des approvisionnements en question	201
Benoît ESNAULT	L'impact des technologies de l'information sur les chaînes de valeur énergétiques	211
Jean-Michel GLACHANT	Quatre <i>designs</i> de réforme électrique : Grande-Bretagne, Californie, Scandinavie et Allemagne	231
Delphine LAUTIER	Les performances des entreprises électriques européennes	257
Carole LE HENAFF	L'entrée des acteurs énergétiques dans le secteur des télécommunications en Europe	289
François BOISSELEAU	La question du marché pertinent dans le secteur électrique	321
Sophie MÉRITET	L'émergence de pouvoir de marché dans les marchés électriques : le cas des Etats-Unis	339
Henri BAGUENIER Nathalie TAVERDET- POPIOLEK	Instruments d'une politique de production d'électricité renouvelable dans un contexte de libéralisation des marchés énergétiques européens	357
Philippe MENANTEAU, Marie-Laure LAMY, Dominique FINON	Les instruments de marchés pour la promotion des énergies renouvelables : intérêt et limites des échanges de certificats verts entre efficacité allocative et efficacité dynamique	381
	ENERGIE ET FINANCE	
Delphine LAUTIER	Les options réelles : une idée séduisante - un concept utile et multiforme - un instrument facile à créer mais difficile à valoriser	403
Benoît ESNAULT	Nouveaux marchés de l'électricité et stratégies d'investissement	433
Philippe GIRARD	Fiabilité et marchés électriques	451
Sylvie CORNOT- GANDOLPHE	Les mécanismes de flexibilité de l'offre et la demande de gaz naturel face à la libéralisation des marchés	481
Cédric CLASTRES, Benoît SEVI	Marchés <i>spot</i> et marchés financiers de couverture dans les industries du gaz et de l'électricité	495
Christine CHEVALLIER	Les dérivés climatiques dans le secteur de l'énergie : une réponse au besoin d'assurance induit par la dérégulation	513

ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS – CAHIERS DE L'ISMÉA

Tome XXXVII, n° 2-3, Février-Mars 2003, Série « *Economie de l'énergie* », EN, n° 9

Directeur de la Série : Jean-Marie Chevalier, Université Paris IX-Dauphine

Comité directeur : Dominique Finon, IEPE, Université Grenoble II, Pierre-Noël Giraud, CERNA, ENS des Mines de Paris, Bernard Laponche, International Conseil Energie, Jacques Batail, DIGEC, ministère de l'Industrie, Gilbert Rutman, CGEMP, université Paris IX-Dauphine

ISSN 0013.05.67
CPPAP : n° 0603 K 81809
PRIX : 39 €

166
avril/juin
2003

L' H O M M E

Revue française d'anthropologie

Malinowski, Faulkner

Bertrand Pulman La liberté sexuelle des Trobriandais

Aude Lalande L'impossible de la fondation au Yoknapatawpha

Culture et cognition

Scott Atran Théorie cognitive de la culture

Stéphane Vibert La Russie, le temps et l'espace

Souvenir et héritage

Jean-Claude Muller L'héritage de la veuve
de l'oncle maternel chez les Dii du Cameroun

Josiane Massard-Vincent Armistice
et localité en Angleterre



REVUE TRIMESTRIELLE PUBLIÉE
PAR LES ÉDITIONS DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES EN
SCIENCES SOCIALES

DIFFUSION Éditions du Seuil
VENTE au numéro en librairie 18 €

RÉDACTION Laboratoire d'anthro-
pologie sociale, 52 rue du Cardinal
Lemoine, 75005 Paris

Tél. (33) 01 44 27 17 34

Fax (33) 01 44 27 17 66

e-mail L.Homme@ehess.fr

Gaetano Ciarcia Le goût de la croyance

Jean-Pierre Digard Tribus, maisons, États

Sophie Houdart Quand la culture prend formes

Jacques Galinier Au commencement était la culture

Dominique Casajus Variations sahéliennes sur l'inceste

G. Laferté & N. Renahy "Campagnes de tous nos désirs"...
d'ethnologues

A. Micoud, L. Bérard, P. Marchenay, M. Rautenberg Et si
nous prenions nos désirs en compte

économie appliquée

*an international journal
of economic analysis*

Tome LV - N° 3 - septembre 2002

<i>L. Julien</i>	Monnaie, échanges effectifs et chômage keynésien	7
<i>O. Maillard</i>	Les fondements de l'interdiction de la publicité en faveur du tabac	35
<i>P. Moati, L. Pouquet</i>	Les nouvelles pratiques organisationnelles révèlent-elles l'émergence d'un nouveau modèle productif ?	63
<i>H. Mauroy</i>	Équilibre de NASH en stratégies mixtes, critères de classement des loteries et déformation des paiements	91
<i>B. Dalamagas</i>	Laffer Curve and Tax Structure : An Empirical Analysis for the G-7 Countries	105
<i>F. Carlier, R. Le Goff</i>	NTIC et apprentissage localisé : vers la constitution d'un « espace serviciel »	135
	NOTES ET COMMENTAIRES	
<i>A. Bienaymé</i>	Bien commun, concurrence et mondialisation	175

Tome LV - N° 3 - septembre 2002

Revue trimestrielle

publiée avec le concours du C.N.R.S.

ISSN : 0013-0494 – Prix public : 29 €

Les Presses de l'ISMÉA - BP 22 - 75622 Paris cedex 13

isméa
LES PRESSES

Achevé d'imprimer en septembre 2003
sur les presses du Groupe Horizon, 13420 Gémenos
pour le compte des éditions de l'Aube,
Le Moulin du Château, F-84240 La Tour d'Aigues

Conception éditoriale : Sonja Boué

Numéro d'édition : 860
Dépôt légal : septembre 2003
Imprimeur n° 0309-113

Imprimé en France

Pérou : quelles politiques de lutte contre la pauvreté ?

Marguerite Bey

Les réseaux de blanchiment de l'argent criminel en Amérique latine : de l'illégalité financière à la légitimité économique et sociale

Bernard Castelli

Les enjeux politiques dans la colonie du Niger (1944-1960)

Mamoudou Djibo

La transition démocratique au Nigeria : militaires civilisés ou civils militarisés ?

Marc-Antoine Pérouse de Montclos

Les nouveaux entrepreneurs en religion : la génération montante des chefs de cultes de possession à Cotonou (Bénin) et Salvador (Brésil)

Emmanuelle Kadya Tall

Dix ans de libéralisation de l'économie indienne : les effets limités de la gouvernance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en ville

Marie-Hélène Zérah

